

A  
0  
0  
0  
5  
2  
3  
4  
8  
9  
3



LC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY



THE LIBRARY  
OF  
THE UNIVERSITY  
OF CALIFORNIA  
LOS ANGELES









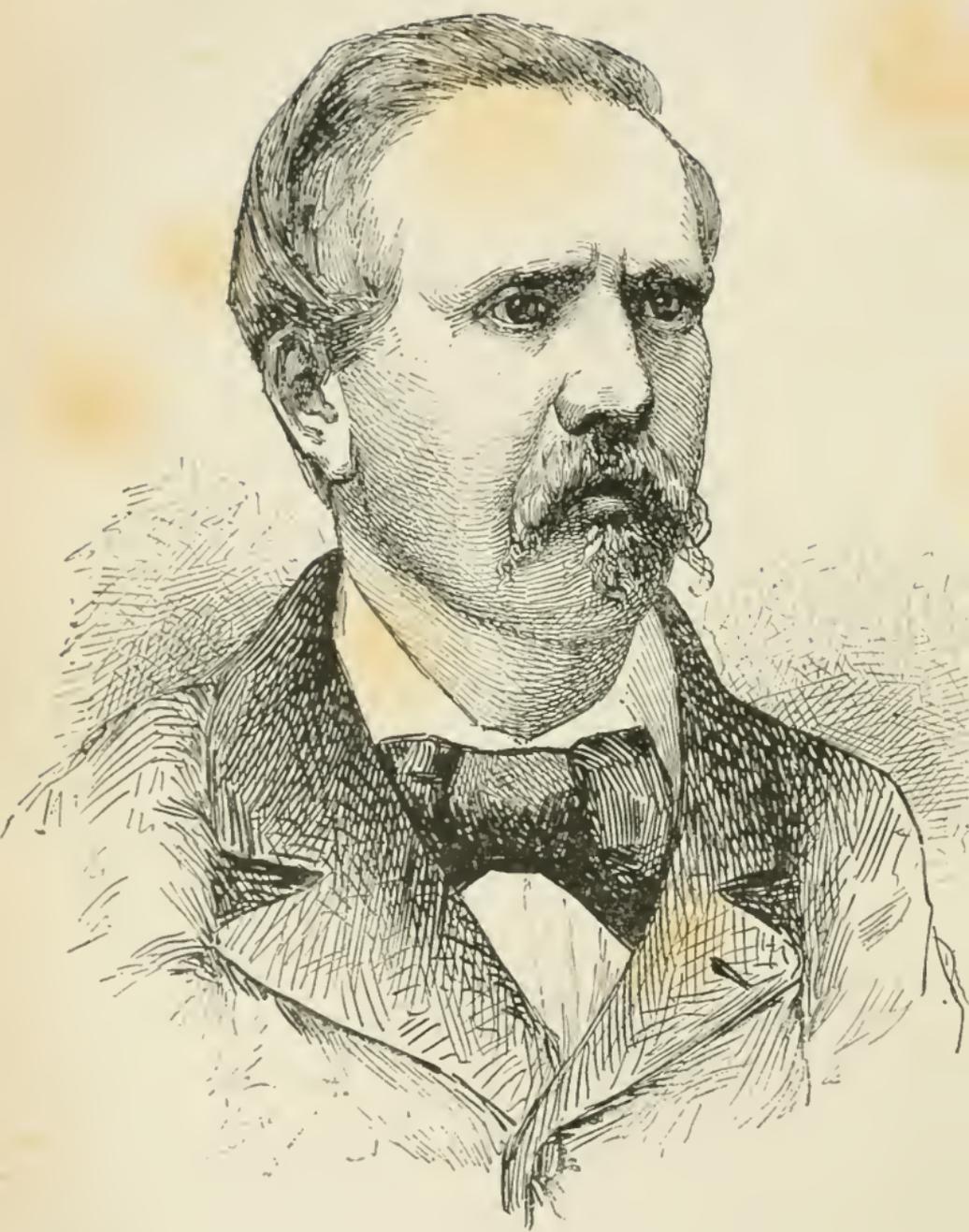
BIBLIOTHÈQUE COLONIALE ET DE VOYAGES

---

ORIGINES

DE LA

CONQUÊTE DU TONG-KIN



Jean Dupuis

COLLECTION PICARD

---

BIBLIOTHÈQUE COLONIALE ET DE VOYAGES

---

# ORIGINES

DE LA

# CONQUÊTE DU TONG-KIN

DEPUIS L'EXPÉDITION DE JEAN DUPUIS JUSQU'À LA MORT  
DE HENRI RIVIÈRE

PAR

**JULES GROS**

Membre des Sociétés de Géographie de Paris, Rouen, Lisbonne, etc.

---

LETTRE PRÉFACE DE JEAN DUPUIS

---

Illustrations de Genilloud, P. Hercouët et F. Massé



PARIS

A. PICARD ET KAAN

ÉDITEURS

11, Rue Soufflot.

MAURICE DREYFOUS

ÉDITEUR

13, Faubourg Montmartre.

---

*Propriété réservée.*



Digitized by the Internet Archive  
in 2009 with funding from  
University of Ottawa

DS  
557  
T7691

Paris, 23 décembre 1886

« Mon cher Monsieur Gros.

« Je suis heureux de vous voir encore et toujours sur la brèche. Partout où vous avez rencontré une cause juste, vous avez combattu comme un paladin de l'ancien temps.

« Aujourd'hui encore vous avez bien voulu raconter mon histoire et la faire connaître aux hommes de la nouvelle génération. Je vous en remercie et j'espère que vos lecteurs y trouveront l'enseignement, sinon de toutes les vertus que vous me prêtez, au moins de l'ardent patriotisme qui n'a pas cessé de m'animer pendant ma carrière d'explorateur.

« Vous avez d'ailleurs puisé vos renseignements aux bonnes sources. Peut-être avez-vous trop utilisé les documents que j'ai pu fournir aux sociétés de géographie et avez-vous donné à ma prose une trop grande place dans votre livre. Je vous en remercie néanmoins et je vous sais le plus grand gré d'avoir cité fréquemment les savants auteurs qui ont bien voulu me donner leur appui :

*M. l'amiral Mouchez, M. Romanet du Caillaud, M. Barbou, M. le rapporteur de la 2<sup>m</sup>e Commission des pétitions de la Chambre des députés, etc., etc.*

*« Je souhaite à votre livre, en dehors de l'honneur qu'il me fait, le succès que mérite votre ardent amour pour la vérité et pour les intérêts trop souvent sacrifiés de la France à l'étranger. »*

*« Agréer, mon cher Monsieur Gros, mes amicales salutations. »*

« J. DUPUIS. »

---

# ORIGINES

DE LA

## CONQUÊTE DU TONG-KIN

DEPUIS L'EXPÉDITION DE JEAN DUPUIS JUSQU'À LA MORT  
DE HENRI RIVIÈRE

---

### CHAPITRE PREMIER

---

Jeunesse de Jean Dupuis. — Ses premiers voyages. — L'isthme de Suez. — La guerre de Chine. — Premiers succès commerciaux et premiers échecs.

Depuis le jour où le canal de Suez, creusé par celui qui a mérité le glorieux surnom de *Grand-Français*, a rapproché les distances qui séparaient l'Europe de l'Asie, les capitaux et les intelligences ont plus particulièrement tourné leurs vues du côté de l'Extrême-Orient. C'est que, nulle part, les surprises de l'inconnu, les chances de fortune, n'ont semblé davantage pousser aux entreprises hardies.

« Qui possède les Indes, disait Napoléon I<sup>er</sup>, est le maître du monde. » Le temps n'est pas éloigné où ces paroles pourront s'appliquer au commerce de la Chine, quand cette vaste contrée aura été tout entière ouverte aux Européens.

Après les Indes, la Chine est devenue l'attraction et l'objectif des peuples civilisés. C'est surtout au centre

de ce vaste empire, dans l'immense bassin du Fleuve Bleu, qui ouvre un double accès sur le Thibet et l'Inde anglaise que se sont portées récemment les tentatives d'extension commerciale. Les Anglais surtout ont fait les plus grands efforts pour se rendre les maîtres de cet important marché : ils ont essayé de pénétrer en Chine, en partant de leurs possessions de l'Inde et en suivant la direction des fleuves qui coulent du nord au sud.

Plusieurs routes ont été proposées. Citons celles de Soodya par le Brahmapoutre, de Bhamo par l'Iraouaddy et de Semaou. Actuellement la route de Bhamo semble devoir l'emporter et déjà des travaux pour l'établissement d'une voie ferrée sont commencés.

Stimulée par ces tentatives de nos rivaux, la France qui, par sa situation en Cochinchine, n'était pas moins intéressée que l'Angleterre à la solution de ce problème, se décida à tenter la voie du Mékong.

On connaît les résultats de cette magnifique expédition, à la tête de laquelle se signalèrent le commandant Doudart de Lagrée et son second, le lieutenant Francis Garnier, dont le nom reparaitra plus d'une fois dans le courant de ce récit.

Nous rappellerons seulement que la commission chargée de cette exploration reconnut l'impossibilité d'utiliser le Mékong pour pénétrer en Chine, à cause de la nature de ses rives, de la multiplicité des écueils qui se dressent dans son cours et des nombreuses cataractes qui l'obstruent.

La question en était là, lorsqu'en 1870, elle fut résolue à notre profit par un Français nommé Jean Dupuis, dont nous avons entrepris d'écrire les glorieuses aventures.

Jean Dupuis est né à Saint-Just-la-Pendue, près de Roanne, dans ce même département de la Loire qui a produit l'héroïque et malheureux Francis Garnier.

Il fit ses études au collège de Tarare, où il resta jusqu'à dix-huit ans. Dès son plus jeune âge, il se sentit poussé par le besoin du nouveau et du merveilleux, et n'aspira qu'à quitter la France, pour parcourir les contrées lointaines.

Ses premiers voyages eurent lieu dans le midi de la France, et furent consacrés au commerce et à l'industrie.

En 1857, il arriva en Égypte pour affaires de commerce qu'attirait l'œuvre commencée de M. de Lesseps. Après avoir visité les travaux du canal, il avait formé vaguement le projet de s'embarquer pour la Chine et d'aller explorer l'Extrême-Orient, en attendant des jours meilleurs. C'est qu'en effet, en 1859, la grande entreprise se trouvait suspendue par l'hostilité et le mauvais vouloir des Anglais, jaloux de l'influence qu'allait nous donner, dans le monde entier, le percement de l'isthme de Suez.

Ce fut alors que, par une sorte de hasard providentiel, il rencontra à Alexandrie un vieux capitaine de la marine marchande française qui l'engagea vivement à persister dans son projet de voyage et lui donna les plus utiles renseignements sur ces contrées qu'il connaissait admirablement.

Cet ami expérimenté rentrait en France et avait personnellement renoncé aux lointaines excursions. Il proposa à Dupuis de lui expédier de Bordeaux une cargaison de marchandises appropriées aux contrées qu'il allait visiter, et lui promit de magnifiques bénéfices à réaliser.

Ce conseil du vieux loup de mer était d'autant meilleur que la guerre de Chine était décidée, et que les produits européens allaient certainement prendre une grande valeur, avec le débarquement des armées et l'affluence de population blanche qui allait en être le corollaire forcé.

Débarqué en 1859 à Shang-Haï, par la malle anglaise, il y rencontra un compatriote dont il ne tarda pas à devenir l'ami : c'était M. Eugène Simon, envoyé en mission en Chine par le Ministère de l'Agriculture et du Commerce.

La vente des marchandises choisies et envoyées par le vieux capitaine s'était accomplie sans peine et dans d'excellentes conditions; tout ce qui venait d'Europe était hors de prix et la pacotille du jeune voyageur fut achetée sur simple connaissance. C'est ainsi que Dupuis doubla, d'un coup, les trente mille francs qui constituaient alors son capital.

Après un voyage qu'il accomplit à Pékin, à l'occasion du traité qui porte le nom de cette ville, il revint à Shang-Haï et se disposait à retourner reprendre en Égypte ses opérations commerciales. Son ami Simon l'en dissuada et lui offrit de faire de compagnie une excursion dans l'intérieur de la Chine.

L'occasion était excellente, car l'amiral anglais Hoppe avait résolu de remonter le Yang-tse-Kiang jusqu'à la ville d'Han-Kéou et se proposait de faire choix en route des trois ports que les Chinois s'étaient engagés, par traité, à ouvrir aux Européens sur cette grande artère de l'Empire du Milieu. Tels étaient du moins les projets que les deux explorateurs caressaient.

C'était là une occasion admirable d'aller, sans courir de danger sérieux, explorer le Thibet et de là gagner Pékin, par le Kou-Kou-Noor et la Mongolie. Les deux amis exprimèrent leurs projets à l'amiral anglais qui s'empressa de leur accorder leur passage à bord d'un des treize navires qui devaient composer son expédition.

En même temps qu'eux, remontait le fleuve la mission anglaise Sorel et Blakiston, qui poursuivait la recherche d'un passage de la Chine aux Indes, et dont les projets étaient à bord l'objet de fréquents entretiens.

L'expédition fit halte devant Nankin qui était alors au pouvoir des rebelles Taïpings ; ceux-ci interdisaient aux jonques chinoises le passage du fleuve. L'amiral Hoppe se mit en rapport avec eux et s'engagea à rester neutre, à la condition qu'aucun obstacle ne serait mis au passage des barques et des navires européens et que le commerce de ceux-ci resterait absolument libre. Un navire fut laissé là, en station, pour assurer l'exécution de ces conventions.

L'état d'anarchie qui désolait les provinces occidentales de la Chine arrêta à Han-Kéou Jean Dupuis et son compagnon. Ils apprirent bientôt que la mission Sorel et Blakiston s'était avancée jusqu'au Se-Tchuen, mais que, parvenue à Suei-tcheou-fou, sur les frontières du Thibet, elle avait été obligée de rétrograder. Les deux amis durent donc, jusqu'à nouvel ordre, renoncer à leurs projets d'exploration.

Les rebelles s'étaient montrés récemment aux portes de la ville d'Han-Kéou et la plupart des habitants s'étaient enfuis. Jean Dupuis, résolu à utiliser son séjour à faire du commerce, et M. Simon, qui voulait faire parvenir à son ministère les notes qu'il avait déjà recueillies pendant sa mission, prirent logement sur le fleuve, dans une jonque mandarinale.

Nous avons dit que l'insurrection, victorieuse sur un grand nombre de points, avait acheté la neutralité des Européens en leur donnant le monopole du commerce sur le fleuve, à l'exclusion absolue des Chinois. C'était là, pour Dupuis, une condition exceptionnelle de réussite. Il se mit donc à l'œuvre avec ardeur.

Nous avons dit ailleurs (1) comment il étudia à fond la langue chinoise, qu'il parla bientôt aussi facilement

(1) *La conquête du Tonkin par 27 Français, sous le commandement de Jean Dupuis.* — Paris. Dreyfous.

que sa langue maternelle, comment il se lia avec les mandarins et les principaux personnages du pays qu'il habitait; comment, en associant ses intérêts aux leurs, il fit deux fois fortune et fut ruiné deux fois.

Depuis 1866, il fournissait d'armes et de munitions un grand nombre de mandarins en guerre contre les rebelles. Il se fit leur mandataire et obtint le droit exclusif d'avoir en Chine un dépôt de matériel de guerre.

Aussi, malgré ses deux échecs successifs, ne se laissa-t-il pas abattre et recommença-t-il la lutte avec une incomparable ardeur.

Victime d'abord des pirates, qui lui avaient pillé quatre jonques, puis d'un incendie, qui dévora toutes les marchandises enfermées dans ses magasins d'Hy-Tchin, et qui faillit lui coûter la vie, il continua à creuser et à étudier le grand projet qui devait l'illustrer; nous voulons parler de la recherche d'une route rapide entre les provinces du sud-ouest de la Chine et la mer.

---

## CHAPITRE II

---

Jean Dupuis a le premier signalé la voie du Fleuve Rouge. — Lettre de M. M. Doudart de Lagrée. — Réfutation. — M. Simon. — M. Romanet du Caillaud. — Bulletin de la Société de Géographie de Paris.

On a voulu contester à Jean Dupuis l'honneur d'avoir été le premier à concevoir la pensée de la nouvelle route ouverte aujourd'hui par le Fleuve Rouge, désirant laisser cette initiative à la marine, dans la personne du commandant Doudart de Lagrée. Plusieurs des compagnons de route de ce regretté explorateur ont tenté de faire croire à cette version.

En dehors de ces hypothèses intéressées, il y en a eu que nous pouvons croire de bonne foi, mais qu'il nous sera néanmoins facile de combattre victorieusement.

Parmi ces dernières, nous nous contenterons de citer la lettre suivante, publiée par les deux frères du commandant, M. J. Doudart de Lagrée, conseiller à la cour d'Alger, et M. C. Doudart de Lagrée, chef de bataillon en retraite, membre de la Société d'ethnographie.

Voici le texte de cette lettre :

« M. Dupuis dit, fait écrire ou laisse imprimer :

« 1° Qu'il a découvert le Song-coï;

« 2° Qu'il en avait conçu l'exploration avant d'avoir  
« été à Han-kow, en Chine, éclairé par les compagnons  
« du commandant de Lagrée sur l'avenir qui semblait  
« réservé à ce fleuve, comme voie de communication;

« 3° Qu'il avait même « signalé l'importance du fleuve  
« du Tong-kin à la commission française commandée  
« par cet officier. »

Et il ajoute :

« 4° Puisque la voie du Song-coï paraissait être la  
« principale conquête de la commission du Mé-kong, il  
« semble que la première préoccupation de ses membres  
« devait être de la signaler en France aussitôt son retour,  
« et non sept ans après. »

« La réfutation des erreurs contenues dans ces assertions n'est plus à faire; lorsque celles-ci se sont produites pour la première fois, cette réfutation se trouvait pour ainsi dire écrite d'avance dans certains des ouvrages indiqués au bas de cette note (deux desquels n'ont pas été publiés pour les besoins de la cause), et dont la lecture amène aux conclusions suivantes :

« 1° On ne découvre pas un fleuve qui est tracé sur les cartes, si incorrectes que soient ces cartes. M. de Lagrée n'a pas découvert le Mé-kong, bien qu'il en ait exploré et déterminé le cours en exécution des instructions qu'il avait reçues du Gouverneur de la Cochinchine dans un but scientifique et d'intérêt général. M. Dupuis, de même, n'a pas découvert le Song-coï, mais il en a exploré le cours, une première fois avec ses propres ressources, et dans un but commercial ;

« 2° La conception d'un projet ne crée pas des titres ni à la propriété, ni à la priorité de ce projet, si elle ne s'est pas manifestée d'une manière saisissable, et M. Du-

puis n'a produit aucune preuve d'une conception antérieure à l'exploration, par le commandant de Lagrée, de la vallée du Mé-kong, et de la région supérieure du bassin du Song-coï (1);

« 3° M. Dupuis n'ayant jamais été en relation avec MM. de Lagrée, Garnier, Delaporte, Joubert, Thorel, de Carné, membres de la commission du Mé-kong, avant l'accomplissement de leur voyage, n'a pu leur signaler l'importance du Song-coï;

« 4° Si dans un but purement patriotique, et pour ne pas inciter les étrangers à prendre les devants, les membres survivants de la commission du Mé-kong n'ont rien *divulgué* relativement au *Song-coï*, M. Francis Garnier, dans deux rapports, datés des 1<sup>er</sup> octobre 1868 et 2 février 1869, a éclairé le Ministre de la Marine d'une manière circonstanciée au sujet de cette voie de communication et de son utilité très présumable, et il insiste en disant : « Une exploration méthodique de la vallée du « Song coï devrait venir compléter *les renseignements* « *obtenus déjà par la commission lors de son passage dans* « *le Yunnan.* »

« De ces rapports et des ouvrages signalés ci-dessous, on tirera cette conséquence :

« Si M. Dupuis a exploré et reconnu le cours du Song-coï, ce qui est un mérite et une gloire que ne diminue en rien le fait d'y avoir été engagé par les membres de la commission du Mé-kong et d'avoir obtenu d'eux les indications et les recommandations qui lui ont permis de tenter cette entreprise, l'honneur d'avoir soulevé le voile, d'avoir trouvé le point par où il fallait chercher une voie de communication entre la Chine et la Cochinchine

(1) Nous nous hâtons de dire une fois pour toutes que nous avons adopté pour l'orthographe des noms propres, la plus simple, celle qui représente le mieux la manière de prononcer. Néanmoins, dans nos citations, nous respecterons la manière d'écrire des auteurs.

française; d'avoir en un mot indiqué le Song-coï aux explorateurs futurs, après être allé le premier et de sa propre initiative sur ses bords, cet honneur appartient au commandant de Lagrée.

« Après sa mort, nous, ses frères, nous espérons, comme suprême consolation, voir rendre justice à sa mémoire. Cette justice n'est pas arrivée peut-être au gré de nos impatiences; cependant, peu à peu la lumière s'est faite, grâce à l'énergie de ses compagnons d'armes et de ses amis qui ont pris en main la défense de sa cause et auxquels nous sommes heureux de témoigner notre entière et éternelle reconnaissance.

« S'il ne pouvait nous convenir, et si nous nous sommes abstenus de prendre part aux polémiques qui ont eu lieu, il nous appartient du moins de ne pas laisser s'effacer le résultat des travaux publiés, et sans entrer dans une discussion que nous repoussons, nous rappelons ces travaux au public afin qu'il apprécie et puisse, en connaissance de cause, porter un jugement sur la question qui vient d'être posée. »

Voici ce que nous répondrons à cette lettre plus dictée par un sentiment familial que par l'esprit de justice.

M. Simon, qui était, à l'époque dont nous parlons, le compagnon de M. Dupuis, nous a assuré maintes fois que le projet formé par M. Dupuis de chercher une voie commerciale plus courte que le Yang-tse-Kiang, qui met en communication le Yûn-Nân avec la mer, a été formulé par lui en 1861. Or, M. Simon, qui a été successivement depuis consul à Ning-Po, puis à Fou-Tchéou et enfin à Sydney, en Australie, a tout le caractère d'honorabilité qui peut garantir la véracité de sa parole.

D'ailleurs, il appuie son dire d'un document officiel et irréfutable. Ce projet de Jean Dupuis est mentionné dans une communication que M. Simon adressait, cette année même, au ministère de l'Agriculture et qui fut

renvoyée par ce ministère à celui de la Marine. Ce n'est même probablement qu'à la suite de cette ouverture que la marine organisa, *quatre ans plus tard*, l'expédition du Mé-kong.

Voici en outre ce que dit à ce sujet le savant historien de l'Intervention française au Tonkin, M. Romanet du Caillaud (1).

« Dès le principe, M. Dupuis avait fait part de son projet de voyage au Yûn-Nân, à deux de ses amis de Han-Kéou, l'un M. Dabry de Thiersant, consul de France en cette même ville, l'autre, M. de Cintré, lieutenant de vaisseau, commandant une canonnière sur le Fleuve Bleu.

« Voici un extrait d'une lettre écrite par M. Dabry de Thiersant à M. Dupuis :

« Canton, 22 février 1876.

« ..... J'ai lu avec un vif intérêt les articles que M. Romanet du Caillaud a publiés à votre sujet dans le journal « *l'Explorateur*. Il vous rend pleine et entière justice et, « malgré ce que pourront dire les uns et les autres, vous « aurez devant l'histoire le mérite d'avoir reconnu le pre- « mier la voie fluviale qui conduit du Yûn-Nân au golfe « du Tonkin. Je ne comprends pas le docteur Joubert qui « prétend que c'est lui qui vous a suggéré cette idée. Je « puis certifier que, bien longtemps avant l'arrivée de la « mission de Lagrée nous nous étions entretenus ensem- « ble de cette grosse question.

Puis M. Romanet du Caillaud continue :

« Les conseils de MM. Dabry de Thiersant et de Cintré déterminèrent M. Dupuis à attendre le résultat de l'expédition de M. de Lagrée : « Si le Mékong est navigable, lui disaient-ils, vous trouverez dans ce fleuve

(1) Paris, Challamel aîné.

« une voie tout indiquée ; il vous sera d'autant plus facile  
« d'en profiter qu'elle débouchera au sein d'une colonie  
« française. »

Jean Dupuis, avons-nous dit, depuis 1866, fournissait d'armes les mandarins chinois d'une grande partie de la Chine et avait ainsi pu parcourir une grande partie de l'Empire du Milieu.

Parmi toutes les provinces de ce pays, il avait apporté particulièrement son attention sur le Yûn-Nân dont tout le monde lui vantait les richesses métallurgiques. Ce fut ce qui attira son attention sur le Fleuve Rouge qui y prend sa source et qui va, se dirigeant vers l'est, se jeter dans les mers de Chine.

Résolu d'aller reconnaître lui-même la navigabilité de ce cours d'eau, il se lia d'amitié avec les mandarins du Yûn-Nân.

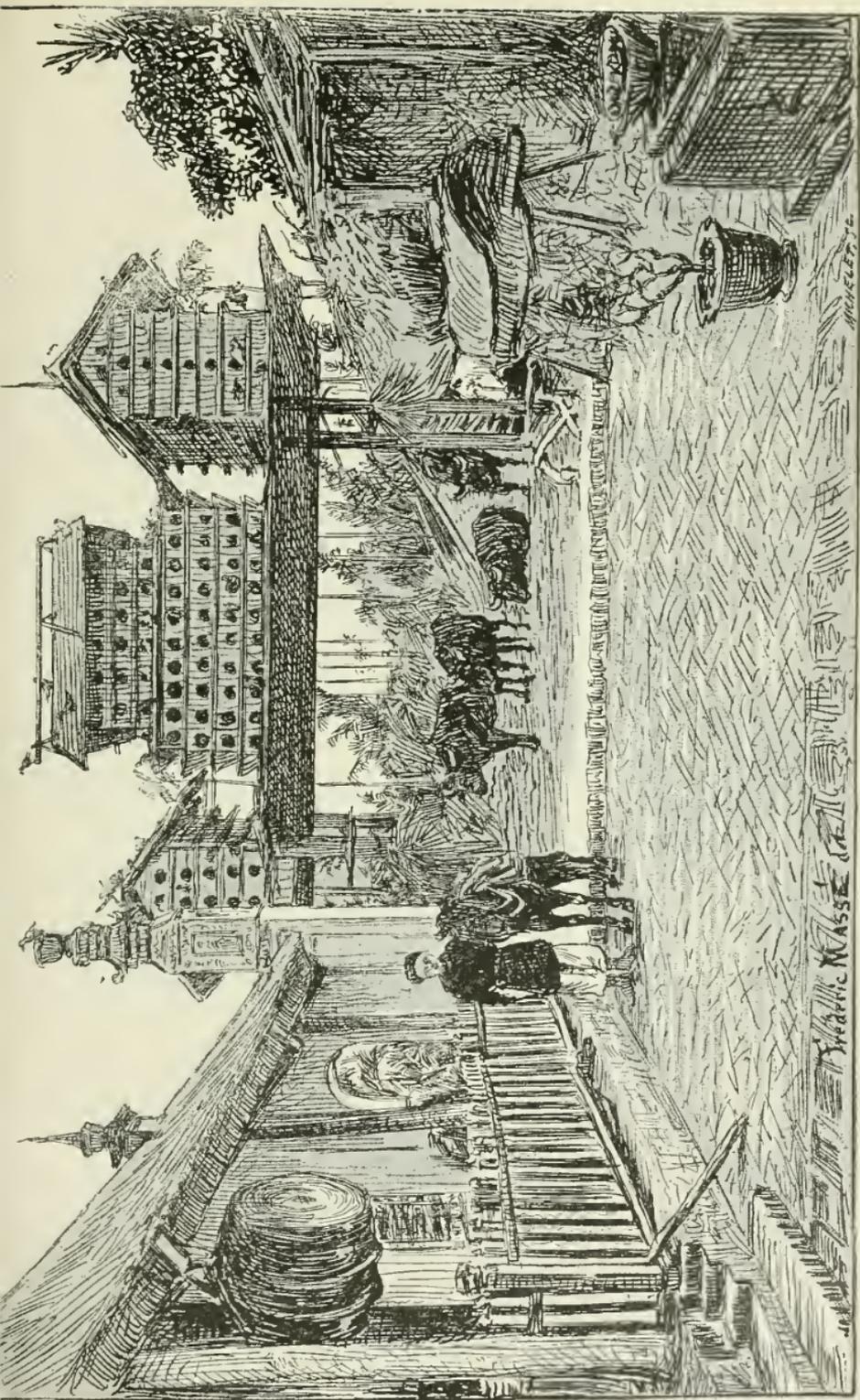
Voici ce que dit à ce sujet, d'après les notes et renseignements recueillis par Dupuis, le *Bulletin de la Société de géographie*, numéro de novembre 1874.

« Étudiée attentivement, la carte, bien que très incomplète, de ce pays, lui montrait des cours d'eau descendant du plateau du Yûn-Nân, qui, réunis sous le nom de Song-Koï, allaient se jeter à la mer dans le golfe du Tonkin, après un parcours relativement peu considérable..

« Un bassin de cette importance devait produire un volume d'eau considérable et faire supposer que le Song-Koï pouvait être utilisé pour la navigation..

« La question des rapides se présentait ; le régime des pluies... etc. »

Dupuis comprenait, en pensant à tout cela, qu'il était indispensable d'aller sur les lieux pour résoudre toutes ces questions.



Colombier tongkinois près d'Hai-Phong. (D'après une photographie).

## CHAPITRE III

---

Commencement du voyage de découverte. — L'insurrection. — Appui des mandarins. — Le lac de Yûn-nân-sèn. — Kouen-Yang-Tchéou. — Les Lo-los. — Ngan-lin. — Une population croisée. — Les eaux thermales d'Hô-Long-ce. — La plaine et la ville de Sin-Shin. — La vallée de Tong-chân. — La ville de Shi-ngo-hien. — Un mariage chez les sauvages. — Le camp du maréchal Mâ. — Siège de Tong-Kéou. — Une résistance héroïque. — Origine de la guerre civile. — Horribles massacres. — La-Kia-in.

Ce fut en septembre 1868 que le voyageur, qui avait à aller au Kan-Sou, se décida en même temps à se rendre pour la première fois au Yûn-Nân.

« Jusque-là, nous dit M. de Villeneuve, Dupuis s'était établi dans une habitation des plus confortables à Han-yang, ville située au confluent du Han et du Yang-tsé-Kiang, à 300 lieues de la côte. Là, il recevait souvent les plus hautes autorités de la province du Hou-pé, et sa demeure était toujours ouverte aux voyageurs européens et surtout français, qui recevaient dans son petit domaine, la plus gracieuse hospitalité. »

Jean Dupuis, après avoir remonté le Han, franchit la chaîne qui sépare le bassin du Fleuve Bleu du Fleuve Jaune, visita Si-Ngan-Fou et arriva au camp du maréchal Mâ, non loin des frontières du Kou-Kou-Noor, descendit au Fleuve Bleu par la rivière de Pao-ning, visita Tchong-Kin, Sueitcheou-fou et remonta au Yûn-Nân.

Alors toute la province était en insurrection. Dupuis ne put pénétrer que difficilement dans la capitale, Yûn-nân-sèn, où il resta quelque temps investi par les musulmans. Il dut remettre à une époque plus favorable l'exploration qu'il projetait du Song-Koï.

Les mandarins, d'ailleurs, appuyaient unanimement le projet d'ouverture du fleuve à la navigation, question d'autant plus importante pour eux, qu'il s'agissait de trouver un débouché à des produits métallurgiques qui ne pouvaient supporter les frais de transport par terre pour atteindre soit Han-Kéou ou Canton, ports ouverts au commerce européen.

Laissons un instant le voyageur raconter lui-même le commencement de ce voyage qui devait lui rapporter tant de gloire et lui coûter tant de chagrin.

« Le 25 février 1871, dit-il (1), je quittais Yûn-nân-sèn, en compagnie de mon secrétaire Ouang, mandarin lettré, du grade de tche-hien (sous-préfet), qui, dans ce voyage, me rendit d'importants services, et nous nous embarquâmes sur un petit canal, aux portes de la capitale. Ce canal, qui fait communiquer la ville avec le lac de Yûn-nân-sèn, vient, après un parcours d'une lieue dans la plaine, se terminer à 100 mètres des murailles, à proximité de la porte qui est à l'angle sud-ouest de la ville. Sa largeur, qui est d'environ 20 mètres, paraît suffisante pour que des barques mesurant 4 mètres de large puissent y circuler librement. Sur ses bords, un peu avant d'atteindre le lac, on rencontre une magnifique pagode qui sert à la fois de lieu de plaisance et de pèlerinage aux mandarins, qui s'y réunissent les jours de grande cérémonie. Le jour de l'an chinois, le vice-roi relève par sa présence l'éclat de la fête, et des régates réjouissent ces bords d'ordinaire si tranquilles.

(1) *Bulletin de la Société de géographie.*

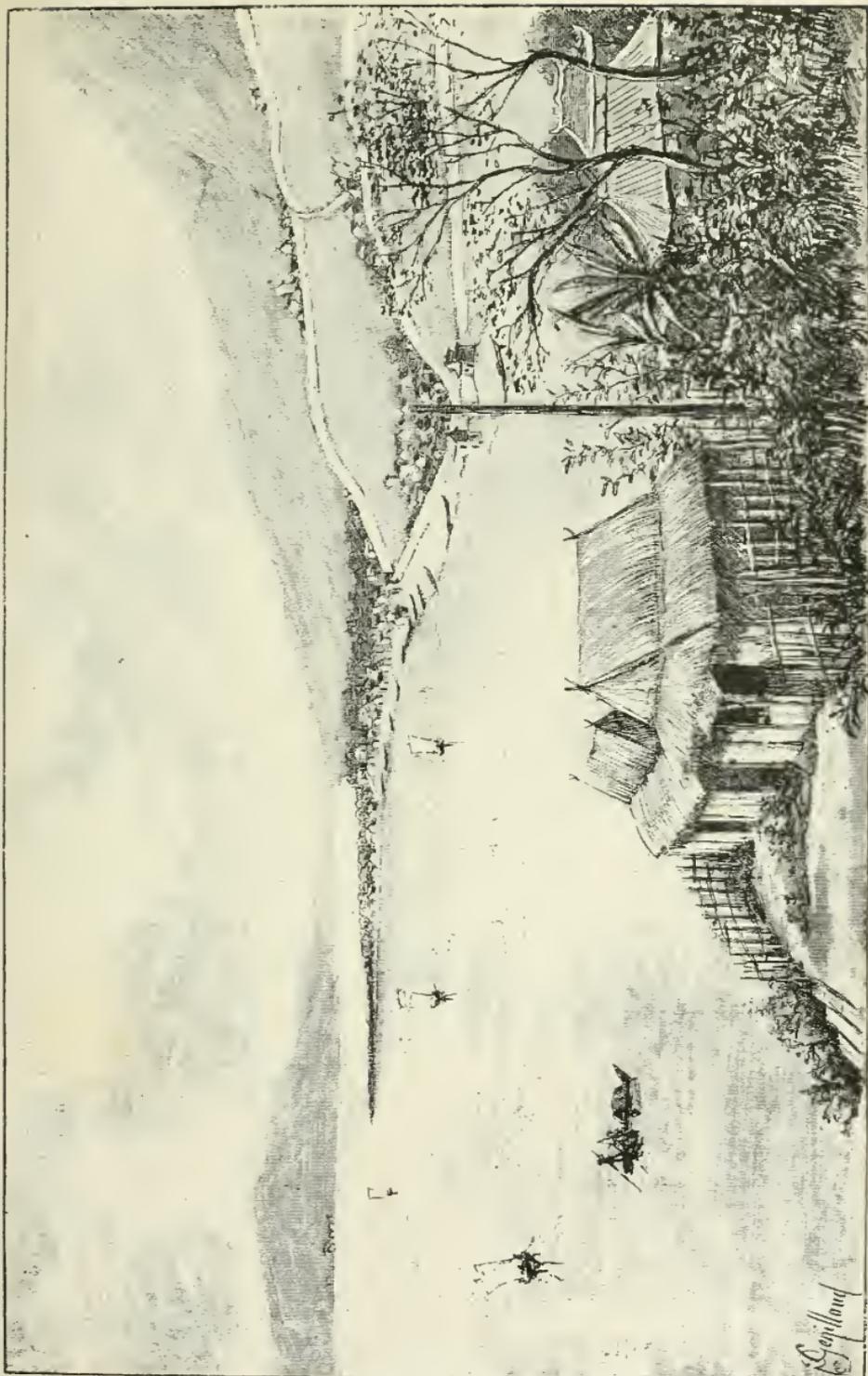
« Nous entrâmes bientôt après dans les eaux bleues du lac de Yûn-nân-sèn, véritable petite mer qui s'étend sur 120 lis de la capitale à Kouen-yang, et sur 40 à 45, de l'est à l'ouest, dans sa plus grande largeur. (Le li est de 577 mètres).

« Tout d'abord nous rencontrons de nombreux bancs de sable qu'il nous faut contourner pendant plus de 10 lis, et nous glissons, en nous aidant de la gaffe, au milieu d'herbes nombreuses et de roseaux. Nous perdons bientôt de vue ces derniers et nous filons à toute voile au milieu de cette immense plaine d'eau où la sonde accuse 40 à 50 pieds de profondeur et plus; les jonques d'un faible tirant d'eau s'accrochent mal des grosses vagues que le vent peut soulever instantanément sur le lac.

« Des montagnes, sous forme de falaises, bordent le lac du côté de l'ouest, et de gradin en gradin, s'élèvent d'environ 300 mètres au-dessus des eaux. Leur flanc tourmenté, raviné, aride, présente en hiver, pendant la saison sèche, cet aspect des terres rouges et brûlées qu'on rencontre dans beaucoup d'endroits, parmi les collines élevées, au nord de Yûn-nân-sèn et au centre de la province. Pendant la saison des pluies, elles se couvrent d'une maigre végétation; quelques pins rabougris, des buissons de houx, apparaissent çà et là; mais nulle part on ne voit trace d'habitation.

« La rive orientale présente, au contraire, un aspect tout différent. Là, de petites étendues de plaine bien cultivées et parsemées de nombreux villages s'étendent au pied des montagnes.

« Nous continuons à filer sur Kouen-yang. Vers le milieu du lac, la chaîne de l'ouest dessine un promontoire autour duquel nous apercevons, disséminés dans une gorge, quelques pauvres villages de pêcheurs; bientôt la chaîne s'arrête brusquement pour donner



Villages du Yün-Nán sur les bords du lac de Yün-nán-sèn.

passage, à travers une étroite coupée, aux eaux du lac, qui vont rejoindre le Fleuve Bleu.

« Après huit heures de navigation, nous arrivons à Kouen-yang-tchéou. Là, comme aux environs de Yûn-nân-sèn, les eaux sont couvertes de joncs et de roseaux, et peu profondes, mais grâce à un petit canal que l'on a construit, on peut, pendant une grande partie de l'année, débarquer sous les murs de la ville.

« Kouen-yang affecte la forme régulière de presque toutes les villes murées de Chine; ici, c'est un parallélogramme. Une grande rue la partage dans sa plus grande longueur du nord au sud, et donne accès aux deux portes principales. Un petit faubourg subsiste encore et relie l'enceinte au canal; c'est le seul reste des grands villages qui, autrefois, entouraient les murs de l'est et du nord, les musulmans de l'ouest ont tout détruit. La ville n'a pas été épargnée non plus; de 10 à 12 000 âmes qu'elle pouvait contenir, il en restait à peine 3 à 4 000 à l'époque où nous traversions la province. La population avait en grande partie disparu, et les champs étaient en friche; mais quand nous y repassâmes en 1873, en venant du Tong-kin, nous trouvâmes le pays transformé avec cette rapidité qu'on ne rencontre qu'en ce pays de Chine, où les insurrections sont si fréquentes et si terribles.

« Les environs de Kouen-yang sont habités par des montagnards lo-los, ainsi que la ville, où ils sont en majorité. C'est surtout dans cette partie de la province, au centre, qu'ils sont le plus nombreux.

« La route qui vient du sud et du sud-est par Lin-ngan, passe à Kouen-yang et va rejoindre à Ngan-lin la route de l'ouest, de Yûn-nân-sèn à Ta-li-fou.

« Au sortir de Kouen-yang, la route gagne les montagnes et passe au-dessus des premiers contre-forts, se prêtant aux mouvements accidentés du terrain, sur un

parcours de 20 lis, pendant lequel on a le lac à ses pieds.

« Près d'atteindre la coupée par où s'écoulent les eaux du lac, la route tourne à l'ouest, afin d'éviter l'obstacle, franchit une montagne très roide, puis descendant graduellement, elle vient tomber dans la vallée au village de Tchong-sin-Kaï.

« Le chemin longe alors la rive gauche du cours d'eau qui prend son nom de la localité principale la plus proche qu'il traverse, Ngan-lîn. Il y a assez d'eau pour rendre cette rivière navigable ; mais comme la quantité qui vient des montagnes est insuffisante pour les cultures, on a pratiqué des barrages sur son cours pour le besoin des rizières et de quelques moulins à huile et à blé.

« Le bas de la vallée est assez peuplé, on rencontre à chaque pas quelque petit village. Des poiriers sauvages, quelques pins, toutes sortes de broussailles et d'arbustes apparaissent au pied des montagnes. Environ 25 lis au-dessous de Tchong-sin-Kaï, le chemin passe un petit mamelon pendant que la rivière décrit une grande courbe autour de ce mouvement de terrain, et après avoir rattrapé la rivière 5 lis plus bas, il débouche presque immédiatement dans la petite plaine de Ngan-lîn (1) distante de Kouen-yang d'environ 70 lis.

« On entre dans Ngan-lîn par un pont en pierre à trois arches, très large et garni de boutiques sur chaque côté. La ville a été entièrement détruite par les musulmans ; ce ne sont à l'intérieur que des champs de décombres ; des murailles, il reste encore la voûte de la porte de l'ouest et celle du sud ; les remparts ont disparu. Des débris de monuments, quelques portiques de

(1) Le *Lîn* des forêts et non pas *Ning*, comme on a écrit, c'est le même *Lîn* de *Lîn-Ngan*.

pagodes, des vestiges d'arcs de triomphe attestent qu'autrefois il y avait là une ville ; il n'y a pas plus d'habitants que dans une campagne où les maisons sont éparpillées. La rivière contournait autrefois une partie des murailles, mais barrée dans son cours par les décombres, elle s'est frayé un chemin dans la plaine et ne touche plus aujourd'hui qu'un point de la ville.

« La plaine de Ngan-lîn, de forme circulaire, peut avoir de 2 à 3 kilomètres de large ; mais au-dessous, la vallée se rétrécit immédiatement comme elle était au-dessus. Les montagnes qui l'enserrent sont boisées, principalement celles de l'ouest. Toutes ces contrées bouleversées par l'insurrection musulmane, sont pauvres ; un grand nombre d'hommes ont disparu, ceux qui restent sont fainéants, fument l'opium et laissent aux femmes le rude travail des champs.

« Cette population se dit chinoise, mais elle est le résultat d'un croisement avec la race indigène, dont elle conserve encore le teint bronzé ; elle a d'ailleurs très peu gardé des qualités qui distinguent le peuple chinois. Les femmes ne sont pas jolies, elles n'ont rien non plus de la timidité de la femme chinoise, ni du soin que celle-ci apporte à sa toilette.

« Il y a à Ngan-lîn un *tan-tcheou* (chef de district), fonctionnaire de même grade que le *tche-ly-tcheou*, mais d'un poste moins important ; il n'a aucune sous-préfecture (*hien*) sous ses ordres, et il correspond directement avec la capitale de la province. On accorde un *tan-tcheou* aux localités placées dans des conditions défavorables par leur situation ou après quelque calamité, afin de leur donner plus d'autonomie. Ce *tan-tcheou*, qui est de nos amis, me dit que Ngan-lîn était obligé, malgré la pauvreté du pays, de fournir au Foutäi (gouverneur) 600 soldats, 800 mesures de riz (une mesure est d'environ 60 kilogrammes) et 420 taëls (3 360 francs) par

mois, sans compter les corvées, le logement et la nourriture pour toutes les troupes qui passent. Il a fait tout son possible pour garder ses 600 soldats, plus utiles dans le pays qu'à l'armée, et faire diminuer la quantité de riz trop forte pour le pays qui est pauvre; mais le Foutaï ne veut entendre parler d'aucune réduction.

« En continuant à descendre la vallée, on arrive à Hô-long-ce, à 15 lis de Ngan-lîn. Là, les montagnes et celles qui ferment l'horizon commencent à se couvrir de pins et de sapins jusqu'aux sommets. Hô-long-ce est renommé pour ses eaux thermales. Cette localité possède plusieurs sources, dont trois principales; une d'entre elles pourroit faire tourner un moulin. Les eaux sont à un tel degré de température qu'on ne peut prendre de bains sans les laisser refroidir. Il y a un certain nombre de pagodes pour les baigneurs. Partout, dans l'Extrême-Orient, la pagode est un lieu public où tout voyageur peut s'établir et qui tient lieu de caravansérail. Après avoir passé quelques jours aux eaux de Hô-long-ce, nous revenons à Kouen-yang. De Kouen-yang, suivant la direction du sud, nous remontons un petit affluent du lac : sur un parcours de 30 lis jusqu'au village de Sin-Kaï, où la vallée se termine, nous ne rencontrons que villages en ruines. Franchissant en pente douce la chaîne qui sépare le bassin du Fleuve Bleu de celui de Si-Kiang, nous descendons le versant opposé au milieu des bois et par des escaliers presque à pic, qui vont serpentant jusqu'au fond d'un ravin profond et resserré. Là, des sources puissantes donnent bientôt naissance à un fort ruisseau qui va, sous le nom des principales localités qu'il traverse, comme la plupart des cours d'eau en Chine, se jeter à Po-si, dans la rivière de Canton.

« Le chemin suit le fond du ravin, côte à côte avec le ruisseau; en temps de basses eaux, celui-ci ménage le

chemin, mais pendant la saison des pluies, il envahit tout, les chevaux sont alors obligés de passer dans l'eau pendant que les piétons suivent dans les bois un étroit sentier. Au bout de 10 lis, le ravin va s'élargissant un peu et parvient à donner naissance à une petite vallée étroite, tortueuse, qui débouche bientôt dans la plaine de Sin-shin.

« A la tête de la plaine, un peu à l'est de la route on trouve la position importante de Ta-in-tô, distante de 60 lis de Kouen-yang. C'est un village solidement fortifié et peuplé exclusivement de musulmans. La plaine de Sin-shin est certainement la plus belle et la plus riche du Yûn-nân. Elle a 50 lis de long sur 20 lis de large, sans aucune ondulation apparente, et les villages s'y pressent les uns sur les autres. Là, le cultivateur fait trois récoltes dans l'année, celle du riz en été, des graminées ou des tubercules en automne, du pavot et de quelques céréales en hiver. On trouverait difficilement un coin de terre non cultivé. Des montagnes de peu de hauteur, 4 à 500 mètres en moyenne, limitent la plaine à l'est et à l'ouest; elles sont dénudées, présentent l'aspect des terres rouges et brûlées dont j'ai déjà parlé, et à la saison des pluies, pendant laquelle la terre se couvre de verdure, on n'y aperçoit qu'une maigre végétation qui contraste avec la fertilité de la plaine.

« La ville de Sin-shin est plus importante que celle de Kouen-yang comme étendue et comme population. Quand nous y passâmes en 1871, elle était au pouvoir des musulmans. Ces derniers, chassés par les Chinois des villages dans lesquels ils étaient disséminés, s'étaient groupés à Sin-shin et rendus à leur tour maîtres du bien de ces derniers. Rayonnant autour de cette place fortifiée, ils donnaient la main à leurs coréligionnaires établis comme eux sur certains points de la

contrée, prélevaient les impôts sur le voisinage et vivaient tranquillement des revenus de leurs terres qu'ils faisaient travailler par les Lo-los. Menacés d'être attaqués, ils avaient fait leur soumission à la condition qu'on les laisserait s'administrer eux-mêmes, mais quand le maréchal Mâ vint faire le siège de Tong-Kéou, il leur ordonna de rendre l'autorité ainsi que les propriétés aux Chinois, promettant d'un autre côté, de leur faire restituer ce qu'on leur avait pris dans les villages d'où ils étaient originaires, ce à quoi ils finirent par consentir.

« L'intérieur de Sin-shin avait peu souffert, mais il n'en était pas de même des faubourgs et de la plaine. Dans la ville, nous remarquâmes deux mosquées dont une très jolie et qui par sa magnificence nous rappela les mosquées d'Orient. Le type arabe nous apparut là, chez quelques-uns, très bien conservé, avec cet œil pénétrant, cette fierté, ce maintien, cette allure qui le caractérisent. Avant l'insurrection, les musulmans disséminés dans la masse de la population passaient inaperçus pour la plupart, mais lorsqu'ils se groupèrent afin de pouvoir mieux résister aux Chinois, ils prirent un cachet tout particulier. Tous portaient des turbans blancs, sauf les marabouts (hâ-hong), qui avaient des turbans verts. Une fois maîtres de la situation, ils traitèrent les Chinois, qu'ils considéraient comme une race bien inférieure à la leur, comme des coolies; mais depuis, ils ont été forcés de rabattre beaucoup de leurs prétentions.

« La rivière, au sortir de la plaine de Sin-shin, entre dans une coupée étroite et vient déboucher dans une vallée resserrée au milieu de laquelle se trouve la petite ville de Shi-ngô-hien.

« De Sin-shin deux routes se présentent pour se rendre à Tong-haï, d'un côté par la vallée de Tong-

chân, de l'autre par celle de Tong-Kéou. Il y a encore une route plus directe qui part de Ta-in-tô, dont nous parlerons dans quelques instants.

« La route par la vallée de Tong-chân suit, au sortir de Sin-shin, la plaine dans la direction du sud, pendant environ 15 lis, puis, tournant à l'est, franchit la chaîne par un col élevé de 200 mètres environ. Au point de la séparation des eaux, on jouit d'une vue splendide sur la plaine de Sin-shin et la vallée de Tong-chân dans laquelle on parvient facilement par une pente très douce; deux chaînes de montagnes, dont les plus hauts sommets peuvent atteindre 5 à 600 mètres, encaissent cette vallée en courant du nord-ouest au sud-est.

« La vallée renferme 52 bourgs ou villages grands et petits, dont les plus modestes possèdent plusieurs pagodes. Dans le nombre on en remarque quelques-unes de très belles et surtout de très anciennes. Je ne connais pas en Chine de province où il y ait autant de pagodes que dans le Yûn-nân, mais à la vérité bien peu ont des bonzes pour les entretenir. Au-dessous de Tong-chân, la vallée se resserre en une gorge étroite au fond de laquelle coule la rivière qui va se jeter, 30 lis au-dessous de ce village, dans la rivière de Shi-ngo, continuation de la rivière de Sin-shin.

« La vallée de Tong-chân, habitée presque exclusivement par des Chinois, n'a pas, comme la plaine de Sin-shin, été prise par les musulmans; les habitants ont fait bonne garde autour de leurs montagnes. La vallée de Shi-ngo, située plus à l'ouest, n'a pas été prise non plus. Entourée de montagnes boisées très roides, cette vallée est d'un pittoresque grandiose et de toute richesse. Elle est habitée presque exclusivement, ainsi que la ville, par des sauvages qui ont conservé une très grande autonomie. Quelques Chinois vont commercer à Shi-ngo-hien, mais les terres ne leur appartiennent pas, et

ils n'aiment guère aller de ce côté où les indigènes savent leur donner à comprendre qu'ils sont les maîtres. Ces derniers, magnifiquement défendus dans la vallée de Shi-ngo par les montagnes abruptes qui l'environnent, n'ont pas été conquis; peu à peu ils sont parvenus à reconnaître l'autorité de la Chine, mais ils ont conservé leurs terres et le droit de s'administrer eux-mêmes, bien qu'ils aient un sous-préfet.

« Il y a dans ces montagnes, au sud-ouest de la ville, beaucoup de mines de fer et des fonderies pour toutes sortes d'objets moulés, tels que bassines, marmites, socs de charrue, etc.; le fer en barre s'y vend 5 centimes la livre chinoise de 600 grammes, et l'acier de très bonne qualité 10 centimes. Le produit de ces fonderies s'exporte dans le Kouang-si par Mon-tze et dans toute la partie sud-est du Yûn-nân par Yuen-Kiang et Pou-eul. On se sert beaucoup, pour le transport de ces produits, d'une race de bœufs très durs à la fatigue et très rustiques; ce sont des animaux à grande et forte charpente, auxquels on fait porter la charge. Rien de plus curieux qu'une caravane ainsi composée. J'en ai rencontré près de Mon-tze qui étaient fortes de plus de 300 bœufs.

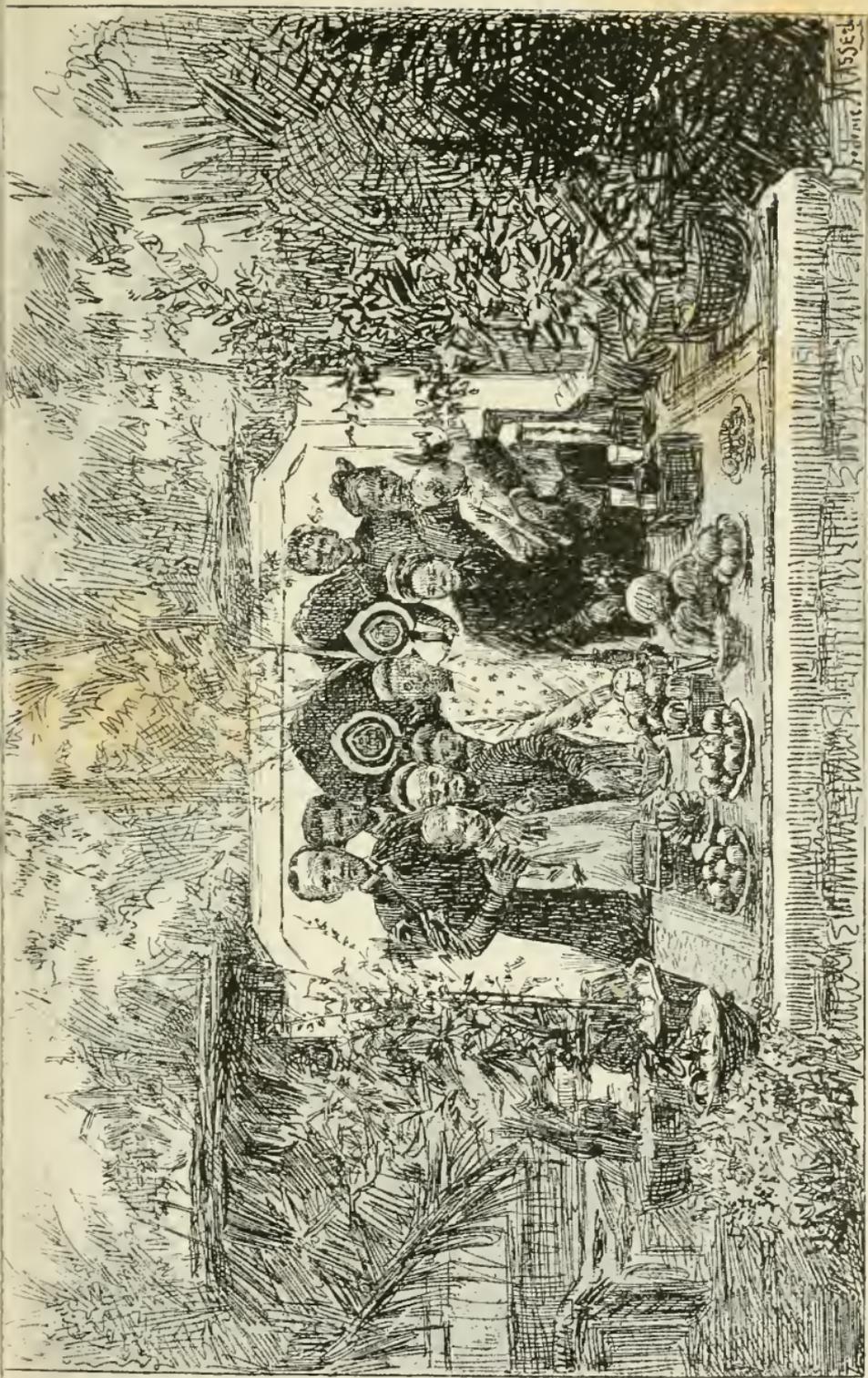
« La ville de Shi-ngo-hien renferme près de 5,000 habitants appartenant aux tribus des Hô-mi et des Lolo noirs. On rencontre aussi à ce marché des Paï-y qui viennent du sud. Toute cette population est bonne et hospitalière, quoique très rustique.

« Le mariage de ces sauvages présente des particularités fort curieuses et peut donner une idée de leurs mœurs. On le contracte, dans cette partie de la province, de la façon suivante. Le jour de la cérémonie, le futur époux invite ses parents et ses amis à assister à sa noce; son frère aîné ou un ami fait l'office de garçon d'honneur. De son côté, la fiancée fait de même, puis on

se rend chez elle pour l'emmenner. Les femmes forment un groupe à part pendant la route qui se fait à cheval pour les gens aisés. La cérémonie dure trois jours sans interruption que quelques heures de repos la nuit, pendant lesquelles les groupes restent toujours séparés. Le reste du temps on se livre à des danses et à des libations abondantes au son du tambourin, de la guitare, des fifres et de la musette: à part les rondes, on danse sans se toucher. A l'expiration des trois jours de noce, la jeune mariée retourne chez ses parents accompagnée de ses amies. Elle ne doit aller habiter avec son mari, si elle est d'une famille aisée, qu'à l'âge de vingt-cinq ou vingt-six ans, et à l'âge de vingt-huit à trente seulement, si elle est d'une famille pauvre; une fois mariée, elle demeure très libre au sein de sa famille qui lui procure la nourriture et tout ce qui est nécessaire à son entretien. Ce qu'elle peut gagner par son travail lui appartient et forme ses économies pour entrer en ménage. Malgré cette liberté, elle reste fidèle à l'alliance qu'elle a contractée.

« Cet usage est établi dans le but d'éviter les trop nombreuses familles et pour faciliter à chacun l'acquisition d'un petit pécule. Ces montagnardes sont fortes et robustes, d'une taille peu élevée et trapue, aussi peuvent-elles se livrer aux travaux les plus pénibles. Une figure ronde, de fortes joues, un nez court, épais et retroussé, donnent à leur physionomie une expression un peu rude. Elles ont la supériorité sur les hommes, les commandent et se font craindre d'eux.

« Les jeunes filles se distinguent des femmes mariées par la coiffure; elles ont un genre de petit bonnet fait de différentes étoffes très voyantes; une fois mariées, elles portent une coiffe haute et carrée, d'une seule étoffe de couleur sombre; l'habillement des femmes se compose d'un pantalon descendant un peu au-dessous du genou, et de une ou plusieurs tuniques, suivant la température.



Famille tongkinoise près d'Hbaï-Pong. (D'après une photographie).

Les tuniques descendent à mi-jambe et se boutonnent sur le côté comme la tunique chinoise.

« La tunique de dessus surtout est bariolée de couleurs très vives, recouverte de liserés de toutes couleurs assemblés en guise de passementerie, autour du cou, de la taille, des manches, etc.

« Elles ont la poitrine chamarrée de plaques d'argent repoussées, représentant des figures d'animaux ou des caractères dont beaucoup sont anciens. Leurs cheveux sont garnis d'épingles, de médaillons, de breloques de même métal.

« Les femmes ho-my portent peu de parures d'argent, tous leurs bijoux consistent en petits objets d'os sculptés dont leur coiffe se trouve également surchargée. Elles ont l'usage de se percer le nez pour y faire passer des anneaux ou des pendeloques.

« Le costume des hommes n'a rien de particulier, leur tunique est un peu plus courte, et ils portent, les jours de fête, des vestes brodées de fil d'argent ou de soie de toute couleur.

« Les femmes comme les hommes ne savent pas ce que c'est que de porter des bas ou des chaussures; quelque temps qu'il fasse, ils vont toujours nu-pieds.

« La ville de Shi-ngo est à 170 lis de Lîn-ngan, 200 de Yuen-Kiang, 140 de Chepin, 125 de Shin-pin, et 40 de Ho-si près du lac de Tong-Haï.

« A 15 lis au-dessous de Shi-ngo, la vallée s'ouvre pour donner naissance à la petite plaine de Kin-tèn-Kaï et se resserre ensuite de nouveau. Les sauvages de Kin-tèn-Kaï paraissent jouir d'une certaine aisance. J'ai vu à ce marché des femmes chargées de colliers, de bracelets, de plaques en argent pour une valeur que j'estime à quelques milliers de francs. Deux ou trois lis au-dessous de ce village, la rivière de Tong-chân vient rejoindre celle de Shi-ngo.

« Mais revenons à Tong-chân et continuons notre route. De là, pour passer dans la vallée de Tong-Kéou, on gravit les montagnes, puis on descend précipitamment dans un ravin au fond duquel coule un petit affluent de la rivière de Tong-chân. Le versant opposé est à pente roide; à mi-côte on fait la rencontre d'un village lo-lo d'où la montée devient plus roide encore. On atteint enfin un plateau de petite étendue, 5 lis environ, et couvert de pins. De ce point, rien de plus magnifique, par un temps clair, qu'une vue de l'horizon, au lever ou au coucher du soleil. Les crêtes des montagnes du sud apparaissent dans le lointain au-dessus de la chaîne de Tong-chân, en une multitude de têtes noires et pointues qui produisent l'effet d'une mer soulevée par la tempête.

« Du plateau on descend graduellement les montagnes dans la direction du Tong-Kéou, la vallée se creuse peu à peu et les pentes deviennent plus abruptes. En approchant de Tong-Kéou, à 3 ou 4 lis de ce village, on rencontre une montagne à pente escarpée, mais de peu d'élévation, qui s'élève du sein de la vallée et obstrue son cours. La vallée supérieure communique avec la vallée inférieure par deux gorges étroites dont l'une livre passage à la rivière. On peut en venant de Sin-shin atteindre Tong-Kéou sans passer par la vallée de Tong-chân; c'est la route que nous suivions en 1873.

« La route quitte Sin-shin pour s'enfoncer à l'est dans les montagnes et suivre un ravin dont les eaux courent se jeter dans la plaine un peu au-dessus de la ville. Nous montons graduellement, puis laissant la rivière qui vient du nord-est, nous parvenons à un plateau situé à hauteur des montagnes environnantes. Au-dessous coule le petit affluent de la rivière de Tong-chân avec lequel nous avons déjà fait connaissance sur la route de Tong-chân à Tong-Kéou. Le chemin descend dans la vallée par une

pente assez roide, pour remonter de l'autre côté presque à pic. Nous retrouvons là un autre plateau d'une lieue à peine d'étendue, et au bout s'ouvre la vallée de Tong-Kéou.

« Avant d'atteindre le lac de Tong-Haï, nous nous arrêtons quelque temps au camp du maréchal Mâ, qui est venu mettre le siège devant Tong-Kéou, soutenu dans la résistance par deux autres villages également fortifiés et distants l'un de l'autre d'environ 200 mètres seulement; ce sont Siao-Tong-Kéou et Hèn-yu-tsèn, situés tous trois sur un même plan au pied des montagnes du versant de l'ouest. Comme à Sin-shin, les mahométans s'étaient groupés dans cette vallée dont ils s'étaient rendus maîtres il y a une quinzaine d'années, et de là ils faisaient des razzias dans les environs, ravageant tout, vivant en un mot de brigandage. Ils n'avaient jamais voulu faire leur soumission; maintes fois les autorités de la capitale ainsi que le gouverneur de Lîn-ngan avaient envoyé des troupes contre eux, mais on n'avait pu les chasser de leurs positions. Entourés de montagnes très roides, dans une vallée très resserrée dont ils avaient fortifié l'entrée, ils se croyaient inattaquables. Le maréchal Mâ escalada un jour leurs montagnes et refoula les musulmans dans les villages; il allait s'emparer de Tong-Kéou quand les assiégés demandèrent à traiter. Le temps des négociations fut employé par ces derniers à terminer les derniers travaux de défense, et quand ils eurent achevé de creuser des galeries dans les montagnes au pied desquelles les villages sont bâtis, qu'ils eurent ménagé des ouvertures par où ils pouvaient faire feu en toute sécurité, et des souterrains sous leurs maisons pour mieux résister au bombardement des canons français que j'avais fait pénétrer jusqu'au fond de cette province reculée de l'empire, ils rompirent les pourparlers.

« Le siège dura plus d'un an. Quand les assiégés se virent cernés et dans l'impossibilité de se procurer des vivres, alors de crainte que leurs femmes ne vinssent à tomber dans les mains des vainqueurs, ils les empoisonnèrent ainsi que leurs enfants avec de l'opium. Il ne resta bientôt plus que des combattants, et les survivants ne se rendirent qu'à bout de vivres et de munitions. On tint compte de leur résistance, ils eurent la vie sauve, à part les chefs.

« Ce siège donne une idée de l'acharnement de cette terrible rébellion ; à un certain point de vue, on pourrait la comparer à nos guerres de religion.

« La querelle naquit un jour de l'exploitation des mines d'or, elle s'envenima et bientôt on en vint aux mains. Ceci se passait vers 1855. Vers la fin de la deuxième lune, de la sixième année du règne de Hien-fong, le *fou-taï* du Yûn-nân, Tchoû, fit une proclamation engageant le peuple à exterminer les mahométans dans toute la province. Il envoya en même temps des dépêches à tous les fonctionnaires, leur ordonnant le massacre de tous ceux de cette religion placés sous leur juridiction, sans égard pour les personnes ni pour les sexes.

« C'est à l'instigation du *fan-taï* (trésorier général) que le *fou-taï* (gouverneur) fit cette proclamation et envoya les dépêches en question. Ce *fan-taï*, du nom de Tsin-chèn, était un jeune Tartare de trente ans, d'une grande exaltation. Le *fou-taï* Tchoû-sin-go, également Tartare, était né dans le Chen-si. Tous deux étaient hân-lin (docteurs en droit).

« Aussitôt après cette proclamation, le 3 de la 3<sup>e</sup> lune, le massacre commença par Po-si ; le lendemain 4, il continua à Hoâ-si et les environs. A la capitale il eut lieu les 16, 17, 18 et 19 de la 4<sup>e</sup> lune. Il y eut dans la ville, les faubourgs et les villages environnants plus de 20,000 mahométans de massacrés. On donna partout le

mot d'ordre pour un massacre général pendant cette même lune.

« Le 30 de la 4<sup>e</sup> lune et le 1<sup>er</sup> de la 5<sup>e</sup>, ce fut une véritable Saint-Barthélemy, au sud, à l'est, au centre et à l'ouest jusqu'au-dessus de Tchoû-Shiong-fou et King-tong. Le carnage fut terrible, mais les mahométans eurent le dessus. Depuis le massacre de la capitale, ils s'étaient préparés et attendaient de pied ferme qu'on les attaquât. A partir de ce moment, ce fut une guerre à outrance entre les mahométans et les Chinois du Yûn-nân.

« Mâ-hien, qui se mit à la tête de ses coreligionnaires du sud et du centre, fut le plus terrible; il allait de ville en ville, de village en village, pénétrant partout où les Chinois avaient participé au massacre des siens, et détruisant tout ce qu'il pouvait atteindre. Il m'a dit avoir ainsi fait périr plus d'un million de personnes ! Les Chinois étaient tellement épouvantés qu'ils ne cherchaient même pas à se défendre.

« Mâ-hien, maître d'une partie de la province, allait s'emparer de la capitale quand les Chinois consentirent à traiter et à accorder satisfaction aux musulmans. Mâ-hien accéda aux propositions, mais à la condition qu'il disposerait des forces de la province comme garantie de l'exécution des promesses faites, et il se chargea d'apaiser la rébellion, car les musulmans de l'ouest voulaient continuer la lutte. Il fut plus tard nommé titaï (maréchal) et prit alors le nom officiel de Mâ-yu-long.

« C'est le même qui assiégeait Tong-Kéou, et dont il vient d'être parlé.

« De grandes difficultés se présentèrent quand il me fallut quitter le camp du maréchal Mâ. J'avais envoyé mon secrétaire Ouang à Yûn-nan-sèn, auprès du vice-roi, pour obtenir des lettres de recommandation; mais il lui fut répondu par celui-ci que dans le parcours du



voyage que j'avais à faire, je ne traversais nulle part un pays reconnaissant l'autorité de la capitale; que, dans ces conditions, il ne pouvait me recommander à des chefs insurgés contre son pouvoir; que ses recommandations d'ailleurs me seraient plutôt nuisibles. Le vice-roi écrivit en outre au *titaï*, le suppliant de me retenir auprès de lui et de m'engager à attendre que le pays fût pacifié; qu'il m'arriverait certainement malheur, et que les étrangers ne manqueraient pas de le rendre responsable pour m'avoir laissé m'engager imprudemment dans cette voie. Il finissait en disant au *titaï* que s'il ne parvenait pas à me détourner de ce voyage, puisque j'étais auprès de lui, il lui laissait toute la responsabilité dans cette affaire. Et afin de donner plus d'importance à sa lettre, il dépêcha vers lui un mandarin particulier, chargé de la commenter de vive voix et d'insister de nouveau.

« Le maréchal Mâ fit en effet tout ce qu'il put pour m'engager à remettre mes projets à une époque plus propice. Il usa de tous les moyens pour entrer dans les vues du vice-roi, et me témoigna en cette circonstance un intérêt qui me toucha profondément. Mais ses raisons ne purent me persuader; je trouvais au contraire le moment plus favorable que jamais, j'étais décidé à partir et à juger par moi-même des difficultés. On me refusait des lettres de recommandation, je me passerais de lettres de recommandation. Mon secrétaire Ouang partageait grandement l'avis du maréchal et du vice-roi et refusait de me suivre.

« Alors je fis seller mes chevaux, et suivi de mon fidèle domestique Yu, j'allais partir quand le maréchal, revenant enfin sur sa détermination, fit retarder mon départ pour me donner une escorte et quelques lettres pour d'anciens amis, alors ses adversaires, auprès desquels il me recommandait en souvenir de l'ancienne

amitié qui les avait liés autrefois. Mon secrétaire Ouang consentit à venir avec moi, persuadé qu'une fois à Tong-haï, je rencontrerais là des difficultés insurmontables et que je me déciderais à revenir sur mes pas. Le maréchal Mâ nous donna une escorte de 30 hommes, nous adjoignit un mandarin civil chargé de le représenter et qui avait visité Sin-Kaï, puis munis de différentes lettres pour les chefs de Tong-haï, Hâ-my-tcheou, Ta-tchouang, Mon-tze et pour Yang-min, chef paï-y de Sin-Kaï, nous nous mîmes en route.

« Le 13 avril, nous quittons le camp du maréchal Mâ pour nous rendre à Hô-si, à 12 lis de Tong-Kéou ; nous descendons la vallée qui s'ouvre de plus en plus, et longeant les montagnes dont les sommets peuvent atteindre jusqu'à 700 et 800 mètres, nous venons nous embarquer sur le lac de Tong-haï, à 3 ou 4 lis de la ville de Hô-si.

« On peut atteindre le lac de Tong-haï plus directement, en partant en ligne droite de Ta-in-tô sur La-kia-in. La route est meilleure et elle présente moins de dépression de terrain. Nous suivîmes cette route en 1873. Voici en quelle circonstance :

« Nous étions partis de Ta-in-tô le matin vers dix heures, un peu en retard à cause des chevaux qu'on ne put nous procurer qu'assez difficilement, et on nous engagea à prendre la route de La-kia-in, dont la distance, 100 lis, pouvait être aisément franchie dans la journée. La route, après avoir rejoint les montagnes au sud-est, à 8 ou 10 lis de Sin-shin, entre dans un vallon étroit dont les eaux vont se jeter dans la plaine, puis laissant, au bout de 12 à 15 lis, le petit ruisseau qui vient du nord, elle passe successivement deux collines séparées par un ravin pour atteindre le petit affluent de la rivière de Sin-shin, que nous avons déjà rencontré sur la route de Tong-Kéou et qu'elle franchit deux fois.

« Nous cheminons jusqu'à sept heures et demie du

soir sur un plateau coupé par le petit cours d'eau dont nous avons déjà parlé, tributaire de la rivière de Tong-chân, et nous arrivons à une grande pagode. La nuit est venue, nous renonçons à aller plus loin, les chevaux et les hommes tombent à chaque pas dans des ornières, nous nous décidons à bivouaquer. Il fait froid et nous n'avons rien à nous mettre sous la dent. Nos hommes s'en vont tâtonnant au milieu des broussailles, en quête de combustible; à force d'appeler, les habitants d'un village lo-lo, tout proche, viennent à notre aide.

« Mon secrétaire et une partie de l'escorte sont restés en arrière et ne peuvent nous rejoindre, j'envoie quelques hommes avec des lanternes au-devant d'eux et on finit par les trouver installés dans un village lo-lo perdu dans ces montagnes.

« A la pagode, nous sommes presque à l'extrémité du plateau; bientôt nous commençons à descendre sur La-kia-in, par une pente très rapide.

« La-kia-in est un gros bourg fortifié situé au pied des montagnes, à 5 ou 6 lis du lac, dont il est séparé par une plaine cultivée, à 25 lis de Tong-Kéou, à 50 lis de Tong-haï, en contournant le lac par la partie septentrionale, et à 20 lis de cette dernière ville, par eau. »

---

## CHAPITRE IV

---

Tong-haï. — Le commandant Hou. — Liang-ce-meï. — Kouang-y.  
— Les libertés communales en Chine. — La ville de Ning-Tchéou. — Jean Dupuis obtient une escorte. — Une alerte et une escarmouche. — Hoâ-si. — Les produits de la vallée de Laly-Kaï. — Le village de Pou-tza. — Les femmes Paï-y. — La plaine et le district de Hâ-mi-tchéou. — Les musulmans de Ta-Tchouang. — Une splendide réception. — La ville de Montze. — Commerce et métaux. — La citadelle de Sin-ngan-Seou. — Les montagnards Poû-là. — Arrivée au Fleuve-Rouge.

.....  
De Hô-si, les voyageurs firent 25 lis sur le lac pour se rendre à Tong-haï. Là, commandait un nommé Hou, lieutenant de Liang-ce-meï, pour lequel le titaï avait donné à M. Dupuis une lettre de recommandation, et ce dernier attendait beaucoup de cette entrevue, bien que Ouang n'en augurât rien de favorable.

De tous côtés, les montagnes de la vallée de Tong-Kéou enserrent ce grand réservoir qui mesure cinq lieues de long, du nord au sud, sur deux dans sa plus grande largeur. A chaque pas, de nombreux torrents se déversent dans le lac par quelque ravin ou quelque gorge étroite. Vers la pointe septentrionale, les montagnes se rapprochent du rivage et l'eau vient mouiller leur pied abrupt, la route

qui vient de La-kia-in passe dans un col, vient retrouver la route de Yûn-nân-sèn à Tong-haï, puis redescend dans la plaine.

En suivant les rives de l'est, on passa une petite rivière bordée de chaque côté par de gros arbres; elle sert d'écoulement au lac de Tong-haï, et ses eaux vont s'engouffrer à peu de distance de la route dans la montagne par un canal souterrain. Une quantité considérable d'arbres fruitiers couvraient la campagne et lui donnaient l'aspect d'un vaste verger : on trouvait là en abondance, le prunier, l'abricotier, le poirier, le pêcher, etc., qui fournissaient à Tong-haï sa principale industrie.

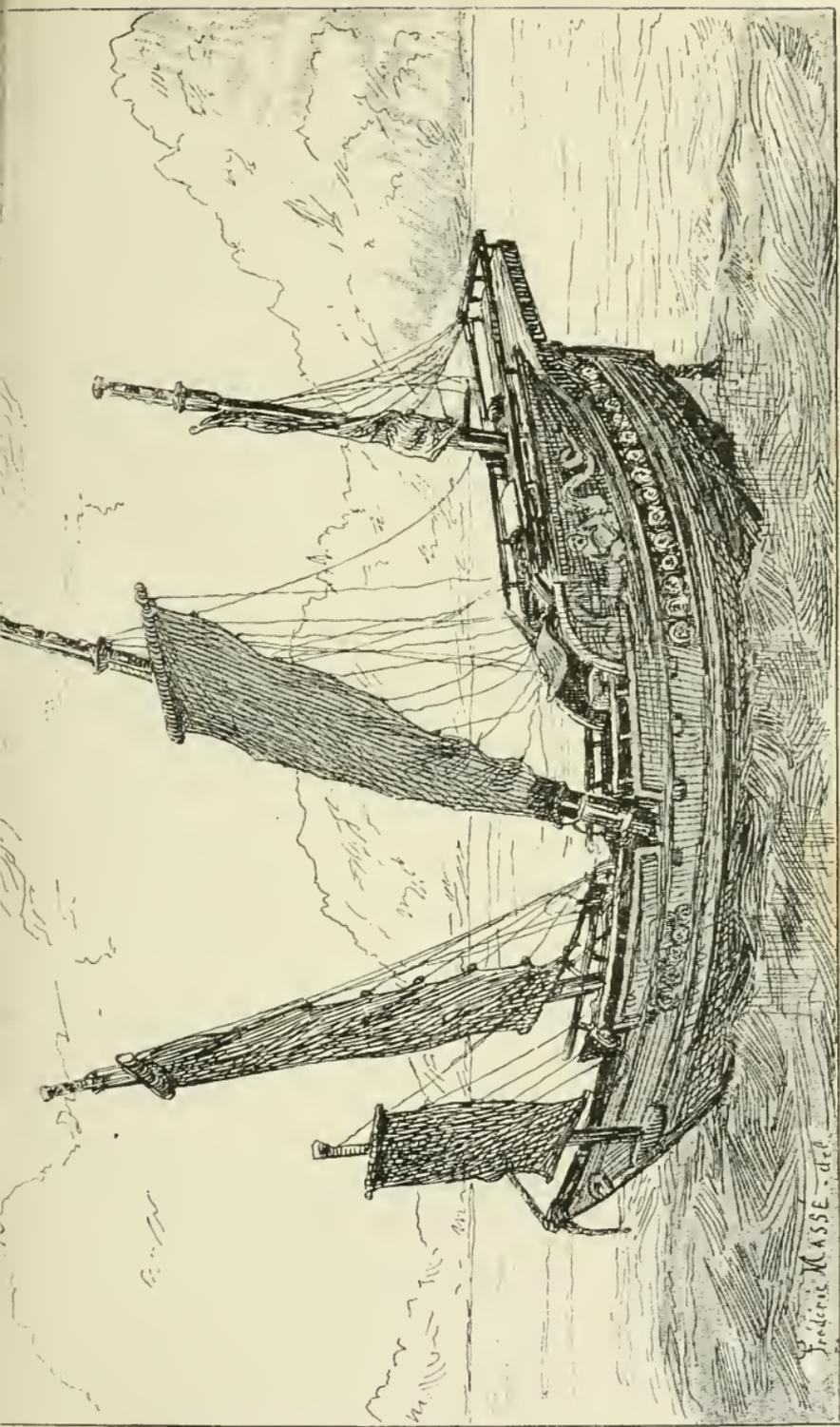
Les voyageurs arrivèrent enfin à cette ville ; après Yûn-nân-sèn, c'était la localité la plus importante qu'ils eussent rencontrée jusque-là dans leur itinéraire. Hou, le commandant, fut très surpris de leur arrivée et les reçut très froidement. Il paraissait inquiet de leur passage et leur posa une foule de questions.

La recommandation du titaï lui paraissait être un piège tendu pour capter sa confiance et l'endormir dans une fausse sécurité, et un moyen pour que Dupuis s'emparât des portes et les livrât au maréchal Mâ, dont le camp était à 40 lis de Tong-haï.

Malgré le millier de soldats dont il était entouré, il ne paraissait pas rassuré, et le soir, l'explorateur aperçut une foule de soldats rôdant autour de sa demeure pour espionner tous ses mouvements. Il était dans l'ancre du lion, et Ouang, le secrétaire, ne croyait guère à la possibilité de pouvoir en sortir sain et sauf.

Enfin, à une heure assez avancée de la soirée, ils eurent une entrevue avec le farouche gouverneur.

Dupuis avait devant lui un type achevé de laideur, un sauvage lo-lo converti à la civilisation chinoise, et dont la réputation n'avait rien d'usurpé. Un moment il eut la crainte de ne pouvoir parvenir à exciter chez cet être le



Jonque chinoise de l'expédition Dupuis. (D'après une photographie.)

moindre intérêt. Il y avait cependant un homme sous cette rude écorce, et les voyageurs finirent par faire passer en lui une partie de la flamme qui les animait. A la fin, le chef parut convaincu de tous les avantages de la route pour le pays, et se mit à la disposition de Dupuis pour lui faciliter son voyage. Il était onze heures du soir.

Dans cette entrevue, Houï engagea son hôte à passer par Lîn-ngan, où Liang-ce-meï serait heureux de le voir et de lui faciliter l'exploration du fleuve, s'offrant de lui donner 200 hommes pour le protéger dans la route jusqu'à destination.

Mais Dupuis n'eut garde d'accepter, car sa présence à Lîn-ngan pouvait exciter la méfiance des autorités de la capitale, à cause des fêtes dont le gouverneur n'eut pas manqué de le régaler, en étant grand amateur lui-même. D'autre part, si Liang-ce-meï venait à connaître l'alliance du voyageur avec les autorités de la province, il était à présumer qu'il courrait grand risque d'être assassiné. En passant à Lîn-ngan, il se faisait donc un ennemi dans l'un ou l'autre camp.

Ce Liang-ce-meï (le Leang-ta-jen de la commission du Mékong), qui joua un rôle très important dans le département de Lîn-ngan, fut plus tard assassiné par un de ses lieutenants. Ce dernier entretenant des intelligences avec le fou-taï du Yûn-nân, avait obtenu de lui la promesse qu'il resterait à la tête de Lîn-ngan comme tchen-taï (général de division), pourvu qu'il voulût bien reconnaître l'autorité de la capitale. Un jour il pénétra chez le gouverneur, le fit poignarder par ses deux fils, qui l'accompagnaient, et s'empara du pouvoir.

Cependant le fou-taï avait été obligé de faire un rapport à Pé-kin. Liang-ce-meï n'avait pas encore été considéré comme étant en état de rébellion, bien qu'il ne reconnût plus les autorités de la province; il s'était mis à

la direction des affaires, dans un moment difficile, pour défendre le pays contre les musulmans, et le pays étant loin d'être pacifié quand il avait été assassiné, on le considérait encore comme un auxiliaire précieux pour combattre l'insurrection.

Le fou-taï reçut l'ordre de se saisir de l'assassin. Des troupes furent envoyées contre l'usurpateur, qui, abandonné de la plupart de ses soldats, périt en combattant à la tête de quelques-uns des siens.

Laissons de nouveau la parole à Jean Dupuis.

« Le 14 avril, nous quittons Tong-haï, pour marcher dans la direction du Fleuve Rouge. A Tong-haï, nous croisons la route suivie par la commission du Mékong, remontant de Lîn-ngan sur la capitale, et nous nous enfonçons de nouveau dans une région peu connue. Nous sommes obligés de prendre la direction de Ning-tcheou, à travers un pays très accidenté, pour éviter les rebelles de Kouang-y, qu'on nous dit être très dangereux, et qui probablement nous feraient un mauvais parti. Ils ne se gênent guère, nous dit-on, pour piller tous les environs, détrousser les voyageurs et les rares caravanes qui s'aventurent dans leurs montagnes. Ce village, situé à 60 lis de Tong-haï et à 90 de Lîn-ngan, sur la rivière qui vient de Sin-shin, devait devenir fameux par la résistance qu'il fit plus tard aux troupes chinoises. Pendant que le maréchal Mâ faisait avec 10,000 hommes le siège de Tong-Kéou, le fou-taï du Yûn-nân vint investir Kouang-y à la tête de 50,000 Chinois. C'était un gros village admirablement fortifié et de tout temps habité par des musulmans. Le maréchal Mâ y avait vu le jour. Le siège dura de septembre 1871 à novembre 1872 et, quand la place se rendit, de 2,000 combattants il ne restait plus que 700 survivants. La défense fut terrible, acharnée; mines, contre-mines, etc., tous les moyens furent mis en action. Les conditions furent les mêmes

que pour Tong-Kéou, mais la ville fut rasée. Les musulmans transportèrent leurs pénates à 2 ou 3 kilomètres vers le nord, de l'autre côté d'un torrent qui se déverse dans la rivière de Kouang-y.

« De Tong-haï à Ning-tcheou (direction E. 1/4 N.) le pays est à la fois montagneux et sauvage : après avoir parcouru 12 lis en plaine, on parvient à un plateau aride, et sans trace aucune d'habitation, que l'on suit pendant environ 15 lis, puis on descend sur Ning-tcheou, par une pente très roide. La ville est au pied des montagnes, entourée d'une petite plaine qui forme comme le fond d'un entonnoir. Les montagnes, déjà un peu plus hautes qu'à Tong-haï, 6 à 700 mètres, et de composition calcaire, apparaissent toutes blanchâtres et privées de végétation. Tout le pays du reste est pauvre. La ville renferme 7 à 8,000 habitants.

« Il n'y a pas de *tche-tcheou* (sous-préfet) au moment où nous passons à Ning-tcheou; c'est un kiû, espèce de conseil municipal, qui centralise les affaires pour combattre les rebelles de Po-si. Le chef de ce kiû se nommait alors Lieou *kouen-ce*, c'est-à-dire Lieou, *chargé de la direction des affaires*, et était très estimé du peuple pour sa sage administration.

« Les libertés communales existent chez les indigènes, surtout dans la partie du sud, du sud-est et du centre du Yûn-nân, depuis la capitale; c'est là où les kiû ont conservé le plus de force.

« Les notables de chaque village nomment un conseil municipal pour gérer les affaires de la commune.

« Ce conseil, formé des principaux propriétaires du lieu, fait la répartition de l'impôt et des corvées et est chargé également de faire rentrer ce même impôt pour en opérer le versement au *bureau central* (kong-kiû). Il acquitte également les dépenses faites dans la commune et d'intérêt public.

« Le bureau central a sous sa juridiction une circonscription formée de toutes les communes qui peuvent se grouper pour la défense des intérêts communs ; toujours cette circonscription embrasse une vallée ou une fraction de vallée.

« L'administration du bureau central (kong-kiû) est donnée aux délégués des communes, et chaque commune envoie un membre du conseil à tour de rôle et suivant son importance. Le chef ou président du bureau central (kouen-ce) est nommé pour trois ans, à l'élection, par tous les membres du conseil des communes. Il réside en permanence au bureau central pour présider à toutes les affaires qui peuvent se présenter. Après sa nomination par les communes, il reçoit l'investiture du gouverneur de la province.

« Le bureau central rend aussi la justice et remplace toute sorte d'administration dans les cas ordinaires. Pour des faits d'une haute gravité, il renvoie l'affaire au mandarin du district, qui, à son tour, la soumet à la capitale, si elle lui paraît en valoir la peine.

« Il y a en outre un *bureau général* (tsong-kong-kiû) dans chaque arrondissement pour centraliser les kong-kiû de district, mais dans le but de réunir les impôts et de répartir les corvées d'intérêt général ; il ne s'occupe en rien de l'administration locale, et n'a rien à voir dans la justice que rendent les kong-kiû. La direction est entre les mains d'un grand chef ou ta-kouen-ce.

« Les impôts sont répartis suivant l'importance des contribuables et d'après une base fixe en temps de paix ; mais en temps de guerre, il y a des impôts forcés que le fou-taï répartit par tsong-kong-kiû et dont les kong-kiû font la répartition.

« Le mandarin chargé de représenter l'autorité impériale n'a presque rien à faire que de servir d'intermédiaire entre le bureau général et l'autorité supérieure. Il

reçoit l'impôt des chefs des tsong-kong-kiû pour le faire parvenir à la capitale.

« A l'époque où nous traversions la province, les mandarins représentants du pouvoir n'avaient sur les populations ni influence, ni prestige, n'ayant même pas droit à une escorte comme les membres des kong-kiû; mais l'autorité de ces derniers sera amoindrie dans la suite et la direction de l'administration passera entre les mains des mandarins comme dans les autres provinces.

« Pendant l'insurrection du Yûn-nân, la moitié des postes de mandarins chargés de représenter le gouvernement auprès des kong-kiû étaient inoccupés, c'étaient les kouen-ce qui remplissaient leurs fonctions.

« Les chefs sauvages administrent de la même façon leurs tribus, mais ceux qui sont dans le district des kong-kiû n'ont d'autre rapport avec ces derniers que pour effectuer le versement de l'impôt qu'ils payent au gouvernement et faire les corvées; comme les kong-kiû, ils rendent la justice et en réfèrent au mandarin du district, dans des cas graves.

« En temps de guerre, ils servent de coolies, opèrent les transports et travaillent aux ouvrages de défense. Les Chinois ne les croient pas dignes d'être soldats; en revanche, il les exposent aux postes les plus périlleux, sous le feu de l'ennemi, à la construction d'une barricade ou d'un retranchement.

« La ville de Ning-tcheou avait été un moment sous la dépendance de Liang-ce-meï, mais ayant eu à combattre les rebelles de Po-si, les habitants avaient obtenu de ne payer aucune contribution et de s'administrer eux-mêmes. C'était la seule ville du département de Lînggan qui eût alors autant d'autonomie. La population de Ning-tcheou était composée de Chinois et surtout de Lo-los.

« Nous trouvâmes à Ning-tcheou, Tchang-lao-pan (le

vieux chef Tchang), chef principal de Mon-tze qui, à la tête de 6,000 hommes, était venu apporter son concours aux chefs de Ning-tcheou pour combattre les Po-si. Ceux-ci n'attendirent pas l'attaque, ils firent leur soumission et rendirent aux Chinois les biens dont ils les avaient dépossédés.

« Je profitai de la présence de Tchang-lao-pan pour me faire donner une escorte, et nous quittâmes Ning-tcheou dans la direction de Hâ-mi-tcheou.

« La rivière passe par une coupée à travers les montagnes et va dans la direction du sud, par un cours très torrentueux, se jeter dans la rivière de Kouang-y, à 15 lis au-dessus de cette ville, à Nien-kin-pou.

« Laisant la rivière de Ning-tcheou se perdre dans la gorge, nous franchissons les montagnes pour venir la rejoindre plus-bas. Sachant que nous devions passer à Hoâ-si, petit village distant de Ning-tcheou de 60 lis, une caravane d'environ 150 personnes, nous précédant d'une heure, était partie le matin, portant principalement du riz qu'elle devait échanger contre du sucre dont Hoâ-si est un marché.

« Nous étions depuis quelque temps engagés dans la montagne, montant un petit sentier dans une gorge étroite, quand tout à coup nous entendîmes des cris partant du haut de la montagne et nous vîmes aussitôt descendre au grand galop des chevaux qui avaient perdu leur charge et traînaient leur bât, puis des hommes, des femmes tout effarés, quelques-uns la figure ensanglantée.

« La caravane avait été surprise par une centaine de brigands de Po-si.

« Je fis arrêter notre convoi, et prenant une cinquantaine de soldats de mon escorte, nous nous lançâmes au pas de course à la rencontre des bandits. Quand nous arrivâmes au haut de la montagne, il était trop tard, les

fuyards disparaissaient déjà derrière le versant opposé. Quelques coups de fusil firent lâcher deux ou trois malheureux et quelques chevaux.

« Après cette escarmouche, nous suivons un instant la crête des montagnes, pour redescendre dans des gorges profondes et étroites, où on ne voit trace de maisons ni de terres cultivables. Au fond de la gorge coule la rivière de Ning-tcheou, que nous venons passer à 20 lis de la ville, sur un pont en pierre, près d'une pagode renommée par ses sources d'eaux thermales. Nous grimpons l'autre versant, une montagne aussi élevée que les plus hautes crêtes de Ning-tcheou, 6 à 700 mètres, pour venir tomber dans une autre gorge profonde où se trouve Hoâ-si, mais là il y a une petite vallée et on trouve à chaque pas quelque village. Toute cette traversée de Ning-tcheou à Hoâ-si, est pénible, les montagnes sont très ravinées.

« La rivière qui passe ici, venant de Kouang-y, est assez forte pour porter bateau ; mais on ne peut encore l'utiliser ; en amont et en aval, elle est obstruée de roches et de bancs de sable. L'été, son lit atteint en cet endroit plus de 80 mètres de large, et pendant la saison sèche de l'hiver, on a de l'eau à peine jusqu'aux genoux. Cette rivière sert de limite aux districts de Ning-tcheou et de Tien-choui-hien, dans le département de Lîn-ngan.

« Hoâ-si est situé à 70 lis de Kouang-y et à 60 de Po-si ; sa population, forte d'environ 3,000 âmes, est composée principalement de Chinois, tandis que les autres villages de la vallée sont habités presque exclusivement par des montagnards lo-los.

« La vallée est très fertile ; là où on ne peut établir des rizières, on cultive la canne à sucre ; celle-ci atteint de grandes proportions et donne un très bon rendement ; en descendant la vallée au-dessous de Po-si, la canne

à sucre est l'objet d'une exploitation plus considérable encore.

« Pour nous rendre à Laly-kaï, nous sommes obligés, afin d'éviter les rebelles de Po-si, de quitter la vallée et de passer dans les montagnes à travers les forêts. Le passage est dangereux. C'est le deuxième détour que ces bandits nous forcent à faire ; en partant de Ning-tcheou, nous aurions pu descendre sur Po-si, qui n'est situé qu'à 40 lis, au lieu de nous diriger sur Hoâ-si, si nous n'avions craint d'avoir maille à partir avec eux.

« Les chefs de Hoâ-si, auxquels j'ai été recommandé par ceux de Ning-tcheou, nous fournissent 150 hommes parmi les miliciens de la vallée, ce qui porte notre escorte, y compris les soldats du maréchal Mâ, à plus de 200 hommes armés. Nous partons en toute confiance. Après avoir gravi dans la direction du sud une montagne très roide, nous parvenons à un petit plateau que nous suivons à l'est pendant 8 lis environ, au milieu de forêts de pins et de sapins.

« C'est là que passent les rebelles de Kouang-y pour communiquer avec ceux de Po-si ; nous rencontrons de ces brigands qui prennent la fuite. La veille, un convoi avait été enlevé par une cinquantaine d'entre eux, à 15 lis de Hoâ-si. L'escorte nous accompagne jusqu'à l'extrémité du plateau, puis elle nous quitte précipitamment, dans la crainte que les Po-si n'aient connaissance de leur départ et viennent leur couper la retraite. Un petit village lo-lo nous fournit une escorte, sur la recommandation des notables de Hoâ-si, pour nous conduire à destination. Nous descendons le plateau par une pente très roide, et après 40 lis dans la direction sud-est, nous atteignons Laly-kaï. Là, coule la rivière de Canton, grossie en cet endroit du principal bras venant de Kiu-tsin-fou, qui la rend trois fois plus forte qu'à Hoâ-si.

« La carte des jésuites indique une rivière venant de Mileï-tcheou et se jetant au-dessus de Laly-kaï; je questionnai à ce sujet les notables de l'endroit, qui m'affirmèrent qu'aucune rivière ne venait de Mileï.

« Au moment où nous passons, le choléra sévit dans toute sa force à Laly-kaï. Les habitants ont fui; il ne reste que quelques notables à leur poste pour administrer. On medit que les trois quarts de la population sont morts du fléau, ce qui ferait plus de 1,500 victimes.

« La peste fit son apparition dans le Yûn-nân à la suite de l'insurrection; elle allait d'un lieu à un autre, dépeuplant des villages entiers. On l'attribue, d'un côté, aux privations, de l'autre, aux émanations putrides dégagées de monceaux de cadavres sans sépulture.

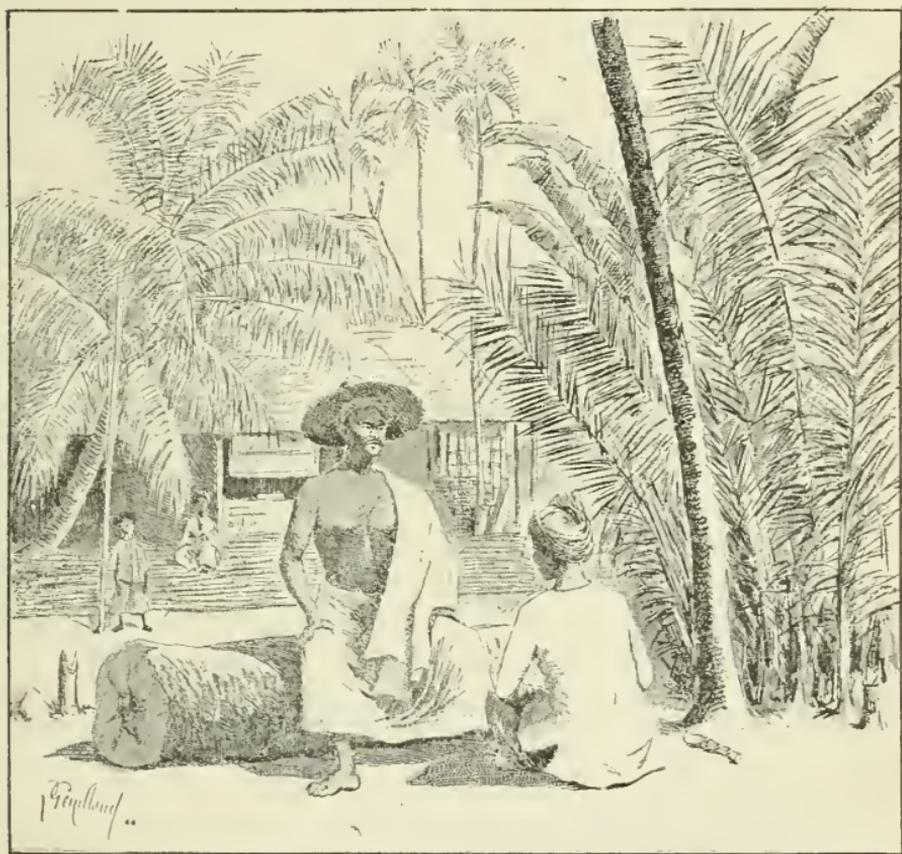
« Nous sommes ici à 80 lis de Po-si et 110 de Kouang-y. Nous suivons la vallée sur la rive gauche, et après deux heures de marche dans la direction sud, nous arrivons à Shin-tien-ce, distant de 20 lis de Laly-kaï. Dans ce parcours, les montagnes de la rive gauche sont moins abruptes et vont se rapprochant davantage de la rivière; à mesure qu'elles s'éloignent dans la direction du nord, elles s'élèvent de plus en plus.

« Cette vallée, ainsi que celle de Hoâ-si, a eu à lutter constamment contre les rebelles de Po-si et de Kouang-y; mais celle de Hoâ-si étant plus étroite et moins riche que celle de Laly-kaï, a été plus facile à défendre et moins en butte aux attaques. Les notables me disaient qu'ils avaient supporté toutes les misères; obligés tous de monter la garde autour de leur vallée et n'ayant pas le temps d'aller aux champs, la plupart des terres restaient en friche, faute de bras. Les femmes vendaient leurs bijoux pour acheter des armes et des munitions.

« Parmi les produits de la vallée, vient en première ligne la canne à sucre, puis ensuite le riz et le pavot.

« Nous quittons Shin-tien-ce le 17 avril, pour passer

sur la rive droite et entrer dans les montagnes; à cet endroit la rivière de Canton s'enfonce dans une coupure et nous entendons ses eaux bouillonner et sauter de roche en roche. Nous passons successivement plusieurs collines séparées entre elles par de petites vallées peu



Habitants du Yun-Nân.

profondes, où nous rencontrons de misérables villages en torchis habités par des Paï-y, qui cultivent ce qu'ils peuvent dans ces ravins très maigres de terre rouge.

« A 60 lis de Shin-tien-ce nous trouvons, dans la direction S. 1/4 E., le village de Pou-tza tout nouvellement construit, habité par les Chinois chassés de Hâ-mitchou. La plaine, couverte de petits villages paï-y lo-

los ou teou-laos (*vieux de la terre*), est d'une grande fertilité. Elle produit de la canne à sucre et un peu de coton; mais quand nous y passâmes, tout avait été détruit par les rebelles. Des montagnes entourent la plaine, en forme de fer à cheval; au fond de cette dernière coule la rivière de Canton, qui s'échappe par une coupée pour pénétrer dans la plaine d'Hâ-mi-tcheou.

« Les femmes Paï-y portent des vestons courts et le pantalon comme les hommes; celles des teou-laos ont des tuniques presque aussi longues que les femmes lolos.

« Depuis Shin-tien-ce, un envoyé part devant nous pour nous annoncer au nom de la capitale et faire préparer les escortes; nous n'avons pu faire de même jusque-là à cause du peu de sécurité des routes. Dès ce moment, nous marchons rapidement, nous ne sommes plus exposés à trouver en arrivant au village les gens aux champs.

« De Shin-tien-ce à Pou-tza, petit village de 2,000 âmes, nous avons changé cinq fois notre escorte chez les Paï-y, qui nous attendent au -devant de leur village pour nous souhaiter la bienvenue, bannières déployées et musique en tête. Nous trouvons notre escorte sous les armes et nous partons presque aussitôt, le temps d'échanger quelques paroles et de faire quelques cadeaux aux chefs et aux hommes. Nous commençons à respirer à l'aise au milieu de ces bonnes populations, et nous ne sommes pas fâchés d'en avoir fini avec les bandits de Kouang-y et de Po-si.

« A l'extrémité de la plaine, nous franchissons une chaîne de montagnes, à pente douce et d'une hauteur de 400 mètres, pour descendre dans la plaine d'Hâ-mi-tcheou, après avoir fait 35 lis dans la direction moyenne sud-est.

« L'escorte que nous ont donnée les chefs de Pou-

tza nous accompagne jusqu'au milieu des montagnes, puis elle rebrousse chemin, pour ne pas entrer dans le territoire des gens d'Hâ-mi-tcheou, avec lesquels ils sont en lutte.

« Le district de Hâ-mi-tcheou était alors interdit aux Chinois.

« Le titaï étant venu un jour s'emparer de la ville, les habitants qui purent échapper au massacre se sauvèrent; au bout de quelque temps le titaï abandonna la ville aux montagnards pour remonter vers la capitale. Ces derniers profitèrent de la circonstance pour s'emparer du pouvoir et des biens des Chinois.

« Quand nous y passâmes, deux chefs se partageaient l'autorité, l'un nommé Lou, lo-lo, et l'autre, Ly, Paï-y, appartenant aux deux races qui sont en majorité dans le pays; après eux viennent les Teou-laos.

« Hâ-mi-tcheou avait été entièrement détruit, mais à notre passage les murailles avaient été mises en état de défense. Quand les *Yjens* (sauvages) se sont emparés sur les Chinois de la direction des affaires de cette ville, ils ont massacré tous ceux qu'ils ont pu atteindre; depuis lors ils ont été obligés de reconnaître l'autorité de la capitale, et les Chinois sont revenus plus maîtres que jamais.

« La plaine de Hâ-mi-tcheou est de toute richesse.

« La rivière qui sort du lac de Che-pin et qui passe à Lîn-ngan, débouche dans cette plaine et vient se jeter dans la rivière de Canton à 20 lis de la ville. On y cultive la canne à sucre l'été, le pavot pendant l'hiver.

« C'est une des plus riches plaines du Yûn-nân, elle est également très grande, près de 30 lis de long, et renferme de nombreux villages.

« Nous quittons Hâ-mi-tcheou avec une nouvelle escorte pour nous rendre à Ta-tchouang, à 40 lis dans la direction sud est; mais, arrivés aux montagnes qui

séparent les deux districts, l'escorte nous laisse pour éviter ses terribles voisins. Nous voilà encore seuls, et cette fois au milieu d'une population turbulente, car les musulmans de Ta-tchouang passent pour être aussi pillards que ceux de Po-si et de Kouang-y. Nous avançons cependant résolûment, et après avoir franchi les montagnes dénudées et d'une élévation moyenne de 4 à 500 mètres qui séparent la plaine de Hà-mi-tcheou de celle de Ta-tchouang, nous arrivons en vue du village.

« A notre grande surprise, une splendide réception nous attend. Ces bandits, au nombre de 2,000 environ, viennent au-devant de nous, notables et musique en tête. Sur notre passage on tire des boîtes qui font autant de bruit que le canon. Nous pensâmes qu'ils tenaient cette conduite, en pareille circonstance, dans le but de faire oublier aux mandarins les nombreuses peccadilles qu'ils avaient sur la conscience. En possession de la plaine, ils ravageaient toutes les localités voisines où ils pouvaient pénétrer.

« Ta-tchouang est un grand village fortifié situé au pied des montagnes à la tête d'une grande et belle plaine. Il renferme environ 800 familles.

« La famille du chef habite ce village depuis 300 ans.

« A 10 lis au nord, il y a des mines d'argent qui n'ont pas encore été exploitées faute de bras et de capitaux suffisants.

« En partant de Ta-tchouang pour marcher vers Mon-tze, on a devant soi une plaine d'abord d'apparence très fertile; mais bientôt le terrain devient sablonneux. l'eau manque pour toute espèce de culture, on ne trouve que des pâturages parcourus çà et là par quelques troupeaux de porcs et de moutons. On arrive à Mon-tze après 60 lis de parcours et après avoir franchi quelques petites collines qui coupent la plaine dans la direction

de Lîn-ngan. Un petit ruisseau qui sort de la plaine de Ta-tchouang, vient se perdre dans les lacs situés au nord de Mon-tze. Ces lacs sont au nombre de deux et, à l'époque des hautes eaux, communiquent entre eux par un canal. Au nord de la plaine, le pays est très montagneux. Là, la grande chaîne qui descend du Thibet pour venir dans le golfe du Tong-kin, étend ses ramifications. Les plus hauts de ses sommets peuvent avoir de 7 à 800 mètres d'élévation.

« De Mon-tze à Lîn-ngan, le pays est presque plat, quelques collines font leur apparition en approchant de la plaine qui entoure cette dernière ville. Dans cet espace de 120 lis on trouve en plusieurs endroits du charbon à la surface du sol.

« La ville de Mon-tze, située presque à l'extrémité de la plaine de Ta-tchouang, était, en 1871, gouvernée par cinq chefs qui se partageaient les revenus du pays. Le principal d'entre eux, *Tchang-lao-pan*, était aussi puissant à lui seul que les quatre autres et prenait pour sa part la moitié des revenus. De ces questions d'intérêts naissaient souvent entre les chefs des dissensions qui se terminaient parfois les armes à la main. Craignant alors d'être attaqués à l'improviste, ils n'osaient sortir dans les rues de Mon-tze qu'entourés d'une forte escorte armée jusqu'aux dents.

« Il n'y a de Chinois que dans la ville ; les montagnes sont habitées par les naturels du pays que les Chinois appellent Yjens (sauvages).

« Les différentes tribus qui se trouvent dans le district de Mon-tze, dont l'étendue est de 30 lieues de long sur 20 de large, sont les Teou-laos, les Paï-y, les Hô-my, les Poû-la, les Lo-los noirs et blancs, etc. Lors de notre passage à Mon-tze, je vis des femmes d'une tribu des environs, nommée *Long-jèn*, dont le costume me fit souvenir de l'Europe. Une jupe plissée avec un corsage

descendant à la ceinture et boutonné par-devant, forme leur unique habillement.

« Mon-tze est le centre d'un grand commerce de transit pour les produits du sud et du centre, qui se dirigent sur le Kouëi-tcheou, le Kouang-si, ou qui vont rejoindre le Yuè-hô ou rivière de Canton, à Peï-saï. Les principaux aliments de ce transit sont les métaux, les thés de Pou-eûl-fou et le coton en bourre, qui vient de chez les Laos, du côté du Mékong.

« Parmi les métaux, on remarque surtout l'étain, dont les mines sont exploitées à 60 lis sud-ouest, dans la petite vallée de Koué-kiéou. Ces mines donnent depuis un siècle des produits qui ont été répandus dans toute la Chine. On remarque aussi le fer, la fonte et toutes sortes d'objets fondus qui viennent des environs de Lîngan, tels que marmites, bassines, socs de charrue, etc.

« Mon-tze est à dix-huit journées de Peï-saï, à cinq journées de Kaï-hoa, à deux petites journées de Lîngan et à une journée et demie de Mang-hao.

« En partant de Mon-tze, je laissai là l'escorte du maréchal Mâ ainsi que mon secrétaire Ouang, qui ne voulait pas aller plus loin. Cette ville étant la dernière importante du Yûn-nân, au delà ce n'était plus la Chine, c'était l'inconnu. Le séjour de Mang-hao, les rebelles de Lao-kaï, les effrayaient, ils préférèrent attendre mon retour. Bref, je les quittai et me mis en marche dans la direction du Fleuve Rouge, suivi du mandarin civil et de 80 hommes ainsi que de deux guides que nous adjoignit Tchang-lao-pan.

« A 10 lis de Mon-tze, la route passe par la vieille citadelle de Sin-ngan-seou, située au pied des montagnes. Cette petite citadelle, que Mon-tze remplace aujourd'hui, a été vers le xvii<sup>e</sup> siècle le dernier refuge des princes de la dynastie des Ming. On y voit encore de gros canons de bois cerclés de fer. De là on monte

graduellement les montagnes pendant 30 lis dans la direction S.  $\frac{1}{4}$  E., et l'on parvient à un plateau d'où la vue embrasse toute l'immense plaine de Mon-tze et les montagnes qui l'encadrent du côté du nord. Nous sommes ici à un peu plus de 800 mètres au-dessus de la plaine. Le plateau s'étend près d'une lieue au milieu des fougères et autres plantes parasites; quelques rochers en forme de piton émergent, çà et là, de la surface.

« Ces montagnes sont habitées par des tribus de Poû-là et de Teou-laos, etc., qui vivent de quelques maigres récoltes de maïs, de sarrasin et de pommes de terre.

« Comme nous sommes partis tard de Mon-tze, on me propose d'aller passer la nuit dans une tribu qui se trouve à peu de distance de la route au sommet d'un roc escarpé, car je ne pouvais arriver à Chouie-tien, lieu d'étape habituel, assez à temps pour coucher.

« Nous arrivons au village, du nom de Pou-ta-shi, habité par des Poû-là, qui vivent retirés dans ces montagnes pour n'avoir point de rapports avec les Chinois ou tout autre peuple étranger à leurs tribus. Ils se sont retirés à la pointe d'un rocher pour se garantir contre les incursions des gens de Sa-tien et de Ta-tchang. Ces montagnards sont très doux et très timides. Les hommes comme les femmes sont de haute taille avec de grosses et bonnes figures qui font penser un peu aux Bouddha des pagodes. Leurs mœurs sont celles des diverses races qui habitent ces montagnes. Les chefs ont un secrétaire chinois pour correspondre avec les tribus voisines.

« Lorsque je parlai aux chefs Poû-là de mes projets d'ouvrir une voie de communication entre le Yûn-nân et la mer, peu distante de leur contrée, ils me répondirent : « Cela est-il bien vrai? Mais venez donc bien vite

chez nous pour tirer parti des richesses métallurgiques que vous dites exister dans nos montagnes, vous nous ferez travailler. Ce que nous désirons, c'est de vendre notre travail pour nourrir nos familles. »

« Nous quittons le village de Pou-ta-shi, autour duquel nous remarquons des traces de charbon, et nous venons reprendre notre route. Nous descendons presque aussitôt les montagnes par une pente très roide jusqu'au fond d'une gorge profonde et étroite; là coule un petit affluent du Fleuve Rouge, que nous suivons environ pendant 15 lis, après quoi nous commençons à escalader les montagnes qui nous séparent de Mang-hao. Arrivés sur les hauteurs, l'escorte de Tchan-lao-pan nous quitte, ne voulant pas affronter le séjour de cette localité.

« Du haut des derniers contre-forts auxquels nous arrivons le 23 avril, nous apercevons enfin à nos pieds, entre des murailles presque à pic, comme au fond d'un gouffre, le Hong-kiang ou Fleuve Rouge, aux eaux bourbeuses et rougeâtres, déroulant son cours sinueux semblable à un long ruban.

---

## CHAPITRE V

---

Mang-hao. — Les mines d'argent de Laô-tong-pin. — Mines d'or, de plomb, de zinc, d'étain, de charbon. — La navigation du Fleuve Rouge Supérieur. — Le Yûn-Nân et ses richesses. — Les populations et leur origine. — Laô-Kaï et son histoire. — Ouâ-tsong et ses deux lieutenants. — Pavillons-noirs et Pavillons-jaunes. — La douane de Lâo-Kaï. — La région des forêts chez les peuples indépendants. — De Laô-Kaï à Kouen-ce. — Les tribus sauvages. — Faune de cette région; l'éléphant, le chevalours, le tigre royal, la panthère et le léopard, le cerf, le chevreuil, le daim, etc. — Mines de cuivre de Toue-hian. — Les Muong. — La Rivière Noire et la Rivière Claire. — Kouen-ce, Hung-hoa et le Fleuve Rouge. — Navigation du Mang-hao jusqu'à Long-Pô. Retour à Han-Kéou. — Voyage en France. — *Dupuis le grand homme*. — La mission confiée à Dupuis par le Yûn-Nân.

« La vue dont nous jouissons sur ces montagnes est certainement une des plus belles et des plus grandioses que nous ayons rencontrées depuis notre départ de Yûn-nân-sèn.

« A Mang-hao, le fleuve peut avoir une largeur moyenne de 100 mètres.

« J'estime que les montagnes qui encaissent en cet endroit le fleuve ont, de leur base à leur sommet, 17 à 1,800 mètres, ce qui donnerait pour la plaine de Montze une élévation de 1,000 mètres environ au-dessus du fleuve à Mang-hao.

« Mang-hao est un grand village sur la rive gauche du fleuve, habité exclusivement par des Chinois de Canton, venus par la voie du Tong-kin, sous la dynastie tongkinoise des Lè, il y a plus d'un siècle, alors que le commerce par le Fleuve Rouge était prospère. Aujourd'hui Mang-hao est presque désert, ses grands magasins sont vides. Les Cantonnaires, profitant de l'anarchie qui régnait au Yûn-nân, s'étaient affranchis du pouvoir central et s'administraient alors eux-mêmes; mais quand Mon-tze fit plus tard sa soumission après la pacification de la province, Mang-hao fut obligé à son tour de reconnaître l'autorité de la capitale.

« Les gens du Yûn-nân ne descendent pas à Mang-hao. Parmi ceux qui ont voulu s'y hasarder, un grand nombre sont morts des maladies qu'ils y ont contractées. Les habitants du plateau attribuent ces effets à la différence de température qui existe avec la vallée du Fleuve Rouge, et de fait la température s'élève considérablement à Mang-hao. En 1873, du 18 au 20 avril, j'y constatai, par un temps moitié couvert, de 19 à 26°.

« Cependant j'ai toujours pensé que les Cantonnaires, étant intéressés à rester seuls maîtres de la situation dans ces parages, étaient aussi pour beaucoup dans ces accidents. Chaque fois que je passai à Mang-hao, je fis puiser l'eau nécessaire à notre alimentation loin de la ville, et je n'eus aucun malheur à déplorer.

« Des bambous, posés sur des bâtons en fourche, prennent l'eau dans la montagne, l'amènent et la distribuent dans la ville.

« Les mines abondent dans les environs. A 100 lis, au sud de la ville, on trouve les mines d'argent de Lâo-tong-pin, un peu plus loin, des mines d'or. Il y a aussi des mines de cuivre, d'étain, de plomb argentifère, de zinc, de charbon, etc.

« En descendant le fleuve, on trouve sur la rive

gauche, Sin-kaï, à 55 lis de Mang-hao ; c'est le lieu de résidence de Yang-min, chef des Paï-y, riverains du fleuve de Mang-hao à Lâo-kaï.

« Depuis Yuen-kiang jusqu'à Lâo-kaï, les deux rives du fleuve ne sont guère habitées que par des Paï-y, ce qui semble indiquer chez ces derniers une certaine aptitude pour le commerce. Ils sont, en effet, plus trafiquants que les autres sauvages du plateau, mais ils sont moins grands que les Poû-lâ et surtout les Teou-laos. Quoique très doux, ils sont moins timides et sont plus rusés que ces derniers, mais cependant faciles à diriger. Ils ont la figure plus fine, la taille moins épaisse, ce qui les rapproche assez du type annamite.

« A Sin-kaï, je reçus la visite de chefs qui venaient des montagnes dans la direction de Kaï-koa-fou, et qui se donnaient le nom de Yeou-jên. Ils étaient de grande taille et se rapprochaient assez du type paï-y.

« A partir de Sin-kaï, je descends le fleuve seul avec mon fidèle domestique Yû.

« Un peu plus bas, sur la rive droite, à 30 lis de Sin-kaï, nous trouvons Long-Pô, autre poste de Yang-min et frontière du Yûn-nân.

« De Yuen-kiang jusqu'à Long-pô, le Fleuve Rouge est resserré entre deux hautes chaînes de montagnes dont les contre-forts tombent sur ses rives presque à pic. Du fond de la gorge on ne peut apercevoir les sommets des deux chaînes, on ne voit que les crêtes des derniers contre-forts. A chaque pas ce sont de nombreux torrents qui tombent ou bondissent de roche en roche. Jusque-là les sommets des montagnes apparaissent dénudés. A partir de Long-pô, au confluent du Tsin-chouie-hô, petite rivière qui sert de limite au Yûn-nân sur la rive droite, la gorge s'élargit, les deux chaînes s'abaissent, elles sont déjà près d'un tiers moins hautes qu'à Mang-hao ; à Lao-kaï, elles n'ont guère plus de

600 mètres d'élévation. Les sommets des deux chaînes vont aussi s'éloignant du fleuve en établissant entre lui et la chaîne, au moyen des ramifications, une pente relativement douce. De petites vallées séparent les uns des autres les contre-forts qui viennent mamelonner les rives.

« Avec Lao-kaï, on entre sur le territoire des *peuples indépendants* qui séparent la Chine du Tong-kin.

« Le Yûn-nân que l'on vient de quitter est bien, je n'en doute pas, le pays le plus riche en produits métallurgiques du monde entier. Les mines de toutes sortes abondent dans cette province, mais je ne parlerai ici que de celles qui sont à proximité du fleuve et qui peuvent servir facilement d'aliment au commerce par le Fleuve Rouge.

« De Mang-hao à Lao-kaï, sur le bord du fleuve, ainsi qu'au-dessus de Mang-hao, on trouve le charbon, le fer, le cuivre en très grande quantité, puis du minerai d'or en plusieurs endroits entre Long-pô et Mang-hao. Aux environs de Lao-kaï, il y a également des mines très riches de cuivre, zinc, fer, plomb, houille et aussi du cristal de roche de toute beauté. Dans la direction de Kaï-hoa, près du Nan-si-ho, on a le zinc, le plomb, le cuivre, l'argent. Du côté de Mon-tze, du cuivre, de l'étain, du plomb, du zinc, de l'argent. Dans beaucoup d'endroits, on trouve du charbon à proximité de ces mines, ce qui rend l'exploitation facile et peu coûteuse. Tous ces minerais se trouvent à la surface du sol même, assez riches pour être exploités, mais jusqu'ici le manque de moyens de communications avantageux a arrêté toute tentative de ce genre.

« Les Chinois du sud et sud-est du Yûn-nân forment environ le dixième de la population. Ils habitent les villes, les vallées et les plaines, et possèdent presque toutes les bonnes terres dont ils se sont emparés sur les

indigènes. Ces derniers, n'ayant pour eux que les terres de quelques ravins ou vallées étroites, ne récoltent pas suffisamment pour vivre et ils sont obligés d'acheter une partie de leurs grains aux Chinois, vis-à-vis desquels ils se libèrent par un certain nombre de journées de travail.

« Dans le centre du Yûn-nân, les Lo-los noirs et blancs dominant; dans le sud et le sud-est ce sont les Paï-y et les Teou-laos, mais dans toute cette région il y a une si grande variété de tribus et elles ont toutes un cachet, un type, des mœurs tellement à part, que je ne saurais parler de chacune d'elles en particulier, ayant traversé trop rapidement ces contrées. Ces différentes tribus ne se mélangent guère, quoique vivant l'une à côté de l'autre; sauf de rares exceptions, les alliances se font dans la tribu même.

« Ces diverses races groupées sur le plateau du Yûn-nân me paraissent venir des vallées inférieures, dont le nœud est au Thibet et au Yûn-nân. A la suite des guerres, ces peuples ont remonté les vallées pour se réfugier dans les gorges des montagnes où leurs ennemis n'ont pu aller les pourchasser.

« On trouve également des colonies chinoises venues de plusieurs provinces de l'empire du Milieu et qui ont formé là des groupes particuliers, vivant dans une communauté d'esprit, de coutumes, de mœurs dont l'origine remonte au-delà de plusieurs siècles.

« On peut donc dire du plateau du Yûn-nân, d'ailleurs si riche, avec un climat exceptionnel — la température dépasse rarement, au centre de la province, 26° centigrades, et pendant les jours les plus froids ne descend guère, dans les vallées, au-dessous de zéro, — qu'il a été le refuge des populations primitives de l'Asie orientale. »

. . . . .

Lao-kaï est une petite citadelle qui se trouve sur la rive gauche, à l'angle formé par le confluent du Nansi-hô avec le Fleuve Rouge, à 130 lis de Long-pô. Cette rivière sert de limite à la province du Yûn-nân, et la



Pavillons-Noirs.

ville est du côté du Tong-kin, bien située sur un petit monticule pour commander le fleuve.

De Lâo-kaï jusqu'au point où commence le delta, le fleuve a une largeur moyenne de 200 mètres.

Lâo-kaï a été longtemps, comme Mang-hao, entre les mains des Cantonnaires, mais cette ville était alors en possession des bandits, aux Pavillons-Noirs, qui, plus tard, en décembre 1873, ont assassiné Francis Gar-

nier et quatre Français, sous le commandement de Lieou-yuen-fou, nommé, à la suite de ce fait, par les Annamites, général de division.

Vers 1865, les mandarins du Kouang-si, aidés des troupes du Kouang-tong, se rendirent maîtres de l'insurrection qui, depuis 1849, désolait leur province. C'était de là qu'étaient sortis les Taï-ping qui allèrent s'établir à Nan-kin en 1851.

Lors de la défaite des rebelles du Kouang-si, un des principaux chefs, nommé Ouâ-tsong, s'échappa de cette province et envahit le Tong-Kin à la tête de sa bande, forte de 3 à 4,000 hommes. Il parcourut toute la partie nord-est jusqu'au Fleuve Rouge, et campa plus d'un an sur la rive gauche du fleuve, en face d'Hâ-noï. Il mourut en 1866.

Ses deux lieutenants Lieou-yuen-fou et Hoang-tson-in, obligés, après sa mort, de fuir devant les troupes du Kouang-si et du Kouang-ton envoyées à leur poursuite, remontèrent le fleuve jusque chez les sauvages indépendants et s'établirent dans leurs forêts. Bientôt après, les deux chefs allèrent mettre le siège devant Lâo-kaï, alors entre les mains d'un chef cantonnais du nom de Hô-yèn-fan, lequel, depuis neuf ans, s'était rendu maître de la ville, avec le concours des Cantonnais de Mang-hao.

Après la prise de Lâo-kaï, vers la fin de l'année 1868, Lieou-yuen-fou, chef des Pavillons-Noirs, resta en possession de la ville, et Hoang-tson-in, chef des Pavillons-Jaunes, choisit Hô-yang, sur la Rivière Claire, pour sa résidence.

Les Pavillons-noirs et les Pavillons-jaunes ne vécurent pas longtemps en bonne intelligence. Les revenus des douanes établies sur le Fleuve Rouge et la Rivière Claire devaient être partagés entre les deux chefs, mais comme les revenus de Lâo-kaï étaient plus considérables que ceux de Hô-yang, Lieou-yuen-fou voulut tout garder

pour lui et ne plus rendre de compte. La question s'envenima bientôt entre les deux chefs, et Hoang-tson-in vint attaquer Lâo-kaï; mais ne pouvant s'en emparer d'assaut, il fit établir un camp à Touen-hia, sur le fleuve, pour couper aux Pavillons-noirs toute communication avec le Tong-kin et tarir ainsi la source de leurs revenus.

Telle était la situation de la contrée quand Dupuis pénétra pour la première fois à Lâo-kaï.

Sous le chef cantonnais, Hô-yèn-fan, Lâo-kaï était prospère et il se faisait un commerce assez important par le Fleuve Rouge, mais lors de la prise de cette ville par Hoang-tson-in et Lieou-yuen-fou, tout fut pillé et incendié, et les riches négociants cantonnais qui y résidaient furent massacrés pour la plupart.

C'est dans cet état de ruine que le voyageur trouva Lâo-kaï et malgré cela il se faisait encore un petit commerce sur le Fleuve Rouge, ce fleuve étant la seule voie de communication facile et peu coûteuse du Yûn-nân à la mer.

Au commencement de 1871, la douane de Lâo-kaï, entre les mains des Pavillons-noirs, rapportait pour droits sur les marchandises qui montaient ou descendaient le fleuve, la somme de 16,000 taëls par mois (environ 150,000 francs).

Cependant il n'y avait à Lâo-kaï aucun établissement sérieux, car les négociants chinois n'avaient pas assez de confiance dans ces bandits pour y apporter des capitaux ou se hasarder à faire passer là quelques marchandises à destination de Mang-hao.

Sous l'administration du chef cantonnais, les revenus de la douane dépassaient par mois 60,000 taëls, soit un revenu annuel de plus de 5 millions et demi de francs, et cela malgré les entraves que les Annamites apportaient au commerce.

Bien avant, sous la dynastie tongkinoise des Lè, le

commerce sur le Fleuve Rouge était plus considérable encore, on peut se faire une idée de l'importance qu'il pouvait avoir à la vue des grands bâtiments de commerce d'Hâ-noï actuellement inoccupés.

A Lâo-kaï commence la région des forêts, qui s'étendent sur tout le territoire des peuples indépendants jusqu'au-dessous de Kouen-ce.

La végétation y est de toute richesse et couvre jusqu'aux sommets les plus élevés, mais partout ce sont des fourrés impénétrables, au milieu desquels il n'est possible de se frayer un passage que la hache à la main.

Sur les bords du fleuve règne un fouillis inextricable de broussailles et d'arbustes dont les branches multiples plongent dans les eaux et rendent l'accès des berges difficile.

On retrouve là la végétation abondante des pays du tropique. Sous les grands arbres à vent on aperçoit le bananier, le palmier sauvage, qu'enlacent des lianes nombreuses dont les Annamites font des cordages et des cordes de halage. La variété des bois est très grande, depuis une qualité de bois rougeâtre qui a son emploi dans l'ébénisterie et dont les Tongkinois font leurs ouvrages de tabletterie, jusqu'au bois jaune, ressemblant au buis dont il a la finesse. Il y a surtout des bois durs. Le chêne blanc s'y rencontre aussi en quantité considérable; Dupuis a vu des bordages de barque faits d'une seule pièce de madrier ayant 20 à 25 mètres de long.

La vue se repose agréablement au loin sur des arbrisseaux couverts de fleurs multicolores, parmi lesquelles le rouge domine.

De Lâo-kaï à Kouen-ce, ce ne sont que des sites ravissants qui contribuent à faire de cette région un pays enchanteur et certainement le plus beau de tout l'Extrême-Orient.

De chaque côté du fleuve, les montagnes, tantôt sous

la forme de mamelons élancés, de pics ou de pitons, tantôt sous la forme de petits monticules, sont couvertes d'une végétation luxuriante. Toutes les plantes, tous les arbres s'entremêlent là, dans une charmante confusion, se pressent, s'enlacent, s'étouffent, pour se frayer une place au soleil.

A Touen-hia, le pays devient pour un instant plus sauvage, mais c'est un charme de plus dans le paysage, qui gagne en pittoresque. Dix à vingt lis au-dessous de Touen-hia, le fleuve s'est frayé un passage au milieu d'un terrain très mouvementé, de collines, de pics, qui servent, pour ainsi dire, de traits d'union aux deux chaînes. Il s'engage au milieu de ce labyrinthe, tout en conservant une direction constante, contourne les nombreux pics qui se dressent devant son cours comme pour lui barrer le passage, puis, disparaissant aussitôt derrière un autre pic, il continue sa marche, se tordant en mille replis qui, à chaque instant, le dérobent aux regards. Il serpente ainsi sur un fond rocheux, dans un parcours d'environ 100 lis pendant lequel des collines élevées et à pente roide bordent le fleuve sur chacune de ses rives, puis les collines s'abaissent de nouveau près du fleuve et on retrouve bientôt la vallée, comme celle que l'on vient de quitter au-dessus de Touen-hia, avec la série de mamelons courant s'attacher à la chaîne dont les sommets sont toujours invisibles à cause de sa distance et de son peu d'élévation.

Les tribus sauvages ont fait le vide sur les bords du fleuve; elles se sont retirées dans l'intérieur, afin de laisser à la nature le soin de les protéger contre les bandits qui circulent sur ce cours d'eau. Pour ne laisser aucune trace de leur passage, les sauvages se servent des ravins pour communiquer avec le fleuve.

Quand parfois, les voyageurs apercevaient quelque sauvage sur le bord de l'eau, ils s'approchaient aussitôt;

mais dès qu'ils étaient parvenus à l'endroit où ils l'avaient vu, l'homme s'était éclipé comme par enchantement, et nulle part trace de son passage. Ce fait ne manquait pas de surprendre Dupuis et il voulut en avoir le cœur net. A force de chercher, il avisa l'entrée d'un ravin masqué par les branches des arbres, et se courbant en deux, il entra sous la voûte. Au bout de 2 à 300 mètres, il aperçut un petit sentier taillé dans la forêt et conduisant à des villages.

La faune de cette région est très riche. L'éléphant se trouve dans la partie sud-ouest du fleuve et ne passe jamais sur la rive gauche, il marche par bandes nombreuses, ainsi que le buffle, le bœuf sauvage et le rhinocéros.

Dupuis n'a pu qu'apercevoir un animal de couleur brune, ressemblant à un mulet ordinaire, mais fort d'encolure et ayant la tête du cheval. Les Chinois le nomment mâ-chiong (cheval-ours) et sa chair est très bonne suivant eux.

Les grands carnassiers sont là très nombreux. Le tigre royal, d'une grandeur extraordinaire, et d'autres espèces plus petites, abondent. On trouve également la panthère et le léopard, l'ours gris très grand, l'ours noir plus petit et l'ours à miel. A Touen-hia, les Pavillons-jaunes donnèrent au voyageur deux petits ours à miel qu'il destinait au Jardin zoologique de Saïgon, mais ils moururent pendant la traversée.

Comme gibier à poil on a le cerf, le chevreuil, le daim, le sanglier et le chamois. La chevrette musquée et le mouton sauvage se voient dans le haut du fleuve, près du Yûn-nân.

Le gibier à plume est en très grande abondance et est représenté par le paon, différentes espèces de faisans dont quelques-unes sont très rares, la perdrix, le coq de bruyère, la caille et toutes les variétés d'échassiers de

marais; parmi les palmipèdes sauvages, l'oie, le canard, la sarcelle, la macreuse, etc., se rencontrent sur les bords du fleuve ainsi qu'au Yûn-nân.

Le poste de Touen-hia, qu'on trouvait à 110 lis au-dessous de Lâo-kaï, était alors, en 1871, le lieu du



Pavillons-Jaunes.

campement des Pavillons-jaunes. Ils étaient installés là au milieu des forêts depuis quinze jours seulement. Ils communiquèrent à Dupuis leur intention de s'emparer de Lâo-kaï et du fleuve, afin d'assurer à cette voie la sécurité pour le commerce qui y régnait du temps du chef cantonnais Hô-yèn-fan.

Dans une attaque du poste de Touen-hia par les Pavillons-noirs, 300 de ceux-ci se trouvant enveloppés par les Pavillons-jaunes, se laissèrent dériver au courant qui les porta aux avant-postes annamites de Kouen-ce. Ne trouvant dans l'intervalle aucun moyen d'existence, ils offrirent alors aux Annamites de les aider à combattre les Pavillons-jaunes et à les mettre en possession de la ville de Lâo-kaï, alors en leur pouvoir. Les Annamites acceptèrent un peu par crainte et aussi pour se servir d'eux contre les montagnards et les alliés des montagnards, les Pavillons-jaunes, mais ne voulurent pas les laisser descendre dans le delta craignant qu'ils ne s'en rendissent les maîtres.

A Touen-hia les voyageurs virent des mines de cuivre qui s'étendaient jusque dans le fleuve même.

On leur dit qu'il existait beaucoup de mines d'or chez les Muong-là-kouê, sur la Rivière Noire. On comptait treize mines très riches, dont six étaient exploitées par les Muong. De Touen-hia, il y a sept journées de marche pour y arriver.

On rencontre aussi dans cette direction de nombreux éléphants qui marchent par groupes de 100 et plus, on les trouve à une journée de Touen-hia. Les sables de la Rivière Noire contiennent des pépites d'or.

Il paraît que les Muong-là sont des tribus très riches et assez peuplées. Il y a, suivant Dupuis, 13 tribus différentes de Muong qui chacune ont leur chef, mais ces 13 chefs reconnaissent un chef suprême comme suzerain. Le pays des Muong comprend toute la partie située entre le Fleuve Rouge et le Mékong, des possessions annamites à la province du Yûn-nân; la vallée de la Rivière Noire forme à peu près le centre de leur domination.

Il y a sur la Rivière Noire un centre de population qui sert de marché à ces différentes tribus; c'est là que

se font tous les échanges. Ce peuple vit de ses propres ressources; quelques marchands chinois ont cependant pénétré dans cette contrée et y trafiquent.

Dans les environs de ce centre de population, il y a des mines d'or très riches qu'on exploite et dont les



Femme Muong. (D'après une photographie.)

produits sont échangés contre des étoffes ou toute autre marchandise importée par les Chinois.

Au-dessus des Muong-là habitent les Muong-lô et les Muong-lou; les Muong-taï habitent plus bas, en descendant la Rivière Noire.

Ce pays est riche, dans les vallées, pour les produits nécessaires à l'alimentation de l'homme; mais il n'offre cependant pas toutes les ressources nécessaires à son bien-être.

Les Muong ont de l'argent, beaucoup d'argent. On a

assuré à Dupuis que les femmes, en venant au marché, jouent jusqu'à perdre des milliers de francs, et retournent le soir tranquillement dans leur village, sans plus de soucis que l'espoir de rattraper leur argent à la première occasion.

Les hommes sont, dit-on, grands, forts et assez bien faits. Leur couleur est celle des différents peuples de ces contrées, un peu bronzée.

De Touen-hia pour se rendre à Hô-yang, sur la Rivière Claire, on compte huit jours. De Hô-yang à Kaï-hoafou, dans le Yûn-nân, quatre jours.

Toute cette région nord-est, entre le Fleuve Rouge et le Yûn-nân, est habitée par diverses tribus qui ont chacune leur chef; mais toute cette partie reconnaît comme suzerain un roitelet qui a sa résidence dans les montagnes près de la Chine, dans la direction de Hô-yang. Ce chef prétend descendre des souverains qui gouvernaient jadis le Yûn-nân, avant la conquête du pays par les Chinois. Il prétend même avoir des droits sur toutes les tribus sauvages du Yûn-nân, du Koueï-tcheou et du Kouang-si. Beaucoup de ces chefs ont un grand respect pour lui et lui adressent, quand ils le peuvent, des présents à titre d'hommage. Il a autour de lui une cour au milieu de laquelle il trône en se disant le roi légitime de toutes ces montagnes et du peuple aborigène des tribus. Pour lui, les Chinois lui ont volé son royaume. L'endroit qu'il habite se nomme *Shuien-tien*.

Près d'atteindre les avant-postes annamites de Kouen-ce, Dupuis arrêta là son exploration de 1871. Les Annamites ne l'auraient pas laissé passer, et d'ailleurs il était parfaitement fixé sur la navigabilité du fleuve jusqu'à la mer.

Kouen-ce se trouve presque à la limite des forêts, à 230 lis de Touen-hia. Il sert d'avant-garde aux posses-

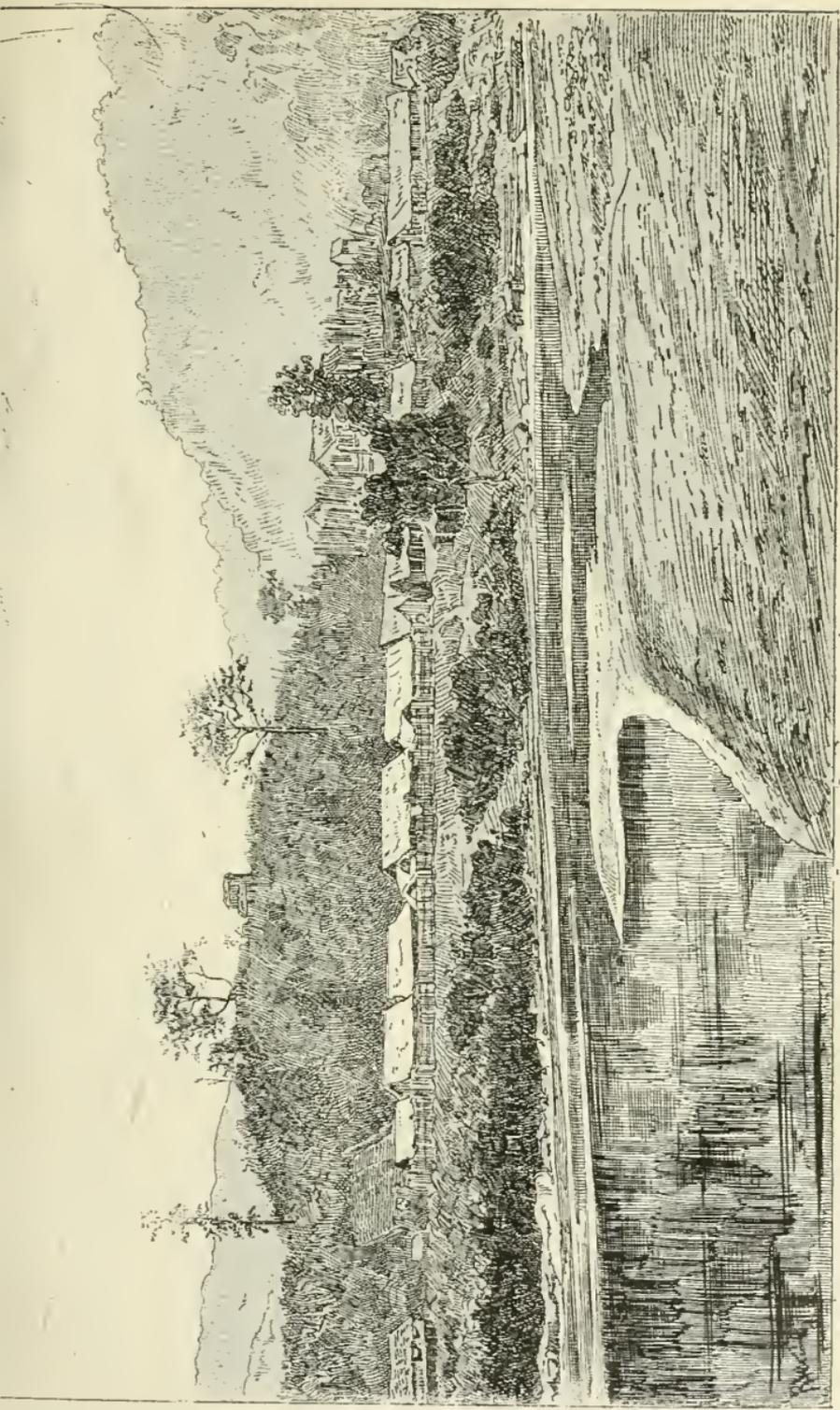
sions annamites dans le Tong-kin. Une pagode, quelques huttes, composent tout l'aménagement de ce poste avancé chez les montagnards indépendants.

Jadis, quand il y avait quelque commerce sur le Fleuve Rouge, on payait à la douane de Kouen-ce les droits à l'entrée comme à la sortie; mais ces droits étaient plus élevés sur les marchandises importées.

Kouen-ce n'a jamais été qu'un poste de douaniers et de soldats. Il n'y avait là, en dehors de ces derniers, que quelques pauvres gens vendant aux barques qui passaient quelques objets sans importance.

Jusqu'à ce jour on a commis une grande méprise en fixant pour limites des possessions annamites dans le Tong-kin les frontières de Chine. La partie du territoire compris entre Lao-kaï et Kouen-ce est habitée par des tribus indépendantes qui établissent une barrière entre le Yûn-nân et le Tong-kin; et de fait, les habitants de ces deux derniers pays ne se rencontrent ni chez l'un ni chez l'autre. Du temps de la dynastie tongkinoise, les peuples montagnards se reconnaissaient tributaires du Tong-kin; mais depuis la conquête de ce dernier pays par les Annamites en 1802, les tribus se sont affranchies du joug de l'Annam.

A partir de Kouen-ce, les collines qui, sur chaque rive, bordent le fleuve, vont s'abaissant de plus en plus, pour se terminer à la limite des forêts. De ce point la vallée s'ouvre en forme d'éventail, et jusqu'à Hung-hoa on ne trouve plus sur les bords du fleuve que quelques petits monticules apparaissant de loin en loin. Au-dessous de Hung-hoa, la plaine, sur l'une et l'autre rive, s'élargit de plus en plus; du côté de la rive droite, les montagnes, jusqu'à Son-tay, se tiennent assez rapprochées du fleuve; tandis que du côté de la rive gauche elles s'en éloignent davantage à mesure qu'on descend.



Village tongkinois sur les bords de la Rivière Noire. (D'après une photographie.)

A la limite des forêts, la culture fait son apparition et se propage le long du fleuve; les villages sont d'abord petits et pauvres d'apparence, mais bientôt ils se multiplient et prennent de l'importance pour devenir très peuplés; ils semblent aussi jouir d'une certaine aisance. Cela tient à deux causes : d'abord les terres sont plus fertiles dans le bas, ensuite les rebelles ont fait moins d'incursions dans ces parages que dans le haut du fleuve, plus à portée de leurs repaires. Ici, les populations sont groupées et peuvent se prêter un mutuel appui pour défendre plus facilement leurs intérêts contre des bandes isolées.

Le pays produit en première ligne le riz, puis vient le sucre, ensuite le tabac, le coton, le ricin et toutes les espèces de graminées.

Les montagnes sont également riches en cannelle et plantes tinctoriales.

Hung-hoa, à 220 lis de Kouen-ce, est une toute petite citadelle appartenant au système des autres villes du Tong-kin; système Vauban. Elle est la capitale d'une petite province qui prétend s'étendre un jour sur le territoire des peuples indépendants.

Au-dessous de Hung-hoa, à 2 kilomètres de cette ville, on trouve la branche occidentale du Fleuve Rouge, nommée sur les cartes Ly-sien-Kiang, et par les Chinois et les tribus indépendantes, Hê-hô ou Rivière Noire.

Jusqu'à ce jour on avait donné à cette rivière une direction toute différente de celle qu'elle possède. Les uns l'ont fait jeter à Laô-kaï, les autres un peu au-dessous de cette ville. C'est près d'Hung-hoa même qu'il convient de fixer son embouchure. A cet endroit son volume d'eau est environ le tiers de celui que débite le Fleuve Rouge. L'entrée, obstruée par un banc d'une certaine étendue, est assez difficile, mais la rivière devient ensuite facilement navigable pendant deux journées

pour de grandes barques ou de petits vapeurs. Sur tout ce parcours, le fleuve est magnifique et le pays de toute beauté. Avec de petites barques on atteint ensuite le grand village Tsong-pô; là, il y a un grand rapide et une chute infranchissable. Au-dessus de Tsong-pô, la navigation est très difficile et ne peut avoir lieu que pour de petits bateaux chargeant à peine un tonneau; le pays est très montagneux et à chaque pas on rencontre de très forts rapides. On se sert cependant de cette voie jusqu'à hauteur de Muong-taï. M. Dupuis n'a pas recueilli de détails précis au-dessus de ce point; il peut dire seulement que les barques de Tsong-pô ne remontent pas au delà.

Au-dessous de Hung-hoa, à 10 et 11 kilomètres de l'embouchure de la Rivière Noire, on trouve, sur la rive gauche du Fleuve Rouge, la Rivière Claire (Tsin-hô), dont le volume d'eau est presque égal à celui de la Rivière Noire pendant la saison sèche; mais pendant la saison des pluies, le volume d'eau de la Rivière Noire est plus considérable.

La Rivière Claire prend également sa source dans le Yûn-nân, près de Kaï-hoa-fou. On peut remonter la Rivière Claire avec de grandes jonques ou de petits vapeurs, jusqu'à la bifurcation des deux rivières que l'on trouve au-dessus de Tuyen-kouang: pour atteindre ce point en barque, il faut au moins quatre jours, et ensuite quatorze et quinze jours à de petits bateaux non chargés pour atteindre Hô-yang où se termine la navigation de la rivière. Cette dernière partie du cours de la Rivière Claire est très mauvaise, on compte sur ce parcours plus de cent rapides.

De Hô-yang on met quatre jours par terre pour se rendre à Kaï-hoa-fou dans le Yûn-nân.

La branche orientale de la Rivière Claire, qui vient du Kouang-si et se jette dans cette rivière au-dessus de

Tuyen-kouang, est navigable de même, à partir du confluent, pendant quatorze ou quinze jours, pour de petites barques, ensuite on atteint en trois jours la ville de Tiaô-sing dans le Kouang-si. La navigation sur cet affluent est aussi très difficile et les pirogues ne peuvent guère porter plus d'un tonneau comme pour la branche occidentale.

Le pays est très montagneux et très boisé, ce n'est qu'en approchant de la Chine que les sommets sont dégarnis.

Au-dessous de Tuyen-Kouang, les montagnes s'abaissent sensiblement, et bientôt, jusqu'au Fleuve Rouge, ce ne sont plus que de petites collines de chaque côté de la Rivière Claire; çà et là on aperçoit de petites étendues de plaine. De toute cette région, Tuyen-kouang est la seule ville qui ait quelque importance commerciale; il faut ensuite remonter jusqu'aux sources des cours d'eau, aux frontières de Chine, pour retrouver quelque commerce.

On peut affirmer que, dans un avenir prochain, lorsque le Fleuve Rouge aura ouvert au commerce toute cette immense région et que l'exploitation des mines sur le bord du fleuve aura attiré de Chine de nombreux essais de travailleurs, les bassins de la Rivière Claire et de la Rivière Noire verront peu à peu leur sol se peupler d'émigrants chinois. Le pays deviendra alors prospère.

La navigation, de Mang-hao jusqu'au-dessous de Long-pô, présente quelques difficultés par suite des amas de galets, voire même de roches qu'entraînent les ruisseaux ou les torrents à leur embouchure. Là ils s'accumulent dans le fleuve et gênent la navigation. On trouve de grosses roches roulées par la force du courant jusqu'au milieu du passage qui sert de chenal; elles barrent le fleuve et établissent de petites chutes.

Il y a beaucoup d'endroits où des roches naturelles

aident à la formation de ces barrages. A l'un d'eux, on est obligé de décharger les barques pour passer.

Pour rendre cette partie du fleuve navigable pour des vapeurs, quelques travaux peu importants sont à faire, les pierres ou les roches qui obstruent le lit du fleuve peuvent être enlevées sans grande difficulté, et il ne restera plus à vaincre que la rapidité du courant. A l'aide d'un système de touage par chaînes de fer, cette rapidité, quelle qu'elle soit, ne sera jamais un obstacle à la navigation.

Dans l'état actuel des choses, le transport peut se faire par cette voie, quelle que soit l'importance du commerce.

Dans cette partie du fleuve il y a des travaux à faire pour débarrasser le chenal des roches ou des pierres qui s'y trouvent; ces travaux n'exigent pas de grandes dépenses; la roche est presque partout à l'état de schiste calcaire et par conséquent facile à extraire.

La navigation à vapeur est très facile jusqu'à Lao-kaï pour des bateaux de deux mètres environ de tirant d'eau, et cela de mai en décembre, époque des hautes eaux; pendant la saison sèche il est nécessaire de n'employer que des vapeurs d'une construction spéciale et d'un faible tirant d'eau, 70 centimètres environ.

Muni de tous les renseignements nécessaires à la navigation du Fleuve Rouge, Dupuis remonta, le 28 avril, au Yûn-nân pour conférer avec les autorités de la province sur l'ouverture de la nouvelle voie commerciale. Le 19 mai, il arriva à Tong-Kéou rejoindre le maréchal Mâ.

Il était de retour à Han-kéou, le 16 décembre 1871, pleinement satisfait de son voyage, après une absence qui avait duré plus de quinze mois pendant lesquels il avait parcouru plus de 8,600 kilomètres.

Quelques jours après, il partait pour la France afin de

s'entendre avec le gouvernement français sur l'ouverture de la nouvelle route et organiser une expédition.

Voici en quels termes M. Romanet du Caillaud raconte ce retour triomphal de Dupuis dans la capitale du



Barques tongkinoises.

Yûn-nân, et expose les motifs qui le déterminèrent à faire ce voyage en France.

« A son arrivée dans la capitale, il rendit compte aux mandarins des résultats de son voyage. Leur enthousiasme pour le courageux explorateur n'eut plus de bornes : sans l'appui d'aucune escorte, il avait bravé les bêtes féroces et les brigands, enduré des fatigues inouïes, abordé les rebelles jusque dans leur camp et conclu avec

eux les négociations les plus difficiles. Il ne fut plus pour eux que Dô-ta-jen, Dupuis le grand homme.

« Dès ce jour, ils eurent en lui une confiance illimitée. Ses plans commerciaux furent approuvés. Par la voie du Hong-Kiang, fut-il décidé, l'Yûn-nân et les provinces voisines écouleraient leurs riches produits et recevraient en échange des marchandises européennes ; M. Dupuis devait être l'agent des mandarins dans ces diverses opérations.

« Mais avant d'entreprendre des opérations commerciales d'une semblable importance, il était indispensable de pacifier la province. En conséquence, M. Dupuis fut d'abord accrédité comme mandataire du chef militaire de l'Yûn-nân, le *ti-tai* ou maréchal Mâ, pour aller en Europe faire l'acquisition d'armes et de munitions. Le transport de ce matériel de guerre devait se faire par la voie du Tonkin.

« Les mandarins de l'Yûn-nân ne supposaient pas que l'Annam dût faire la moindre opposition à ces projets, car l'Annam reconnaissait la suzeraineté de l'Empire de la Chine : son roi recevait l'investiture du Céleste Empereur et lui envoyait, à de certaines époques, des ambassadeurs porteurs d'un *tribut d'hommage*.

« De plus, les Chinois, comme *frères aînés de la nation annamite*, avaient la faculté de commercer et de circuler dans tout le royaume. A plus forte raison, ce droit appartenait-il aux agents officiels des hauts mandarins du Céleste Empire.

« M. Dupuis fut donc délégué par le maréchal de l'Yûn-nân comme son agent officiel auprès du gouvernement d'Annam. Un écrit lui fut remis qui lui conférait ce caractère et spécifiait sa mission. Par cet acte, le maréchal Mâ requérait le gouvernement d'Annam d'accorder à son mandataire l'autorisation d'user des routes fluviales et terrestres pour le transport des armes et des munitions

qui lui étaient nécessaires. En outre, un mandarin du Hou-Quang, nommé Ly-Ya-Tche, du grade de préfet, devait ultérieurement le rejoindre, afin de donner à son mandat un caractère encore plus officiel.

« Ce fut pour remplir ce mandat que, de retour à Han-Kéou, en décembre 1871, après une absence de plus de seize mois, M. Dupuis partait immédiatement pour la France.

« Au commencement de 1872, il était reçu par le ministre de la marine d'alors, le vice-amiral Pothuau; il lui exposait et sa mission officielle et les résultats de son voyage d'exploration. Ces renseignements intéressèrent vivement le ministre : seul et à ses frais, M. Dupuis avait résolu le problème dont la solution avait été vainement cherchée dans le bassin du Mé-Kong par la commission scientifique de M. de Lagrée.

« Dans le but d'éviter toute difficulté avec les mandarins annamites du Tonkin, M. Dupuis désirait se rendre à Hué, pour y faire reconnaître officiellement par la cour d'Annam son titre de mandataire du gouvernement chinois. Or sa mission et son identité personnelle, pensait-il, eussent revêtu un plus grand caractère d'authenticité, s'il eût pu se rendre à Hué sur un navire de l'État.

« Le ministre accéda à sa demande, en y mettant, il est vrai, pour condition qu'il paierait la dépense de combustible et de matières grasses que nécessiterait le voyage.

« A cet acte officieux devait se borner l'intervention du gouvernement. Vu la situation où elle se trouvait, la France ne pouvait se compromettre dans une expédition lointaine. Le ministre fit donc répondre à M. Dupuis qu'il serait heureux de le voir réussir, mais de ne pas oublier que la France ne pouvait intervenir en aucune façon, ni pour ni contre lui, dans cette affaire, laquelle demeurait entièrement à ses risques et périls. On l'aver-

---

tissait toutefois qu'une dépêche ministérielle invitait le gouvernement *par intérim* de la Cochinchine à lui prêter le concours qu'il réclamait, pourvu qu'il n'en résultât aucun inconvénient pour les intérêts de la France en Extrême-Orient.

---

## CHAPITRE VI

---

Retour de France. — Le *Bourayne* et le commandant Senez. — La flotte et l'équipage de Jean Dupuis. — Départ pour Quang-Yen. — Le commissaire Ly. — Duplicité annamite. — Le Thaï-Binh. — Le Cua-loc. — Obstacles suscités par les mandarins. — Hâ-noï. — Premier séjour de Jean Dupuis dans la capitale — Mgr Puginier. — Voyage de M. Dupuis en amont d'Hâ-noï. — Récit de Dupuis. — Les Tong-kinois. — Produits du Tong-kin. Véhicules et constructions. — L'armée. — Difficultés opposées au voyage de Dupuis par les Annamites. — Navigabilité du fleuve définitivement démontrée. — Efforts de Dupuis pour l'utilisation de la voie du Fleuve-Rouge. — Contrat avec les mandarins du Yûn-Nân. — Retour au Tong-kin. — Le prince royal et l'évêque Puginier. — Vexations et perfidies. — Comment Jean Dupuis combattit ces mauvais vouloirs. — Etat politique du Tong-kin. — Séjour de M. Millot à Hâ-noï.

« Après avoir, avec l'autorisation du ministre de la guerre, acheté en France des canons et des fusils chasse-pots, M. Dupuis partit pour Saïgon. Il y arrivait en mai 1872, exposait ses projets au gouverneur intérimaire, M. le général d'Arbaud; et se rendait aussitôt à Shang-Haï, afin d'y organiser son expédition.

« Quatre mois après, il était de retour à Saïgon; à cette époque le général d'Arbaud avait reçu du ministre de la marine l'ordre de mettre à sa disposition, pour le conduire à Hué, un des bâtiments de la station : ce bâti-

ment n'était autre que l'avis le *Bourayne*, lequel était, du reste, sur le point d'entreprendre sa seconde reconnaissance des côtes de l'Annam.

« Le gouverneur fit appeler le commandant Senez et lui demanda son avis touchant l'opportunité du voyage de M. Dupuis à Hué. Un séjour de huit années en Cochinchine avait donné à cet officier une grande expérience des mœurs officielles annamites, et nul ne savait mieux que lui triompher des ruses des mandarins. Il était convaincu que, pour réussir dans une entreprise en Annam, il fallait n'en aviser aucunement la cour de Hué, encore moins lui demander l'autorisation; mais, au contraire, agir, et, s'il y avait lieu, prévenir ses mesures.

« Dans son opinion, l'expédition de M. Dupuis devait nécessairement devenir irréalisable, si cette cour en avait connaissance, et bien plus irréalisable encore, si la France la recommandait.

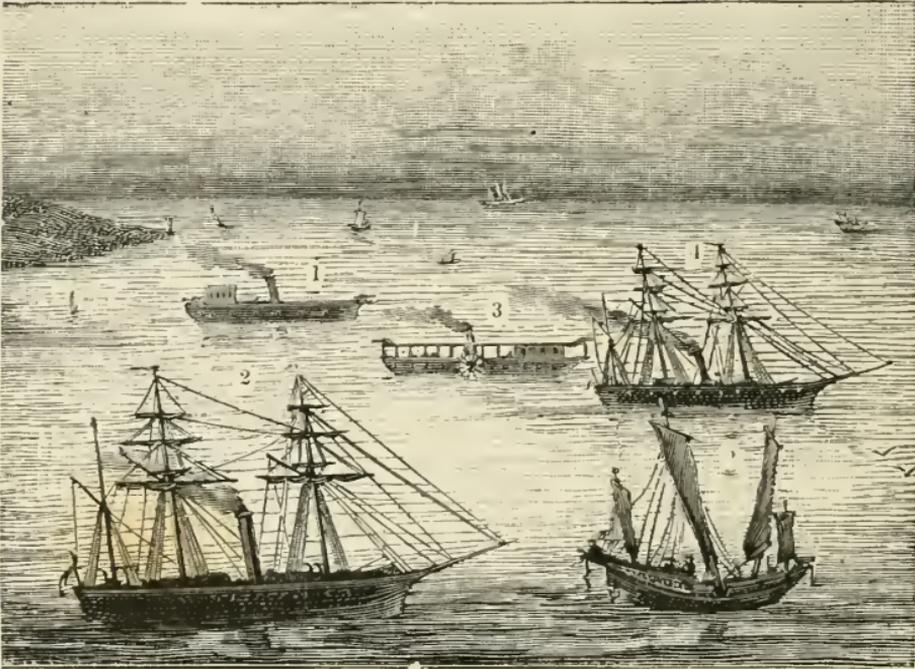
« Certes, le gouvernement annamite ne s'y serait pas opposé ouvertement, par un refus catégorique; seulement il y aurait mis obstacle par un de ces mille artifices, dont ses mandarins ont le secret; il eût fait, par exemple, barrer les rivières, et les eût dès lors présentées comme innavigables.

« Ainsi, M. Dupuis avait avantage à ne se point couvrir du patronage du gouvernement français; il eût perdu, aux yeux des mandarins annamites, son caractère de représentant des autorités chinoises de l'Yûn-Nân, pour recevoir celui d'agent politique de la France.

« M. Senez lui conseilla donc de n'aller point à Hué, mais plutôt de se rendre immédiatement au Tonkin, dès qu'il aurait réuni les éléments de son expédition. Il lui recommanda la rivière du Cua-Câm, comme l'estuaire le plus profond du Delta du Tonkin et l'engagea à tou-

cher au port de Cât-Bâ, pour lui laisser de ses nouvelles, au cas qu'il y passât avant le *Bourayne*.

« En conséquence, M. Dupuis partait le 23 septembre pour Hong-Kong; c'était dans ce port que devaient le rejoindre deux canonnières anglaises qu'il avait achetées



La flottille de l'expédition Dupuis. (D'après une photographie.)

1. Chaloupe à vapeur  
*Le Son-Tây*  
2. Canonnière  
*Le Lao-Kai*

3. Vapeur de rivière  
*Le Mang-Hao*

4. Canonnière  
*Le Hong-Kiang*  
5. Jonque ou bateau  
à voile chinois.

à Shang-haï et fait inscrire au consulat de France sous les noms de *Lao-Kai* et de *Hong-Kiang*. Il complétait sa flottille en achetant une chaloupe à vapeur, le *Son-Tây*, et en affrétant une jonque chinoise d'environ 400 tonneaux pour transporter le charbon et une partie du matériel de guerre.

« Le personnel de l'expédition se composait de 25 Européens et de 150 Asiatiques, Chinois, Japonais, Malais

et Indiens. Tous, Asiatiques aussi bien qu'Européens, étaient armés de chassepots et de revolvers.

« Trente pièces de campagne avec leur matériel roulant, 6 à 7,000 fusils à tir rapide, 12 à 15 tonneaux de munitions de toute sorte, tel était le matériel de guerre que M. Dupuis avait emmagasiné sur sa flottille.

« L'expédition quitta Hong-Kong le 26 octobre. Retenue par le mauvais temps, elle ne put parvenir que le 8 novembre au port de Cât-Bâ, sur les côtes du Tong-kin.

« Le lendemain, elle cherchait, mais en vain, à pénétrer dans le Bach-Dang ou Cua Nam-Triêu, large embouchure d'une rivière qui passe près de la ville de Quang-Yên.

« Le 10, M. Dupuis remontait le Cua-Câm avec sa chaloupe à vapeur et abordait le *Bourayne*. Apprenant que M. Senez était parti pour Hâ-Noï, il se décida à l'y rejoindre, et se dirigeait avec toute sa flottille vers les bouches du Bô-Dê; mais il ne put trouver un passage ni à l'embouchure du Ba-Lat ni à celle du Daï. Il revint à l'entrée du Cua-Câm.

« Le 17 au soir, comme il jetait l'ancre sous la pointe Dô-Sôn, auprès de cet estuaire on lui remit une lettre de M. Senez, lui annonçant que le lendemain il serait à bord du *Bourayne*. »

Le 18 novembre, la flottille vint mouiller non loin de l'avis de l'État.

Jean Dupuis confère avec le commandant qui envoie chercher le commissaire royal annamite Ly à Quang-Yên. Ce personnage arrive le lendemain et des pourparlers sont entamés avec le secours du secrétaire de Dupuis Ly-ta-lào Yé, mandarin lettré chinois qui lui sert aussi d'interprète.

En somme, le commissaire Ly se montre peu favorable à l'entreprise de Dupuis, malgré l'intervention amicale

du commandant Senez qui recommande chaleureusement son compatriote.

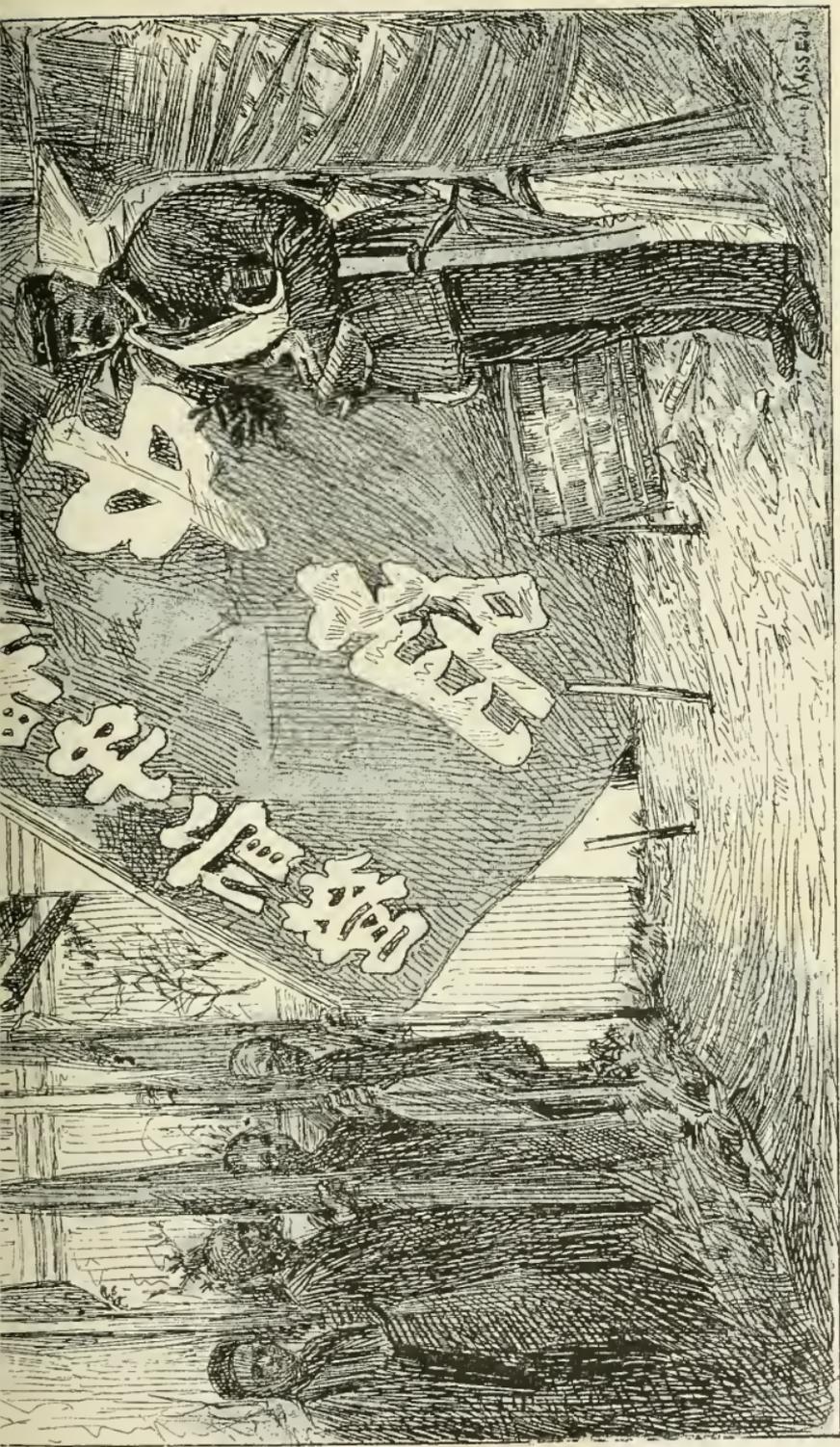
Quiconque connaît les Annamites sait combien peu il faut se fier à leur parole. Ly, pour ne pas désobliger le commandant avait demandé à Dupuis un délai de quinze jours afin de pouvoir prévenir la cour de Hué et recevoir ses ordres. Dès le lendemain de cette promesse, la mauvaise foi du commissaire royal éclatait au grand jour.

Le *Bourayne* avait levé l'ancre et se dirigeait sur Hong-Kong. Vivres et bois promis par Ly à Dupuis n'arrivent pas et le vide se fait autour de la flottille. Toutes les barques annamites ont disparu comme par enchantement.

Le 23 novembre, Dupuis part pour Quang-yen afin d'y rendre visite au commissaire Ly qui s'y trouve. Ce grand personnage, après s'être fait attendre deux heures, se présente enfin au milieu d'une escorte de 800 à 1,000 personnes vêtues des costumes les plus bariolés et les plus bizarres. Le commissaire royal, qui a fait savoir à Dupuis qu'il a prévenu son gouvernement du projet de navigation sur le Song-coï, l'engage à aller attendre la réponse de la cour à Saïgon.

Cela est si contraire aux engagements pris devant le commandant du *Bourayne*, que Dupuis comprend qu'il n'a rien à espérer de tels personnages. Dès lors il ne se préoccupe plus que de rechercher un passage qui le conduise au Fleuve Rouge.

D'ailleurs, rester longtemps dans ces parages devenait impossible. Non seulement les barques ne venaient plus approvisionner la flottille, mais encore défense avait été faite aux indigènes de vendre aux Européens la moindre denrée. Les quelques vivres que leur fournissaient les mandarins étaient cotés à des prix inabordables et on ne pouvait se procurer du bois à aucun prix.



Georges Vlavecans ancien capitaine du *Hong-Kiang* et commandant des Pavillons-Jaunes. — Chinois Pavillons-Jaunes. — Pavillon-Noir pris à l'ennemi par les Pavillons-Jaunes et portant ces mots en caractères chinois : Fidélité, Honneur au maître. (D'après une photographie.)

Dupuis fixa au commissaire le dernier délai à dix-huit jours et déclara qu'alors il passerait outre. En attendant, il étudiait les divers cours d'eau qui pouvaient le conduire au fleuve principal.

Il partit en effet de Hai-Phong avec toute sa petite flotte le 14 décembre, entra dans le Thai-Binh qu'il avait d'autant plus hâte de remonter qu'il savait qu'on y construisait des barrages pour l'empêcher de passer; mais il ne tarda pas à reconnaître, le 10 décembre, qu'il n'existait de ce côté aucun passage pour pénétrer dans le Fleuve Rouge.

Le 11, il redescendit le Thai-Binh, à bord du *Son-tay* et le lendemain seulement, vers neuf heures et demie, il arriva au confluent de Cua-loc et se trouva enfin en présence du passage tant désiré. Ce fut le 13 décembre, à neuf heures du matin, qu'ils pénétrèrent sur le grand fleuve qui se déroulait magnifiquement devant eux et qu'ils saluèrent d'un coup de canon, à la grande terreur de toute une flottille montée en guerre et qui se dispersa sans s'en faire donner deux fois l'ordre.

Cependant les mandarins mettaient tout en œuvre pour empêcher les voyageurs de remonter le fleuve. Partout défense était, sous les peines les plus sévères, de leur vendre des vivres; partout des barrages étaient commencés. Partout difficulté de se procurer du bois, bien qu'il y en eût beaucoup sur les rives. Force fut bien souvent aux équipages de descendre en canot sur les bords du fleuve, et, aux yeux d'une population qui s'enfuyait pour obéir aux mandarins, d'aller couper du bois vert pour chauffer les machines.

Enfin, le 22 décembre, à trois heures et demie, la flottille jetait l'ancre devant la capitale du Tong-kin, au milieu du fleuve, par cinq brasses d'eau.

L'état-major de Dupuis ne se composait pas, comme ses ennemis se sont plu à le dire, d'aventuriers sans foi

ni loi ; il suffit pour s'en convaincre de lire la liste suivante qui fait connaître les principaux d'entre eux :

1° MM. E. MILLOT, négociant à Shang haï, président du conseil municipal de la concession française dans cette ville; second de M. Dupuis. M. Millot est chevalier de la Légion d'honneur;

2° DUCOS DE LA HAILLE, ingénieur civil à Pondichéry, puis de la municipalité française de Shang haï; engagé pour l'exploitation des mines;

3° DERCOUR, conducteur des travaux de la municipalité de Shang haï; engagé pour seconder M. de la Haille;

4° VLAVEANOS, capitaine au cabotage, commandant du vapeur de l'expédition le *Hong-kiang*;

5° BROCAS, capitaine au cabotage, commandant le vapeur le *Son-tây*;

6° D'ARGENCE, capitaine au long cours, commandant le vapeur le *Láo-Kaï*;

7° BOUCAGNANI, ex-mâitre d'équipage à bords des paquebots des Messageries maritimes, commandant le vapeur de l'expédition, le *Mang-hão*.

Qu'on ajoute à ces noms, MM. BERTHAUD, capitaine au cabotage; GAUCHON, idem.; LÉGIER, ex-mâitre artiller, ex-chef du bateau du Comptoir d'escompte de Hong-kong; FRANCELLI, des Messageries maritimes, canonnier breveté; DILLERE, mécanicien; GERVAIS, idem.; DAVIS, idem., etc.. etc., et l'on verra que commandants, seconds, ingénieurs, mécaniciens, avaient tous d'excellents états de service antérieurs.

Quant aux autres matelots européens, au nombre de dix, ils avaient été engagés à Hong-kong sur la recommandation du consul de France.

Voici en quels termes M. Romanet du Caillaud, déjà cité plusieurs fois et qui a fait une si consciencieuse étude sur le Tong-kin et sur notre intervention, raconte

l'arrivée de Dupuis à Hâ-noï et la façon dont il fut traité par les Annamites.

« Grand fut l'effroi des mandarins, tant militaires que civils; ils se hâtèrent de faire fermer les portes de la citadelle et d'appeler aux armes quelques soldats chargés de la défendre.

« En vain M. Dupuis fit-il tous ses efforts pour les rassurer, en vain essaya-t-il de leur faire comprendre qu'il n'avait aucune intention hostile et ne réclamait absolument que le libre passage pour se rendre au Yûn-nân.

« N'osant s'opposer par la force à son entreprise, ils cherchèrent à l'amuser par ces faux-fuyants qui constituent la diplomatie annamite.

« Comme il invoquait son mandat des autorités militaires de l'Yûn-nan :

« Nous ne connaissons pas, lui répondirent-ils, les autorités de l'Yûn-nân, mais, si vous étiez recommandé par le vice-roi de Canton, nous ne serions pas obligés, pour vous livrer passage, de demander l'autorisation royale.

« Dans quelques jours, ajoutaient-ils, on aurait reçu la réponse de la cour de Hué. Alors certainement il serait possible de lui permettre de se procurer tout ce dont il aurait besoin pour son expédition.

« M. Dupuis consentit encore à attendre. Mais, en même temps, dans le but d'utiliser ce nouveau délai, il exprima le désir d'aller rendre visite à l'évêque missionnaire français qui demeurait dans la province d'Hâ-noï. Mille objections surgirent aussitôt; bref, les mandarins proposèrent de l'envoyer chercher eux-mêmes.

« C'était dans la soirée du 26 décembre. Sur le champ un courrier partit en grande diligence pour Ké-so, résidence de M. Puginier. Deux jours après, le vicaire apostolique du Tong-kin occidental, et son provicaire,

M. Dumoulin, arrivaient à Hà-noï, portés par les corvéables de la poste royale.

« L'embarras de ces malheureux fonctionnaires était extrême : autorisaient-ils M. Dupuis à poursuivre son voyage, leur disgrâce était inévitable. Comment, d'autre part, lui signifier un refus formel ? Ils comptaient donc sur l'intervention de l'évêque français, espérant que, sans doute, il persuaderait à M. Dupuis de renoncer à son entreprise.

« M. Puginier n'eut pas de peine à comprendre le but purement pacifique de l'expédition de M. Dupuis, et, dans ses entretiens avec les mandarins, il s'efforça de les convaincre des bonnes intentions de l'intrépide explorateur.

« S'il ne parvint pas à calmer leurs appréhensions, il réussit du moins à leur faire reconnaître qu'il serait souverainement impolitique et même dangereux d'employer la force contre lui.

« Les mandarins se contentèrent donc de persister dans leur système de malveillante inaction. Ils comptaient d'ailleurs sur la baisse des eaux pour empêcher les vapeurs de M. Dupuis de remonter le fleuve. Déjà à la première nouvelle de son approche, pour lui ôter tout moyen de continuer son voyage, ils avaient fait disparaître de Hà-noï et des environs toutes les barques indigènes.

« M. Dupuis, cependant, était entré en relations avec les négociants chinois d'Hà-noï ; dès le principe, ils avaient témoigné la plus grande sympathie pour son entreprise ; même, quelques-uns d'entre eux lui indiquèrent en secret l'endroit où, par ordre des mandarins, ils avaient caché leurs barques.

« Remontant alors le fleuve avec sa chaloupe à vapeur, M. Dupuis trouvait enfin sur le territoire de Son-Tay, au fond d'une crique, trois jonques toutes

déseparées. Les ramener à Hâ-noï, les armer, les charger d'une partie de son matériel, fut l'affaire de quelques jours. Puis il leur composait un équipage avec des hommes de son personnel, dix Européens et trente Asiatiques.

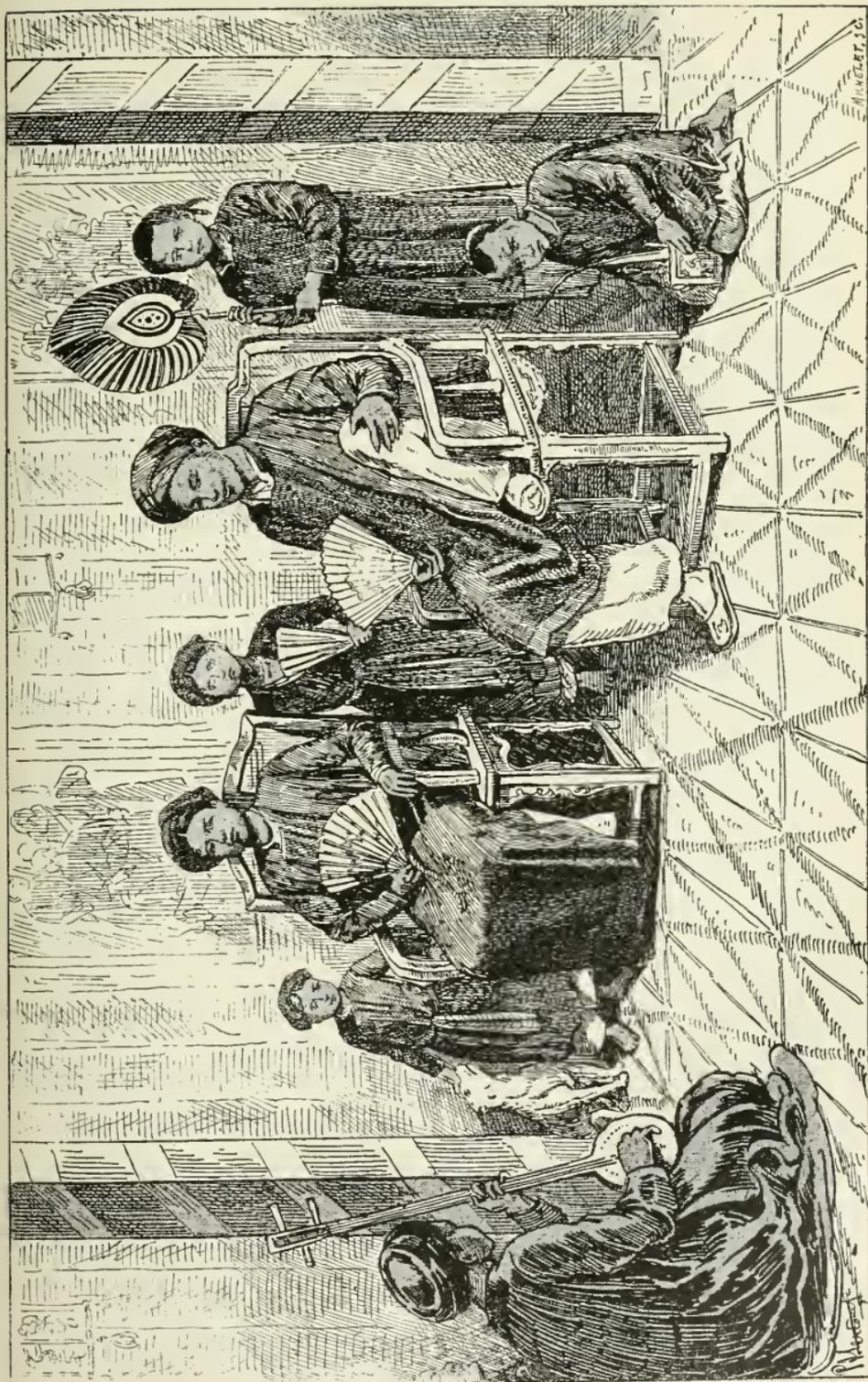
« Voyant leurs ruses déjouées, les mandarins eurent recours aux menaces. Toutes les troupes échelonnées sur le fleuve, disaient-ils, avaient ordre de l'attaquer. Aux avant-postes surtout, commandait un fameux général, un vrai foudre de guerre. Il devait, avait-il juré, exterminer toute la bande des barbares étrangers. »

Laissons maintenant la parole à M. Dupuis qui a raconté, en ces termes, à la société de géographie de Paris, son départ d'Hâ-noï et ses premières impressions sur le Tong-kin.

« Les Annamites employaient tous les moyens pour parvenir à nous isoler complètement. Les mandarins annonçaient au peuple que nous allions tout saccager, tout brûler. Terrifiés par ces discours, la plupart des habitants prirent la fuite, mais bientôt, détrompés par notre attitude pacifique, ils revinrent en foule.

« Nous restâmes là quelque temps, mouillés en face de la ville, malgré le mauvais vouloir des autorités. A Hâ-noï, le fleuve a une largeur de 7 à 800 mètres. La ville marchande, qui se trouve entre la citadelle et le fleuve, peut avoir environ 100,000 âmes. La citadelle ne renferme que les soldats, les fonctionnaires et les établissements publics. L'entrée en est interdite au peuple, contrairement à ce qui se passe en Chine.

« Il y a beaucoup de grands magasins chinois peu ou presque point occupés. Des maisons, qui pourraient contenir cinquante personnes et plus, en renferment à peine aujourd'hui une dizaine. Le commerce a considérablement diminué depuis la conquête du pays par les



Famille de bourgeois d'Hà-noï. D'après une photographie.

Annamites. La colonie chinoise, qui occupe le plus beau quartier, compte environ 2,000 personnes.

« Je passe ici sur les difficultés que me suscitèrent les Annamites pour m'empêcher de remonter au Yûn-nân. Ce sujet m'entraînerait trop loin et j'aborde plus particulièrement le Tong-kin, sous un point de vue général.

« Les Tongkinois ont l'esprit du négoce poussé plus loin que les Cochinchinois; ils sont aussi plus laborieux et font commerce de tout. Ils aiment le gain, mais ils le dissipent avec la même ardeur qu'ils l'acquièrent et n'ont aucun souci du lendemain. En cela, ils diffèrent beaucoup de l'Arabe, qui cache soigneusement son argent et vit de peu. Le Tongkinois, lui, est prodigue; c'est un grand enfant plein d'insouciance. Il aime le bruit, les réjouissances, les fêtes. Il s'épuise en prodigalités somptueuses dans les cérémonies d'apparat et dans les pratiques funéraires. Son caractère se rapproche davantage du caractère du Chinois qui cependant, plus soucieux de l'avenir, ne se montre pas aussi follement prodigue.

« Les Tongkinois prennent souvent leurs repas les uns chez les autres, et c'est à table qu'ils traitent ordinairement leurs affaires. Ils sont très gais de leur nature, doués d'une agilité merveilleuse et d'une adresse peu commune.

« Ils ont assez de penchant vers la franchise et sont loin d'avoir la fourberie de leurs voisins les Cochinchinois.

« Tels sont les principaux traits de cette sympathique population, la plus douce de l'Extrême-Orient.

« Les Tongkinois ont le nez moins épâté que les Chinois et les pommettes plus saillantes. Ils ont des membres un peu frêles, la barbe peu fournie et le teint olivâtre. La figure des hommes est peut-être trop carrée et celle des femmes trop ronde, mais ils rachètent ces défauts par d'autres avantages, tels que la belle pres-

tance du port, la finesse de la peau et de beaux yeux noirs cachés sous d'épais sourcils. Ils ne coupent jamais leurs cheveux qui sont d'un noir d'ébène et les portent aussi longs qu'ils peuvent devenir. Ils les rassemblent derrière la tête en forme de chignon et les maintiennent dans cette position à l'aide d'une épingle. Leur taille est d'ordinaire plutôt petite que grande. Un des traits caractéristiques de leurs mœurs consiste dans l'habitude qu'ils ont d'échanger des cadeaux en toute circonstance. Il ne faut pas songer à se présenter nulle part sans être précédé ou suivi d'une offrande.

« Le bétel est en grand honneur au Tong-kin ainsi que dans les autres provinces de la Cochinchine. La consommation de cette substance est aussi pratiquée dans le sud du Yûn-nân, mais peu dans le reste de la Chine.

« Personne, fonctionnaire, notable ou bourgeois, ne sortirait sans être suivi d'un domestique portant une boîte élégante qui contient le bétel, du tabac, de la noix d'arec, et, si le promeneur est un lettré, des pinceaux et de l'encre.

« Les pauvres pullulent au Tong-kin. Cela tient à l'absence de commerce avec l'extérieur, d'une part, de l'autre, à l'exubérance de la population et à la tyrannie exercée par les mandarins de Hué.

« Le Chinois donnera toujours, continue M. Dupuis, à tout ce qui est Chinois, la préférence sur ce qui vient du dehors. Le Tongkinois, au contraire, est avide de tout produit étranger, jusqu'au costume européen dont il est fier de se revêtir en haine du vêtement annamite. Ils nous tourmentaient sans cesse pour obtenir de nous nos mauvaises chaussures et nos chapeaux. Dès qu'un tel peuple se croira suffisamment protégé par les Français, il acceptera avec enthousiasme nos idées, nos usages, notre costume même, en l'appropriant à son climat.

« Les missionnaires ont signalé depuis longtemps la haine que les Tongkinois ont vouée aux Cochinchinois, leurs dominateurs. Nous ne pouvions trouver parmi les populations du sud de l'Annam, lors de notre expédition de Cochinchine, le même enthousiasme que les Français devaient rencontrer au Tong-kin. L'autorité a plus d'influence en Cochinchine, de plus forts liens l'attachent aux populations dans le sein desquelles sont pris les fonctionnaires qui administrent le pays et qui sont donnés au Tong-kin.

« Leurs foires et leurs marchés sont très nombreux; mais là se borne l'étendue de leurs relations commerciales qui consistent dans la vente et l'échange des denrées et articles de ménage.

« La principale culture est celle du riz; vient ensuite la soie. On cultive le mûrier dans les terres élevées, au-dessus d'Hâ-noï, dans la province de Son-tay, de Hung-hoa, de Bac-Ninh, principalement dans la vallée de Thai-nguyen. Le développement de cet arbre demandant un terrain sec, on le cultive de préférence dans le haut delta. La culture du mûrier coïncide presque partout avec celle du coton. On cultive la canne à sucre un peu de tous côtés, principalement dans les terrains élevés des provinces d'Hâ-noï, Son-tay, Bac-Ninh, un peu au nord de Hai-Dzuong, mais surtout dans la province de Hung-hoa. Toutes les cultures de quelque étendue sont situées dans le haut delta; on ne rencontre dans le bas que des parcelles isolées au milieu des rizières. Partout où croît le mûrier, on élève les vers à soie, mais la vallée de Thai-nguyen est surtout le centre de cette industrie. »

Après le riz, le principal objet du commerce est la soie. Viennent ensuite le sucre, le coton qui monte au Kouang-si, en attendant que la route du Yûn-nân soit libre, le ricin, la cannelle, l'indigo, etc. Jusqu'à ces der-

niers temps, le roi de Hué s'était réservé le monopole du commerce du riz. Il était défendu au peuple, sous les peines les plus sévères, de quitter le Tong-kin pour aller commercer au dehors, d'où il aurait pu rapporter des goûts d'indépendance. La même défense était faite aux habitants du reste de l'Annam, et il leur était interdit d'avoir des relations avec Saïgon. De tous les peuples voisins, les Chinois seuls avaient le droit de venir commercer au Tong-kin, en vertu des droits de suzeraineté que la Chine a toujours gardés sur l'Annam.

Les soies produites par le Tong-kin sont des soies légères; elles sont bon marché en raison du bas prix de la main-d'œuvre (o fr. 3o par jour), mais filées très défectueusement. Les cocons sont plus petits que les cocons de Chine; il y a une plus grande abondance de jaunes que de blancs. Les Tongkinois sont très habiles à fabriquer toutes sortes d'objets en tabletterie.

Dans la plus grande partie du delta, la récolte du riz se fait deux fois par an. Dans la vallée du fleuve, où l'eau séjourne plus longtemps, ne pouvant s'étendre comme dans le delta, il n'est guère possible de faire chaque année plus d'une récolte. La plupart des villages possèdent des réservoirs, créés lors de la construction des digues, et où ils tiennent en réserve l'eau nécessaire à l'irrigation de leurs rizières, quand le besoin s'en fait sentir.

Partout, dans le Tong-kin, on a établi des digues afin de protéger les villages contre les inondations parfois terribles qui envahissent le delta à l'époque des hautes eaux. Ces digues, qui embrassent généralement plusieurs villages, apparaissent jusqu'au-dessus de Hung-hoa. Elles servent en même temps de chaussées et leur élévation, qui varie suivant les lieux, atteint quelquefois 7 ou 8 mètres. Sur beaucoup d'entre elles trois voitures pourraient facilement passer de front.

Dans le haut du delta, les récoltes se transportent à

l'aide de charrettes à bœufs ou de brouettes à bras ; dans le bas, les hommes plus généralement portent les fardeaux. Ils se servent d'un bambou ferré aux deux bouts et dont chaque extrémité supporte l'anse d'un panier destiné à contenir la charge. Ainsi équipés, ils



Femmes du peuple. — Costume de pluie. — (D'après une photographie.)

courent au pas gymnastique, comme le porteur chinois.

Leurs brouettes sont très pratiques. La roue au lieu d'être en avant, est placée au centre et supporte tout le poids. Il n'y a plus qu'un effort de traction à opérer. L'homme passe autour de son cou une courroie qui vient s'attacher aux deux bras de la brouette. De chaque côté de ce commode véhicule sont aménagées des

banquettes pour porter des voyageurs ou des marchandises. Les gens pauvres seuls font usage de ce moyen de locomotion. Les gens aisés voyagent dans des filets.

La plupart des maisons de village sont construites en bois ou en torchis entremêlé de bambous et couvertes en chaume. Celles des gens aisés sont couvertes en tuiles.

Toute la population est concentrée dans des villages plus ou moins considérables. On ne voit pas, comme en Chine, de maisons isolées, de fermes éparses çà et là dans la campagne. Tous ces villages sont entourés d'une ceinture de bambous qui les cachent au regard.

La plus grande partie des communes est composée d'agriculteurs ; il en est d'autres dont les habitants sont charpentiers, menuisiers, forgerons, tisserands, scieurs de long, etc., j'en ai vu qui ne faisaient que des cercueils.

Les agriculteurs constituent sans contredit la partie la plus saine et la plus morale de la population. La classe des mandarins, adonnée aux plaisirs énervants de l'opium et de la débauche, ne songe qu'à opprimer le peuple, à lui soutirer de l'argent et à lui vendre la justice. Son unique souci est d'accroître ses revenus.

L'armée est plutôt imaginaire que réelle au Tong-kin. Les mandarins ont amené de la Cochinchine un certain nombre de soldats pour tenir le peuple sous le joug. Le reste de l'armée est formé par la milice tongkinoise, qui ne veut pas combattre pour ses oppresseurs et qui, en raison de sa prédominance numérique dans la masse de l'armée, amène facilement la défection des troupes en prenant la fuite dès qu'il y a apparence de danger.

« On me parlait d'une armée de 50,000 hommes au Tong-kin, mais je déclare n'avoir jamais vu devant moi plus de 1,500 à 2,000 hommes ; à la vérité, les soldats se trouvaient répandus un peu partout. Les mandarins de Hué ne sont pas partisans des grandes masses, ils savent trop bien le peu de cohésion dont est susceptible leur

armée, qui est plus particulièrement habile à entourer et cerner l'ennemi.

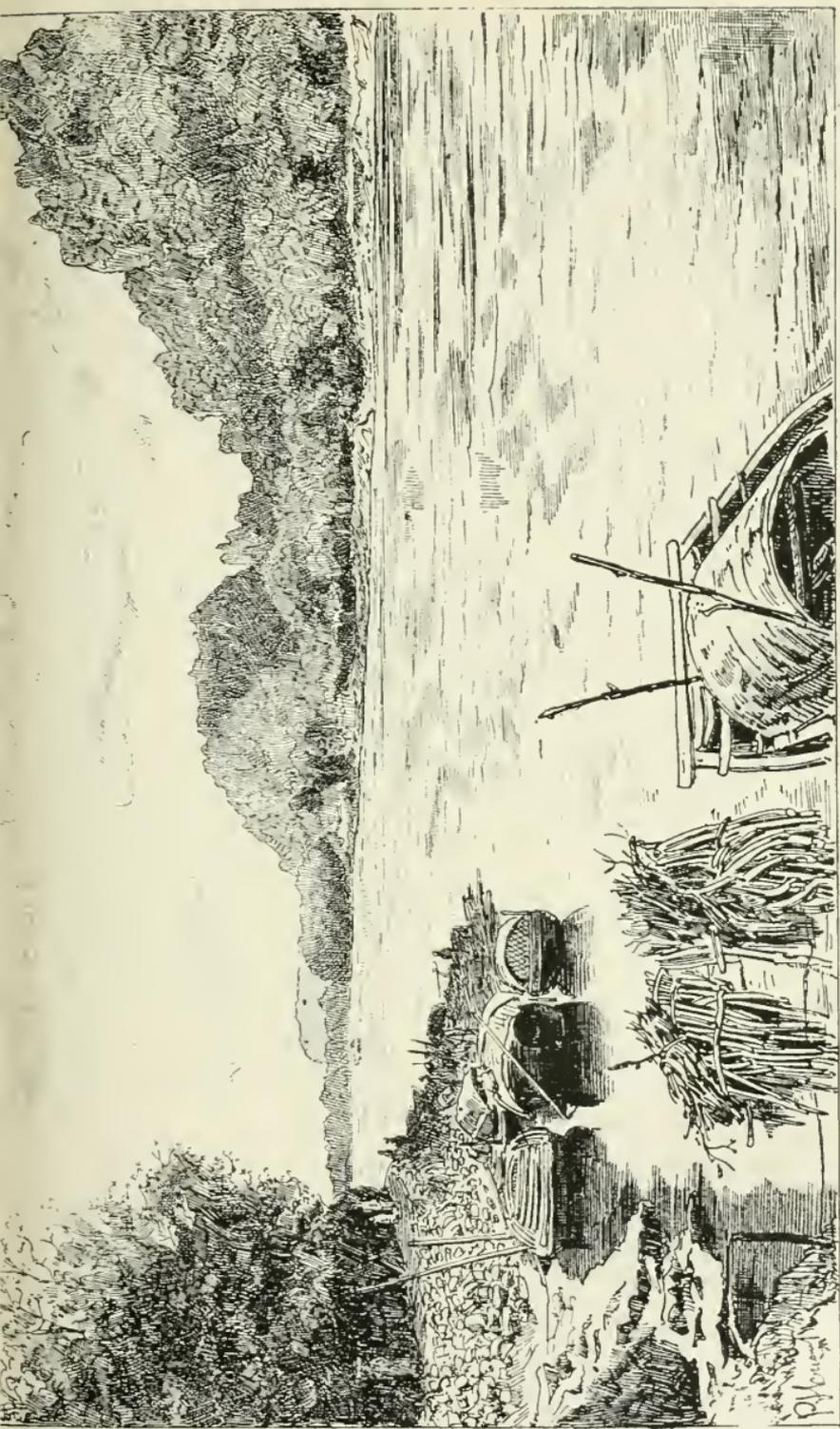
« Les manœuvres s'exécutent avec force grimaces, il faut les voir gambader, courir, danser, avec une facilité extrême; mais, le moindre danger vient-il à survenir, tous ces habiles jongleurs sont bien vite en déroute. »

Les Tongkinois désignent, dans la langue vulgaire, la grande artère qui descend du Yûn-nân, par le nom de Song-ca (le grand fleuve), ou de Song-caï (le plus grand fleuve ou le fleuve supérieur). Les missionnaires ont adopté cette dénomination dès l'origine sans bien la comprendre.

Les habitants désignent, par la même raison, la ville d'Hâ-noï sous le nom de Caï-tcheu (le plus grand marché) d'où les missionnaires ont fait Kaïtcho ou Ketcho. On demanderait en vain aux habitants des environs d'Hâ-noï la ville de Ketcho. Les missionnaires établis loin d'Hâ-noï entendaient souvent dire aux habitants qu'ils se rendaient à Caï-tcheu (le marché par excellence) et ils conclurent que la ville se nommait ainsi.

Le mot Tong-kin, qui signifie en chinois *cour de l'est*, a été donné à la ville d'Hâ-noï par un roi tongkinois, Lili, mort en 1432, par opposition à Tsin-hiaofou, *cour de l'ouest*, suivant l'histoire chinoise.

Ce nom a été étendu par tous les Européens au pays lui-même. Les Chinois et les Annamites appliquent au Tong-kin une appellation différente. Ces derniers le désignent sous le nom de *Bac-ki*. Tous les missionnaires qui ont écrit le mot Tong-kin ont employé la consonne *g*. A mon avis, cette orthographe est défectueuse, ce n'est pas *king* (kingue) que l'on prononce, mais bien *kin* (kine). Puisqu'il est admis aujourd'hui qu'on doit écrire Pékin et Nankin sans *g*, il n'y a aucune raison pour faire du mot Tong-kin une exception. Ce mot doit



Vue du Fleuve Rouge. (D'après une photographie.)

se conformer à l'orthographe chinoise admise, puisqu'il est soumis à la prononciation de cette langue.

« Je ne parlerai pas ici, dit M. Dupuis, des difficultés de toutes sortes par lesquelles les Annamites cherchèrent à entraver ma marche vers le Yûn-nân. Devant ce parti pris, je passai outre. Les négociants chinois m'indiquèrent en secret l'endroit où, par ordre des mandarins, leurs barques étaient cachées, et laissant mes navires à Hâ-noï, je me mis en route pour la Chine.

« Quand les Annamites me virent partir, ils me firent annoncer qu'on avait donné des ordres au général qui commandait les troupes à Kouen-ce pour m'empêcher de passer et que je n'irais pas plus loin.

« Nous eûmes bientôt dépassé Son-tay, qui se présente à 32 milles d'Hâ-noï. Arrivés à Kouen-ce, nous vîmes mouiller juste en face du camp du général annamite. Cette bravade l'intimida : il nous dépêcha de suite son aide de camp. Nous descendîmes à terre où il nous fit une charmante réception. Il avait deux éléphants dressés auxquels il fit exécuter devant nous toutes sortes d'exercices. Nous lui fîmes quelques cadeaux et nous partîmes. Mais nous nous trouvons bientôt en présence d'autres obstacles. On avait déjà commencé l'établissement d'un immense barrage auquel il ne manquait que la porte pour être terminé. Nous pûmes néanmoins faire passer nos barques l'une après l'autre. Cette opération achevée, nous nous retrouvâmes au milieu de cette magnifique région des forêts dont l'aspect est si imposant et où l'abondante végétation recouvre tant de richesses. Nous revîmes Laô-kai, Mang-hao, où je fus reçu à bras ouverts, ainsi que dans toutes les villes du Yûn-nân où je passai pour me rendre à la capitale. »

« Enfin, un grand pas était fait. La navigabilité du

fleuve était démontrée, une nouvelle route vers la Chine trouvée, et une telle découverte était en soi une source d'incalculables avantages. Pour consolider et accroître ces premiers résultats que fallait-il ? Un peu d'énergie et de persévérance. Fort de l'appui et du concours bienveillant des hautes influences dont j'étais entouré, j'étais assuré du succès.

« Ce premier pas fait dans l'accomplissement de mes desseins n'était, du reste, dans mon esprit, que le point de départ de travaux à venir importants et proportionnés à la grandeur du but. C'est ainsi que, dans mon imagination, je me voyais attirant dans ces parages une puissante colonie venue de France qui, profitant des bienfaits de l'ouverture du pays, aurait contribué à la rendre durable. Il y avait du travail pour tous et d'immenses fortunes à faire.

« Je me voyais aussi établissant une voie ferrée dans la vallée du fleuve, et épuisant enfin toutes les mesures propres à rendre impérissable la réalisation définitive du plus cher rêve de ma vie. »

Voici en quels termes M. Romanet du Caillaud raconte les efforts de Jean Dupuis pour l'utilisation de la voie du Fleuve Rouge.

« M. Dupuis, dit-il, exposa aux mandarins de la province du Yûn-nân combien de difficultés de toutes sortes les autorités annamites lui avaient suscitées. »

Incontinent, le maréchal Mâ lui offrit d'envoyer 2 ou 3,000 de ses soldats occuper le cours du fleuve jusqu'à la mer.

Quelque avantageuse à ses intérêts que pût être cette proposition, M. Dupuis crut devoir la décliner et n'accepta seulement qu'une garde de 55 hommes, afin de protéger ses convois : il voulait, disait-il, laisser le champ libre à la politique de son pays.

Les mandarins annamites, nous l'avons déjà dit,

avaient feint de ne point reconnaître les autorités de l'Yûn-nân. Seule la recommandation du vice-roi de Canton pouvait être valable à leurs yeux; elle eût, ajoutaient-ils, levé toute difficulté.

C'est pourquoi, dès son arrivée à Yûn-nân-sèn, M. Dupuis pria ses amis, les hauts mandarins de la province, d'écrire au vice-roi de Canton, pour qu'il l'accréditât auprès du gouvernement annamite.

Or, en même temps, parvenait à Yûn-nân-sèn une dépêche de ce même vice-roi : les Annamites venaient de faire des démarches tant auprès de lui qu'auprès de son subalterne, le gouverneur du Quang-si; il demandait donc à son collègue de l'Yûn-nân de le renseigner au sujet de M. Dupuis et de son expédition. M. Dupuis était présent lorsque fut apportée cette dépêche, et il y fut immédiatement répondu devant lui.

Cette formalité accomplie, pensait-il, le gouvernement d'Annam ne saurait plus trouver de prétexte pour entraver ses opérations.

Toutefois, de crainte que la réponse du vice-roi de Canton aux autorités annamites n'éprouvât quelque retard, le vice-roi du Yûn-nân lui donnait de nouvelles lettres de recommandation spécifiant sa mission officielle : elles étaient adressées aux plus hauts dignitaires du royaume annamite en résidence au Tong-kin; au général en chef de la province de Son-tay, au maréchal Nguyên-Tri-Phuong que la cour de Hué venait de nommer commissaire royal pour deux provinces, et avec lequel M. Senez avait traité du passage de M. Dupuis.

Ne prévoyant désormais aucun obstacle sérieux, M. Dupuis passait de nouveaux contrats avec les autorités de la province d'Yûn-nân et divers chefs de la province de Lin-Ngan et de Mong-Tze pour une somme de plus de six millions de francs. Ces marchandises

devaient lui être payées en métaux, sur lesquels il pouvait réaliser d'énormes profits. Bien plus, un de ses amis, mandarin de haut rang, prit la concession d'un des plus riches districts miniers de l'Yûn-nân.



Le maréchal Nguyen-Tri-Phuong, commissaire royal de l'Annam au Tong-kin. (D'après une photographie.)

Suivant l'usage admis en Chine dans ces sortes d'exploitations, ce mandarin n'était qu'un prête-nom et la plus grande partie des bénéfices devait se partager entre M. Dupuis et les autorités supérieures de la province.

Enfin, le 29 mars, l'heureux explorateur quittait Yûn-nân-sèn pour retourner au Tong-kin.

Partout, sur son passage à travers l'Yûn-nân, il rece-

vait un accueil enthousiaste. Les populations accoururent en foule pour voir le *grand homme*...

M. Dupuis ne quitta pas Mang-hào sans engager à son service 120 bâteliers Chinois; il prévoyait que les Annamites l'empêcheraient encore de se procurer des coolies pour tirer ses bateaux à la cordelle.

Enfin, le 30 avril, il était de retour à Hâ-noï.

Le commandement de l'armée annamite, destinée à combattre les rebelles Chinois, venait d'être donné à un mandarin nommé Ho-ang-Ké-Vien, qui avait établi son quartier général dans la citadelle de Son-Tay.

A peine eut-il appris que M. Dupuis, ayant réussi à trouver quelques bateaux, était résolu à remonter le fleuve, qu'il se hâta de se rendre à Hâ-noï; mais, lorsqu'il y arriva, M. Dupuis venait de partir...

Déjà le roi d'Annam s'était décidé à envoyer au Tong-kin le soutien de sa monarchie, le vieux maréchal Nguyen-Tri-Phuong. Ce grand mandarin avait reçu, avec le titre de commissaire royal, l'autorité sur toutes les provinces du nord du royaume; délivrer ces provinces de la présence des rebelles Chinois, et surtout chasser M. Dupuis du Tong-kin, telle était sa mission.

Il n'arriva à Hâ-noï qu'après le départ de M. Dupuis pour l'Yùn-nân; il ne laissa point toutefois de susciter toute espèce de difficultés à son représentant M. Millot.

Laissons ce dernier raconter les principaux événements qui ont signalé son séjour à Hâ-noï pendant l'absence du chef de l'expédition.

« Après le départ de M. Dupuis, l'évêque Puginier fut de nouveau mandé à Hâ-noï, par le prince Hoang, commandant en chef des troupes annamites dans le Son-Tay. Ce prince royal était alors la personnalité la plus importante du Tong-kin.

« Le prince royal avait donc écrit à l'évêque Puginier pour le faire venir à Hâ-noï, en lui recommandant de se

servir du moyen le plus rapide, de la poste royale ou *cheval-volant*. On appelle ainsi un filet, espèce de hamac que portent deux coureurs, et dans lequel le voyageur se trouve couché. Tous les quatre kilomètres, les hommes sont renouvelés, afin de conserver à ce mode de véhicule une vitesse constante.

« Dans cette lettre, le prince royal s'exprimait ainsi :  
« Le gamin Puginier devra se rendre immédiatement à  
« la citadelle d'Hâ-noï, par la voie rapide, le cheval-volant ;  
« il devra se mettre à la disposition du prince, se tenir  
« debout près de lui et répondre humblement à toutes  
« les questions qui lui seront faites. »

« Le lendemain, l'évêque étant allé voir le prince à la citadelle, lui dit qu'il était certainement heureux de se mettre à sa disposition, pour lui rendre les services qu'il réclamait de lui ; mais qu'il devait protester contre les termes blessants dont il s'était servi à son égard dans sa lettre, car, s'il était grand mandarin de l'Annam, lui, était grand mandarin français.

« Le prince parut fort étonné de ce que lui disait l'évêque.

« Comment pouvez-vous croire, lui répondit-il, qu'ayant besoin de vos services, j'aie pu employer des termes semblables ? » L'évêque lui donna la dépêche à lire. A peine en eut-il pris connaissance, que le prince s'écria : « C'est encore un tour de ce gremlin de lettré du 6<sup>e</sup> rang ; je lui ferai infliger cent coups de rotin. »

« Nous pensâmes, l'évêque Puginier et moi, que le prince ayant besoin de l'employer comme intermédiaire auprès de nous, avait fait préparer lui-même la lettre en question, pour montrer à Tu-Duc, qui est ennemi des missionnaires, de quelle manière il les traitait quand il se servait d'eux.

« Le même jour, l'évêque vint me trouver pour me faire des ouvertures de la part du prince Hoang. Il s'agis-

sait d'écrire à M. Dupuis pour l'engager à redescendre à Hâ-noï, en lui annonçant l'arrivée du prince, avec les pouvoirs de Tu-Duc, pour traiter du passage du fleuve. Bien entendu, l'évêque n'était pas dupe du stratagème à l'aide duquel on pensait nous retenir indéfiniment sur place, aujourd'hui sous un prétexte, demain sous un autre.

« Je priai l'évêque de répondre au prince qu'après les nombreuses entraves suscitées par les mandarins à l'entreprise, M. Dupuis étant cette fois engagé dans le haut du fleuve, se garderait bien de revenir et qu'il ne comprendrait pas, après tout ce qui était arrivé, que je lui fisse une semblable proposition. Cependant je voulais bien consentir à envoyer à M. Dupuis une lettre comme le désirait le prince, mais à la condition qu'il m'écrirait officiellement pour m'annoncer qu'il avait reçu pleins pouvoirs du roi pour traiter avec M. Dupuis.

« Voyant sa ruse dévoilée, le prince changea de tactique ; il dépêcha l'évêque le lendemain à bord, en lui faisant dire : que c'était uniquement dans l'intérêt de M. Dupuis qu'il agissait ; qu'il eût été heureux de lui éviter une perte de temps, et que, certainement, il était inutile qu'il continuât sa route, attendu que le fleuve était à sec dans le haut.

« — Vous direz au prince, dis-je à l'évêque, qui venait  
« de souligner son message d'un sourire incrédule,  
« qu'il est en vérité trop bon de porter tant d'intérêt  
« à M. Dupuis ; mais que n'ayant jamais pu remonter le  
« fleuve, à cause des rebelles chinois, il doit ignorer s'il  
« y a peu ou point d'eau. En tout cas, M. Dupuis est  
« suffisamment éclairé et je me garderai bien de lui écrire  
« à ce sujet. »

« Cette réponse ne pouvant satisfaire le prince, l'évêque revint à la charge le même jour. Je devais, disait le prince, informer M. Dupuis qu'il existait deux rebel-

lions terribles sur les bords du fleuve ; que lui, prince Hoang, avait fait le *tonnerre* contre elles et qu'il n'avait pu les vaincre ; que M. Dupuis n'ayant que quelques européens et quelques indigènes sur ses barques, tout le monde serait infailliblement massacré. Donc, dans l'intérêt de M. Dupuis, je devais insister pour le faire revenir.

« Je répondis que les rebelles, auxquels le prince faisait allusion, étaient Chinois et qu'ils savaient à l'avance que les mandarins du Yûn-Nân, feraient descendre des troupes pour les écraser s'ils cherchaient à entraver l'entreprise ; que, d'ailleurs, en supposant que les rebelles eussent cette intention, M. Dupuis était assez fort, avec les armes perfectionnées qu'il possédait, pour les battre et continuer sa route.

« Je devais revoir l'évêque une quatrième fois, le lendemain. Le prince regrettait de n'avoir pu me convaincre de la nécessité qu'il y avait d'écrire à M. Dupuis, pour le faire revenir. En conséquence, il m'annonçait qu'il avait donné l'ordre au général Ong, qui commandait dans le Son-Tay en son absence, de s'opposer par la force au passage de M. Dupuis. Si je voulais éviter un malheur à mon ami, je devais m'empresser de lui écrire.

« — Le prince fera bien, dis-je à l'évêque, d'écrire lui-même et sur-le-champ au général Ong, de s'abstenir de toute hostilité à l'égard de M. Dupuis ; car s'il a l'imprudence de l'attaquer, il est irrévocablement perdu, lui et les siens. »

« Le prince, ayant échoué dans toutes ses tentatives, repartit immédiatement pour le Son-Tay, mais non sans avoir donné des ordres aux mandarins de la citadelle, pour commencer les hostilités contre nous. L'occasion ne tarda pas à se présenter, comme on va le voir.

« Le 25 janvier, le nommé Kinn, neveu d'Iki, grand négociant cantonnais d'Hâ-noï qui, en vertu d'arrangements passés avec M. Dupuis, nous fournissait des pro-

visions et des sapèques, pour les besoins du personnel, arriva tout à coup, en proie à une grande frayeur, m'annoncer que les mandarins défendaient à cette maison de nous fournir désormais quoi que ce fût, sous les peines les plus terribles.

« Les mandarins, s'adressant à Iki, lui avaient dit :

« Comment ! gremlin, le père du peuple, le roi Tu-Duc, « vous a autorisé à venir faire du commerce au Tong-  
« Kin, où vous gagnez beaucoup d'argent, ainsi que tous  
« vos compatriotes, et en reconnaissance de tant de  
« bienfaits, vous fournissez de l'argent et des provisions  
« à ces maudits Français, voleurs de Saïgon et qui vien-  
« nent encore pour voler le Tong-kin ! Vous êtes en vé-  
« rité de bien grands coupables. Eh bien ! le père du  
« peuple, le roi Tu-Duc, dans sa grande bonté, vous  
« pardonne pour le passé ; mais si vous avez le malheur,  
« à l'avenir de fournir quoi que ce soit à ces voleurs  
« de Français, votre famille et vos maisons seront dé-  
« truites jusqu'à la racine. »

« Iki me faisait dire, qu'en présence d'une pareille menace, il lui était impossible de tenir compte des arrangements passés avec M. Dupuis ; qu'il y allait de sa vie, et qu'il craignait même de se voir arrêter, ainsi que les siens, d'un moment à l'autre. Notre ami Kinn redoutait tellement le courroux des mandarins de la citadelle, qu'il vint le soir même, tout tremblant, se cacher à bord de nos navires. Je le rassurai le mieux que je pus, en lui disant que nous protégerions sa maison et que j'allais, dès le lendemain matin, prendre des mesures en conséquence.

« Le lendemain, j'appelai l'interprète Cham.

« — Vous avez bien faim, ce matin ? lui dis-je.

« — Mais oui, capitaine, me répondit-il.

« — Eh bien, vous ne pourrez pas déjeuner, il n'y a rien à manger, les mandarins nous coupent les vivres

pour nous obliger à aller réquisitionner chez les Tongkinois, cela dans le but de les indisposer contre nous. Il faut absolument trouver un moyen pour nous tirer de cette fausse situation.

« Cham dit qu'il voyait un moyen bien simple de sortir de là; c'était d'aller à bord des bateaux du gouvernement annamite mouillés près de nous, qui portaient du riz et des sapèques aux troupes de la province de Son-Tay. — C'est cela, pensai-je, et nous détiendrons le riz et les sapèques jusqu'à ce que les mandarins aient donné à la maison Iki l'autorisation d'exécuter son contrat. Si en agissant ainsi, les mandarins n'arrivent pas à composition, je saisirai les bateaux et délivrerai un reçu, à valoir sur l'indemnité due à l'expédition par le gouvernement annamite.

« Ce plan arrêté, nous nous empressâmes de le mettre aussitôt à exécution.

« Nous partîmes, Cham et moi, suivis d'une compagnie de débarquement. Notre arrivée à bord des bateaux annamites y causa une panique indescriptible. Sur la recommandation de Cham, je commençai à crier très fort :

« — Ah! ces gredins de mandarins ont pensé nous obliger à quitter le Tong-Kin, en nous coupant les vivres. Ils se trompent, nous ne voulons pas aller réquisitionner chez les habitants, nous allons tout simplement nous emparer de ces bateaux et de leur contenu.

« (Cham traduisait à haute voix).

« — Cham, combien de sapèques ici? Combien, là?

« Et j'inscrivais furieusement sur mon carnet les chiffres donnés par l'interprète. A chaque instant, des sous-officiers couraient à la citadelle informer les mandarins de ce qui se passait. Enfin le préfet de police de la ville d'Hâ-noï arriva tout essoufflé, suivi de son escorte. Il me demanda la cause de mon mécontentement et ce que je faisais à bord des bateaux annamites.

« Je lui narrai l'affaire en peu de mots, en ajoutant que, depuis longtemps, les mandarins répandaient des bruits calomnieux contre nous et se disaient tout disposés à incendier nos navires à l'aide de brûlots, et à nous faire empoisonner.

« Je déclarai au préfet de police que, voulant en finir une bonne fois avec cette sourde hostilité, je commençais par retenir les bateaux jusqu'au règlement de l'affaire Iki et que, si les mandarins tentaient de mettre à exécution les menaces qu'ils faisaient courir dans le peuple, je placerais mes navires en travers du fleuve, et pas une barque ne remonterait porter des provisions aux troupes de Son-Tay.

« Le préfet de police alla trouver de suite les mandarins de la citadelle pour leur rendre compte de notre conversation. Il revint bientôt à la hâte, me dire qu'il y avait malentendu; que la maison Iki avait mal compris et qu'elle pourrait, sans crainte, continuer à nous procurer les provisions et les sapèques comme par le passé. J'exigeai qu'on écrivît officiellement à cette maison qu'elle n'aurait rien à craindre en continuant ses rapports avec nous. J'ajoutai que, si la maison Iki trouvait ses intérêts suffisamment sauvegardés par cette pièce, je rendrais immédiatement les bateaux. Les mandarins, effrayés par notre attitude énergique, s'empressèrent de faire les démarches nécessaires auprès de la maison Iki, qui se déclara dès lors satisfaite.

« A partir de ce jour, les mandarins nous laissèrent pendant quelque temps tranquilles. Nous pûmes alors étudier un peu le pays et ses braves populations si douces, si faciles à gouverner et cependant si tyrannisées.

« Le Tong-Kin a formé une nationalité indépendante avant de passer, en 1802, sous la domination de la cour de Hué et, quoi qu'en disent certains esprits, le senti-

ment national n'est pas éteint dans le cœur des Tongkinois, pas plus qu'il n'est éteint chez le Polonais, bien qu'il soit de race slave tout comme le Russe.

« Un fait, entre mille autres, va le faire comprendre :

« Le costume des femmes diffère peu de celui des hommes, surtout en Cochinchine où les deux sexes portent le large pantalon oriental. Au Tong-kin, les femmes avaient autrefois des jupes étroites, mais le roi Minh-Mang, qui avait eu à lutter contre l'esprit d'indépendance du peuple Tongkinois, décréta que les Tongkinoises auraient des pantalons. De là de nombreuses et sanglantes émeutes. Le jupon, bien que proscrit vers 1830, n'a pas complètement disparu. Il résistera longtemps encore, car il représente la tradition nationale et proteste contre la réunion du Tong-Kin à la Cochinchine. Ce jupon est un drapeau.

« Le Tong-Kin a formé, pendant des siècles, un royaume distinct de la Cochinchine et, à diverses époques, leurs gouvernements ont été dans un état non seulement de rivalité, mais d'hostilité acharnée.

« C'est après deux siècles de guerres presque constantes entre les deux pays, que le Tong-Kin passa, en 1802, sous la domination de la Cochinchine, par suite de l'intervention de l'évêque d'Adran.

« La crainte de voir le Tong-Kin lui échapper engagea le gouvernement de Hué à fermer ce pays au commerce.

« Il répondit à Crawford qui, en 1822, était chargé par le gouverneur des Indes d'une mission commerciale en Cochinchine :

« Qu'au Tong-Kin, les fleuves n'étaient pas assez  
« profonds pour les vaisseaux anglais et que, d'ailleurs, le  
« roi avait trouvé bon, imitant en cela la politique des  
« Chinois, d'interdire encore aux étrangers l'entrée d'un  
« pays qui venait d'être tout récemment conquis. »

« Il faut croire que l'assimilation du Tong-Kin à la Cochinchine n'était pas un fait accompli en 1872, lorsque nous nous présentâmes dans le pays, car la même interdiction pesait toujours sur les étrangers.

« M. Chapman, envoyé du gouverneur général des Indes, lord Hastings, à la cour de Hué, qui se trouvait au Tong-Kin pendant les guerres civiles, pensait que « 50 hommes d'infanterie européenne, 25 artilleurs européens et 200 cipayes, prenant parti pour les Tong-  
« kinois, auraient suffi pour rendre certaine la conquête  
« de la Cochinchine par ce peuple. »

« L'armée annamite, organisée par des officiers français au commencement du siècle, est aujourd'hui en pleine décadence. On ne peut véritablement prendre pour des soldats ces paysans armés en guerriers pour la circonstance, avec des lances, des piques, des boucliers, quelques mauvais fusils à pierre, dont ils ne savent d'ailleurs pas se servir, et qui fuient à toutes jambes au moindre danger.

« La valeur des fortifications a été éprouvée au Tong-Kin en 1873, et l'on se souvient encore avec quelle facilité ces murs sont tombés devant une poignée de Français résolus.

« L'état de désorganisation dans lequel se trouve actuellement l'Annam a sa raison d'être avec une administration basée sur la concussion. Dans ce pays fermé au commerce et par conséquent sans industrie, les emplois publics donnent seuls les ressources nécessaires à une grande existence. L'unique préoccupation des mandarins est d'exploiter leur position. Non seulement ils laissent le matériel de guerre se détériorer, gaspillent les produits emmagasinés dans les greniers de l'État, mais ils retiennent encore une partie de la solde des soldats et parfois le riz. Alors ces derniers n'ont d'autres ressources que d'aller marauder pour se procurer des

moyens de subsistance. Le fait est attesté par M. Dutreuil de Rhins.

« La situation est telle, qu'il faudrait à l'État d'immenses ressources pour réorganiser son armée, sa marine et refaire ses armements, mais les finances sont administrées comme le reste.

« Les Tongkinois nous virent arriver avec beaucoup de joie dans leur pays. Ils espérèrent trouver en nous l'aide qu'ils attendaient du dehors depuis longtemps. Ils n'ont pas oublié que c'est grâce au concours d'officiers européens, qui disciplinèrent les troupes de la Cochinchine et élevèrent les fortifications que nous voyons aujourd'hui, que leur pays fut subjugué.

« Leurs intérêts, comme ceux de la France, furent malheureusement sacrifiés, en 1873, par le gouverneur de Saïgon.

« Malgré toutes les maladresses commises, les Tongkinois nous accueilleront encore comme des libérateurs, le jour où ils seront convaincus que nous voulons faire d'eux un peuple libre. Il y a là une population de plus de 10 millions d'habitants qui, guidée par nous dans la voie du progrès, peut être appelée à un grand avenir.

« Pendant les jours de calme dont nous laissèrent jouir les mandarins, nous vîmes descendre très fréquemment, sur le fleuve, des petits radeaux, montés par une dizaine de soldats sous la conduite d'un sergent.

« En passant près de nos bateaux, beaucoup de ces derniers demandaient la permission de monter à bord pour les visiter. Nous la leur accordions toujours, pour les faire causer et connaître un peu l'état des esprits dans l'armée annamite. Ils faisaient partie de l'armée du prince Hoang, campée à l'entrée des forêts, pour s'opposer à l'envahissement du bas Tong-Kin, par les bandes chinoises maîtresses du haut pays.

« Les Annamites n'ayant pu s'emparer des sources

d'eaux potables, aux mains de leurs adversaires, n'avaient que les eaux stagnantes des forêts, réputées malsaines. Aussi ne pouvaient-ils séjourner dans leurs campements, plus de six mois, au bout desquels ils étaient à tour de rôle dirigés sur Hué. Ce sont ces derniers qui, en nous rendant visite à bord des bateaux, m'apprirent un jour que 50 cavaliers chinois avaient mis en déroute près de 2,000 soldats du prince Hoang. Tous ceux que je questionnai à ce sujet me firent la réponse à peu près invariable qui suit :

« — Que voulez-vous ! on prend chez nous un homme  
« sur sept ; si nous avons un bras ou une jambe de coupé,  
« on nous donne à titre d'indemnité, une ligature (un  
« franc), une fois pour toutes. Aussi, à l'approche de l'en-  
« nemi, chacun ne pense-t-il qu'à jeter ses armes pour lui  
« échapper plus promptement. »

« Nous allions chaque jour à la chasse, pour tuer surtout le temps et maintenir, dans le personnel européen, l'énergie morale qu'une longue attente eût pu lasser. J'ai remarqué que la santé des Européens ne s'est jamais trouvée incommodée de ces longues courses à travers le pays, ce qui n'eût pas manqué d'arriver en Basse-Cochinchine.

« Le climat est tempéré, sain et propre, par conséquent, à toute colonisation. On dirait que le printemps y règne toujours, et l'on n'y sent de froid que lorsque le vent du nord y souffle avec violence. On n'a jamais vu ni glace ni neige ; jamais les arbres n'y ont perdu leur verdure, jamais l'air n'y est infecté de vapeurs contagieuses ; le ciel y est ordinairement si serein et si pur qu'on ignore dans ces contrées ce que c'est que la peste.

« Les meilleurs fruits du pays sont les oranges dont il existe plus de douze variétés, et une espèce de figue rouge qui ferait honneur aux tables les mieux servies de Paris. On y voit aussi de grands arbres dont les bran-

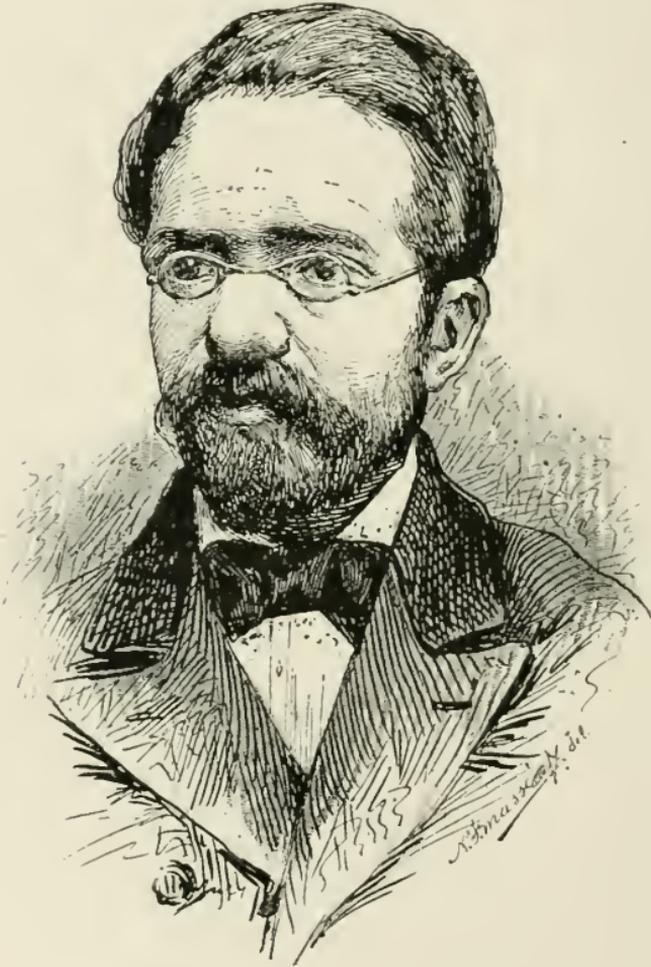
ches ne portent ni feuilles ni fruits; ils ne produisent que des fleurs; d'autres espèces, dont les branches se courbent jusqu'à terre, où elles jettent des racines d'où naissent d'autres arbres dont les branches se courbant de même: poussent à leur tour et donnent naissance, à la longue, à une véritable forêt; à l'ombre de laquelle toute une armée pourrait à l'aise se reposer.

« En somme, le Tong-kin est un des pays les plus beaux du monde, propre aux cultures les plus riches, où l'Européen serait heureux de vivre au milieu d'une population douce et inoffensive et de créer des établissements commerciaux et industriels prospères.

« Jadis, quand le Tong-kin formait un état indépendant, un grand nombre de compagnies commerciales européennes venaient y commercer. Le port d'Hean, aujourd'hui Hong-yen, était alors très fréquenté; et nos missionnaires, en qualité d'agents commerciaux, y représentaient la France. Je retrouve, dans les *Lettres édifiantes*, un passage ayant trait à cette époque, qui pourra intéresser le lecteur :

« Il est évident, dit-on dans un Mémoire qui remonte  
« au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, que les Français peuvent  
« faire au Tong-Kin le négoce que les compagnies de  
« Hollande et d'Angleterre y font; les compagnies en  
« tirent une quantité prodigieuse d'étoffes, de musc et  
« de soie. On avait chargé, sur le fameux *Soleil-d'Orient*,  
« environ 2,400 onces de musc qui revenaient tout au  
« plus, à la Compagnie de France, dans le Tong-Kin, à  
« 7 livres l'once; de la soie qui ne coûtait à cette Com-  
« pagnie que 3 livres la livre et beaucoup d'étoffes rares  
« sur lesquelles on ne pouvait manquer de trouver, en  
« France, 150 et 200 pour cent de profit, et peut-être  
« encore davantage. Le musc du Tong-Kin est, de l'a-  
« veu de tout le monde, le meilleur et le moins altéré  
« qu'il y ait dans l'univers; et, quoiqu'il n'ait été donné,

« dans une des dernières ventes que la Compagnie a fai-  
 « tes à l'Orient (Lorient en Bretagne), qu'à 15 ou 16 li-  
 « vres l'once, il est certain néanmoins qu'il se vend



E. Millot, Second de Jean Dupuis.

« en Angleterre et en Hollande, plus de 22 livres la li-  
 « vre, au moins selon les prix-courants que nous avons  
 « reçus dans les Indes ces années dernières. A la vérité,  
 « on doit convenir que les soies du Tong-Kin ne sont  
 « pas si bonnes que celles de la Chine, du Bengale, de

« la Perse et d'Italie; cependant les Anglais en appor-  
« tent en Europe et en tirent de grands profits. Il faut  
« encore remarquer que, quoiqu'un navire soit chargé,  
« on peut cependant y placer aisément pour 30 ou  
« 40,000 écus de marchandises du Tong-Kin, j'entends  
« de celles dont le volume n'est point embarras-  
« sant. »

« Comme notre esprit s'appesantissait sur toutes ces choses, les mandarins vinrent bientôt nous tirer du songe doré à travers lequel nous envisagions l'avenir de ce beau et riche pays. Ce sont eux qui tiennent le peuple dans la plus grande servitude afin de l'exploiter indignement.

« Depuis longtèms, nous utilisions les services de quelques bateliers annamites, auxquels nous donnions quinze francs par mois pour nous conduire de nos bateaux à terre. Un matin, le second de notre vapeur, voyant les bateliers se promener sur la berge et ne se disposer nullement à nous prêter leurs services accoutumés, les héla, mais en vain; les bateliers ne faisaient mine de broncher.

« Prévenu de ce qui se passait, j'envoyai immédiatement Cham s'enquérir de ce revirement si inattendu, Les bateliers répondirent que le capitaine du port leur avait défendu de nous conduire, sous peine de cent francs d'amende et de cent coups de rotin.

« Il faut savoir que, dans l'Annam, les pénalités corporelles forment un code où le rotin se retrouve à chaque ligne. Les habitants sont exposés à en recevoir à chaque heure du jour. Les hauts fonctionnaires n'en sont même pas exempts.

« Je me décidai aussitôt à partir avec notre baleinière munie d'une pièce de 4 rayée et de quelques hommes bien armés. Le capitaine du port avait son habitation sur l'autre rive. A peine eûmes-nous atteint le milieu du

fleuve que Cham, me désignant une barque qui passait, me dit :

« Le capitaine est dans cette barque, je viens de le voir et je le connais très bien.

« Immédiatement nous fîmes accoster notre baleinière; Cham ne s'était pas trompé. Sur sa recommandation, je me mis à crier très fort :

« Ah! gredin de mandarin, je vous tiens enfin! De quel droit avez-vous défendu aux braves bateliers que nous avons payés, de nous conduire à bord de nos bateaux? Vous mériteriez d'être fusillé. »

Cham traduisait de sa plus grosse voix. Le capitaine, se voyant déjà perdu, laissait voir une grande frayeur :

« Grand mandarin français, je vous en supplie, s'écria-t-il, ne me tuez pas, j'ai une femme et cinq enfants, — bien entendu je n'y pensais guère, — je ne suis, continua-t-il, qu'un mandarin en sous-ordre et j'allais en ce moment, rendre compte au chef de canton de la mission qu'il m'avait donnée au sujet des bateliers. »

« Je lui dis que nous allions l'accompagner et que, s'il faisait cette déclaration en notre présence devant le chef de canton, nous le rendrions à la liberté. Nous arrivâmes chez ce dernier qui ne paraissait nullement rassuré et, après que le capitaine du port lui eut rendu compte de sa mission, Cham, qui avait tout entendu, me dit que le chef de canton était le seul vrai coupable.

« Alors, saisissant celui-ci à bras le corps, je le secouai en l'interpellant vivement. Cham traduisait toujours. Tout à coup je me sentis saisi moi-même derrière par une vieille femme annamite qui criait de toutes ses forces :

« — Grand mandarin français, je vous en supplie, ne tuez pas mon pauvre mari.

« Je ne pus m'empêcher de rire du groupe comique si étroitement lié que nous formions à ce moment, et je

lâchai le chef de canton qui, peu après, revenu de son émotion, cherchait à expliquer qu'il y avait certainement malentendu ; que le capitaine du port avait mal compris ses ordres. Je le priai alors, à l'appui de son dire, de délivrer, séance tenante, les autorisations nécessaires pour chacun des bateliers. Tout me fut accordé, et nous nous séparâmes ensuite meilleurs amis que jamais.

« A partir de ce jour, les mandarins paraissaient vouloir nous laisser en repos. Cependant, le 4 février, l'évêque Puginier m'écrivit pour me mettre en garde contre cette tranquillité apparente :

« — Je crois devoir, me disait-il, vous recommander  
« de prendre des précautions, surtout lorsque vous allez  
« à terre, afin d'éviter toute surprise, ainsi qu'à bord de  
« vos navires. »

« Dès ce moment, les Européens ne sortirent plus qu'en nombre et armés. Les mandarins annamites, nous sachant prévenus, se tenaient à distance. Maintes fois ils essayèrent de me surprendre dans la ville ; mais, dès que leurs satellites se voyaient couchés en joue, ils fuyaient à toutes jambes.

« Les mandarins en arrivèrent enfin à arrêter les propriétaires des barques louées par M. Dupuis pour le voyage du Yûn-Nân. J'adressai immédiatement une lettre au vice-roi d'Hâ-noï pour protester contre ces arrestations. »

## CHAPITRE VII

---

Préparatifs de retour à Saïgon. — Un hôtel de ville converti en vacherie. — Arrivée de Jean Dupuis et de son escorte chinoise. — Lettre du vice-roi de Canton. — Arrestation du préfet de police. — Soumission des Pavillons-Jaunes. — Lettre du prince Hoang. — Lettre du commissaire royal Lè-Tuan. — Mission de M. Millot auprès de l'amiral Dupré. — Son voyage sur le *Laô-Kiï*. — Le P. Chagot, missionnaire français. — Diplomatie. — Offres d'appui des étrangers établis à Hong-Kong. — Départ pour Canton. — Le consul de France Chappedelaine. — Arrivée à Saïgon. — Visite au Gouverneur. — Une avance à Jean Dupuis de 30,000 piastres. — Retour de M. Millot à Hong-Kong. — Francis Garnier. — Confidences de celui-ci. — Plan de campagne. — M. Ducos de la Haille. — Nouvelles vexations des Annamites. — La mission du commandant Senez. — Celle de Francis Garnier. — Pleins pouvoirs. — Débuts malheureux. — Histoire des événements racontée par M. Barbou. — Insolence du Gouverneur d'Hà-noï. — Proclamation de F. Garnier. — Réponse du Gouverneur. — Lettre de Garnier à son frère.

« Nous avions pensé être de retour à Saïgon au bout de six semaines, mais nous comptions sans les entraves des Annamites. Les provisions de farine, vin, etc., que nous avons apportées étaient épuisées ; il ne nous restait comme ressources que les produits du pays ; du thé et de l'eau-de-vie de riz dans laquelle nous faisons infuser de l'anis étoilé ou de la menthe, ce qui nous procurait

un liquide passable. Le riz nous tenait lieu de pain, mais nous pouvions acquérir des bœufs au prix de 40 à 50 francs, des porcs pour 25 francs, de la volaille à très bas prix, du poisson en quantité, ainsi que des fruits délicieux, oranges, bananes, pamplemousses, lychées, beboys, mangues, ananas, citrons, cakis, etc.

« Pour varier un peu notre nourriture, nous nous décidâmes à faire emplette d'une vache laitière : la difficulté était de se la procurer. Nous décidâmes le préfet de police à nous céder une des siennes ; mais lorsqu'elle fut en notre possession, les paysans tongkinois se refusèrent à la loger par peur du rotin et de l'amende. Force nous fut d'avoir de nouveau recours au préfet de police, que j'avais obligé quelques jours auparavant, pour qu'il nous désignât un endroit où je pusse conduire la bête. Il se rejeta sur le chef de canton, auprès duquel il voulut bien nous appuyer en nous faisant accompagner par un sergent à sa résidence, située près du fleuve.

« Là, les pourparlers entre le chef de canton et l'interprète n'en finissant plus, je perdis patience et dis à Cham, que puisqu'on ne pouvait prendre de décision, j'avais trouvé ce qu'il me fallait : un hangar magnifique, près de la pagode.

« Le chef de canton se récria, en faisant remarquer qu'il était peu convenable que l'anima fut placé aussi près d'une pagode, et qu'il valait mieux qu'il occupât l'Hôtel de Ville.

« Encore tout étonné de cette magnificence vraiment royale, je demandai à l'interprète s'il avait connaissance de ce palais, dont j'entendais parler pour la première fois ; Cham me répondit que cet édifice existait réellement et qu'il était situé sur la digue, à peu de distance de nos navires.

« — Mais les voleurs, lui dis-je, pourront venir la nuit enlever la vache et la faire passer de l'autre côté du fleuve.

« — Il n'y a pas de danger, répliqua Cham, il y a quatre miliciens pour garder l'Hôtel de Ville.

« Le cortège, auquel s'était joint le chef de canton, se remit en route.

« Après un certain temps de parcours, Cham fit signe de s'arrêter. Je regardais à ce moment de tous côtés et je n'apercevais qu'un misérable toit recouvert de nattes et supporté par quelques bambous, je ne pouvais croire que nous fussions déjà parvenus à destination.

« Cependant Cham ne me laissa pas longtemps m'illusionner. Les quatre miliciens étaient bien à leur poste. Devant un semblable réduit, je partis d'un franc éclat de rire.

« Combien a coûté cet Hôtel de Ville, puisque Hôtel de Ville il y a? demandai-je à Cham.

« — Vingt-sept ligatures (27 francs) ! me répondit le chef de canton.

« Il me fallut bien en prendre mon parti. Le soir, à bord, on fit une gorge chaude de cette burlesque aventure.

« Nous pensâmes ensuite à nous procurer le lait que nous étions en droit d'attendre de notre acquisition.

« — Je crains bien, dit Cham, que vous ne puissiez y parvenir.

« On ne trait jamais les vaches, en effet, dans ce pays; où, de même qu'en Chine, on n'emploie ni lait ni beurre.

« Le lendemain, le second du *Lao-Kai*, M. Berthaut, partit avec trois matelots, des gaillards solides, pour faire une première tentative; à cet effet, on lia solidement la vache à un des bambous servant de piliers à l'Hôtel de Ville, puis on la maintint par les cornes et les pieds. La bête effrayée se débattait furieusement. Tout à coup, le bambou qui la retenait, cédant à ses efforts, s'arracha de terre et la vache partit entraînant l'Hôtel de Ville

que les quatre miliciens avaient toutes les peines du monde à retenir, tout cela au grand divertissement de la brave population tongkinoise.

« L'heure de rire ne venait que trop peu souvent, car, à chaque instant, des bruits alarmants circulaient autour de nous. Un jour, le bruit ayant couru que l'expédition Dupuis avait été détruite par les rebelles, que le convoi avait été pillé et tout le monde massacré, les mandarins nous firent dire qu'il était inutile de rester plus longtemps devant Hâ-noï, que nous n'avions plus rien à faire au Tong-kin.

« Loin de laisser voir notre inquiétude, nous avons organisé une musique à bord du *Lao-Kai*; matin et soir, au signal donné par les navires pour le salut du pavillon, la musique se faisait entendre devant une assemblée considérable de la population d'Hâ-noï. Nous avons organisé également des régates. Cette apparence de tranquillité rassurait les populations qui nous portaient un vif intérêt.

« Enfin, le 30 avril, M. Dupuis arriva du Yûn-Nân, avec un chargement d'étain et de cuivre. Le maréchal Mâ lui avait donné une escorte de 150 hommes commandée par son cousin Mâ-tsaï.

« L'escorte avait pour tenue un vêtement bordé d'un large velours noir sur fond orange, avec des caractères chinois portant comme inscription : *soldat de la garde du maréchal du Yûn-Nân*. Chaque homme avait un turban rouge pour coiffure, une ceinture bleue avec un pantalon de toile écrue. Ils étaient accompagnés de leurs bannières et de leurs gongs. »

Le vice-roi de Canton avait adressé aux mandarins du Yûn-Nân une dépêche leur disant qu'il tenait Jean Dupuis pour un très honnête homme. M. Dupuis s'était fait donner à Yûn-Nân-sèn, de ces dépêches, des reçus

en règle, afin de confondre les Annamites dès son arrivée à Hâ-noï.

Cette constatation ayant été faite, le préfet de police vint, de la part des mandarins, nous annoncer que maintenant ceux-ci se rendaient un compte exact de sa mis-



Soldats du Yûn-Nân.

sion et qu'en réjouissance de son heureux voyage, il était chargé de tirer un feu d'artifice près de nos bateaux.

Laissons de nouveau la parole à M. Millot qui nous racontera le retour de M. Dupuis et la mission dont il fut lui-même chargé pour Saïgon.

« Le lendemain, les mandarins d'Hâ-noï nous firent

dire que les reçus ne suffisaient plus et que la cour de Hué désirait des documents, émanant directement du vice-roi de Canton. Je profitai de la présence du préfet de police, pour lui rappeler, devant M. Dupuis, que les Tongkinois arrêtés pour nous avoir loué des barques, étaient toujours en prison, et il prit devant nous l'engagement de les faire relâcher.

« Mais, selon l'habitude, on attendait toujours des ordres du roi, et les malheureux Tongkinois restaient détenus dans la citadelle. Pour en finir, nous prîmes le parti d'arrêter le préfet de police et de le retenir à bord comme otage, jusqu'à la délivrance des prisonniers.

« Arrivé à bord du *Lao-Kai*, il fut conduit par le capitaine d'Argence à l'escalier menant dans la soute à charbon. Le pauvre homme se cramponnait aux barreaux en appelant de toutes ses forces.

« — Je vous en supplie, me dit-il en m'apercevant, eu égard à nos bonnes relations antérieures, ne me laissez pas mettre dans le charbon, ma belle robe de soie bleue sera toute noire et je sortirai de là déshonoré. »

« — Répondez à ce mandarin, dit le capitaine d'Argence à Cham, qu'étant très noir intérieurement c'est justement pour cela que je veux le faire descendre dans la soute à charbon, afin qu'il soit noir partout. »

« Enfin, je céдай à sa prière.

« Je prends sur moi, lui dis-je, de vous donner un meilleur local, mais à la condition que vous allez, immédiatement, écrire aux mandarins de la citadelle, que vous êtes gardé ici comme otage jusqu'à ce que les prisonniers soient mis en liberté et je vous avertis que si, demain, à huit heures précises, ils ne sont pas rendus, M. Dupuis ira en personne les chercher dans la citadelle.

« La dépêche fut rédigée séance tenante et portée par un de ses sergents.

« Le lendemain, les prisonniers n'étant pas encore libres, M. Dupuis avait commencé ses préparatifs, lorsqu'enfin ils lui furent amenés. Ces malheureux avaient beaucoup souffert pendant leur captivité, et de fortes sommes leur avaient été extorquées pour leur épargner la torture.

« Lors de son passage au milieu des rebelles chinois, M. Dupuis avait amené les Pavillons-Jaunes à faire leur soumission aux mandarins du Yûn-Nân, leur promettant d'intercéder en leur faveur, pour les faire gracier. Les mandarins avaient porté la demande de M. Dupuis devant la cour de Pékin et tout faisait prévoir que l'amnistie allait être accordée. Aussi, en revenant au Tong-Kin, M. Dupuis s'empressa-t-il d'informer le prince Hoang et le commissaire royal Lê-Tuan du résultat de ses négociations.

Voici les lettres curieuses que ces grands mandarins lui écrivirent, en réponse à sa communication :

*Lettre du prince Hoang.*

« J'ai reçu les excellentes lettres que vous m'avez envoyées ; celles du maréchal du Yûn-Nân et la vôtre. « En les lisant, mon cœur, qui était attristé sur le but « de votre voyage, est devenu tout joyeux.

« Avant la réception de ces lettres, je ne me rendais « pas bien compte de votre mission, et j'étais dans la « consternation.

« L'année dernière, au 10<sup>e</sup> mois, le commissaire royal, « Lê, de Quang-yen, m'envoya votre lettre, et il m'écrivit, en même temps, pour m'annoncer votre intention de remonter jusqu'au Yûn-Nân, en traversant le « Tong-Kin.

« A cette époque, le Tong-Kin était ravagé par des

« bandes de rebelles terribles; j'en informai alors le  
« commissaire royal Lê.

« Le 12<sup>e</sup> mois, je suis allé, le 17<sup>e</sup> jour de la 2<sup>e</sup> lune, à  
« Hà-noï, où vous étiez arrivé depuis longtemps; mais,  
« malheureusement, vous veniez de partir.

« Je fis prévenir M. Millot, votre représentant, que  
« j'étais venu pour vous voir et m'entendre avec vous. Je  
« pense qu'il vous aura parlé de cela.

« Vous ne sauriez croire combien ma joie a été grande,  
« en apprenant votre heureux voyage, à l'aller et au re-  
« tour, qui s'est effectué très tranquillement; c'est une  
« chose des plus extraordinaires.

« J'admire le résultat que vous avez obtenu à votre  
« passage, et je suis dans l'extase quand je relis votre  
« lettre.

« Mon cœur était oppressé et comme sous le poids de  
« grosses pierres, avant la réception de votre lettre;  
« mais, en la lisant, il a été totalement dégagé, et j'ai  
« respiré très librement.

« Les grands et petits mandarins de l'Annam en sont  
« extasiés, et ils disent qu'on pourrait chercher parmi  
« des millions d'hommes, et qu'on ne pourrait pas trou-  
« ver une personne aussi extraordinaire que vous.

« Le chef rebelle Hoang-tsong-yn est depuis long-  
« temps dans le Tong-Kin; j'ai fait le tonnerre contre  
« lui, et je n'ai pas pu le vaincre; les troupes du Kouang-  
« Si, venues à notre secours, n'ont pas été plus heu-  
« reuses.

« Mais vous, à peine arrivé sur le territoire qu'il  
« occupe, vous l'avez raisonné, il a écouté ce que vous  
« lui avez dit, et il s'est incliné devant vous.

« C'est une chose bien grande de convaincre les gens  
« par la parole, et bien meilleure que l'emploi des  
« armes.

« Aussi je vous considère comme aussi grand que le grand Bouddah, qui plane dans les nuages.

« Quant au mandarin chinois Ly, qui vous accompagne, il est aussi bien méritant ; il a un esprit supérieur. Je ne lui écris pas, parce que je n'ai pas reçu de lettres de lui, et que je ne le connais pas.

« Je vous envoie ma réponse par mon aide de camp, Tchang. Je le charge de vous présenter mes compliments et de vous féliciter. Aussitôt qu'il sera revenu et qu'il m'aura fait part de vos entretiens, j'en informerai immédiatement le roi. »

« Le 5<sup>e</sup> jour de la 4<sup>e</sup> lune .

*Lettre du commissaire royal Lè-Tuan.*

« J'ai reçu votre lettre relative aux rebelles de Hoang-tsong-yn, qui sont, depuis longtemps, dans le nord du Tong-Kin.

« J'ai été ravi en apprenant que vous aviez parfaitement passé à travers les rebelles, et qu'il ne vous était rien arrivé.

« Ces rebelles sont la cause de la ruine du nord du Tong-Kin.

« Vous êtes un homme bien extraordinaire d'avoir pu vous faire écouter de ces rebelles, de les avoir intimidés et de les avoir amenés à offrir leur soumission.

« Pour moi, je déclare que j'aurais été complètement incapable d'en faire autant.

« Je vous remercie beaucoup de ce que vous avez fait pour mon pays, et je me considère comme bien petit, à côté de vous.

« Je m'empresse de communiquer votre lettre au grand maréchal et au commissaire extraordinaire à Son-Tay.

« Ces deux hauts fonctionnaires pourront s'entendre  
« immédiatement avec vous.

« J'ai reçu aussi la dépêche du maréchal Mâ, du Yûn-  
« Nân; tout est pour le mieux.

« Aussitôt que j'aurai reçu la dépêche officielle d'Hué,  
« je ferai tout mon possible pour vous être agréable. »

« Le 9<sup>e</sup> jour de la 4<sup>e</sup> lune. »

En amenant une solution aussi heureuse, pour le gouvernement annamite, M. Dupuis pensait conquérir ses bonnes grâces; mais la cour de Hué le tenait en suspicion, depuis l'intervention du commandant Senez, et considérait son expédition comme l'avant-garde des Français au Tong-Kin.

« La navigabilité du fleuve Rouge ayant été pratiquement démontrée par le voyage du Yûn-Nân, dit M. Milot, je fus chargé par M. Dupuis d'aller à Saïgon voir le contre-amiral Dupré, pour lui faire connaître les résultats de l'expédition et la situation politique du Tong-Kin.

« Je partis à bord du *Lao-Kai*, emmenant avec moi le mandarin chinois Ly-Ta-lao-yé et ses deux secrétaires, Ma-tsaï commandant de l'escorte de M. Dupuis, et deux soldats du Yûn-Nân, indépendamment d'un prêtre mahométan chinois de cette province et de plusieurs de ses coreligionnaires, qui se rendaient en pèlerinage à la Mecque.

« Nous arrivâmes à Haï-kéou, dans l'île d'Haï-nan, le 14 juin, afin de prendre les 50 tonneaux de charbon que nous y avions déposés à notre premier passage. Le P. Chagot, missionnaire français, dont la résidence se trouvait à la capitale de l'île, à Kinn-tchéou-fou, qu'il habitait depuis dix ans, ayant appris par la rumeur publique qu'un bâtiment de guerre français venait d'arriver, s'empressa de venir nous rendre visite à bord. Là, nous lui apprîmes que nous arrivions du Tong-Kin, et

nous lui donnâmes les meilleures nouvelles sur l'état des chrétientés de ce pays. Il aborda bientôt le grave sujet qui l'amenait auprès de nous. Sa mission se trouvait dans la plus fâcheuse des situations, voici à la suite de quels événements :

« Des familles chrétiennes ayant eu leurs propriétés détruites dans une émeute, les coupables avaient été recherchés et, par suite d'un accord intervenu entre le comte de Chappedelaine, consul de France à Canton et le gouverneur de l'île d'Haï-nan, les auteurs de cette dévastation avaient été condamnés à payer une indemnité aux chrétiens. Le chef d'une famille reconnue coupable ayant été contraint de payer la somme de quatre cents piastres (environ 2,000 francs), sa mère s'était empoisonnée, puis était allée mourir dans la demeure d'un chrétien.

« La population s'était ameutée de nouveau et exigeait que les chrétiens abandonnassent leur indemnité, ou bien que le cadavre restât dans la maison. De nouvelles menaces contre les chrétiens se répandaient dans tout le pays. Les mandarins chinois laissaient faire.

« On comprend quelle anxiété avait dû s'emparer du P. Chagot, devant ces nouvelles complications. Il nous pria de lui venir en aide, pour empêcher les choses de s'envenimer et éviter un grand danger à sa mission. Je lui répondis que je ne pouvais agir qu'officieusement auprès du gouverneur qui était l'ami de Ly-Ta-lao-yé, notre mandarin, mais que je ferais tous mes efforts pour conjurer le danger.

« Nous entrâmes immédiatement en négociation avec le gouverneur. Je fis comprendre à ce dernier, celui-là même qui nous avait facilité un dépôt de charbon dans la citadelle, qu'il allait certainement se trouver compromis dans les difficultés nouvelles qui surgissaient; que l'arrangement survenu entre lui et le consul de France

Canton restait non seulement inexécuté, mais qu'il était encore probable que les chrétiens allaient se trouver en butte à d'autres attaques; que le consul de France en référerait à son ministre à Pékin et que ce dernier le trouverait obligé d'agir vigoureusement auprès du ministère chinois; que bien certainement tout cela lui amènerait un blâme, sinon une disgrâce, et que nous, ses amis, qui n'avions qu'à nous louer de lui, nous en serions très fâchés; que nous serions donc très heureux pour lui de voir cette affaire arrangée avant notre départ.

« Le gouverneur nous remercia beaucoup de nos bonnes intentions et il nous communiqua de suite l'extrême limite des concessions qu'il ne pouvait dépasser sans amener une émeute.

« Nous allâmes à Kinn-tchéou-fou, porter cette réponse au P. Chagot, qui se montra enchanté de la tournure des événements et qui ne sut comment nous remercier d'avoir amené cette pacifique solution.

« Nous quittâmes Haï-kéou le 17 juin et atteignîmes Hong-kong le 29, à 9 heures du matin. A peine débarqué, j'adressai la dépêche suivante au gouverneur de la Cochinchine française :

« Arrivé Hong-kong, expédition Fleuve Rouge — succès — personnel bonne santé. J'irai vous rendre compte de ma mission dans quelques jours. »

« Toute la colonie de Hong-kong nous félicita de notre heureux voyage, et plusieurs grandes maisons de commerce anglaises et américaines m'offrirent des capitaux pour participer à l'entreprise. Je refusai de m'engager avant de connaître les intentions du contre-amiral Dupré.

« Je partis pour Canton le 28 juin. Le consul de France, M. le comte de Chappedelaine, nous fit le meilleur accueil. Il se rendait parfaitement compte de l'importance

du débouché que M. Dupuis venait de révéler et des avantages que la France pouvait être appelée à en retirer; aussi, sur sa demande, le vice-roi de Canton nous délivra-t-il les dépêches enjoignant aux mandarins de l'Annam de nous laisser librement circuler sur le Fleuve Rouge.

« Trois jours après, nous prenions congé du consul de France qui, dans le même temps, préparait un long rapport pour le ministre des affaires étrangères et un autre pour le gouverneur de la Cochinchine.

« Arrivé à Saïgon par le *Sindh*, je me rendis immédiatement au palais du gouverneur. Celui-ci ayant reçu ma dépêche, m'attendait avec la plus grande impatience. Je lui remis le *Journal de Voyages* de M. Dupuis dans lequel se trouvait consigné, jour par jour, le récit des difficultés soulevées par les Annamites. Le gouverneur me félicita du bon succès de notre voyage.

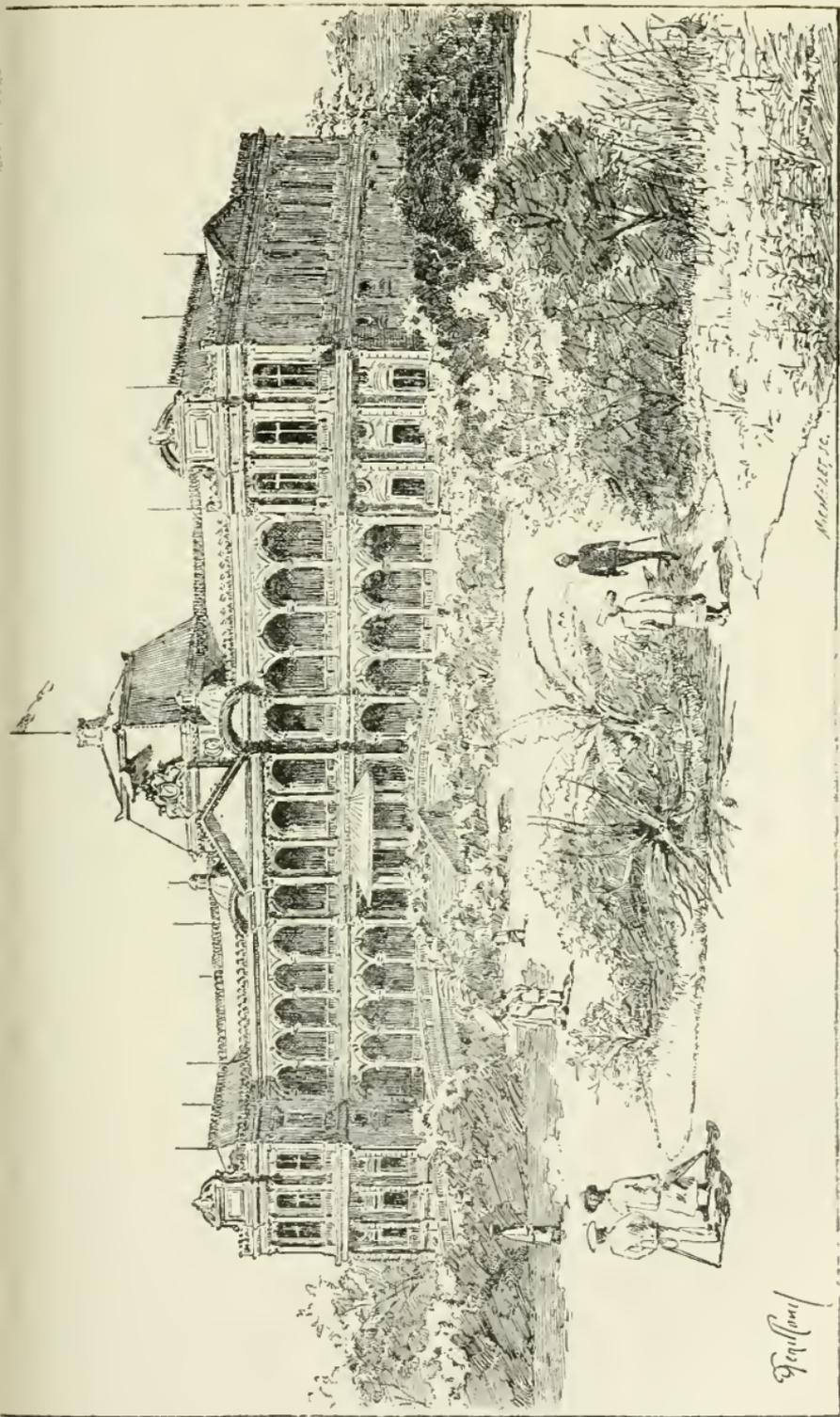
« Le lendemain, je lui présentai le capitaine d'Argence, les deux mandarins civil et militaire en grande tenue, accompagnés des soldats du Yûn-Nân. L'amiral fit le meilleur accueil à tout le monde. Il prit les mains de Mâ-tsaï, en lui disant :

« — Vous remercierez bien en mon nom le maréchal, « de tout ce qu'il a fait pour les Français, pour le bon « accueil qu'il a fait à la commission du Mé-Kong et pour « l'intérêt qu'il porte à M. Dupuis. Il ne peut naître de là « que de bonnes relations entre la Chine et la France. « qui toutes deux sont appelées à profiter de l'ouverture « du Fleuve Rouge. »

« Ly-Ta-lao-yé se plaignit ensuite au gouverneur des entraves que les mandarins annamites nous avaient suscitées au Tong-Kin. Le gouverneur lui répondit :

« — Prochainement, j'irai mettre ces gredins à la raison. »

« Il invita ensuite nos mandarins à visiter le palais.



Palais du Gouvernement à Saigon. (D'après une photographie.)

Mà-tsaï surtout était dans l'enchantement à l'aspect des grandes et somptueuses salles dont il n'avait vu rien de comparable au Yûn-Nân.

« Le jour suivant, je restai longtemps en conférence avec le gouverneur qui me demanda beaucoup de renseignements sur le Tong-Kin. Je le mis au courant des événements, en lui disant : que nous étions maîtres de la situation ; que les dix millions d'habitants du Tong-Kin n'attendaient qu'un signal pour chasser les mandarins de Hué et rétablir l'ancienne dynastie des Lê ; qu'avec 200 hommes et des fusils en quantité suffisante pour armer les indigènes, il était facile d'établir le protectorat français sur ce pays ou d'en faire une colonie française. Tous ces renseignements intéressèrent vivement le gouverneur.

« — Malheureusement, me dit-il, j'ai, à la demande des Annamites, écrit à M. Dupuis de quitter le Tong-Kin, et je crains bien qu'à l'heure présente, il n'ait abandonné le pays. »

« Je l'assurai que M. Dupuis n'avait pas quitté le Tong-Kin, parce que j'avais emporté tout le charbon, et qu'il ne lui en restait plus pour chauffer ses vapeurs.

« — Tant mieux ! s'écria-t-il, cela me fera une bonne occasion pour intervenir dans le pays. »

« Quand je fus prendre congé de lui, quelques jours après, il me pria de recommander à M. Dupuis de ne pas brusquer les événements, mais d'attendre patiemment pour lui permettre d'intervenir à son heure. Il me souhaita ensuite bon voyage et me dit une dernière fois en me pressant les mains :

« — Eh bien, mon cher monsieur Millot, j'espère que vous êtes satisfait de votre voyage à Saïgon ; vous voyez que vous n'y avez pas perdu votre temps. »

« Il faisait alors allusion à une somme de 30,000 piastres qu'il avait avancée à M. Dupuis pour l'aider à main-

tenir son expédition au Tong-Kin, pendant qu'il engageait les Annamites à faire tous leurs efforts pour l'en chasser. Il employait déjà cette politique à deux fins qui devait aboutir à un vrai désastre.

« Le 24 juillet, je m'embarquai sur le *Tigre* à destination de Hong-kong, pour préparer la deuxième expédition du Tong-Kin, avec le *Lao-Kai*, le *Mang-Hao* et la jonque chinoise.

« Pendant que je m'occupais de ces préparatifs, Francis Garnier venant de Shanghai, arriva dans cette ville. Il se rendait à Saïgon, appelé par une dépêche du gouverneur et ne connaissait encore du résultat de notre expédition que le télégramme suivant, que j'avais adressé à ma maison de commerce de Shanghai :

« Retour expédition Fleuve Rouge — succès — moi et personnel bonne santé. »

« Il fut enchanté de tous les renseignements que je lui donnais. Il voyait là un résultat inespéré et des avantages incalculables pour la France, après les terribles désastres qu'elle venait d'éprouver.

« Comme j'attendais, quelques jours après, le paquebot de Saïgon *Iraouaddy* pour me rendre à Shanghai, je ne fus pas peu surpris d'y voir à bord Francis Garnier, qui allait embrasser une dernière fois sa femme et sa petite fille, et mettre un peu d'ordre dans ses affaires, avant de partir pour l'expédition du Tong-Kin, à la tête de laquelle il venait d'être appelé par le contre-amiral Dupré.

« Nous fîmes le voyage ensemble et nous eûmes tout le temps nécessaire de nous entretenir du sujet.

« Francis Garnier m'annonça qu'il était chargé par l'amiral de me faire connaître le but de sa mission.

« — Officiellement, me dit-il, je vais au Tong-Kin, à la demande du gouvernement annamite pour lui donner satisfaction dans l'affaire Dupuis; mais, comme

« je sais à l'avance, ainsi que le gouverneur, que seul  
« M. Dupuis a raison de se plaindre, au lieu de lui être  
« hostile, je l'aiderai au contraire à surmonter les diffi-  
« cultés dont les Annamites l'entourent. Écrivez donc  
« à M. Dupuis, de marcher toujours d'accord avec moi  
« et de m'assister au besoin, de sa grande expérience et  
« de l'influence qu'il a sur les Chinois et les Tongki-  
« nois. »

« Je l'assurai du concours de M. Dupuis et de tout son personnel.

« — L'amiral, continua Francis Garnier, est heureux de l'occasion qui lui est donnée d'intervenir. Il m'a donné carte blanche. J'emmène avec moi 80 hommes, un aviso et une petite canonnière, pour commencer. »

« Je lui dis qu'il avait avec cela suffisamment de forces pour aboutir à une bonne solution, car il aurait pour lui tous les Tongkinois et tous les Chinois résidant au Tong-Kin.

« J'avais fait, en 1868, le voyage de Chine en France avec Francis Garnier, à son retour de l'exploration du Mé-Kong. Il me rappela ce fait et me dit qu'ayant la réputation à Shanghai d'un homme loyal, il pensait que, dans une affaire de cette importance, je voudrais bien lui exposer franchement mon opinion, sur ce que je pensais du succès de sa mission, dans le cas où il serait obligé d'avoir recours à la force.

« — Vous réussirez, lui répondis-je, je vous l'affirme, mais à la condition de vous appuyer sur l'expérience de l'évêque Puginier, très bon patriote, et sur l'influence de M. Dupuis. Avec vos 80 hommes et le concours de notre expédition, vous pouvez facilement rendre le Tong-Kin indépendant; mais il vous faudra des armes pour organiser la milice tongkinoise.

« — J'y ai songé, répartit Francis Garnier, et l'amiral m'a chargé de m'entendre avec vous à ce sujet; pour

ne pas éveiller le soupçon des Annamites au Tong-Kin, je n'emporte aucune arme ; mais, dès mon arrivée à Saï-



Francis Garnier.

gon, je vous enverrai à Shanghai un crédit et un télégramme ; cela vous permettra d'apporter vous-même les armes au Tong-Kin, en les chargeant à Saïgon. »

« Arrivé à Shanghai, Francis Garnier me remit, chez moi, un modèle de télégramme écrit de sa main, dont voici la teneur :

« *Millot, Shanghai.*

« *Acheter et expédier à Saïgon N fusils Enfield, approvisionnés à N coups. Crédit ouvert à N banque (ou à comptoir) X piastres.*

« *Acheter et expédier à Saïgon N balles cotonnades N pièces. Crédit ouvert à N banque (ou comptoir) X piastres.*

« *Pour toute indication où l'emploi du mot Tong-Kin serait indispensable, on le remplacerait par le mot Cambodge.*

« Il est donc évident que le contre-amiral Dupré poursuivait un but politique au Tong-Kin et que l'expédition Dupuis n'était dans ses mains qu'un instrument. »

L'épopée militaire de Jean Dupuis et la conquête du Tong-kin accomplie par lui avec une poignée d'hommes ont été racontées déjà bien des fois. Nos lecteurs verront la confirmation de ces récits merveilleux, soit dans le rapport fait à l'Académie par M. l'amiral Mouchez, soit dans celui que déposa à la Chambre des députés M. Emile Bouchet, au nom de la deuxième commission des pétitions, dont il avait l'honneur d'être rapporteur. Ces deux pièces figurent, au moins en partie, dans la suite de ce volume (1).

Pour nous, nous nous contenterons de rappeler les faits principaux de cette admirable histoire et d'en saisir surtout le côté pittoresque, nous étant donné pour mis-

(1) Lire aussi *La conquête du Tonkin par 27 Français sous le commandement de Jean Dupuis*, 1 vol. par M. J. Gros. Dreyfous, éditeur à Paris.

sion de traiter principalement l'histoire des événements qui ont suivi la remise du Tong-kin aux Annamites et de démontrer combien le gouvernement français s'est montré honteusement injuste envers un citoyen qui méritait les éloges, les encouragements et les couronnes de tous ceux qui ont un peu de patriotisme au cœur.

Quand M. Ducos de la Haille, qui avait repris le commandement de M. Millot, appelé à Shanghaï par ses affaires, eut remonté le fleuve avec ses trois embarcations et malgré le soin qu'avaient eu les Annamites de faire un barrage au fleuve, il trouva M. Dupuis en butte à de nouvelles vexations de la part des mandarins annamites. Pour éviter aux chrétiens du Tong-kin des persécutions dont on les menaçait, il renonça à poursuivre un marché de sel conclu avec la Chine et qui lui assurait un bénéfique net de près de dix millions de francs.

Ce fut au retour d'un court voyage qu'il fit en remontant le fleuve, qu'il apprit l'arrivée des deux navires de guerre français, mouillés dans le Cua-Câm et la prochaine apparition à Hâ-noï d'une mission politique envoyée par le gouverneur de notre colonie de Cochinchine.

Depuis longtemps déjà M. Senez avait exposé à l'amiral Dupré un projet d'occupation du Tong-kin afin d'assurer définitivement notre influence dans la presque île indochinoise, mais l'état de sa santé l'ayant obligé à rentrer en France pour se rétablir, il avait été chargé par le gouverneur de plaider la cause de son projet auprès du gouvernement de la métropole.

M. Senez était trop malade à son arrivée en France pour pouvoir s'acquitter de sa mission auprès du ministre ; alors l'amiral échangea lui-même des dépêches avec le gouvernement français et déclara que, sous sa responsabilité personnelle, au risque d'être désavoué en cas d'insuccès, il était résolu à occuper le Tong-kin avec les

seules forces dont il disposait, et d'assurer ainsi la sécurité de la colonie de Saïgon.

Privé du concours de M. Senez, il s'adressa à M. Francis Garnier, lieutenant de vaisseau, vaillant et dévoué patriote.

Mandé par l'amiral à Saïgon, le jeune officier s'y rendit à la hâte, par la malle du 16 août.

Il se montra d'abord peu enthousiasmé des projets belliqueux de son chef et lui démontra les dangers que la mise à exécution de cette entreprise pouvait entraîner. L'amiral convaincu le chargea uniquement d'aller intervenir au Tong-kin entre la cour de Hué et M. Dupuis.

Pendant que M. Garnier se préparait à partir de Saïgon, arriva dans cette capitale de l'Indo-Chine l'ambassade que Tu-Duc promettait depuis si longtemps.

La cour de Hué, pleine de duplicité, agissait d'autre part et cherchait en dehors de nous des alliances, soit avec l'empire Chinois, soit avec les Anglais, pour chasser Dupuis du Tong-kin.

L'amiral Dupré réussit à persuader aux ambassadeurs annamites que lui seul était à même de terminer rapidement le différend qui divisait les mandarins de Hà-noï et Dupuis et c'est avec leur approbation que M. Garnier partit pour le Tong-kin.

Ce dernier avait d'ailleurs pleins pouvoirs ainsi qu'il l'écrit dans la lettre suivante adressée à sa famille :

« Ma petite expédition est prête. Je pars samedi (11 octobre), chef d'une division composée de deux canonnières, d'un détachement de fusiliers marins et d'un détachement d'infanterie de marine.

« Je commande l'une des canonnières, l'autre le sera par Delaporte, qui fera l'hydrographie du fleuve, mais qui, politiquement, sera sous mes ordres et ne pourra faire aucun mouvement sans mon autorisation.

« Les fusiliers sont commandés par un enseigne, l'infanterie par un lieutenant.

« Voilà une petite expédition comme je les aime. J'aurai la faculté d'appeler à moi, s'il est nécessaire, la compagnie de débarquement du *d'Estrées*, corvette qui me remorque jusqu'aux embouchures du fleuve.

« Comme instructions, carte blanche ! l'amiral s'en rapporte à moi. En avant donc pour cette vieille France ! »

Le début de l'expédition Garnier ne fut pas heureux.

La canonnière *L'Arc* coula dans un coup de mer. Garnier dut aller à Touranne, y rester quelques jours, puis pour continuer son voyage, se servir de bateaux chinois dont l'un coula à son tour, entraîné par le courant. Les autres faillirent aussi périr.

L'expédition se trouvait ainsi dans une situation grave, quand Dupuis accourut au devant d'elle avec un navire à vapeur.

Une entrevue eut lieu entre les deux chefs, à la suite de laquelle Francis Garnier, d'abord fort prévenu contre Dupuis, fut bien vite édifié sur son dévouement et son patriotisme.

Dupuis remorqua l'officier avec son vapeur et l'expédition arriva le 5 novembre 1873, en vue d'Hâ-noï.

Voici comment M. Alfred Barbou, qui a écrit une excellente histoire des événements du Tong-kin, raconte l'épopée de Garnier et celle de Jean Dupuis, qui sont étroitement liées.

« Quand le commandant parvint dans la capitale du Tonkin, il trouva pavoisés et tirant le canon pour le saluer les trois navires européens de Dupuis ; sur le rivage, où étaient accourus des milliers de spectateurs indigènes, deux cents soldats chinois armés de chassepots, en grande tenue, bannières déployées, formaient la haie et présentaient les armes : c'étaient les gardes de

Dupuis. Quant aux mandarins annamites et au gouverneur d'Hanoï, ils n'avaient point daigné se déranger.

« Garnier arrivait cependant avec les intentions les plus conciliantes ; il fit demander où on allait le loger : le gouverneur, insolemment, lui envoya un subalterne qui conduisit le représentant de la France à une mauvaise auberge.

« Aussitôt Garnier marcha droit à la citadelle, avec quinze hommes d'escorte, y entra seul, et pénétra, avant qu'on eût pu lui fermer les portes, jusqu'au grand maréchal, vice-roi du Tonkin, vieillard plein d'énergie et de patriotisme, mais ennemi acharné de la France.

« Notre officier lui parla haut et ferme, lui dit qu'il venait, sur l'ordre du gouverneur de Saïgon, s'entendre avec lui pour poser les bases d'un traité qui devait se conclure entre la France et la cour de Hué, afin d'ouvrir à la navigation commerciale le fleuve du Tonkin.

« Le vice-roi balbutia, répondit qu'il n'avait aucun pouvoir pour traiter et qu'il devait consulter son souverain.

« — J'attendrai donc, répondit son visiteur, mais vous voudrez bien venir demain me rendre ma visite, et je vous prie de m'indiquer un logement pour mes hommes et pour moi.

« Ahuri, le vieux gouverneur, répondit qu'il en avait fait désigner un.

« A ces mots, se sentant offensé, Garnier entra dans une violente colère, reprocha énergiquement au gouverneur son manque de convenance, déclara qu'il ne voulait pas être traité comme un misérable étranger et qu'il lui fallait une habitation digne de son rang.

« En présence d'une attitude aussi fière et aussi déterminée, le gouverneur fit ses excuses, offrit des rafraîchissements, et tout le personnel français fut immédiatement installé dans les pavillons d'architecture chinoise attenants à la citadelle, qui servaient aux étudiants anna-

mites à l'époque de leurs examens et dont la réunion se nommait le *Camp des lettrés*.

« Dès le lendemain de l'installation, Francis Garnier adressa à ses hommes une proclamation patriotique et en fit afficher dans la ville une autre adressée aux habitants...

« Dupuis, connaissant mieux la fourberie et la lâcheté des mandarins, eût préféré qu'on parlât plus fermement, plus militairement; mais telles n'étaient ni les intentions ni la mission de Garnier, qui aussitôt chercha à mener à bien ses négociations.

« Avant de rien entendre, les mandarins répondirent qu'il fallait expulser Dupuis; et le vice-roi, affirmant son mauvais vouloir, chercha toutes les occasions de vexer et d'humilier notre représentant, refusant dédaigneusement d'assister aux conférences, pendant lesquelles des troupes annamites en armes, prêtes à faire feu, entouraient la petite escorte de Garnier, qui se moquait de ces menaces et les méprisait.

« En outre, le gouverneur, furieux de ce que notre envoyé eût pénétré jusqu'à lui, dégrada, condamna à cent coups de rotin et fit jeter en prison le capitaine annamite qui était de garde ce jour-là.

« Garnier exigea sa mise en liberté immédiate et l'obtint; mais le malheureux ne put venir le remercier que trois jours plus tard, tant on l'avait mis en piteux état.

« En outre, à la proclamation française, sage et conciliante, le gouverneur répondit en en faisant afficher une autre disant que *l'officier* n'avait été envoyé que pour chasser Dupuis; qu'après, il devrait se retirer, n'ayant aucun droit de s'immiscer dans les affaires du pays. En outre, il défendait aux négociants annamites ou chinois d'avoir aucun rapport avec le commandant français, de façon à l'isoler et à faire le vide autour de lui.

« Là ne se bornaient pas les hostilités; on essayait d'em-

poisonner l'eau dont se servait le corps expéditionnaire; la nuit, du haut de la citadelle, on lançait sur notre camp des fusées incendiaires.

« M. Dupuis n'était pas moins menacé par le poison que par le feu qu'on tenta de mettre, maintes fois, à ses magasins de poudre.

« La situation n'était plus tenable; aussi Garnier écrivit-il à son frère le 10 novembre :

« Je lutte contre des difficultés de tous genres... Je suis inquiet de ne pas apprendre l'arrivée du *Décès* et de *l'Espingole*, ayant à faire tête à des complications qui exigeraient des forces plus considérables que celles que je possède.....

« Il n'y a qu'un coup d'éclat qui puisse contrebalancer l'effet des menées annamites, redonner confiance en moi, rétablir l'autorité et le prestige dont je suis privé entouré.

« Ce coup d'éclat, j'y suis décidé. Le 15 novembre, j'attaquerai avec mes 180 hommes la citadelle, j'arrêterai le maréchal et je l'enverrai à Saïgon sur un bateau de Dupuis..... »

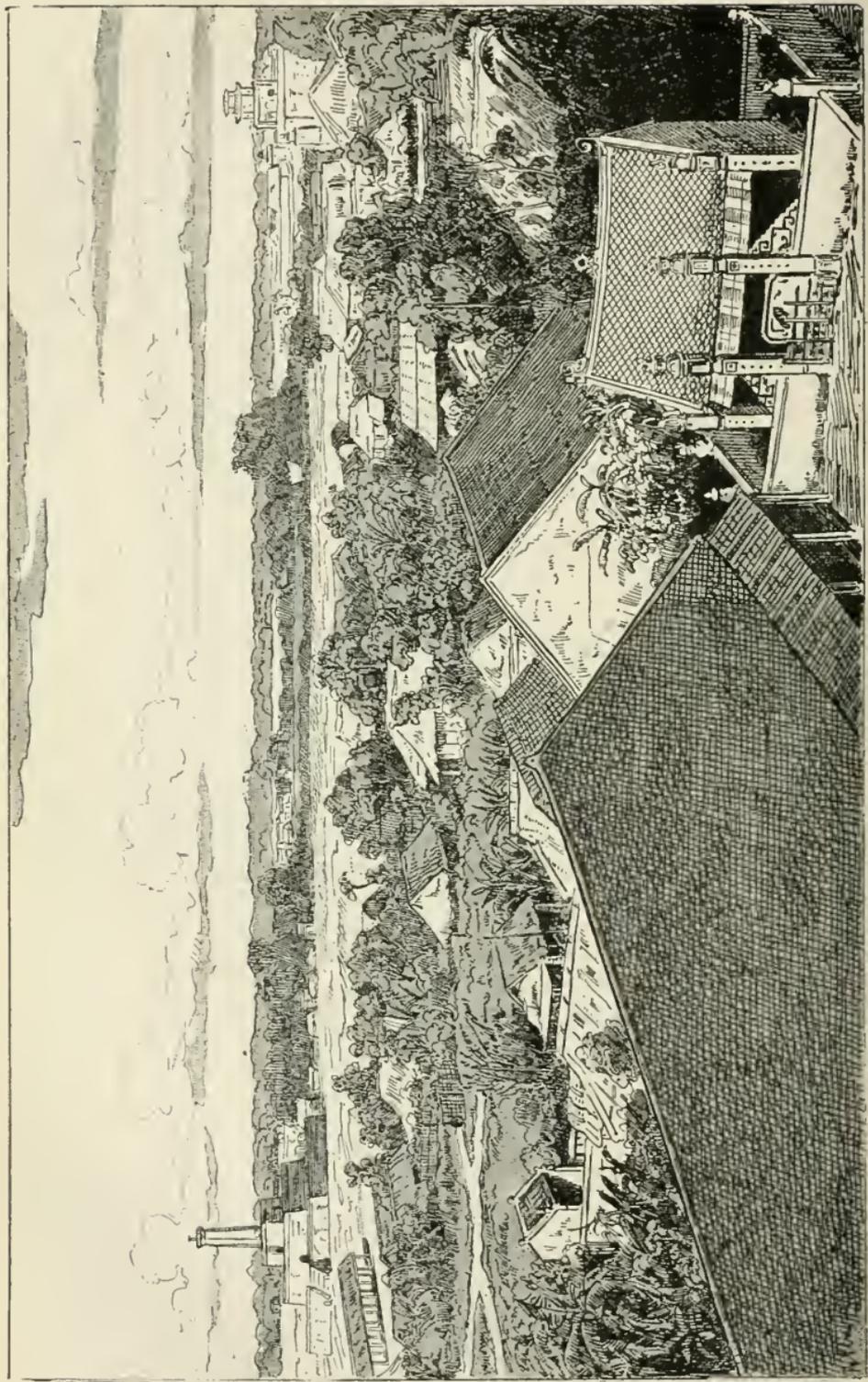
## CHAPITRE VIII

---

Nouvelles négociations. — Ultimatum du 19 novembre 1873. — Plan d'attaque. — Prise de la citadelle d'Hâ-noï. — Rôle de Jean Dupuis. — Soumission des autorités locales. — Politique de Garnier. — Achat des vapeurs de Dupuis. — MM. Balny, Trentinian, Hautefeuille, Bain. — Le prince Houang à Son-tay. L'ambassade de Hué. — Attaque des Pavillons-noirs. — Imprudence et mort de Garnier. — Mort de Balny. — Arrivée du *Scorpion* et de M. Esmez. — Accord avec les ambassadeurs annamites. — Ordre de suspendre toute opération. — Rôle de M. Philastre. — Massacre de nos partisans. — Les responsabilités devant l'histoire. — Traité du 15 mars 1874.

Cependant Garnier essaya encore des négociations, sur les supplications de M. Puginier, qui craignait d'exposer les chrétiens à la vengeance des mandarins; pendant quelques jours, il s'efforça de nouveau à décider les autorités annamites à ouvrir le Tong-kin au commerce européen.

En présence de leur refus, il adressa aux habitants une nouvelle proclamation, dans laquelle il déclarait le Fleuve Rouge ouvert, de la mer au Yûn-Nân, au commerce français, espagnol et chinois, c'est-à-dire aux nations ayant un traité avec l'Annam; les négociants des autres nations devaient être sous la protection du pavillon français.



Partie méridionale de la citadelle d'Hà-noï. (D'après une photographie.)

En même temps, Francis Garnier plaidait auprès de l'ambassadeur venu de Hué la cause de son entreprise; il représentait à ce personnage l'obstination et l'aveuglement des mandarins du Tong-kin; il démontrait l'utilité des transactions commerciales par lui entreprises.

A ces dernières tentatives pacifiques, les mandarins répondirent en faisant arracher la proclamation. Cette insolence appelait le châtement; un conflit devenait inévitable: les mandarins, n'ayant en face d'eux qu'une troupe de quelques hommes, ne ménageaient plus leurs menaces et se préparaient ouvertement à la lutte.

Par bonheur, le 12 novembre, arrivèrent les deux canonnières si impatiemment attendues par Garnier. Celui-ci n'hésita plus.

Le 19 novembre, il envoya au gouverneur de la citadelle d'Hâ-noï un ultimatum:

Désarmement de la citadelle; acceptation des conditions de la France; permission à Dupuis de rentrer librement en Chine.....

Garnier avait dressé son plan d'attaque avec une précision et une prévoyance admirables.

La citadelle d'Hâ-noï, qu'il s'agissait d'emporter d'assaut, s'élève à peu de distance du fleuve; construite d'après un plan européen, ayant la forme d'un carré garni de bastions, avec 1,000 mètres d'étendue; de chaque côté elle est dominée par une haute tour, et ses cinq portes sont défendues par des redans, par des ponts et des fossés.

Sur les bastions, des canons de bronze. Le 20 novembre 1873, date mémorable, 7,000 hommes se trouvaient dans cette citadelle. En face, nous le répétons, 180 Français.

Voici en quels termes M. Romanet du Caillaud raconte ce beau fait d'armes.

« Le 20 novembre 1873, à quatre heures et demie du

matin, le branlebas se faisait à la voix ; néanmoins, à cinq heures, heure habituelle du réveil, les clairons sonnaient la diane, c'était pour ne pas exciter les soupçons des Annamites.

« Immédiatement après, les hommes mangent la soupe, d'ailleurs préparée dès la veille.

« Bientôt tout le monde est dans la cour. Faisant alors former le cercle, Garnier adresse à sa petite troupe quelques-unes de ces paroles qui vont droit au cœur et remplissent le soldat d'enthousiasme.

« Puis, à la tête de la première colonne, M. Bain se dirige en silence et d'un pas précipité vers la porte du Sud-Ouest ; il parvient à son point d'attaque sans avoir attiré l'attention de l'ennemi. A peine, en effet, le jour commençait-il à poindre.

« Déployer en tirailleurs son détachement, braquer sa pièce de 4 sur le pont de la grande porte, est l'affaire d'un instant.

« Cependant, quelques hommes enlèvent les chevaux de frise qui défendent l'entrée du redan ; un marin en escalade la porte et l'ouvre à ses camarades.

« Incontinent, M. Bain s'empare du redan, en disperse les défenseurs, et abritant ses hommes derrière différents obstacles, ouvre le feu sur les artilleurs annamites ; en même temps, sa pièce de 4 tire sur la porte de la citadelle.

« Le feu des Français reste sans réponse ; mais au moment où M. Bain s'élançe sur le pont avec sa troupe, une pièce ennemie lâche une volée de mitraille : heureusement elle porte beaucoup trop bas.

« Quelques instants après, le canon a pratiqué une ouverture dans la porte ; on peut aller enlever les mardriers qui la barricadent. M. Bain l'occupe et fait cesser le feu.

« Au reste, ne tarde-t-il pas à voir le pavillon français flotter à la porte du Sud-Est.

« Partie un quart d'heure après la première, la seconde colonne avait dû employer le canon pour enfoncer la porte du redan qu'elle attaquait. Aussitôt marins et soldats, se développant en tirailleurs, couvraient de projectiles les fortifications, et décimaient les servants des pièces annamites. Ces pièces étaient bientôt démontées par le feu de notre artillerie.

« Pendant ce temps, les sapeurs essayaient en vain d'enfoncer la porte de la citadelle, leurs haches s'étaient brisées.

« A la vérité, les portes n'étaient massives que jusqu'à une hauteur de dix pieds; le haut était seulement garni de forts barreaux.

« Une volée de mitraille fait sauter un de ces barreaux; alors on vit Garnier s'accrocher au rebord de la porte, puis, malgré les projectiles de l'ennemi, parvenir jusqu'en haut et sauter dans l'intérieur le revolver au poing.

« — En avant! crie M. de Trentinian et il s'élance à la suite de son chef: mais deux hommes seulement parviennent à le rejoindre.

« De l'intérieur, Garnier commande le feu à ses pièces: les obus à balles font une brèche dans la porte. En un instant, toute la colonne est dans la citadelle.

« Mais déjà les Annamites sont en déroute; c'est un sauve-qui-peut général.

« Sur l'ordre de M. Garnier, M. Bain court s'emparer de la porte de l'Ouest, M. Hautefeuille de celle de l'Est, M. de Trentinian se porte en avant; M. Esmez occupe la grande tour et y arbore les couleurs françaises.

« C'était le signal de cesser le feu pour les deux canonnières embossées dans le fleuve. Leur tir avait puissamment contribué au succès de la journée; ces bâtiments étaient sous les ordres de M. Balny d'Avricourt.

« Dès la veille au soir, leurs pièces avaient été chargées et pointées avec soin. Puis, le matin, dès l'aube, le

canot à vapeur allait à terre et débarquait cinq marins avec une pièce de 4. Cette pièce était immédiatement installée sur le terre-plein d'une des portes de la ville marchande ; elle devait battre la porte Est de la citadelle.

« Aussitôt que les premières détonations s'étaient fait entendre du côté du Sud, M. Balny avait commandé le feu.

« Du haut de la mâture du *Scorpion*, il avait, pendant toute l'action, dirigé le tir avec une précision admirable.

« Il couvrait de ses projectiles toute la partie de la citadelle comprise entre les portes de l'Est ou de l'Ouest et la face du Nord.

« Ainsi il ne gênait l'attaque par terre en aucune façon, mais ses obus arrivaient en plein sur les principaux édifices de la citadelle et leurs éclats causaient les plus grands désordres parmi les troupes annamites.

« A sept heures moins cinq minutes, à la vue du pavillon français flottant sur la tour d'Hâ-noï, M. Balny faisait cesser le feu. »

M. Dupuis n'était pas resté inactif pendant cette attaque audacieuse.

Voici en quels termes il raconte la part qu'il y a prise :

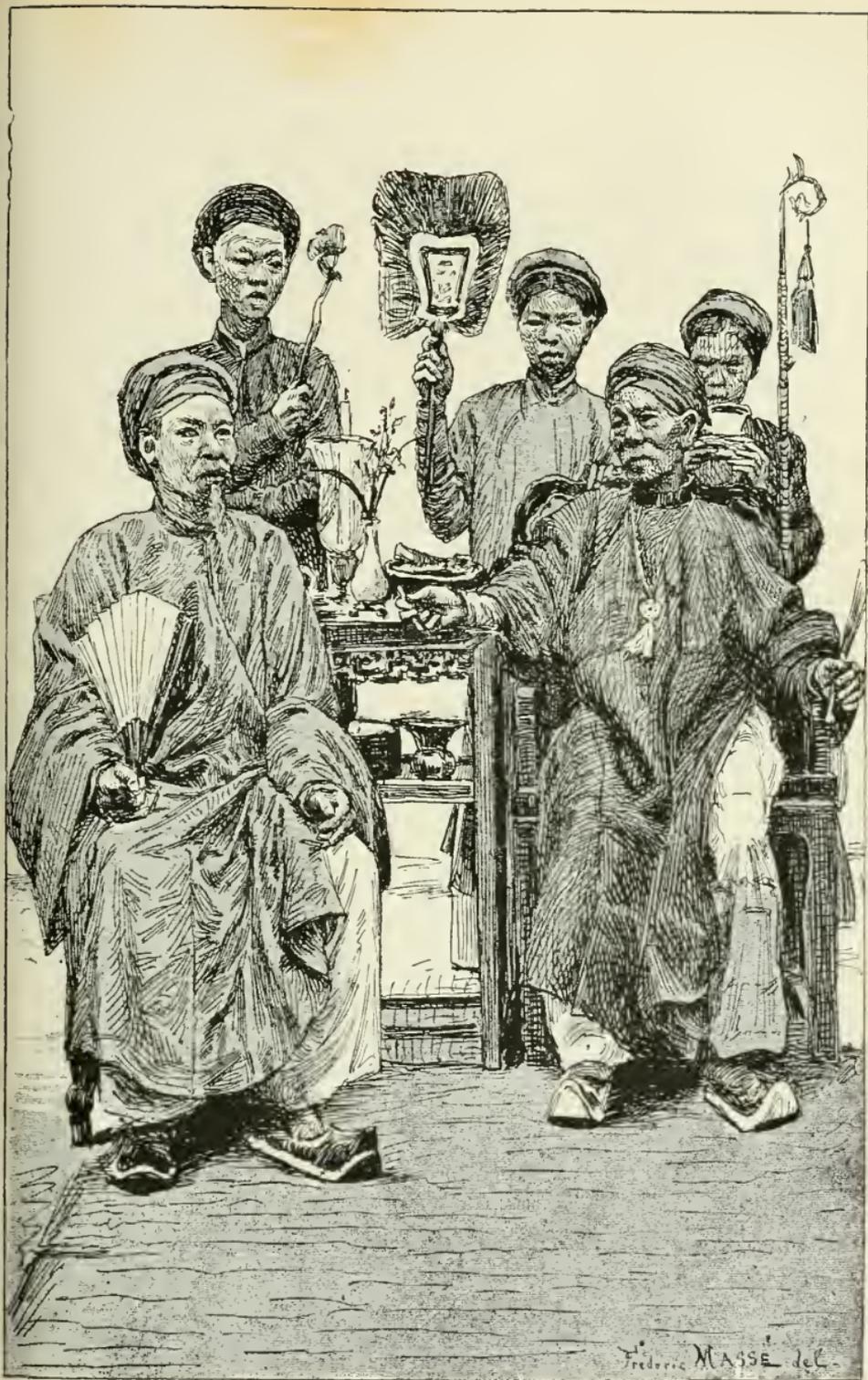
« A six heures commence le feu de la rade. Nous sommes à notre poste.

« Les projectiles passent en sifflant au dessus de nos têtes pour aller s'abattre sur la citadelle.

« Nous plaçons une pièce de canon sur le terre-plein de la porte située à l'extrémité de notre rue et faisant face à la porte de l'Est.

« Tous les coups portent sur le mirador et dans la demi-lune où se trouve concentrée la résistance.

« Le capitaine Georges, avec une partie de ses hommes, prend position près de la porte de l'Est, en s'abritant derrière les maisons.



Le gouverneur d'Hà-Noï, sa mère et leurs domestiques  
(d'après une photographie).

« Il est six heures et demie; le canon de la rade cesse le feu.

« Pendant qu'un peloton se dirige sur la porte du Nord pour en garder la sortie, nous partons au pas de course avec le reste des hommes, pour attaquer la demi-lune, dont les défenseurs, déjà surveillés par le capitaine Georges, se tiennent cachés.

« Bientôt les Annamites ne peuvent plus se tenir à leurs pièces. Dès qu'une tête se montre au-dessus du parapet, aussitôt, de tous côtés, les balles sifflent autour d'elle et l'obligent à disparaître.

« Pendant qu'une partie de mes hommes grimpent sur les toitures des maisons pour mieux découvrir les Annamites, les autres escaladent la demi-lune à l'aide d'échelles en bambous et nous ouvrent la porte.

« Une fois dans l'enceinte, nous sommes maîtres de la porte de l'Est qu'on n'essaye pas même de défendre. Nous pénétrons dans la citadelle, et tous les Annamites mettent bas les armes.

« En même temps que nous, M. Garnier a pris la porte du Sud, sur laquelle flotte déjà le drapeau français. Je me dirige immédiatement de ce côté et je rencontre Garnier à mi-chemin, entre les deux portes, qui vient aussi vers nous... »

Reprenons maintenant le récit de M. Romanet du Caillaud.

« L'ancienne capitale de l'Annam était donc tombée en notre pouvoir. 180 Français avaient, en moins d'une heure, accompli ce coup d'éclat. Nous n'avions pas un mort, pas même un blessé; seul M. Dupuis avait eu un de ses soldats chinois tué.

« 80 morts, 300 blessés, 2,000 prisonniers, telles étaient les pertes de l'ennemi.

« Le maréchal était au nombre des blessés, atteint à la jambe par une balle d'obus, près de la porte du Sud-

Est; il avait été trouvé étendu dans une maison du voisinage.

« Nous avions fait prisonniers, presque tous les grands mandarins, le délégué de la cour de Hué, le mandarin des finances, les deux généraux, enfin deux de nos plus mortels ennemis, Phan-Tam et Phan-Ngu, fils de Phan-Tan-Giang, ancien chef d'insurrection dans notre colonie de Cochinchine. »

Lorsqu'on fut sûr qu'aucune résistance n'était plus à craindre, le désarmement se fit, et Garnier prit en main l'administration de la province.

Bientôt il reçut la soumission des autorités locales, les fit adhérer à ses règlements de commerce, dicta des ordres aux mandarins et organisa des milices indigènes.

Le jeune conquérant avait une foi sincère dans le succès de son entreprise malgré le petit nombre de ses soldats, qui partageaient aussi sa confiance.

M. Alfred Barbou s'exprime ainsi sur les suites du brillant fait d'armes accompli.

« En quelques mois, Francis Garnier, cet homme de trente-quatre ans, accomplit des prodiges.

« Il rassura les Tonkinois, leur expliquant qu'il avait dû châtier la perfidie des mandarins annamites, mais que, encore une fois, il voulait seulement ouvrir une voie au commerce pour la prospérité de leur pays.

« Tous pourraient donc continuer à s'occuper de leurs travaux, sans rien craindre ni pour leurs biens ni pour leurs coutumes; l'envoyé de la France recommanderait en outre au roi et aux mandarins de traiter le peuple comme un père traite ses enfants. »

Garnier établit en quelques jours une administration nouvelle, choisit ses fonctionnaires, organisa sa milice, accueillit les chefs militaires qui lui amenèrent une petite armée.

D'autre part, il réprima sévèrement le brigandage,

ordonnant de courir sus aux voleurs, qui furent livrés à l'autorité française et exécutés après qu'on les eût convaincus de crimes.

Il acheta à M. Dupuis ses trois vapeurs de guerre pour faire la chasse aux pirates, diminua l'impôt sur le riz et encouragea les commerçants chinois aux transactions.

Aussitôt on vit renaître la confiance ; les boutiques d'Hâ-noï se rouvrirent. Une ère de prospérité semblait devoir commencer, mais il restait encore bien à faire en dehors de la capitale.

« Sachant, dit M. Barbou, qu'il avait autour de lui les Pavillons-Noirs, que l'occupation d'Hâ-noï ne suffirait pas pour assurer la liberté de nos transactions commerciales ; prévoyant que les Annamites, mis en fuite, reprendraient l'offensive aussitôt qu'ils se rendraient compte du petit nombre des combattants français, Francis Garnier comprit qu'il ne pouvait laisser les citadelles aux mains de l'ennemi, entre lui et la mer, et il résolut de s'assurer des villes fortes du delta du Tonkin. »

Le but de ce livre n'étant pas de raconter en détail les exploits de tous les hommes qui collaborèrent avec Dupuis et Garnier et accomplirent les faits d'armes surhumains qui signalèrent cette période, nous passerons rapidement sur ces événements afin de nous appuyer davantage sur l'histoire personnelle de Dupuis.

Le 23 novembre, le commandant de l'expédition envoya en reconnaissance la canonnière *l'Espingole*, sous les ordres de M. Balny, avec quelques fantassins commandés par le lieutenant Trentinian.

Dans l'espace de dix jours, ces officiers reçurent, sans coup férir, la soumission du gouverneur de Hung-yen, capitale de la province de ce nom, enlevèrent en dix minutes, avec trente-deux hommes, la forteresse de Phu-ly défendue par un millier de soldats, attaquèrent la citadelle de Haï-dzuong, protégée par plusieurs forts

armés de canons, et, après y avoir pénétré en escaladant une porte, y plantèrent le drapeau français.

Pendant ce temps, un aspirant de marine, M. Hautefeuille, monté sur un canot, explorait les nombreux bras du Fleuve Rouge, détruisait les barrages élevés par les ennemis, et, le 5 décembre, arrivait à Ninh-binh, capitale de la province de ce nom, que protégeait une forteresse formidable, défendue par quinze cents soldats. Là, il s'emparait du gouverneur, au milieu de sa garde, et le forçait à lui livrer la citadelle et les quarante-six canons dont elle était armée.

Et M. Hautefeuille n'avait pris avec lui que sept hommes !

De son côté, Garnier, laissant à M. Bain le commandement de la garnison d'Hâ-noï, descendit le cours du fleuve sur la canonnière *le Scorpion*, s'empara, après une vive résistance, de plusieurs forts défendant le passage, et prit d'assaut la forteresse de Nam-dinh, d'une importance presque égale à celle d'Hâ-noï, protégée par plusieurs batteries rasantes et une nombreuse garnison.

En même temps, presque toutes les villes inférieures avaient envoyé leur soumission.

Ainsi, en quelques jours, Garnier et ses lieutenants avaient pacifié la plus grande partie du Tong-kin : les milices étaient organisées, les volontaires arrivaient par milliers, l'administration avait repris son fonctionnement régulier, et déjà les Tongkinois, le cœur rempli de joie, se croyaient délivrés pour toujours de leurs oppresseurs, et voyaient s'ouvrir devant eux l'ère de liberté et de prospérité qu'ils avaient rêvée, à l'abri du pavillon français.

Mais, si la pacification du sud et de l'ouest avait été rapide, il n'en était pas de même dans l'est.

La ville de Son-tay, capitale de la province sise au nord-ouest d'Hâ-noï, était occupée par un général

annamite, le prince Houang, qui y avait réuni des forces importantes.

Dupuis avait vivement engagé Garnier à s'emparer de cette ville, et à se rendre maître du général, le seul homme capable de rallier les forces ennemies et d'opposer une résistance sérieuse. Mais le commandant français était resté sourd à ce conseil et avait préféré porter tous ses efforts d'abord dans le Delta.

Pendant qu'il opérait dans ces provinces, le détachement laissé à Hâ-noï pour la protection de la contrée, avait tous les jours des escarmouches avec les soldats de Son-tay. L'audace de ceux-ci s'accrut avec leur impunité; leur nombre grossissait tous les jours. Ils réussirent à s'emparer du fort de Phu-hoãi, occupé par une poignée de Français, et qui était le seul obstacle s'opposant à une attaque contre la garnison d'Hâ-noï.

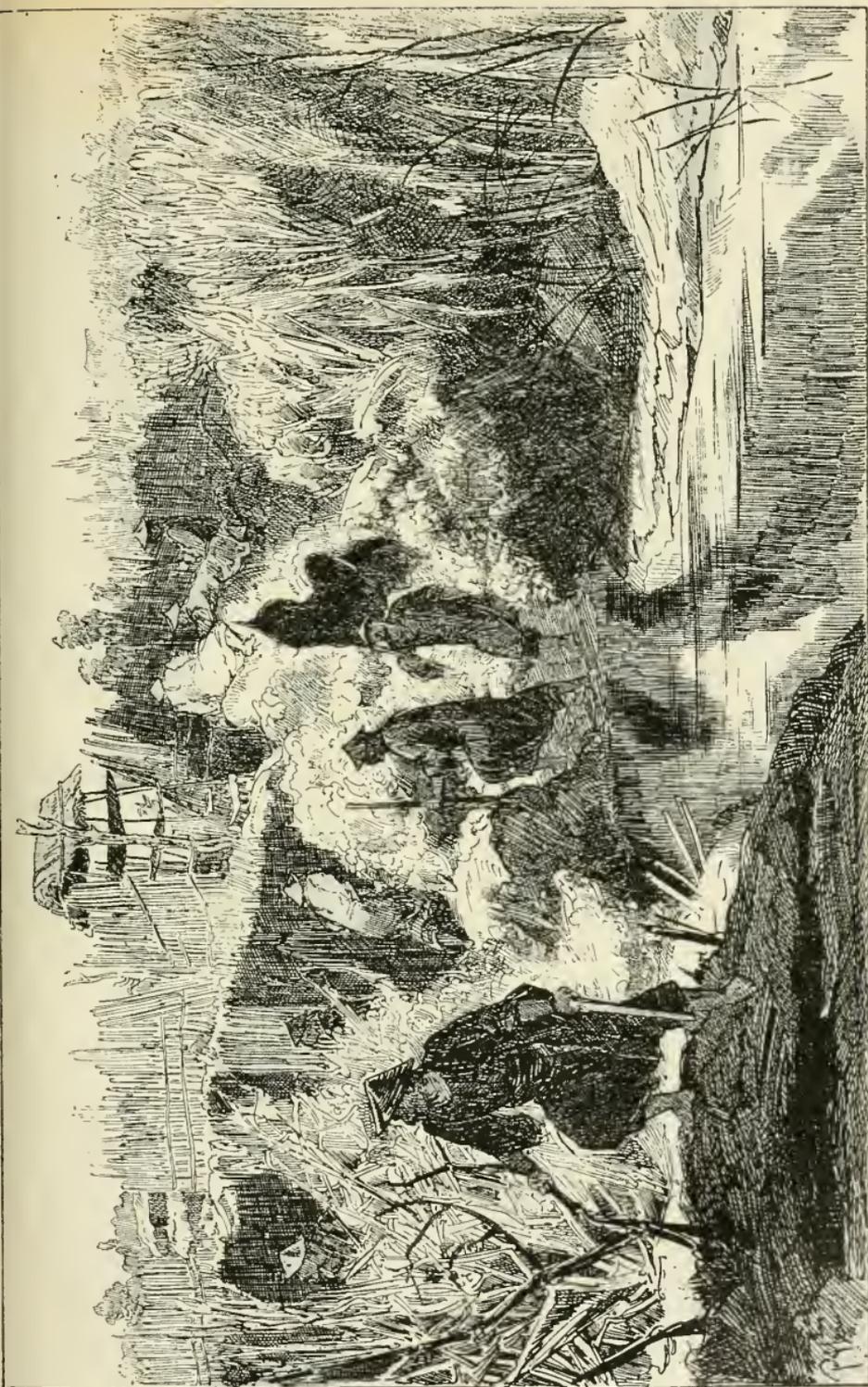
Leurs bandes ravageaient tout sur leur passage, et promenaient l'incendie et le meurtre dans les villages suspects de sympathie pour les Français. La garnison d'Hâ-noï était insuffisante pour parer à ce nouveau danger. Elle aurait été exposée à succomber sous le nombre, si Dupuis n'avait mis à la disposition de M. Bain, le chef du détachement, son bras, ses hommes, ses navires et ses munitions.

Malgré ce renfort précieux, la position devenait critique. Les indigènes étaient déjà en proie à une profonde terreur.

Enfin, le 18 décembre, Garnier rentra à Hâ-Noï.

Le premier soin du commandant de l'expédition, en apprenant les derniers événements, fut de préparer l'attaque immédiate de Son-tay, quartier général du prince Houang, qui y avait réuni, à l'armée annamite, des bandes de Pavillons-noirs, soudoyées par lui.

Il dressa le plan de l'opération avec Dupuis, dont les



Embuscade de Pavillons-noirs.

hommes et les navires devaient prendre une large part à l'action.

Mais, le 20 décembre, arrivait à Hâ-noï une ambassade envoyée par la cour de Hué, qui annonça son intention de traiter de la paix et d'approuver tout ce qui avait été fait par Garnier, pour l'ouverture du Tong-kin au commerce et à la navigation.

Aussitôt ce dernier, espérant un dénouement pacifique, annonça dans une proclamation la suspension des hostilités.

Le lendemain au matin, le commandant français était en conférence avec les ambassadeurs, lorsqu'on vint lui apprendre que les ennemis, au mépris de l'armistice, attaquaient la citadelle.

Quelques bandes de Pavillons-noirs s'étaient avancées auprès des murs et avaient fait des démonstrations hostiles, afin d'attirer les Français au dehors.

A quelques kilomètres de là, étaient postés deux à trois mille Annamites.

Les Pavillons, après cette provocation, s'étaient éloignés.

Garnier, indigné de l'audace de ces bandits, prend avec lui quelques hommes et s'élance à leur poursuite; ceux-ci se cachent dans des touffes de bambou.

Emporté par son ardeur, il se jette sur eux, mais il tombe dans un fossé; les bandits l'enveloppent, le percent de coups de lance, lui arrachent le cœur et lui coupent la tête.

Telle avait été l'impétuosité de l'officier français, que ses compagnons n'avaient pu le suivre; quand ils arrivèrent sur le théâtre de l'action, les Pavillons-noirs avaient tous disparu; ils ne trouvèrent plus qu'un cadavre décapité et palpitant.

En même temps, M. Balny, à la tête d'une escouade, se portait sur le flanc des Chinois pour les prendre à re-

vers. Ceux-ci, parvenus à trois kilomètres environ de la citadelle, se retranchent derrière une levée de terrain, et, au moment où la petite troupe, son chef en tête, arrive sur eux, ils font une décharge générale qui tue ou blesse plusieurs hommes, et entourent l'officier, qui tombe percé de coups.

De son côté, Dupuis avait à peine appris l'attaque des ennemis, qu'il courait sur eux avec ses meilleurs tireurs. Il les poursuivit jusqu'à une distance de six kilomètres sans pouvoir les atteindre : les bandits avaient fui en emportant leurs sanglants trophées.

Cette fatale journée avait coûté la vie à deux officiers et trois hommes. La petite troupe et nos partisans étaient dans la consternation.

Mais le courage indomptable de Dupuis ne fut pas ébranlé par ce coup terrible. M. Bain prit le commandement et proposait d'abandonner la citadelle pour se réfugier sur les navires ; mais Dupuis annonça son intention de l'occuper immédiatement avec ses hommes.

Alors il fut décidé en conseil qu'elle serait défendue jusqu'à la dernière extrémité, et aussitôt les hommes de Dupuis partagèrent avec les soldats français, le soin de la garder.

Le 25 décembre, les Français reçurent un renfort impatientement attendu.

La canonnière *le Scorpion*, sous les ordres de M. Esmez, entra dans le port d'Hâ-noï, amenant des vivres, des munitions et une compagnie d'infanterie de marine, commandée par un lieutenant, M. Moty.

L'arrivée de ce renfort ramena la confiance dans la population.

M. Bain remit à M. Esmez la direction des affaires civiles.

Aussitôt ce dernier, aidé de M. Moty, reprit les négociations avec les ambassadeurs annamites, interrompues

par la mort de Garnier. Après plusieurs entrevues, l'accord se fit sur ces bases-ci :

« Ouverture du Fleuve Rouge à la navigation, liberté du commerce, protectorat de la France sur le Tong-kin, amnistie pleine et entière pour les indigènes qui avaient embrassé notre cause. »

Le traité préparé, les envoyés français et les ambassadeurs annamites se réunirent une dernière fois pour l'approuver.

Ces derniers allaient y apposer leurs signatures, lorsqu'un courrier entra et leur remit une dépêche. Elle leur annonçait que leurs pouvoirs étaient révoqués.

A peu près en même temps, M. Esmez recevait l'ordre de suspendre toute négociation.

C'était dans les derniers jours de décembre 1873.

Pendant que tous ces événements s'accomplissaient, qu'étaient devenues les garnisons installées dans le Delta ?

Un jeune officier, à peine âgé de vingt ans, avait pacifié une province d'un million d'habitants.

C'était M. Hautefeuille, le commandant de la province de Ninh-binh.

En moins de deux mois, il avait organisé l'administration et la police, formé des milices, réprimé toutes les tentatives d'insurrection des rebelles et des lettrés qui, depuis la mort de Garnier, avaient repris les armes, battu et dispersé les insurgés dans toutes les rencontres, enlevé et détruit leurs derniers retranchements.

De leur côté, M. de Trentinian et le docteur Harmand, installés à la tête des provinces de Haï-dzuong et Nam-dinh, avaient également réorganisé l'administration, battu et soumis les lettrés, enrôlé des volontaires accourus en foule, et fait reconnaître leur autorité dans ces provinces.

Ainsi, les ennemis et les fauteurs de désordre étaient

réduits à l'impuissance, et les indigènes que la mort de Garnier avait atterrés, renaissaient à l'espoir.

Tout le Tong-kin était tombé en notre pouvoir, sauf la province de Son-tay et le département de Nam-sach, qui n'avaient pas encore fait leur soumission.

Encore un coup à frapper, et le drapeau français flottait sur tout ce magnifique pays.

Tout à coup, un bruit étrange, inouï, se répandit dans le Tong-kin : le successeur de Garnier renonçait aux conquêtes glorieuses faites par les Français, ordonnait l'évacuation des citadelles et rendait le pouvoir aux Annamites.

Mais l'évacuation, c'était le recul ; le recul, c'était la défaite ; la défaite, c'était la honte pour les Français, la trahison, les représailles et la mort pour leurs alliés.

Aussi, cette nouvelle invraisemblable, monstrueuse, ne rencontrait-elle partout que l'incrédulité ou l'indignation.

Et pourtant, hélas ! elle n'était que trop vraie.

La mort de Garnier avait été annoncée le 24 décembre, à M. Testart du Cosquer, commandant de l'avisos *le Décrès*, qui était alors mouillé dans la rade de Cua-Câm, à l'une des embouchures du Thaï-bing.

Cet officier, prenant alors le commandement supérieur des forces françaises réunies dans ces parages, nomma son second, M. Balézeaux, chef de l'expédition du Tong-kin, en remplacement de Garnier, et confia la direction des affaires politiques à un autre officier, M. Philastre, qui se trouvait accidentellement à son bord.

Cet officier, attaché au service de la justice indigène à Saïgon, avait reçu, de l'amiral Dupré, l'ordre de conduire à Hué un ambassadeur annamite qui devait demander au roi les pouvoirs nécessaires pour signer un traité de paix, désiré depuis longtemps par l'amiral.

Le roi Tu-duc avait fort mal reçu M. Philastre et lui avait reproché de lui faire la guerre au Tong-kin, pendant qu'à Saïgon on négociait un traité.

A la demande du roi et sur les instances de l'ambassadeur, qui connaissait les dispositions bienveillantes de l'officier pour les Annamites et voulait en profiter, M. Philastre, sans en avoir la mission ni le droit, quitta Hué sur le *d'Estrées* qu'il avait réquisitionné, et se dirigea sur le Tong-kin avec l'ambassadeur, afin de s'interposer auprès de Garnier et de lui faire cesser les hostilités.

C'est en faisant route pour Hà-noï, que Philastre se rencontra avec le commandant Testard qui lui apprit la mort de Garnier et le désigna pour lui succéder aux affaires politiques.

Aussitôt, — c'était le 27 décembre, — l'avisole *d'Estrées* emmenait pour l'intérieur, MM. Balézeaux et Philastre, ainsi que l'ambassadeur annamite.

Le même jour, les envoyés français commettaient leur première faute.

Ayant rencontré une flottille de jonques montées par des négociants chinois d'Hà-noï, qui se livraient au commerce avec l'autorisation de Garnier, ils leur firent la chasse, à la prière de l'ambassadeur, coulèrent vingt-quatre jonques et jetèrent à l'eau deux cent quarante canons leur servant à se défendre contre les pirates.

Trente-six Chinois étaient restés entre leurs mains; ils les firent pendre impitoyablement.

Cette odieuse et misérable équipée attira sur les Français les malédictions des Chinois de toute la contrée.

A peine arrivé dans le Delta, M. Philastre, malgré les représentations des officiers, des missionnaires, de nos alliés indigènes, donna l'ordre d'évacuer immédiatement les citadelles des trois provinces occupées par nos troupes, Hài-dzuong, Ninh-binh et Nam-dinh.

Quelques jours après, cette lamentable opération était terminée.

Pendant que les Pavillons-noirs promenaient dans tout le Tong-kin les têtes de Garnier et de ses compagnons, pendant que le roi Tu-duc, pour récompenser le chef de ces bandits, lui conférait le titre de grand mandarin, les commandants français, maîtrisant à grand'peine leur indignation, avaient rendu à leurs ennemis leurs postes conquis si glorieusement au prix de leur sang et de celui de leurs compagnons, et avaient rallié à Hâ-noï, leurs vaillantes petites troupes.

Alors se réalisèrent de toutes parts les sinistres prédictions faites à M. Philastre.

Les lettrés, affamés de vengeance et excités secrètement par les mandarins et le roi lui-même, se levèrent en masse, et recommencèrent contre nos partisans et contre les chrétiens, leur œuvre de destruction et de carnage.

Pendant dix jours, ils semèrent l'incendie et la mort, brûlant les villages, tuant tous les chrétiens qu'ils pouvaient atteindre, même les enfants, poursuivant les fugitifs, jusque dans les montagnes, leur dernier refuge.

Voici, d'après M. l'abbé Durand, professeur de sciences géographiques, le bilan de ces fatales journées : vingt mille chrétiens massacrés, trois cents villages brûlés, soixante-dix mille individus chassés de leurs foyers et dépouillés de leurs biens.

Mais le 18 janvier 1874, le corps expéditionnaire, concentré à Hâ-noï, reçut de Saïgon un renfort composé de deux cent cinquante soldats de l'infanterie de marine, commandés par un chef de bataillon, M. Dujardin.

Aussitôt, une expédition fut organisée contre les lettrés que l'impunité rendait de plus en plus audacieux. Elle les battit, les dispersa et allait les anéantir, lorsque, à la prière de l'ambassadeur annamite, elle fut rappelée

par M. Philastre, dans la crainte, sans doute, que cette campagne trop brillante ne rendît aux Français leur ancien prestige.

Le 6 février, M. Philastre et l'ambassadeur annamite firent un traité réglant les conditions de l'évacuation de la citadelle d'Hà-noï, dernier point occupé par les Français.

Il fut stipulé que, jusqu'à la conclusion d'un traité définitif, nos troupes se retireraient à Hai-phong, port situé auprès du golfe, et y conduiraient également les navires de M. Dupuis; qu'en cas de refus de sa part, elles le chasseraient du Tong-kin; que ce dernier ne pourrait remonter au Yûn-nân qu'avec la permission des autorités, etc.

C'est par cette honteuse convention que M. Philastre remplaça le traité si honorable que M. Esmezes devait conclure avec les ambassadeurs annamites, lorsqu'il en fut empêché par un ordre émanant de lui!

Deux jours après, pendant que M. Dupuis était allé à Saïgon, plaider devant le gouverneur sa cause, celle de nos partisans lâchement abandonnés, et celle de la civilisation, son expédition, personnel, navires, marchandises, tout était évacué sur Hai-phong.

Enfin, le 11 février, les Français quittaient la citadelle et défilaient tristement, accablés par la honte, sous les regards moqueurs des Annamites qui avaient retrouvé leur ancienne insolence.

Quelques jours après, M. Philastre, fier de ses succès, partait pour Saïgon avec son ami l'ambassadeur. Son rôle était terminé, puisqu'il avait anéanti l'œuvre de Dupuis et de Garnier.

Il avait mis autant d'acharnement à détruire cette œuvre, que ses héroïques promoteurs avaient employé, pour l'entreprendre, de courage, d'énergie et de patriotisme.

Quelles terribles responsabilités a endossées cet homme!

Au lieu de venger le sang de Garnier, son frère d'armes, assassiné par des bandits, il insulte à sa mémoire! Il le flétrit du nom de forban et ose déclarer que, s'il avait vécu, il serait passé en conseil de guerre!

Au lieu d'encourager et de protéger un de ses compatriotes, Dupuis, qui venait d'ouvrir tout un monde au commerce et à l'influence française, il le traite d'aventurier et de pirate, confisque ses biens, le chasse comme un malfaiteur, et tente de le déshonorer!

Au lieu de rester dans les postes conquis, pour protéger nos alliés et nos partisans, il les abandonne sans défense, à la rage de leurs ennemis!

En prenant volontairement parti pour les Annamites contre les Tongkinois, pour les oppresseurs contre les opprimés, il se fit le champion de la barbarie contre la civilisation.

A quelles suggestions a donc obéi cet homme?

Est-ce à la jalousie? La gloire de Dupuis et de Garnier lui portait-elle ombrage?

Est-ce à la cupidité? Aurait-il vendu ses services à nos ennemis?

Est-ce à l'ambition? Rêvait-il pour lui seul la gloire de doter son pays d'un traité avantageux, devant lui attirer les plus hautes faveurs?

Nous n'osons nous arrêter ni à l'une ni à l'autre de ces hypothèses. Nous aimons mieux attribuer cette conduite à une fatigue de son cerveau surmené par des études arides, fatigue qui aurait oblitéré son sens moral et lui ôterait ainsi une partie de sa responsabilité.

Quoi qu'il en soit, il est un fait avéré : c'est que ses recherches sur la langue et le droit annamites, le mirent en rapport avec les lettrés et les hauts person-

nages de l'Annam, dont il adopta les préjugés, les tendances et les mœurs;

C'est qu'il s'est laissé dominer par l'ambassadeur de Tu-duc, qui avait pris sur lui un ascendant considérable;

C'est qu'il a trahi nos alliés, ruiné Dupuis et sacrifié l'honneur de son pays.

L'histoire sera sévère pour cet homme qui transforma la politique de recueillement imposée à la France par la malheureuse guerre de 1870, en une politique d'abandon et de recul à outrance.

Elle sera sévère aussi pour l'amiral Dupré qui, après avoir encouragé et aidé l'expédition de Dupuis, la sacrifia ensuite à ses intérêts et à son ambition; qui, après avoir donné « carte blanche » à Garnier, le désavoua; et qui, pour couronner son œuvre, ratifia les mesures odieuses prises par Philastre.

Et elle sera sévère enfin pour l'administration de la marine qui sanctionna cette politique, en faisant conférer à Philastre, par le gouvernement de Mac-Mahon, la décoration de la Légion d'honneur, *pour services rendus au Tong-kin*.

Le 15 mars 1874, à Saïgon, fut enfin signé entre l'amiral Dupré et le représentant du roi Tu-duc, un traité de paix qui était en élaboration depuis longtemps.

C'était la veille du jour où l'amiral devait revenir en France, et, pour vaincre les lenteurs et la dernière résistance des Annamites, et pour obtenir ce traité qu'il avait un vif désir d'emporter, il avait fait toutes les concessions demandées par les ambassadeurs.

Dans ce traité, la France accordait à l'Annam des avantages importants et, spécialement, s'engageait à lui livrer cinq navires à vapeur, cent canons, mille fusils et des munitions, et à fournir les forces nécessaires pour assurer la paix et la tranquillité du pays.

De son côté, l'Annam proclamait la liberté de la religion catholique, ouvrait au commerce les ports d'Hâ-noï, de Haï-phong et de Thi-naï, et le passage par le Fleuve Rouge, et accordait amnistie aux indigènes qui avaient fait cause commune avec nous.

Le 31 août, même année, les deux gouvernements signèrent un traité de commerce.

Malgré le traité de paix, les mandarins avaient, à la suite de l'évacuation des citadelles, ainsi qu'on l'a vu plus haut, organisé ou encouragé de véritables persécutions contre les chrétiens et contre nos alliés.

Ces derniers se composaient principalement de partisans de la dynastie des Lê, qui avaient conservé l'espoir de restaurer sur le trône cette ancienne famille indigène.

Ces partisans s'étaient toujours montrés favorables à l'intervention française. En 1857, leurs chefs réclamaient notre appui contre leurs tyrans; depuis et à plusieurs reprises, il avaient imploré le secours de nos armes et de notre diplomatie, pour les aider à secouer le joug; en dernier lieu, ils avaient offert à Dupuis, puis à Garnier, ensuite à Hautefeuille, de combattre à l'ombre du drapeau français. Et toujours leurs demandes avaient été rejetées.

Eh bien! la politique des Dupré et des Philastre nous obligea à tourner nos armes contre ces alliés si fidèles et si dévoués.

Persécutés par les mandarins, nos partisans se soulevèrent contre eux et s'allièrent aux rebelles chinois, les plus terribles ennemis des Annamites. Au mois de juillet 1874, ils formaient une armée de quelques milliers d'hommes qui était maîtresse de plusieurs sous-préfectures.

A l'instigation de l'ambassadeur annamite, M. Dujardin, commandant des forces françaises, crut devoir, en

exécution d'une des clauses du traité, diriger une expédition contre l'armée des mécontents.

Le 25 décembre, il les attaqua, incendia leur flottille et les villages qui leur donnaient asile, en tua un grand nombre et pourchassa les autres jusque dans leurs montagnes.

Et c'est ainsi qu'un officier français traitait les amis de la France!

Triste et honteux résultat de cette politique étroite, misérable, qui épousa la cause des oppresseurs contre les opprimés! des exploiters contre les exploités!

C'était bien là le digne couronnement de l'œuvre de Philastre, qui avait commencé par le massacre de trente-six commerçants chinois, coupables uniquement d'avoir eu confiance dans la parole et dans l'honneur de Garnier représentant de la France.

Mais était-ce bien là un rôle digne de cette nation généreuse qui n'a jamais abandonné, même dans les moments les plus difficiles, la cause du faible et du juste, et qui, la première entre toutes les nations du monde, a proclamé l'abolition de l'esclavage?

---

## CHAPITRE IX

---

Rôle de Dupuis vis-à-vis de Philastre. — Séquestration de son expédition. — Désarmement et confiscation. — Pillage des caisses; vente des navires. — Retour en France. — Une singulière dépêche. — Pétition de Jean Dupuis à la Chambre des Députés. Fragments du mémoire à l'appui de la pétition de Jean Dupuis et du rapport de la deuxième Commission des pétitions.

Pendant que se consumaient ces lamentables événements, que devenait Dupuis?

Aussitôt qu'il eut connaissance des honteux desseins de Philastre, son patriotisme se révolta. Il tenta de le faire revenir sur sa détermination : ce fut en vain. L'officier osa même l'outrager, le traitant de pirate allié aux bandits et aux voleurs de la contrée.

Indigné de cette conduite, il courut à Saïgon pour supplier l'amiral Dupré d'arrêter l'évacuation, au nom de l'honneur de la France, au nom du salut de nos alliés, au nom de tous les intérêts engagés dont il était le seul gardien.

L'amiral, qui s'était mis dans une fausse situation, et ne comptait que sur Philastre pour l'en tirer, resta sourd aux instances et aux supplications de Dupuis; il déclara qu'il approuvait sans réserve tous les ordres donnés par son représentant.

Malgré ses prières, Dupuis ne put donc rien obtenir du gouverneur. Celui-ci commençait déjà à le mettre à l'écart, dans le but, sans doute, de conserver pour lui seul tout le mérite de l'expédition. N'ayant plus besoin de Dupuis, il le traitait en gêneur; il le rejetait en même temps qu'il reniait et désavouait Garnier.

Toutefois, pour calmer ses plaintes, il lui fit la promesse solennelle de le faire indemniser des pertes éprouvées par lui, et de le récompenser des services qu'il venait de rendre à son pays et à la civilisation.

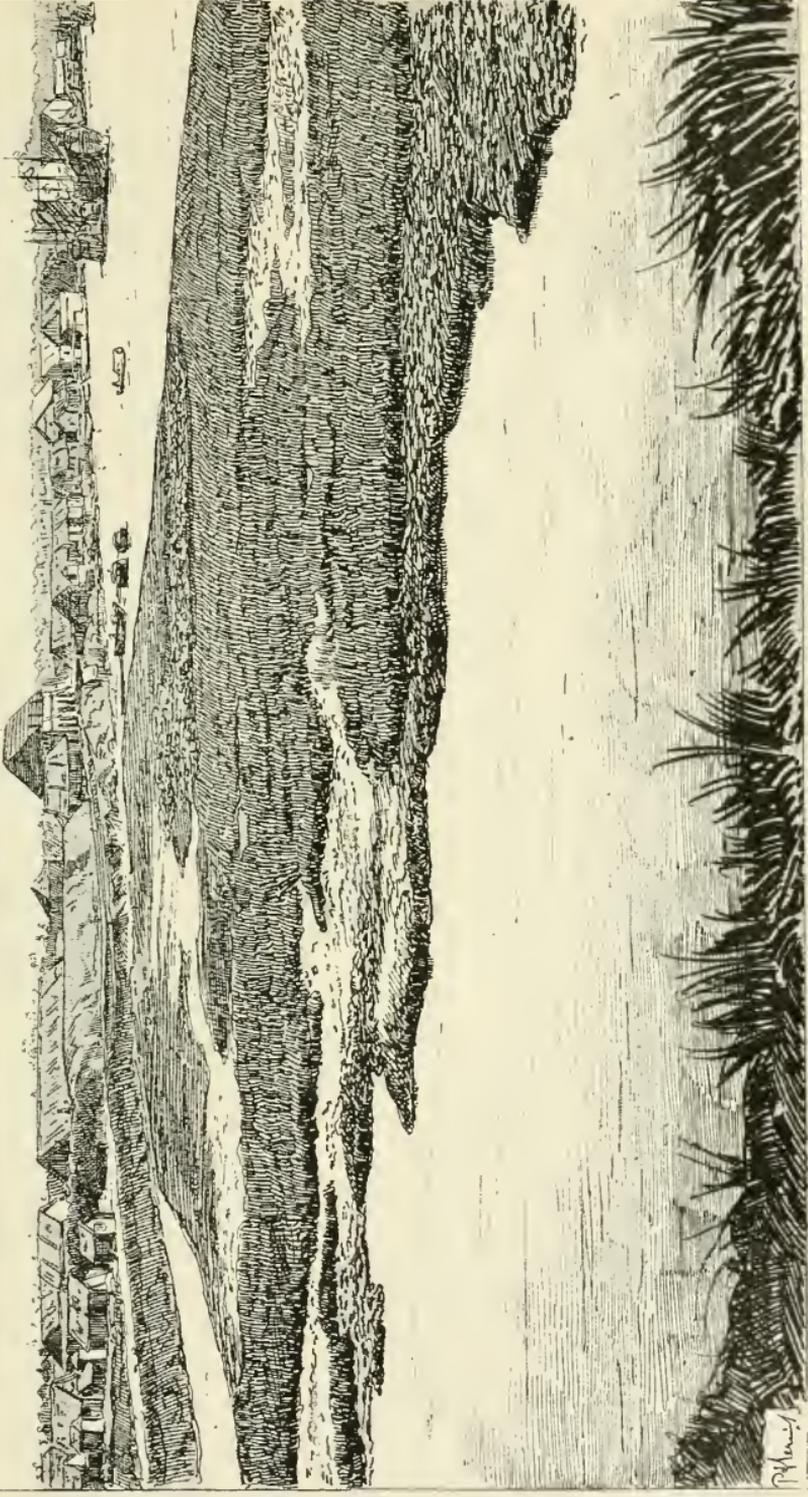
Et pendant ce temps, son expédition était séquestrée à Haï-phong, par ordre de Philastre.

Pour l'entretien de son personnel, qui était forcé à l'inaction, il épuisa ses dernières ressources et dut ensuite faire des emprunts. Puis, l'administration coloniale, qui avait tout intérêt à conserver sur pied un corps organisé pouvant, en cas de besoin, apporter aux troupes un précieux renfort, subvint à tous les frais.

Après le départ de M. Dupré, Dupuis adressa ses plaintes et ses réclamations à l'amiral Krantz, gouverneur intérimaire de Saïgon, qui lui opposa des fins de non-recevoir, puis à son successeur, l'amiral Duperré. Celui-ci lui déclara, dès la première entrevue, qu'il ne tiendrait aucun compte de ce qui avait pu être dit ou promis, mais seulement des pièces officielles.

L'ouverture du Tong-kin au commerce ayant été fixée au 15 septembre 1875, Dupuis rejoignit son expédition à Haï-phong, dans l'intention de remonter au Yûn-nân. Mais ses hommes avaient déjà été désarmés et ses canons enlevés; le consul français, un certain M. Turc, refusa de lui rendre ses navires et lui coupa subitement les vivres, sans le prévenir ni lui donner le temps de se pourvoir ailleurs.

Notre infortuné concitoyen, le désespoir au cœur, revint en hâte à Saïgon pour protester contre ces procé-



Vue d'Haï-phong. (D'après une photographie.)

Phuong

dés, et, oublieux de ses propres malheurs, pour prier le gouverneur de rapatrier ses marins et ses soldats du Yûn-nân.

L'amiral lui fit retourner sa lettre le même jour, en l'accompagnant d'une réponse accablante.

Et, pendant que des mains criminelles brisaient et pillaient ses caisses à Hâ-noï, ses navires étaient saisis et vendus l'un après l'autre à Haï-phong, et lui-même et son équipage, laissés sans ressources, sans appui, sans protection.

Ruiné, abandonné, à peine remis d'une cruelle maladie qui avait failli l'enlever, Dupuis fuyant cette contrée inhospitalière, s'embarqua pour la France.

Le transport avait à peine quitté les eaux de Saïgon, que le gouverneur intérimaire, M. le général Bossant, recevait du Ministère de la Marine, deux télégrammes envoyés par l'amiral Duperré, alors de retour à Paris, et ainsi conçus :

Le 1<sup>er</sup> : *Par tous les moyens légaux, rien que par les moyens légaux, empêchez Dupuis de partir.*

Le 2<sup>o</sup> : *Par tous les moyens, empêchez le retour de Dupuis en France.*

Mais par quels moyens donc voulait-on empêcher Dupuis de venir en France se mettre sous la protection de la justice ? par la persuasion, l'emprisonnement ou la suppression ?

On avait donc bien peur de la lumière, au Ministère de la Marine !

Naturellement, ces deux télégrammes ont été niés, mais, malheureusement, ils ne sont que trop authentiques.

Aujourd'hui, les dépêches laissent des traces, même celles envoyées par un amiral. Il n'en était pas de même au bon vieux temps, sous le règne de Louis XIV, au moyen de lettres de cachet délivrées souvent en blanc.

Des lettres de cachet à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en pleine république, quel anachronisme ! Décidément, monsieur l'amiral, vous êtes né deux siècles trop tard.

Ainsi, Dupuis venait d'ouvrir à ses concitoyens une riche contrée et de leur en préparer la prochaine occupation, et ceux-ci, en retour, lui donnaient :

La ruine, la calomnie, la misère et la persécution.

Ce n'est pas par de tels procédés que les Anglais encouragent les voyageurs, les pionniers du commerce qui vont au loin étendre leurs relations et leur influence, et ainsi contribuer à leur merveilleuse prospérité. Ces explorateurs, soutenus par leurs concitoyens, protégés par leur gouvernement, ne rencontrent partout que la sympathie, l'appui et la considération dus aux hommes courageux et utiles à leur pays.

Qui donc pourrait se défendre d'une profonde tristesse, en même temps que d'une vive sympathie pour notre concitoyen, en pensant que, s'il n'avait pas été aussi patriote, s'il avait accepté les offres du maréchal chinois, il serait aujourd'hui comblé d'honneurs et de richesses, et mis au premier rang parmi les plus grands bienfaiteurs des peuples (1).

Au commencement de l'année 1876, Jean Dupuis revint à Paris. La Société de géographie de France, qui avait suivi avec un vif intérêt son expédition et qui avait pris parti pour Francis Garnier contre les Philastre et les autres calomniateurs du Ministère de la Marine, accueillit avec honneur le modeste voyageur, mais ne jugea pas à propos de lui décerner une de ses récompenses, pourtant si bien méritée.

Jean Dupuis adressa le 23 juin à la Chambre des députés, une pétition avec long mémoire à l'appui, pour

1 Tout ce récit est emprunté au livre de M. H. Thureau. *Le Tong-kin, colonie française*, Paris, Librairie patriotique.

exposer ses griefs contre l'administration et demander les justes indemnités qui lui étaient dues.

Ce ne fut que trois ans plus tard, le 14 juin 1879, que M. Bouchet, député des Bouches-du-Rhône, lut à la Chambre le rapport qu'il avait dressé au nom de la deuxième commission des pétitions.

Cette pièce importante semblerait devoir figurer *in extenso* dans ce volume, malheureusement l'étroitesse de notre cadre nous a empêché de le faire. Nous nous sommes contenté d'en extraire les passages les plus importants, après avoir cité la pétition du demandeur.

PÉTITION ADRESSÉE PAR JEAN DUPUIS A LA CHAMBRE  
DES DÉPUTÉS

Messieurs les députés,

« M. Jean Dupuis, citoyen français, demeurant à Hankéou (Chine), en ce moment en résidence à Paris, vous prie respectueusement d'ordonner une enquête à l'effet d'établir, tant par titres que par témoins, les faits et griefs ci-après, par lui articulés à la charge de l'administration de la marine française, savoir :

— « 1° Que M. Dupuis, après avoir découvert, dans son exploration de 1870 à 1871, une voie de communication naturelle entre le Yûn-nân (Chine) et la mer, par le Sonkoï ou Fleuve Rouge, résidait depuis 1872 au Tong-kin, avec la qualité et les pouvoirs d'agent officiel des autorités chinoises pour l'ouverture du fleuve à la navigation ;

« 2° Que, le 9 février 1874, M. Philastre, envoyé politique de l'amiral Dupré, gouverneur de la Cochinchine, a expulsé de Hâ-Noï (Tong-kin) et séquestré sur le bord de la mer, à Haï-phong, cinq navires et un personnel de deux cents personnes environ, placées sous les ordres de

M. Dupuis, organisateur et chef de l'expédition pour l'ouverture et la protection de la nouvelle voie commerciale ;

« 3° Que cette expulsion et ce séquestre ont été maintenus, par la force armée, depuis le 9 février 1874 jusqu'au 15 septembre 1875, jour de l'ouverture officielle du Tong-kin et du Fleuve Rouge au commerce du monde entier, sous la protection du pavillon français, en vertu du traité du 15 mars 1874 entre la France et l'Annam ;

« 4° Qu'au mépris de ce traité, dont la duplicité des Annamites et leur haine contre la France, ont fait une lettre-morte, le pays est aujourd'hui fermé plus que jamais au commerce français et étranger ;

« 5° Que le traité du 15 mars 1874 n'a été obtenu des Annamites par l'amiral Dupré qu'à la condition que M. Dupuis serait préalablement sacrifié ;

« 6° Que l'administration de la marine française à Saïgon s'est constamment refusée à l'exécution du traité en ce qui regarde M. Dupuis, qui en invoquait les clauses formelles, et lui a fait défense de remonter de Haï-phong au Yûn-nân à ses risques et périls ;

« 7° Que ces procédés violents et cette atteinte à la propriété et à la personne d'un citoyen français ont été perpétrés, deux mois avant la signature du traité du 15 mars 1874, dans un pays où l'administration de la marine française n'avait aucun droit d'intervention, où M. Dupuis tenait une position légale, avec possession d'état, et après que le gouvernement français avait donné à ce dernier des preuves effectives de l'intérêt qu'il portait à une entreprise avantageuse au plus haut point pour la France ;

« 8° Que, par suite de ces faits et d'une persécution qui a pris toutes les formes, M. Dupuis a perdu, avec sa santé, une fortune personnelle importante, a contracté des dettes énormes pour nourrir et entretenir son per-

sonnel prisonnier sur le bord de la mer, et qu'en outre, il a été privé, par la ruine de son expédition, des bénéfices que lui assuraient des marchés considérables passés au Yûn-nân ;

« 9° Qu'enfin l'expulsion de M. Dupuis et l'évacuation du Tong-kin exécutées par M. Philastre ont causé le massacre, par les lettrés annamites, de milliers de Tongkinois, la plupart chrétiens, auxquels la protection de la France avait été promise, et aussi le pillage des maisons de M. Dupuis à Hâ-Noï, de ses papiers et de ses barques, au nombre de trente-deux ;

« La présente enquête, ayant pour but l'exactitude, et la vérité des faits et griefs étant reconnue, d'obtenir du gouvernement français :

« 1° L'exécution, au regard de M. Dupuis, du traité du 15 mars 1874, ouvrant le Tongkin et le Fleuve Rouge au commerce, sous la protection du pavillon français, sinon la liberté pour M. Dupuis de continuer son œuvre et ses affaires à ses risques et périls ;

« 2° La somme à laquelle s'élèvent les deux indemnités dues par l'Annam à M. Dupuis, indemnités dont le règlement a été remis par MM. Millot et Garnier à l'amiral Dupré, qui les a grevés d'une hypothèque et en a promis le recouvrement ;

« 3° La somme à fixer par état, à laquelle s'élèvent les autres indemnités dues par l'Annam à M. Dupuis depuis le règlement de l'indemnité Garnier, l'administration de la marine ayant mis obstacle à ce que M. Dupuis se les fit payer lui-même ;

« 4° La somme, à fixer par état, à laquelle s'élèvent les indemnités dues par le gouvernement français à M. Dupuis, en raison de la ruine de l'expédition du Fleuve Rouge et des bénéfices que M. Dupuis a manqué de réaliser par le fait de l'administration de la marine française.

« MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

« Si le mémoire et le document que je produis à l'appui de la présente pétition ne sont pas de nature à porter la conviction dans vos esprits, j'ose affirmer que le témoignage unanime des officiers de la marine, des missionnaires, des négociants, des notables tonkinois et chinois (et l'enquête seule peut les faire parler) établira la rigoureuse exactitude des faits et griefs que je sou mets à votre haute juridiction.

« Après tant de misères souffertes, dont aucune n'est imputable à moi-même, me sentant, au cœur, tant de poignantes douleurs, je vais enfin trouver, dans la mère patrie, auprès des représentants du pays, la protection et la justice dues à mes droits et à mon patriotisme, et voir la fin de persécutions iniques. »

Jean Dupuis appuyait cette pétition d'un mémoire auquel nous faisons les emprunts suivants, ne pouvant citer ce document tout entier de peur de faire un double emploi.

FRAGMENTS DU MÉMOIRE ADRESSÉ PAR M. JEAN DUPUIS  
A L'APPUI DE SA PÉTITION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« *M. Dupuis remonte au Yûn-nân.*

« . . . . M. Dupuis se créait des intelligences avec les Chinois et les Tongkinois, qui, chaque nuit, lui apportaient des vivres et lui indiquaient les endroits où les barques étaient cachées. Il put ainsi se procurer quelques barques et charger une partie de son matériel. Cette opération accomplie, le 18 janvier, prenant avec lui quelques-uns des siens, il s'engagea dans le haut fleuve, laissant ses navires et le gros de son expédition à Hâ-Noï, sous le commandement d'un Français,

M. Millot. Après quelques jours d'une navigation rendue plus difficile par le mauvais état des barques, qu'il fallait souvent réparer, M. Dupuis retrouva ses sauvages, plus hospitaliers que les Annamites, renoua connaissance avec eux, toucha les frontières de Chine le 20 février, pour arriver le 16 mars à Yûn-Nân-Sèn, capitale du Yûn-Nân, où sa présence provoqua un enthousiasme indescriptible. Les populations de ce pays, si riche en minéraux, vivent dans l'insuffisance de toutes choses. Les tendances des peuples vers le bien-être et la richesse sont partout les mêmes; et la démonstration pratique que M. Dupuis venait de faire de la nouvelle voie commerciale, le fit accueillir comme un libérateur et excita, parmi les habitants du Yûn-Nân, les plus grandes espérances. C'est à des centaines de millions qu'il faut estimer la valeur des produits qui, à un moment donné, peuvent prendre la voie du Fleuve Rouge pour pénétrer en Chine ou descendre à la mer.

« Les mandarins étaient montés au même point que leurs peuples. La rébellion musulmane venait de perdre Taly-Fou, son dernier rempart. Le maréchal Mâ, vainqueur des musulmans, sur le point de licencier son armée, offrit dix mille hommes à M. Dupuis pour assurer la circulation du Fleuve Rouge jusqu'à la mer; il n'en fallait pas tant. Le général et les mandarins ignoraient la situation politique du Tong-Kin. Les Tongkinois, avec leurs idées séparatistes, n'attendaient qu'une occasion pour secouer le joug des Annamites; et la force des choses, M. Dupuis le savait bien, les donnait comme alliés naturels à la première puissance qui interviendrait.

« Si, à ce moment, M. Dupuis eût favorisé les intérêts chinois, s'il n'avait pas oublié, et lui-même et plus que lui-même, l'œuvre à laquelle il avait voué sa vie, pour ne songer qu'à la France, la Chine serait aujourd'hui

maîtresse du Tong-Kin; M. Dupuis serait opulent, et la voie du Fleuve Rouge, ouverte au commerce des nations, aurait élevé son nom au premier rang des explorateurs et des bienfaiteurs des peuples. Loin de là, une persécution de deux années et plus, exercée contre lui par le gouvernement français de la Cochinchine, a englouti sa fortune et ruiné sa santé.

« *Retour de M. Dupuis à Hâ-Noï. — Instructions de l'amiral Dupré. — Prêt de trente mille piastres par l'amiral à M. Dupuis.*

« Le 30 avril 1873, M. Dupuis, après avoir conclu d'importants marchés au Yûn-Nân, rentra à Hâ-Noï, ramenant avec lui huit barques, un petit chargement de minerai et une escorte de cent cinquante soldats du maréchal Mâ, qu'il jugeait suffisante, avec le personnel de l'expédition, pour assurer la circulation du fleuve. Le vice-roi de Canton, intermédiaire officiel entre le Céleste-Empire et son vassal, le roi d'Annam, avait écrit à la cour de Hué et au maréchal Nguyen, gouverneur général du Tong-Kin, pour accrédi-ter M. Dupuis auprès d'eux et leur donner l'ordre de le laisser circuler librement sur le Fleuve Rouge pour les intérêts de la province du Yûn-Nân. D'un autre côté, l'expédition n'avait pas eu trop à souffrir de la part des Annamites, qui, craignant le retour de M. Dupuis avec des forces imposantes, s'étaient bornés à continuer leurs mauvais procédés, sans attaques à main armée; mais bientôt les choses allaient prendre une autre tournure.

« Le premier soin de M. Dupuis, à son retour à Hâ-Noï, fut d'envoyer à Saïgon son représentant, M. Millot, pour rendre compte au gouverneur de la Cochinchine, le contre-amiral Dupré, des résultats de son expédition et de la situation politique du Tong-Kin.

M. Millot avait pour mission de faire savoir à l'amiral « qu'en réalité M. Dupuis était maître du Tong-Kin; qu'à l'exception des troupes annamites, venues de Hué, toute la population indigène était pour lui, et que, sur un signe de celui qu'elle considérait comme son libérateur, elle chasserait les Annamites, et mettrait à sa tête un roi de l'ancienne dynastie des Lê, caché dans les montagnes. L'amiral avait donc à choisir entre deux partis : ou laisser M. Dupuis agir, et, dans ce cas, ce dernier rétablissait le prétendant, en le plaçant sous le protectorat de la France, ou conquérir le Tong-Kin, et, dans cette hypothèse, deux cents hommes suffisaient pour en faire une colonie française ».

« A cette communication, l'amiral répondit par les instructions suivantes :

» *Recommander à M. Dupuis d'user de toute son influence pour arrêter tout mouvement insurrectionnel de la population tong-kinoise.*

» *Se bien garder d'appeler les troupes chinoises au Tong-kin.*

» *Tenir le statu quo pendant trois mois pour permettre à l'amiral, décidé à intervenir, de choisir son heure.* »

« Quant à l'indemnité que M. Dupuis réclamait de l'Annam, pour les préjudices causés à l'expédition, l'amiral s'engagea personnellement à la faire payer, et invita M. Millot à formuler une demande, au nom de M. Dupuis : ce que fit M. Millot, comme si M. Dupuis avait eu besoin, sur ce point, du concours de l'amiral Dupré.

« M. Millot fit remarquer à l'amiral qu'un séjour de trois mois à Hà-Noï, dans l'inaction, devait occasionner des dépenses considérables. (Les frais s'élevaient à 55,000 fr. par mois.) — Que l'ouverture de la voie se trouverait retardée d'autant. — Que M. Dupuis courait

risque d'éveiller les soupçons de ses mandants, et s'exposait ainsi à perdre les bénéfices qu'il avait lieu d'attendre de la vente de son étain et de ses opérations commerciales; — Que, certainement, M. Dupuis se conformerait à ces instructions, mais qu'il serait placé dans la nécessité d'avoir recours à des capitaux étrangers, ne connaissant pas une seule maison française sur laquelle on pût sérieusement compter. — « *Il ne faut pas absolument intéresser les étrangers dans cette affaire, repartit vivement l'amiral à M. Millot. — Quelle somme vous faut-il pour attendre trois mois?* » — M. Millot accepta les offres de l'amiral, et suivant acte reçu Chaignon, notaire à Saïgon, fut réalisé par M. Millot, au nom de M. Dupuis, un emprunt de trente mille piastres; avec garantie de la colonie et hypothèque sur tous les biens de M. Dupuis, et, notamment, sur l'indemnité de deux cent cinquante mille piastres que l'amiral avait promis de faire payer aux Annamites, et, en outre, sur les dix mille picules d'étain du Yûn-Nân.

« *Hostilités avec les Annamites. — M. Dupuis assure son établissement au Tong-Kin. — Reprise des opérations commerciales. — Arrivée de M. Garnier à Hâ-Noï.*

« Un mois s'était écoulé depuis le retour de M. Dupuis à Hâ-Noï. La saison des pluies commençait et la navigation devenait plus difficile. Les Annamites, avec lesquels les négociations continuaient toujours, sans jamais aboutir, se décidèrent aux plus grands efforts pour détruire l'expédition. Le haut du fleuve fut occupé par leurs troupes, pour intercepter les communications avec le Yûn-Nân. Empoisonnement des eaux potables, tentatives d'incendie, attaques à main armée, l'expédition eut tout à souffrir de la part des Annamites, qui voulaient en finir par tous les moyens. La tête de

M. Dupuis et celle de ses hommes furent mises à prix. Les Tongkinois, partisans de M. Dupuis, étaient enlevés de la ville et torturés jusqu'à la mort. Ce fut une bataille de chaque jour, et chaque jour un nouveau succès pour M. Dupuis, tant et si bien qu'il finit par cantonner les Annamites dans la citadelle, avec défense expresse de paraître dans la ville commerciale sous peine d'être arrêtés et emprisonnés.

« Désormais tout était fini. Les Annamites résignés avaient perdu tout espoir et parlaient de traiter. D'un autre côté, les trois mois fixés par l'amiral étaient expirés, et M. Dupuis, laissé à lui-même, se préparait à l'exécution de son mandat et de ses projets. Le 8 octobre 1873, une deuxième expédition partait pour le Yûn-Nân avec un convoi. M. Dupuis avait remarqué, sur le parcours du fleuve, un emplacement des plus favorables pour l'établissement d'un port. Un poste de cent cinquante hommes y fut installé au milieu des forêts, et aussitôt les indigènes commencèrent à construire des habitations sous la protection du camp. Encore un peu de temps et l'ouverture du fleuve n'était plus un vain mot. En attendant, le commerce chinois allait profiter de la voie nouvelle, sous la protection de l'expédition. M. Dupuis se disposait à partir lui-même pour le Yûn-Nân, avec une troisième expédition, quand se répandit la nouvelle de l'arrivée du lieutenant de vaisseau Garnier, à la tête d'un corps expéditionnaire. Enfin, la France se décidait ! « *Jamais, disait plus tard M. Dupuis, je n'éprouvai joie plus grande.* » Plus tard aussi revenait à sa mémoire cette parole prophétique d'un officier de la marine française, auquel il avait confié à l'origine ses patriotiques desseins : « *Vous vous mettez dans les mains de l'Administration de la marine française, Dupuis, votre patriotisme pourrait vous coûter bien cher. Faites donc vos affaires avant de faire celles du Gouvernement.* »

« *L'amiral Dupré et son plan. — M. Dupuis entre deux feux. — Mission de M. Garnier.*

« A son entrée en rivière, le chef de l'expédition française fit parvenir à M. Dupuis la lettre suivante :

« Mission des Dominicains, 26 octobre 1873.

« *Mon cher Monsieur Dupuis,*

» *Je suis arrivé, vous le savez déjà peut-être, par le d'Estrées, avec la mission officielle de faire une enquête sur vos réclamations contre le Gouvernement Annamite et sur les plaintes de celui-ci à votre endroit. Ma mission ne se borne pas là. L'amiral désire mettre un terme à la situation équivoque du commerce étranger au Tong-Kin, et contribuer autant qu'il est en lui à la pacification de cette contrée. Je compte beaucoup sur votre expérience du pays pour m'éclairer sur la meilleure solution de ce difficile problème.*

» *Il est bon cependant, — et vous comprendrez aisément pourquoi, — que nos relations n'aient, au début, qu'un caractère officiel. A un certain point de vue, je suis un juge qui ne doit paraître se laisser prévenir par aucune des deux parties. Mais je puis au moins vous prémunir contre les bruits exagérés que les Annamites ne manqueront pas de faire courir sur les motifs de ma venue, et vous affirmer de la façon la plus positive que l'amiral n'entend abandonner aucun des intérêts commerciaux engagés. Il vous a, d'ailleurs, donné des preuves non équivoques de la vive sympathie qu'il porte à votre entreprise.*

» *Je serai sous très peu de jours à Hâ-Noï, où nous pourrons causer ensemble de la situation politique du*

*pays et de ses nécessités momentanées. J'ai tenu à vous faire parvenir ces quelques lignes par une voie autre que la voie annamite. Elles vous seront envoyées par les soins de la mission espagnole de Hai-Dzuong.*

*» J'ai fait, avec M. Millot, mon dernier voyage de Hong-Kong à Shanghai, et je pourrai vous en donner les meilleures nouvelles.*

*» Agréez, mon cher Monsieur Dupuis, l'assurance de mes meilleurs sentiments.*

*» Signé : FRANCIS GARNIER. »*

« M. Garnier ne disait pas tout. Aux instructions officielles étaient jointes des instructions secrètes qui l'autorisaient à agir selon les circonstances, et, de son côté, M. Garnier laissait à l'amiral le droit de le désavouer, en cas d'insuccès.

« M. Garnier ne savait pas tout. En réalité, l'amiral Dupré avait deux objectifs : Au Tong-Kin, il voulait ravir à M. Dupuis et réserver à la marine française l'honneur d'ouvrir ce royaume au commerce, tout en méditant et en préparant, pour un temps plus éloigné, une occupation définitive que le ministre se refusait à décider actuellement (1).

« A Saïgon, il poursuivait la conclusion d'un traité auquel il désirait attacher son nom, traité sollicité de la cour de Hué, depuis de longues années, par tous les gouverneurs de la Cochinchine, à l'effet d'obtenir de l'Annam la consécration officielle de l'occupation française et la reconnaissance de la souveraineté de la France dans notre colonie.

(1) Dépêches de M. le duc de Broglie, ministre des Affaires étrangères, aux agents français dans l'Extrême-Orient au sujet de l'expédition Dupuis.

« En ce temps-là séjournait à Saïgon, depuis les derniers jours de juillet 1873, une ambassade annamite venue pour tâter la situation sur place et chercher par quels moyens et dans quelle mesure elle pourrait tirer parti, contre l'expédition et l'entreprise Dupuis, du désir de l'amiral de conquérir son traité. Cette ambassade s'était fait précéder à Saïgon par une rumeur lui attribuant l'intention d'aller en Europe à la recherche d'une alliance contre l'occupation française, et, à Saïgon, elle s'était présentée elle-même à l'amiral comme ayant le projet d'aller en France entamer des négociations. L'amiral n'eut pas de peine à faire comprendre à l'ambassade qu'il était inutile qu'elle poussât plus loin et qu'il avait tous les pouvoirs nécessaires pour mettre fin à sa mission, à Saïgon même (1).

« L'amiral n'était pas la dupe de cette diplomatie ingénieuse. De nombreuses correspondances échangées entre le gouvernement de Saïgon et la cour de Hué, depuis l'établissement de M. Dupuis au Tong-kin, l'avaient depuis longtemps éclairé sur le parti qu'il pourrait tirer des embarras et des frayeurs annamites au sujet de l'expédition du Fleuve Rouge. Plus d'une fois, aux instances de l'Annam le suppliant d'expulser le Français envahisseur, il avait répondu : « *Je ne puis rien sur M. Dupuis, il est le représentant du gouvernement chinois; expulsez-le vous-même si vous le pouvez. Le gouvernement français n'a rien à voir dans cette affaire, et il ne vous rendra nullement responsables de ce que vous ferez.* »

(1) La cour de Hué ne s'était décidée à cette démarche qu'après avoir épuisé toute sa diplomatie du côté de la Chine, où elle avait présenté l'expédition Dupuis comme l'avant-garde des *brigands de Saïgon*, et M. Dupuis comme un traître abusant de la bonne foi et de la confiance du gouvernement chinois pour livrer le Tong-Kin.

« Dans cette situation, il n'avait pas fallu un temps trop long pour que l'ambassade, tournée et retournée par l'amiral, découvrit le fond des choses et laissât échapper l'aveu pénible que l'Annam était impuissant contre l'expédition Dupuis : « *Ce n'est plus nous qui commandons au Tong-Kin, c'est lui* », disait-on. L'amiral fit ressortir les avantages d'une alliance avec la France, et le traité fut promis, mais non, toutefois, sans que les Annamites eussent réclamé comme une preuve des bonnes dispositions dont la France se disait animée à leur égard, l'expulsion de M. Dupuis du Tong-Kin, et l'amiral promit aussi. Telle est la vérité, qui ne sera pas contestée, qui ne peut pas l'être. Elle perce déjà dans les instructions officielles de M. Garnier : « *Qui exigera, « disent ces instructions, si cela est absolument néces- « saire pour la conclusion du traité, l'éloignement tem- « poraire de M. Dupuis de la capitale du Tong-Kin, à « moins, toutefois, que cette mesure ne soit trop con- « traire à nos intérêts, à cause de l'influence que M. Du- « puis pourrait avoir sur la population tongkinoise et « la colonie chinoise. »*

« *Négociations de M. Garnier avec les Annamites. — Le grand maréchal Nguyen. — Commencement des hostilités. — M. Garnier réquisitionne les navires et le personnel de M. Dupuis. — Prise d'Hâ-noï. — Conquête du Tong-Kin en vingt jours par cent vingt Français. — Assassinat de M. Garnier.*

« M. Garnier, avant d'arriver au Tong-Kin, s'était arrêté à Hué, capitale de l'Annam, où il put constater que l'entente cordiale laissait quelques points à éclaircir. Il était porteur de dépêches faisant savoir à la cour de Hué « que l'amiral gouverneur de la Cochinchine « envoyait un officier au Tong-Kin pour examiner les

« plaintes des Annamites et les réclamations de M. Dupuis ; essayer d'aplanir ce différend, et pour conclure avec la cour de Hué un traité ouvrant le Tong-Kin au commerce et plaçant ce royaume sous la protection de la France qui garantirait le territoire ; que cette dernière question ne devait admettre ni retard ni discussion (1) ; que l'expédition Dupuis avait fait du bruit dans le monde entier ; que le gouvernement annamite ne pouvait plus ajourner l'ouverture du Tong-Kin et du Fleuve Rouge jusqu'au Yûn-Nân. Qu'en conséquence, la cour de Hué était invitée à adjoindre au lieutenant Garnier deux mandarins avec pleins pouvoirs pour traiter ces questions au Tong-Kin. » A quoi la cour de Hué répliquait : « Que d'après les rapports de l'ambassade, la mission de M. Garnier était d'aider les Annamites à chasser M. Dupuis ; que s'il allait au Tong-Kin pour autre chose, son voyage était inutile ; qu'on s'entendrait avec M. Dupuis ; que sa présence n'était plus réclamée. »

« J'ai mission d'aller au Tong-Kin, je vais au Tong-Kin, répondait M. Garnier. » Voyant l'officier français si décidé et sa décision appuyée par des forces respectables, la cour de Hué se décida à détacher deux mandarins chargés de négocier au Tong-Kin, mais surtout de porter des instructions et d'espionner.

« Arrivé à Hâ-noï, M. Garnier essaya d'entamer les négociations, mais le vieux maréchal Nguyen, gouverneur général du Tong-Kin, déclara aux mandarins « qu'il était au-dessus des ordres de la cour de Hué et qu'il agirait à sa guise ; » et à M. Garnier « qu'il était venu au Tong-Kin pour expulser M. Dupuis. » — « Emmenez-le et partez avec lui, ajoutait-il. » — A

(1) Si dans trois jours, disaient les instructions de M. Garnier, ils n'ont pas signé le traité, vous les abandonnerez, vous resterez neutre et laisserez s'accomplir les événements.

quoi M. Garnier, protestant énergiquement, répliquait : « Je suis venu pour traiter la question commerciale d'abord, et ensuite pour examiner vos différends avec M. Dupuis ; commençons par là si vous le voulez, et faisons une enquête ; si vous n'y consentez pas, la question commerciale se règlera avec vous ou sans vous. » Cette opposition d'attitudes amena la rupture des négociations.

« M. Garnier, contraint de renoncer à une entente amiable, signifia, le 11 novembre, aux Annamites, un ultimatum où il était dit que si dans trois jours on ne s'était pas entendu avec lui, il ouvrirait d'office le Tong-Kin au commerce sous la protection du pavillon français ; ce qui fut fait le 15 novembre, l'ultimatum étant resté sans réponse. En même temps, M. Garnier adressait à la population tongkinoise une proclamation que nous publions plus loin.

« Les hostilités étaient ouvertes. Le 20 novembre, à six heures du matin, l'assaut est donné à la citadelle ; au signal du chef, les canonnières battent les deux portes qui font face au fleuve ; quatre-vingt-dix soldats de marine attaquent les deux portes du côté opposé, et M. Dupuis (1), à la tête de quatre-vingts de ses Chinois et de dix Européens, pénètre dans la place en même temps que nos soldats, après avoir enlevé une demi-lune, où les Annamites avaient concentré leurs principaux moyens de défense. En trente-cinq minutes, la citadelle était prise, avec quelques mille prisonniers et la plupart des mandarins, au nombre desquels Nguyen, qui mourut peu de jours après de ses blessures.

Quelques jours après, M. Garnier se met en campagne pour assurer ses communications avec la mer, et en

(1) M. Dupuis, nous l'avons dit, eut un homme tué et un homme grièvement blessé. — Pas de perte du côté des Français, ni blessés.

vingt jours, secondé par MM. Esmez, de Trentinian, Bain, Perrin, Hautefeuille et Balny, officiers de marine, qui accomplissent des prodiges d'audace, il conquiert tout le Delta. M. Dupuis était resté à Hâ-Noï, et n'avait fait que donner ses navires et des munitions de guerre, le tout réquisitionné par M. Garnier.

« D'un autre côté, à l'ouest de Hâ-Noï, la résistance s'organisait. Hoang-Kevien, gouverneur de Son-Tay, levait un corps de quatre à cinq mille soldats et se fortifiait à deux lieues de la citadelle. Ce mandarin avait pris à sa solde d'anciens rebelles chinois, les He-Kis, ou Pavillons-noirs, ramassis de pillards et d'assassins. M. Garnier et M. Dupuis avaient pris jour pour en finir avec les Annamites dans une action commune, quand le 20, veille du jour fixé pour l'attaque, se présentent deux mandarins envoyés par la Cour de Hué, pour essayer de renouer des négociations avec M. Garnier (1).

« Le lendemain, 21 décembre 1873, le chef de l'expédition française était en conférence avec les mandarins, dans la maison même où Nguyen venait de rendre le dernier soupir, quand des coups de feu se font entendre et les He-Kis se montrent aux approches de la citadelle. Rendu furieux par cette insulte (2), suivi de quelques hommes, le commandant français se précipite, le revolver à la main, fait une sortie, poursuit les He-Kis qui se sauvent à toutes jambes, et tombe dans un fossé d'écoulement où des bandits embusqués le percent de leurs lances et lui coupent la tête. D'un autre côté, l'enseigne

(1) C'était une feinte attaque, concertée entre les négociateurs annamites et Hông-Kevien, pour attirer les Français en rase campagne et les assassiner, ainsi que M. Dupuis l'apprit plus tard.

(2) Les He-Kis, craignant les représailles des Chinois, avaient refusé leur concours aux Annamites contre l'expédition Dupuis.

Balny s'était avancé jusqu'à cinq kilomètres avec dix hommes, jusqu'aux premiers retranchements des He-Kis; assailli par une décharge, ce brave enfant tombe mort avec trois hommes de son escorte. A ces nouvelles, M. Dupuis se met à la poursuite des He-Kis, avec cinquante hommes environ, arrive jusqu'à leurs retranchements, mais il était trop tard pour porter secours.

« Ces malheureux événements n'étaient pas de nature à modifier la position et l'influence prise par les Français au Tong-Kin. Des milliers de Tongkinois, auxquels on avait fait distribuer des armes, étaient venus se ranger autour de l'expédition. D'un autre côté, le 16 décembre, était arrivé en station sur la côte le *Decrès*, commandant Testart du Cosquer. Ce navire avait à bord une certaine quantité de fusils, des munitions de toute sorte, cent cinq soldats de marine, commandés par le lieutenant Goudard, aide de camp de l'amiral Dupré, et M. Motty, administrateur. Ces renforts arrivèrent à Hâ-Noï, le 25 décembre sur le *Scorpion*, envoyé par M. Garnier, avec M. Esmez, son second, pour les recevoir du *Decrès* (1).

(1) Extrait du *Journal officiel* de la République française, du 11 janvier 1874. — Ces deux officiers (MM. Garnier et Balny) avaient été envoyés en mission au Tong-Kin par le gouverneur de la Cochinchine (l'amiral Dupré), sur la demande de la Cour de Hué, dans le but d'exiger d'un voyageur français, M. Dupuis, la stricte observation des dispositions insérées dans nos traités (\*) avec le roi Tu-Duc.

« Arrivés à Hâ-Noï, ils rencontrèrent des bandes de Chinois rebelles et des pirates qui dévastaient cette partie du Tong-Kin. Les dispositions hostiles de ces bandes prirent un tel caractère, que MM. Garnier et Balny durent s'enfermer dans la citadelle avec le détachement de troupes qui formait leur escorte.

« Le gouverneur de la Cochinchine annonce qu'à la suite de

(\*) Quels traités? — Il n'existait aucun traité à cette époque.

« *M. Philastre.*

« A Saïgon, l'amiral gouverneur poursuivait ses pourparlers avec la grande ambassade, et celle-ci mettait en œuvre la diplomatie la plus orientale pour gagner du temps et en gagner encore, ce qui est le fond de la politique annamite. On avait ainsi rempli les trois mois d'attente et de *statu quo* accordés par M. Dupuis à l'amiral. Mais le succès de l'expédition du Fleuve Rouge, la prise de la citadelle d'Hâ-Noï, la conquête du Delta, le soulèvement des Tongkinois imprimèrent bientôt aux négociations une allure plus décidée, d'autant plus que les prétentions de l'amiral suivaient la marche des événements. L'ambassade, qui sentait le terrain se dérober sous elle, comprit que le moment-d'en finir était venu, et le traité fut accepté tel que l'amiral l'avait dicté. Mais au moment de signer, les ambassadeurs s'aperçurent qu'ils n'avaient pas de pouvoirs. *Le d'Estrées*, commandant Didot, partit pour Hué, ayant à bord le deuxième ambassadeur annamite et M. Philastre, lieutenant de vaisseau, chargé de vérifier les pouvoirs et de les rapporter à Saïgon avec l'ambassadeur.

« A Hué, la Cour était surexcitée au plus haut point.

nouveaux incidents, sur lesquels aucun renseignement ne nous est parvenu, ces officiers ont été tués le 21 décembre.

« Les détails nous manquent, mais des mesures ont été prises immédiatement pour qu'un sévère châtement soit infligé aux auteurs de cet attentat. Un des ambassadeurs du roi Tu-Duc, qui se trouvait à Saïgon, a pris passage sur un bâtiment de la division navale, et s'est fait conduire à Hâ-Noï, afin de prendre les dispositions qui seront jugées nécessaires. »

Or, cet ambassadeur était parti de Saïgon onze jours avant la mort de M. Garnier. Voilà comme le *Journal officiel* écrit l'histoire.

M. Philastre y fut mal accueilli et même emprisonné, dit-on. « Les Français nous trompent, disaient les « mandarins ; ils nous demandent un traité et ils nous « font la guerre. Nous voulons bien traiter, mais non « le couteau sur la gorge ; nous perdrons toute auto- « rité sur nos peuples. Evacuez le Tong-Kin ; arrêtez « Garnier et nous traiterons ensuite. » Que se passa-t-il ? En fin de compte, M. Philastre, qui n'avait pas de mission à cet effet, partit pour le Tong-Kin avec le deuxième ambassadeur, pour faire cesser les hostilités. Il avait assuré la cour de Hué de la bonne foi de l'amiral et accusé M. Garnier d'avoir outrepassé ses pouvoirs et trompé le gouverneur.

« *M. Philastre à Hâ-Noï. — Le Tong-Kin évacué. — Expulsion de M. Dupuis. — Le Traité de Saïgon.*

« Le commandement de l'expédition était échu à M. Esmez, second de M. Garnier. Cet officier reprit aussitôt avec les mandarins les pourparlers interrompus par l'attaque des He-Kis, et un traité satisfaisant allait être signé quand des événements incroyables vinrent plonger dans la consternation le corps expéditionnaire, la population tongkinoise et M. Dupuis.

« Le 24 décembre, le *d'Estrées*, ayant à bord M. Philastre et le deuxième ambassadeur annamite, mouillait à côté du *Decrès*, dont le commandant, M. Testart du Cosquer, venait d'apprendre la mort de M. Garnier. M. Testart du Cosquer, qui n'avait pas qualité pour dessaisir M. Esmez de son commandement, prit sur lui de faire acte d'autorité en nommant M. Philastre pour remplacer M. Garnier. Aussitôt, sans se renseigner sur la situation, le nouveau commandant prend des mesures pour détruire l'œuvre de son prédécesseur, continuée par M. Esmez. Il remonte le fleuve, fait

évacuer en passant Hai-Dzuong, commandée par M. de Trentinian et débarque à Hâ-Noï le 3 janvier 1874. Là, malgré les protestations de M. Esmez et des officiers de M. Garnier, qui représentaient à M. Philastre le danger de ce qu'il allait faire, ce dernier n'écoute personne, si ce n'est l'ambassadeur annamite, et il outrage publiquement la mémoire de M. Garnier qu'il traite d'aventurier et de forban (1). Bientôt une convention est signée avec les Annamites pour l'évacuation générale du Tong-Kin, en vertu de laquelle M. Dupuis est expulsé d'Hâ-Noï, et son personnel et ses navires séquestrés à Hai-Phong, sur le bord de la mer, où *la force armée les a retenus jusqu'au 15 septembre 1875*, où ils sont encore aujourd'hui. Les Tongkinois, livrés à la vengeance des Annamites, sont pillés, incendiés, massacrés par milliers, après avoir reçu de M. Garnier la promesse que la France ne les abandonnerait jamais, et le nom français, acclamé avec tant d'enthousiasme, est aujourd'hui abhorré dans cet infortuné royaume.

« Tout était fini. M. Philastre s'embarque et avec lui le deuxième ambassadeur, attendu à Saïgon pour la signature du traité, cause de tous ces malheurs. Mais la France n'avait plus de gage entre les mains : le Tong-Kin était évacué, l'expédition Dupuis prisonnière à Hai-Phong; mais l'ambassade avait appris le rappel en France de l'amiral Dupré (2), et la défense à lui faite de tirer un coup de fusil : elle profita de ses avantages. Tout fut à recommencer : il fallut discuter article par article,

(1) Tous les officiers de la marine savent que l'amiral devait venir passer un mois à Hâ-Noï, aussitôt la conquête terminée. Depuis la prise de la citadelle, on préparait ses appartements sur son ordre.

(2) L'amiral, rappelé en France, après la mort de M. Garnier, avait obtenu à grand'peine et à grands coups de télégraphe, l'autorisation de rester, en annonçant la signature imminente du traité.

et le malheureux gouverneur, traîné de jour en jour par des exigences toujours croissantes, fut conduit, de concession en concession, jusqu'à la veille même de son départ, à cinq heures et demie du soir. Au dernier moment, dans une scène de fureur, après une dernière concession, l'amiral s'emporta jusqu'à menacer les ambassadeurs : « C'est assez, s'écria-t-il, je n'irai pas plus loin : « signez, ou demain je pars, non pour la France, mais « pour le Tong-Kin, et nous verrons ! »

« Qui paya ? Ce fut M. Dupuis. L'amiral avait dû s'engager à garder prisonnière à Haï-phong l'expédition du Fleuve Rouge jusqu'aux ratifications du traité (*elles n'eurent lieu que dix-huit mois après*). C'est à cette condition seule que les Annamites avaient enfin donné leur signature, sachant bien qu'une rupture définitive ne les exposerait pas à une guerre avec la France, mais aurait pour effet de rendre sa liberté à M. Dupuis, et ils ne craignaient que lui.

« L'amiral avait son papier. Le lendemain, il partit pour la France. Quelques mois après, son traité était ratifié par l'Assemblée, et lui-même passait vice-amiral.

« Par ce traité, la France faisait don à l'Annam de cinq navires de guerre, d'une force totale de cinq cents chevaux, armés et équipés, de cent canons approvisionnés de deux cents coups par pièce ; de mille fusils à tabatière et de cinq cent mille cartouches. Enfin l'Annam recevait remise de l'indemnité de guerre de cinq millions et demi, qu'il restait devoir à la France.

« Que recevait la France ? Une signature à laquelle les Annamites étaient résolus de ne jamais faire honneur.

« *M. Dupuis à Saïgon. — Entrevue avec l'amiral Dupré.*

« La politique brutale de M. Philastre, sa manière d'exécuter la promesse de neutralité faite par le minis-

tre à M. Dupuis, décidèrent ce dernier à partir pour Saïgon. Il voulait tenter auprès du gouverneur un dernier effort pour empêcher l'évacuation et prévenir de grands malheurs (1). Arrivé le 27 janvier à Saïgon, il se présente le même jour au palais du gouverneur qui le reçoit à bras ouverts : « Mon cher M. Dupuis, c'est « grâce à vous que j'aurai mon traité ; les Annamites re- « noncent à leur ancienne politique, ils se jettent dans « nos bras ; je rends leur territoire pour ne pas trop les « humilier, mais vos intérêts ne seront pas sacrifiés, vos « indemnités seront payées et vous allez pouvoir repren- « dre vos affaires immédiatement sous la protection d'un « traité. — Amiral, on vous trompe, les Annamites sont « des traîtres, vous n'aurez pas votre traité. »—Plus tard, les amis de l'amiral joignirent leurs protestations à celles de M. Dupuis. « Tout le monde m'abandonne donc ? « s'écria l'amiral. — Mais non, amiral, nous voulons « vous éclairer, les Annamites se jouent de nous. — Je « n'en crois pas un mot ; Je tiens les Annamites comme « de la meilleure foi du monde. » — répondait l'amiral.

« L'amiral avait besoin de croire à la bonne foi des Annamites. Son traité lui était plus que jamais nécessaire ; il était rappelé en France, et l'amiral Krantz, en route pour la Chine, avait reçu à Aden l'ordre d'aller faire l'intérim à Saïgon.

« M. Dupuis n'eut guère le désir de revoir l'amiral. Il lui adressa plusieurs lettres pour se plaindre du sort malheureux de son personnel à Hai-phong, et du préjudice causé à ses intérêts par son expulsion du Tong-Kin. Il cherchait encore à ouvrir les yeux du gouverneur sur la duplicité et la trahison des Annamites. Voici les derniers

(1) Les hommes composant la petite expédition partie pour le Yûn-Nân sont morts de faim en partie, ou ont été massacrés par les Annamites, et le camp du haut fleuve fut pillé.

passages d'une lettre qu'il lui adressait à ce sujet, le 12 mars, trois jours avant la signature du traité :

*« Je ne veux pas clore cette lettre sans vous dénoncer, M. le gouverneur, que vous êtes trompé, non-seulement en ce qui me concerne, mais en ce qui vous concerne vous-même. Les Annamites du Tong-Kin (mais pas les Tongkinois) vous regardent, et avec vous tous vos compatriotes, comme des ennemis exécrables et exécrés, et tandis que des ambassadeurs négocient avec vous un traité de commerce et d'amitié, leurs principaux chefs autorisés ne prennent pas la peine seulement de dissimuler l'exécration dans laquelle ils nous tiennent, nous Français, et ces Tongkinois qui nous ont témoigné leurs sympathies. Vous seriez seul à ignorer, M. le gouverneur, que tous ceux qui ont fait cortège à M. Garnier ou lui ont témoigné leurs sympathies sont voués à une persécution dont un grand nombre a déjà été victime.*

*« L'expérience que j'ai de ce pays, les relations qui m'en arrivent, plus sincères que celles qu'on laisse parvenir jusqu'à vous, révèlent de la part des autorités annamites, dans le Tong-Kin, une attitude et des vues qui font que des efforts pour croire à leur amitié jurent contre l'exécration dans laquelle ils tiennent tout ce qui touche à la France et à vous-même.*

*« J'ai ici les mains pleines des preuves de ce que j'avance ; j'en ai une surtout dont je vous ai transmis la copie hier par M. Vinson. C'est une lettre de Lieou-Yuen-Fou, chef de bandits, condamné à mort en Chine, l'assassin de M. Garnier, l'envoyé de la France au Tong-Kin, et qui, en récompense sans doute de son crime, a été fait par le gouvernement annamite, au moment même où il signe le traité d'amitié, général de division, par la grâce de ses crimes envers des Français. Il est dit, dans cette lettre, que malgré le traité que les Français supplient la cour de*

*Hué de leur accorder, pas un Français ne remontera dans le Yûn-Nân.*

« Je me devais, M. le gouverneur, je devais à la confiance que vous m'avez toujours témoignée, de vous dire toutes ces choses, au risque de me trouver en contradiction formelle avec ceux-là mêmes qui, par leur position officielle et par votre confiance envers eux, auraient dû vous les faire connaître.

« Veuillez agréer, etc.

« Signé : J. DUPUIS. »

« M. Dupuis à Saïgon. — L'amiral Krantz. — Arrivée de l'amiral Duperré.

« L'amiral Dupré était parti, oubliant de transmettre à son successeur, l'amiral Krantz, ses pouvoirs de ministre plénipotentiaire pour signer la convention commerciale, dont les clauses n'avaient pas été débattues, faute de temps. Cet oubli entraîna encore de nouveaux délais. Le nouveau gouverneur témoigna à M. Dupuis la plus grande bienveillance, et lui exprima ses regrets de ne pouvoir changer une situation qu'il avait trouvée toute faite et qu'il *n'aurait pas créée lui-même*. Il lui promit de demander des instructions au ministre à ce sujet : ce qu'il fit à plusieurs reprises, mais sans résultat.

« Cependant le séquestre s'éternisait. Les Annamites espéraient bien cette fois détruire l'expédition contre laquelle ils s'acharnaient depuis si longtemps, et, avec l'expédition, les projets de M. Dupuis, se promettant bien alors de ne pas ratifier le traité.

Le malheureux M. Dupuis assiégeait de ses plaintes le palais du gouverneur, et à chaque réclamation on

lui faisait espérer une solution prochaine; mais les jours devenaient des mois et rien ne finissait. Le mois de décembre était arrivé; M. Dupuis avait sacrifié sa dernière piastre pour entretenir et nourrir son personnel, comprenant cinq navires armés et deux cents personnes environ. Tout ce monde allait se débander après les plus atroces souffrances, pour ne pas mourir de faim, quand l'administration de la marine résolut de prendre l'entretien de l'expédition Dupuis à sa charge (le gouverneur était alors l'amiral Duperré, qui venait de prendre le commandement de la Cochinchine, en remplacement de l'amiral Dupré). Cette mesure de l'Administration était commandée par les circonstances, car si l'expédition Dupuis disparaissait, les Français n'auraient plus eu aucune raison de demeurer militairement au Tong-Kin, où leur force armée n'avait d'autre mission que celle de retenir l'expédition Dupuis prisonnière. Or, la présence de l'expédition à Haï-phong était une menace suspendue sur les Annamites qui se vantaient tout haut de ne jamais exécuter le traité et de chasser les Français.

« Ainsi M. Dupuis, pour avoir voulu mettre la France de moitié dans sa découverte et ses projets, était devenu l'instrument et l'unique moyen d'une politique malhonnête, maladroite et inutile (1).

(1) La France n'oubliera pas que les résultats consacrés par le traité du 15 mars 1874 sont dus, en premier lieu, à MM. Dupuis et Millot, les premiers des Français qui aient osé, à leurs risques et périls, remonter le Song-Koï depuis son embouchure; à M. Fr. Garnier, sacrifiant une vie précieuse, pleine d'un brillant avenir, pour précipiter l'annexion du Tong-Kin à la France, enfin à M. le contre-amiral Dupré, qui, quoique souffrant, n'a pas voulu prendre de congé avant d'avoir arraché en quelque sorte les signatures du traité aux émissaires peu pressés de Tu-Duc. (Extrait de l'Année géographique 1875, page 238, par Vivien de Saint-Martin).

« *Ouverture officielle des ports du Tong-Kin et de son fleuve, le 15 septembre 1875. — Le Tong-Kin plus fermé que jamais. — M. Dupuis exécuté.*

« L'échange des ratifications du traité du 15 mars 1874 avait eu lieu à Hué le 13 avril 1875, mais les Annamites se refusèrent à l'ouverture du Tong-Kin au commerce, avant la ratification de la convention commerciale, qu'on gardait depuis six mois dans les cartons du ministère. On ne se souciait guère, en effet, de soumettre à l'Assemblée ce traité annexe, qui nous liait davantage les bras. Il fallut toutefois se décider, et ce ne fut qu'au 15 septembre 1875 que fut fixée l'ouverture officielle du Tong-Kin au commerce (1).

« Ce même jour, 15 septembre 1875, les consuls français s'installaient à Haï-phong et à Hâ-Noï, avec leur escorte de cent hommes, fournie par la troupe qui gardait l'expédition Dupuis prisonnière. Le séquestre était levé : enfin M. Dupuis retrouvait sa liberté !

« Par le premier bateau, M. Dupuis quitta Saïgon, pour aller rejoindre son expédition, par la voie de Hong-Kong, l'Administration lui refusant un passage sur les navires de l'Etat. Avant ce jour, le Tong-Kin lui était interdit ; il ne lui était même pas permis d'aller se constituer prisonnier avec ses hommes, et ordre était donné de l'empêcher de débarquer, dans le cas où, s'échappant de Saïgon, il se présenterait sur les côtes du Tong-Kin. Pour justifier cet ordre, l'amiral Duperré prétendait que la présence de M. Dupuis dans le Tong-Kin pourrait occasionner un soulèvement général des Tongkinois contre le gouvernement annamite.

(1) Le traité du 15 mars 1874 a été soumis à la Chambre le 4 août 1874 ; le lendemain l'Assemblée se prorogeait.

« M. Dupuis rejoignit son expédition le 20 octobre 1875.

« Cette fois encore il venait se heurter contre l'Administration de la Marine, décidée à se débarrasser de lui à tout prix. Le nouveau consul français avait dépouillé ses hommes de leurs armes et ses navires de leurs canons. L'arrivée de M. Dupuis fut le signal d'une autre mesure plus rigoureuse encore : les vivres furent brusquement coupés aux deux cents personnes environ qui composaient le personnel de l'expédition. On désirait maintenant les voir se débander et disparaître. M. Dupuis tint tête à la situation et réclama du consul ses armes et ses canons pour remonter au Yûn-Nân. Il aurait trouvé des fonds à Hà-Noï, auprès des négociants. Tout lui fut refusé. Ses gens, désolés, placés sans défense et sans nourriture entre la mer et l'ennemi, furent circonvenus par le consul, et avec des promesses d'argent et de places dans les administrations françaises et annamites, on obtint des équipages une déclaration portant qu'ils étaient abandonnés par M. Dupuis. Le consul, prenant des mesures d'office, saisit aussitôt le matériel et les navires, les hypothéqua et distribua des piastres aux hommes de l'expédition. Et ce même consul traitait M. Dupuis de pirate! — Après vous, M. Turc, s'il vous plait! — Cette situation fut dénoncée plus tard à l'amiral Duperré dans une lettre qu'il y a lieu de reproduire ici, avec la réponse qui fut faite à M. Dupuis :

• Saïgon le 10 janvier 1876.

« *Amiral,*

« *À l'occasion du départ du Duchaffaut pour le Tong-Kin, permettez-moi de vous exposer succinctement les derniers événements de ce malheureux pays et la situation qui m'est faite au moment où je me croyais arrivé au terme des persécutions dont je suis depuis longtemps la victime.*

*Le 15 septembre dernier, à l'annonce de l'ouverture au commerce entier de deux ports du Tong-Kin et de son fleuve, je me rendais à Hai-phong, espérant que le séquestre qui, depuis vingt mois, pesait sur mon matériel et mon personnel, à cause des négociations d'un traité, n'ayant plus sa raison d'être, j'allais rentrer immédiatement en possession de mes navires et de leur armement et pouvoir remonter au Yün-Nân.*

*« Mais j'avais, paraît-il, compté sans la mauvaise foi des Annamites et la faiblesse des autorités françaises à leur égard. Le commerce est ouvert aux étrangers théoriquement, mais, pratiquement, il est plus fermé que jamais.*

*« Le consul de France à Hai-phong n'a pas daigné me protéger; bien mieux, il m'a refusé tout moyen de me protéger moi-même et de me rendre un seul de mes bateaux armés avec lequel j'eusse pu remonter le fleuve à mes risques et périls, et repousser les attaques des brigands ou pavillons noirs, à la solde du gouvernement annamite.*

*« D'un autre côté, sous le prétexte que le commerce et la circulation étaient déclarés libres, il coupait net les vivres de mon personnel.*

*« Mis au désespoir par cette situation impossible, le consul faisait bientôt comprendre à mes hommes réduits aux abois qu'il leur restait un moyen de ne pas mourir de faim, celui de lui livrer mes navires en échange desquels il leur donnerait les moyens d'existence. (Preuve qu'il fallait anéantir Dupuis par tous les moyens.)*

*« Je proteste énergiquement, Amiral, contre les agissements du consul de France à Hai-phong à l'égard de mon personnel.*

*« 1° Il ne devrait pas lui couper les vivres sans m'accorder un délai moral et me laisser les moyens d'aller jusqu'à Hâ-Noï, où j'aurais pu trouver secours;*

*« 2° Les Annamites refusant d'exécuter le traité, il n'é-*

*tait plus obligé de retenir les armes de mes hommes en vertu de ce même traité ;*

*« 3° Mes soldats appartiennent à la province du Yûn-Nân ; ils ont quitté la capitale avec armes et bagages pour me servir d'escorte ; ils devraient être rendus à leur nation avec leurs armes ;*

*« 4° M. Turc ne devait pas exciter mon personnel contre moi et le pousser à me réclamer immédiatement un salaire qu'il me savait dans l'impossibilité de payer.*

*« Aujourd'hui, mes équipages mangent mes navires, mais mes soldats et mes employés chinois n'ayant pas de bâtiments à faire hypothéquer, sont abandonnés à terre sans aucun moyen d'existence, peut-être même poussés à tous les excès possibles.*

*« Je viens vous prier, Amiral, de vouloir bien donner des ordres pour que mes soldats soient rapatriés le plus promptement possible ainsi que le personnel qui est à terre sans moyen d'existence. Pour les soldats du Yûn-Nân, je ne vois qu'une solution pratique, c'est de les transporter à Canton et de les faire remettre par le consul de France de cette ville entre les mains du vice-roi des deux-Kouang, qui les ferait reconduire au Yûn-Nân, en prévenant les autorités supérieures de cette province.*

*« J'ai l'honneur d'être, avec respect, Amiral, votre très humble et obéissant serviteur.*

*« Signé : J. DUPUIS. »*

*« Fondé de pouvoirs du maréchal Mâ,  
ex-titaï du Yûn-Nân. »*

## RÉPONSE DE L'AMIRAL

*« Saïgon, le 10 janvier 1876.*

*« Monsieur,*

*Le Gouverneur me charge de vous renvoyer votre lettre dont il a pris connaissance. Il me charge en même temps*

*de vous dire que M. le consul de France à Haï-phong n'a agi que d'après ses ordres formels. C'est donc à lui-même que s'adressent vos critiques et vos protestations.*

*« Elles sont conçues dans des termes tels qu'il lui serait impossible, si le même fait se reproduisait une seconde fois, de nepas réunir le Conseil privé pour lui soumettre l'examen de vos procédés, et le consulter sur les mesures à prendre.*

*« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération.*

*« Le chef du cabinet du Gouverneur,*

*« [Signé : CONNEAU. »*

« Dépouillé de tous ses biens, abandonné par son personnel, repoussé par le gouverneur, M. Dupuis, à bout de forces, se fit porter à bord d'un navire en partance pour Saïgon, où la persécution impitoyable exercée contre lui poursuivit son cours. M. Dupuis, pour éviter un gaspillage sans vergogne, sollicita de l'amiral le droit d'employer *lui-même* les fonds provenant des hypothèques prises sur ses navires : il lui fut refusé. — C'est alors que l'amiral, pour couronner l'œuvre, suscita contre M. Dupuis une procédure remarquable. On fit croire à M. Dupuis qu'en allant voir les membres du Tribunal de commerce, et en leur déposant un état de situation, il pourrait obtenir des secours et arranger ses affaires. — Le Tribunal de commerce, le même jour, considérant cet état comme un dépôt de bilan, déclara d'office la faillite de M. Dupuis, qui n'avait à Saïgon ni un créancier ni une propriété, ni un domicile ! M. Dupuis était ainsi retenu à Saïgon, et ne pouvait aller en France. Quatre mois après, ce jugement fut rapporté par le Tribunal de Saïgon, mieux informé.

« Dans cette lutte judiciaire, insupportable à un homme d'action, miné déjà par les peines et la maladie, les forces de M. Dupuis s'épuisèrent ; peu s'en est fallu que l'homme et l'affaire ne fussent à la fin éteints. On y comptait. Un jour vint cependant où M. Dupuis, échappé à la mort, s'embarquait pour la France ; il avait pris la mer depuis une heure à peine, quand les fils du télégraphe apportèrent à Saïgon la dépêche citée plus haut :

« *Par tous les moyens légaux, rien que par les moyens légaux, empêchez Dupuis de partir.* »

« *Rien que par les moyens légaux* » est d'une délicatesse à faire frémir, quand on se rappelle la suite des procédés arbitraires employés contre M. Dupuis, et encore ce télégramme expédié par le ministre, amiral de Montaignac, en 1874 :

« *Faites tout votre possible pour endormir et faire traîner l'affaire Dupuis, elle s'éteindra d'elle-même avec le temps.* »

« M. l'amiral de Montaignac a bien dit : *L'affaire Dupuis s'éteindra d'elle-même....* dans la justice rendue à l'opprimé et dans la sanction de toutes les responsabilités.

« J. DUPUIS. »

Paris, le 23 juin 1876.

Dans le rapport qu'il fit au nom de la deuxième commission des pétitions à la Chambre des députés, sur la pétition de Jean Dupuis dont le texte a été précédemment cité, M. Emile Bouchet, député, conclut en ces termes :

« Nous espérons vous avoir démontré la justice des prétentions qui peuvent se résumer ainsi :

« A l'égard du gouvernement annamite :

« Droit à une indemnité, reconnue par les agents fran-

çais, pour refus d'obtempérer aux ordres régulièrement donnés par l'autorité supérieure du vice-roi de Canton ; sévices de toutes natures ; attaques à main armée ; le tout ayant occasionné des retards qui ont fait échouer les entreprises commerciales de M. Dupuis.

« A l'égard de l'administration coloniale de la Cochinchine :

« Droit à une indemnité pour : expulsion violente du Tonkin d'une expédition commerciale entreprise avec l'agrément et le concours plusieurs fois affirmé de l'administration ;

« Séquestre de cette expédition pendant vingt mois ;

« Refus de la libérer après les traités facilités par cette même expédition.

« Pour ces causes : ruine absolue du pétitionnaire ;

« Impossibilité pour lui, non seulement de se libérer des dettes considérables qu'il avait contractées en vue de ces opérations de négoce et sur les assurances de concours données par le gouvernement colonial, mais encore de retourner en Chine, auprès de mandarins et sous l'autorité d'un gouvernement qui peuvent se croire abusés par lui.

« Il n'appartient pas à votre commission, messieurs, d'évaluer ces divers motifs d'indemnité ou de créance dont le montant ne saurait être débattu qu'entre M. le ministre de la marine et le pétitionnaire.

« Toutefois, pour corroborer tout ce que nous venons d'avancer, vous pénétrer davantage encore des droits de M. Dupuis, nous voulons terminer par une lettre de M. Ducos de la Haille qui spécifie les détails avec une précision particulière et nous initie à des négociations d'une importance considérable. M. Ducos de la Haille a été signalé à votre commission par plusieurs témoins, particulièrement par M. Jouslain, procureur de la République à Saïgon, comme digne de la plus grande estime.

Paris, le 12 mars 1877.

« A monsieur le rapporteur de la cinquième commission des pétitions.

« N'ayant pu être entendu par la commission du 6 mars dernier, j'ai l'honneur de vous communiquer la partie essentielle de la déposition que je devais faire.

« Le 4 décembre 1873, F. Garnier envoya le *Láo-Kaï*, qu'il venait d'acheter de Dupuis, à Saïgon, pour transporter le vice-roi de Hâ-Noï, quatre autres mandarins prisonniers, sa correspondance, et aussi pour faire armer ce navire par des matelots français.

« Il avait été convenu entre F. Garnier et Dupuis que je prendrais passage sur le *Láo-Kaï* pour aller régler les affaires de Dupuis avec le gouverneur de la Cochinchine française, amiral Dupré.

« J'étais muni de la procuration générale de Dupuis pour traiter toutes les questions pendantes.

« J'avais à m'occuper tout d'abord de la question des indemnités réclamées par Dupuis au gouvernement annamite et admises par Francis Garnier.

« Le règlement de ces indemnités devait avoir lieu d'après les bases établies par une note remise à Garnier, acceptée par lui et dont la minute est ci-jointe.

« F. Garnier ayant acheté à Dupuis les deux canonnières *Láo-Kaï* et *Hong-Kiang* et la chaloupe à vapeur le *Son-Tay*, pour la somme de 65,000 piastres, pria l'amiral Dupré de me payer 35000 piastres comptant et de retenir les 30000 piastres qui avaient été prêtées à Dupuis sous la garantie de la colonie de Saïgon.

« Je devais avec ces 35000 piastres, aller acheter à Hong-Kong un vapeur de rivière.

« M. Garnier informait l'amiral que le gouvernement du Tonkin possédait plus d'un million de francs en sapè-

ques, mais qu'il n'avait pas les piastres dont Dupuis avait besoin pour acheter un vapeur dans un port européen où les sapèques du Tonkin n'ont pas cours ; il pensait d'ailleurs pouvoir, avant peu, rembourser l'avance de 35,000 piastres que ferait la colonie.

« Ceci prouve qu'il y avait entente parfaite entre l'amiral Dupré et son envoyé F. Garnier pour *prendre et conserver* le Tonkin, par conséquent que l'expédition française n'allait pas chasser l'aventurier, le forban, le pirate Dupuis de ce pays.

« Dupuis, voyant les Français s'installer au Tonkin, qu'une proclamation de Garnier du 15 novembre avait ouvert aux Français, Espagnols et Chinois, n'avait plus besoin de ses canonnières ; il les vendit au gouvernement français du Tonkin pour acheter un vapeur de rivière spécialement destiné au transport des marchandises ; le rôle politique assigné à Dupuis par l'amiral Dupré était terminé et celui du négociant reprenait.

« *F. Garnier ne faisait pas mystère des intentions du gouverneur de Saïgon sur le Tonkin, surtout depuis la prise d'Hâ-Noï.*

« Une lettre qu'il m'écrivait le 24 novembre (quatre jours après la prise d'Hâ-Noï) et *qui est ci-jointe*, porte cette souscription.

#### « TONKIN FRANÇAIS »

« Garnier a dit à qui a voulu l'entendre avoir demandé des renforts à l'amiral Dupré, en lui annonçant la prise d'Hâ-Noï.

« *L'amiral lui envoya ces renforts ; je les ai vus à bord du Decrès en rade de Cua-Câm. Il y avait 105 soldats d'infanterie de marine commandés par le lieutenant Goudart, aide-de-camp de l'amiral Dupré, un nombre considérable de fusils pour armer les miliciens tonkinois et,*

chose significative, s'il en fût, *un administrateur des affaires indigènes de première classe de Saïgon, M. Motty.*

« L'amiral Dupré ne désavouait donc pas M. Garnier d'avoir pris Hâ-Noï et de s'être servi de Dupuis; était-il plus autorisé à le faire alors que le malheureux officier, tombé en accomplissant une mission définie, n'était plus là pour se défendre ?

« Tout ce qui a trait au chiffre des indemnités réclamées par Dupuis, *reconnues et approuvées par Garnier*, au mode de payement de ces indemnités, à la vente du *Láo-Kaï*, du *Hong-Kiang* et du *Son-Tay*, est *consigné dans un long rapport de Garnier à l'amiral Dupré, en date du 4 décembre 1873.*

« (Votre commission a donc bien raison de regretter que le ministère ait retenu un document aussi décisif.)

« M. Garnier a communiqué ce rapport à M. Dupuis, le 3 décembre au matin, *et m'en a lu les parties qui avaient rapport à la mission* qui m'était confiée auprès du gouverneur de Saïgon, amiral Dupré, quelques heures avant mon départ pour la Cochinchine.

« Je crois devoir borner mon récit aux faits qui précèdent qui n'étaient probablement pas connus de la commission, parce que ce que je pourrais ajouter lui a certainement été révélé soit par le mémoire, les réponses verbales et écrites de Dupuis, soit par les témoignages des personnes entendues le 6 mars.

« Veuillez agréer, etc.

« Signé : CH. DUCOS DE LA HAILLE. »

« Après des affirmations aussi circonstanciées, les conséquences qui précèdent prennent une force invincible. Nous avons tout lieu d'espérer qu'une entente se fera entre l'administration de la marine et M. Dupuis, d'au-

tant plus facilement que le ministère reconnaît dans une certaine mesure que l'expédition Dupuis n'a pas été étrangère à la conclusion de notre traité avec l'Annam (pages 8 et 9 des procès-verbaux).

« Votre Commission, messieurs, a tenu à préciser son appréciation sous une forme plus serrée, attribuant à chacun la part de responsabilité qui doit lui appartenir.

« Autant il était impossible de voir engager à un titre quelconque le ministère de la marine, autant il a paru impossible de ne pas reconnaître que le gouvernement colonial, dont les actes lient l'Etat, a contracté à l'égard du pétitionnaire des obligations dont il serait regrettable de ne point tenir compte.

« A l'unanimité votre commission a résolu négativement une première question ainsi posée :

« Le gouvernement français s'est-il engagé à soutenir « l'expédition Dupuis ? »

« A la majorité elle a répondu affirmativement à cette seconde question :

« Les procédés du gouvernement colonial, depuis le commencement de l'entreprise de M. Dupuis jusqu'à l'arrivée de M. Philastre au Tonkin ont-ils été de nature à confirmer M. Dupuis dans la pensée qu'il avait l'appui du gouverneur ? »

« En admettant comme vraie cette opinion, votre Commission a pensé qu'il est dû à M. Dupuis une réparation qui lui sera certainement donnée par l'honorable ministre de la marine à qui nous vous proposons, messieurs, de renvoyer la pétition. »

Ce renvoi fut voté sans débats. Néanmoins aujourd'hui, en 1887, les indemnités dues à Jean Dupuis n'ont pas encore été l'objet d'un commencement de paiement.

## CHAPITRE X

---

Jean Dupuis devant l'Académie.— Impressions de Jean Dupuis pendant son dernier voyage au Tong-Kin.

Continuons de raconter cette lamentable épopée.

Plus généreuse et plus juste envers Dupuis que la Société de géographie, l'Académie des sciences, dans sa séance publique annuelle du lundi 14 mars 1881, attribua à Jean Dupuis le prix Delalande-Guérineau qui doit être donné dans chaque concours au voyageur ou au savant français qui a rendu les plus grands services à sa patrie à l'étranger.

Les commissaires chargés de décerner ce prix étaient MM. de Lesseps, d'Abbadie, Milne-Edwards, Cosson et l'amiral Mouchez, rapporteur.

Ce rapport est le résumé de l'histoire du voyageur ; aussi nous dispenserons-nous, quelque élogieux et honorable qu'il soit pour lui, de le citer en son entier. Qu'il nous soit permis seulement d'en indiquer les prémices et la fin.

« Un homme d'un caractère énergique, plein de courage, de hardiesse et de persévérance, dit l'amiral rapporteur, vient de renouveler dans l'extrême-Orient une de ces entreprises rappelant, comme celle de Doudard de Lagrée dans le Mékong, ces épisodes légendaires qui,

au xvi<sup>e</sup> siècle, caractérisèrent les conquêtes dans le nouveau monde et firent momentanément la grandeur de l'Espagne et du Portugal. Il nous donne un nouvel exemple de cette puissance féconde de l'initiative privée, qualité trop rare, trop peu encouragée en France, mais aussi commune qu'appréciée chez d'autres grandes nations dont elle a le plus servi la prospérité. C'est à cette vigueur d'initiative de leur race, à cette confiance en soi, à cette hardiesse d'entreprise qui les pousse sans cesse à porter au loin, hors de leur frontière, l'exubérance de leurs forces et de leur activité, que les Anglais et les Américains doivent surtout l'énorme développement de leurs relations sur toute la surface du globe et leur prospérité sans égale. Si la France comptait beaucoup d'hommes comme Dupuis et savait les encourager au lieu de les abandonner, elle ne tarderait pas à relever son commerce de la déplorable infériorité où il se trouve encore aujourd'hui dans l'Extrême-Orient : pendant que le total de nos échanges n'y est annuellement que de 165 000 tonnes, les Américains arrivent au chiffre de 2 800 000 tonnes et les Anglais à 5 millions de tonnes. C'est le droit et le devoir des nations les plus civilisées, mais c'est aussi leur honneur et la cause la plus efficace, la plus juste de leur prospérité, d'introduire chez les peuples arriérés leur influence, leur commerce et les bienfaits de la civilisation. Malgré l'état si remarquablement prospère où se trouve aujourd'hui la France, on prendra certainement pour une marque de faiblesse ou d'impuissance sa non-intervention au Tonkin, et ce sera peut-être pour l'avenir une faute irréparable de ne pas suivre aujourd'hui la voie si facile, si fructueuse, ouverte par Dupuis dans cette belle et populeuse contrée, voisine de nos possessions asiatiques. »

« Dupuis, rentré en France après avoir perdu tout le

fruit de sa longue, honorable et laborieuse carrière, sollicite aujourd'hui une réparation des pertes que lui ont fait subir les mesures si déplorables dont il a été victime.

« Pendant ces quinze ans de voyages et d'expéditions aventureuses, Dupuis a toujours fait preuve du caractère le plus honorable ; ses adversaires ne peuvent que lui contester l'importance de certaines découvertes : le Song-Koï, par exemple, ne serait pas toujours navigable, on y rencontrerait en certaines saisons des rapides, des hauts-fonds nécessitant des transbordements. Mais il n'en est pas moins le premier explorateur de ce fleuve, qu'il a remonté et descendu plusieurs fois à ses risques et périls, sans secours officiels et malgré l'hostilité des Annamites. Les travaux géographiques récemment exécutés par un officier de marine envoyé en mission spéciale au Tonkin ont à très peu près confirmé tous les levés faits par Dupuis.

« En lui accordant le prix Delalande-Guérineau, l'Académie ne préjuge d'ailleurs en rien la décision qu'aura à prendre l'autorité compétente relativement aux réclamations de Dupuis au point de vue des intérêts privés ou politiques. Elle récompensera seulement l'énergique et hardi explorateur qui a parcouru seul, à l'aide de ses propres ressources, tant de milliers de kilomètres à travers des contrées inexplorées par les Européens, qui a ouvert au commerce et à la science un grand et riche pays où il y aurait un intérêt de premier ordre, aussi bien pour les misérables populations tonkinoises que pour le commerce européen, à établir notre protectorat et notre bienfaisante influence. Elle encouragera enfin parmi nous cette qualité si féconde de l'initiative privée, à laquelle les deux grandes nations maritimes doivent presque uniquement leur énorme développement et qui a le plus contribué à cette subite extension de la

civilisation européenne sur toute la surface du globe, merveilleuse transformation à laquelle vient d'assister



Le commandant Henri Rivière.

la génération qui s'éteint et dont le XIX<sup>e</sup> siècle recevra un éclat sans égal.

« L'Académie ne peut d'ailleurs oublier que c'est précisément à cette qualité de l'initiative personnelle, si

remarquablement développée chez un de ses plus illustres membres, que la France devra peut-être de léguer aux âges futurs, profondément gravé à Suez et à Panama, le souvenir le plus impérissable de sa grandeur, de son génie et de sa civilisation.

« Les considérations qui précèdent ont décidé votre Commission à vous proposer de décerner le prix Delalande-Guéryneau à M. Jean Dupuis. »

On connaît les dramatiques événements qui suivirent la trahison de Philastre et ceux qu'entraîna la nouvelle guerre du Tong-Kin.

Après Garnier, le commandant Henri Rivière alla à son tour se faire tuer dans une embuscade à Hâ-Noï par les Annamites et les Pavillons-Noirs devenus leurs auxiliaires.

Ces événements sont encore trop rapprochés de nous pour que nous nous décidions à les décrire. D'ailleurs notre but était d'écrire seulement l'histoire de Jean Dupuis.

Nous ne pensons pas pouvoir mieux terminer ce volume déjà très long qu'en y insérant le récit par l'explorateur lui-même de ses impressions pendant sa dernière excursion au Tong-Kin.

Jean Dupuis y exprime franchement sa pensée sur ce qui reste à faire pour pacifier définitivement notre nouvelle colonie.

Il a publié ces lignes dans la savante revue de géographie dirigée par M. L. Drapeyron et cet ouvrage n'a pas besoin que l'on vante son importance.

« La situation en Annam, dit M. Dupuis, avait été profondément modifiée par les événements du 5 juillet 1885 et la fuite du roi. Cette question de l'Annam surgissant à l'improviste, au milieu des difficultés d'une situation politique encore mal définie, ne pouvait que retarder la pacification et l'organisation du Tong-kin et même compromettre les résultats, si laborieusement acquis, en

nous forçant à entretenir dans ce pays, pendant longtemps encore, un corps d'occupation relativement considérable.

« Cette question devait certes s'imposer à notre attention tôt ou tard, mais il n'était pas d'une politique habile de la faire naître, alors que tant de choses restaient à accomplir au Tong-kin surtout avant l'occupation des frontières et leur délimitation. Il était toujours possible de contrebalancer au Tong-kin l'influence de la cour de Hué ou tout au moins d'en atténuer les effets en substituant au mandarinat annamite, à ce système de gouvernement basé sur l'oppression du faible et sur la concussion, un gouvernement plus équitable, plus en rapport avec nos principes de justice et dans lequel l'élément indigène aurait définitivement conquis une large et légitime place.

« En allant combattre cette hostilité du gouvernement annamite à Hué, en allant provoquer, en quelque sorte volontairement, ce qu'on a appelé le guet-apens du 5 juillet, le général de Courcy obéissait à un mobile qu'il est facile de démêler dans ses dépêches : la conquête de l'Annam.

« Dès le 26 juin 1885, il télégraphiait d'Hanoï au ministre de la guerre :

*« J'emporte avec moi nombreux griefs contre les régents. Agirai prudemment, mais énergiquement. Télégraphiez Hué si ministère s'oppose à tout coup de force. »*

« A la même date, le commandant en chef s'opposait à toute réduction des effectifs et demandait au contraire au ministre de la guerre de mettre à sa disposition les troupes nécessaires, françaises et annamites.

« Puis comme le gouvernement de la métropole se montrait opposé à tout coup de force à Hué, on s'arrangeait pour le faire naître. De là l'affaire du 5 juillet.

« Immédiatement après la fuite du roi, le 8 juillet, le

général de Courcy télégraphiait au ministre de la guerre pour lui recommander, entre plusieurs combinaisons, celle qui consistait à *proclamer la déchéance de la dynastie et l'annexion pure et simple de l'Annam* et réclamer de lui des instructions précises à cet égard, se faisant fort de gouverner le pays à l'aide du *ministre Tuong qui, ayant une grande influence en Annam et étant entre nos mains, administrerait pour nous et resterait notre prisonnier jusqu'à ce que l'organisation soit complète.*

« Le même jour, le général, répondant aux félicitations que le Parlement et le ministre de la guerre venaient d'adresser aux troupes pour leur brillante conduite dans l'affaire du 5 juillet, profitait de l'enthousiasme général en tâchant de faire accepter ses projets comme un fait accompli :

« *L'œuvre commencée malgré nous de la conquête de l'Annam se continue sans coup férir. Au point de vue des intérêts français, c'est une conquête plus complète, facile et assurée que celle du Tong-kin, QUI NE DOIT PLUS MAINTENANT MARCHER QU'APRÈS. Il me paraît nécessaire d'assurer simplement en automne la possession de Lao-kaï, Cao-bang et Lang-son pour rester dans les clauses de notre traité avec la Chine. Le port et l'île de Hon-gaï étant poussés activement, les côtes et les îles seront en notre pouvoir, de ce point à Saïgon.*

« Mais le moment était mal choisi, le cabinet chargé de liquider notre situation au Tong-kin, inquiet de l'état des esprits en France à l'approche des élections législatives, ne pouvait que modérer l'ardeur du chef du corps expéditionnaire et lui donner des ordres pour l'empêcher d'agir. Dès lors, Tuyet et ses partisans allaient avoir la partie belle et les plus grands désordres éclater dans l'Annam et au Tong-kin.

« Le 20 juillet, le général de Courcy représente la situation au Tong-kin sous les couleurs les plus sombres,

dans une dépêche qu'il adresse de Tuan-an au ministre de la guerre :

*« La situation du Tong-kin est toujours obscure et difficile, grande agitation dans le pays; bandes chinoises augmentant à Thuan-quan, Thai-nguyen et Lang-son; manque absolu de coolies. Les généraux Brière et Négrier entrevoient des difficultés immenses à assurer l'article néfaste du traité Patenôtre relatif à la tranquillité assurée par nous sur la frontière de Chine. Chaque mois, la mortalité, les libérations, les évacuations de convalescents diminuent les effectifs très sensiblement. Cet état de choses se continuera, plutôt en augmentant jusqu'à la fin d'octobre, c'est un sujet de graves préoccupations. J'ai cependant prescrit aux points les plus extrêmes des concentrations de vivres, munitions, outillage, comme base d'opérations pour les colonnes expéditionnaires: tout serait prêt.*

« LA VÉRITÉ ME FORCE A VOUS ASSURER QU'À MOINS D'UN CHANGEMENT COMPLET DANS L'ÉTAT ACTUEL DES ESPRITS, LES FORCES SERONT INSUFFISANTES ET MON DEVOIR DE CHEF M'OBLIGERA A RESTRICTION CONSIDÉRABLE DANS LE CHAMP DES OPÉRATIONS. »

« Cela rappelle en plus d'un point la fable du « chien qui lâche sa proie pour l'ombre ». Après avoir éparpillé ses forces un peu partout, le général en arrive à avoir tous ses mouvements paralysés, en présence des troubles qu'il a occasionnés.

« Cette lettre a évidemment pour but de jeter la défaveur sur le Tong-kin, en montrant l'impossibilité de faire quelque chose d'utile. De là à préconiser l'abandon du Tong-kin, il n'y a qu'un pas et le général le franchit, le lendemain, 21 juillet, dans la dépêche qu'il adresse de Hué au ministre des affaires étrangères :

*« L'occupation du Tong-kin, bien qu'ayant fait des progrès, est encore à faire. Elle doit être considérée comme*

*très difficile au présent et toujours incertaine à l'avenir. Par un article du traité Patenôtre, nous nous engageons à assurer la sécurité sur la frontière si étendue qui nous sépare de la Chine. Pour y accéder nous aurons de grandes difficultés à surmonter, et plus encore pour nous y maintenir. Il y aura donc de ce côté une épée de Damoclès toujours suspendue. La Chine est un pays qui deviendra redoutable, nous sera toujours un voisin incommode et fort exigeant ; au Tong-kin, il nous englobera de toutes parts.....*

*« Ce que je viens proposer à Votre Excellence peut paraître bien hardi, en tous cas bien inattendu :*

*« QUITTER LE TONG-KIN OU TOUT AU MOINS CE QUE NOUS POSSÉDONS ET VOULONS POSSÉDER AU-DESSUS DU DELTA ; NOUS EMPARER DE L'ANNAM QUI, BIEN ADMINISTRÉ, AVEC LES ÉCONOMIES QU'ON POURRA RÉALISER PAR LE RAPATRIEMENT DE L'ARMÉE, SERA POUR NOUS UNE ACQUISITION COLONIALE D'UNE BIEN AUTRE VALEUR.*

*« La Chine, dans ces conditions, devient une quantité négligeable ; tout au plus pourra-t-elle nous forcer à évacuer complètement le Delta. Autant, comme soldat, je trouve que la France a sur les épaules un bien gros fardeau en voulant s'emparer du Tong-kin et le maintenir en sa possession, autant comme soldat, je me ferais fort de garantir le territoire du royaume d'Annam.*

*« Au point de vue industriel et commercial tout est facile dans ce dernier pays. Au Tong-kin, ce ne sera qu'en dépensant des sommes énormes qu'on arrivera à un résultat, lequel ne sera durable qu'à la condition d'une paix profonde.....*

*« Je termine en vous priant de vouloir bien réfléchir s'il ne vaudrait pas mieux tenir entre nos mains un fort gage imprenable pour la Chine, que de continuer à courir après une conquête qui nous a enlevé bien des hommes et*

*nous coûtera encore bien cher sans être certains d'un heureux résultat. »*

« Rarement il a été donné d'exposer une politique plus maladroite. L'abandon du Tong-kin ou tout au moins de toute la partie située au-dessus du Delta devait fatalement entraîner la perte de tout le Tong-kin et même de l'Annam.

« L'abandon du Tong-kin, au-dessus du Delta, laissait la région montagneuse, et par conséquent des points stratégiques de la plus grande importance, en dehors de notre sphère d'action. Cette région eût été livrée à un tel degré d'anarchie, qu'à un moment donné, la Chine aurait été obligée d'intervenir pour assurer le repos et la tranquillité de ses frontières et de s'y perpétuer. Dès lors notre situation dans le Delta fût devenue très difficile pour ne pas dire impossible par suite des troubles incessants que la Chine aurait pu y fomenter secrètement tout à son aise, et sans avoir à encourir le plus léger risque ou la moindre responsabilité.

« Il nous restait l'Annam, répondra le général de Courcy. Mais dans l'Annam notre situation devenait plus précaire encore. Après avoir abandonné le Delta, où la Chine nous aurait immédiatement remplacés, nos possessions n'en restaient pas moins limitrophes de ce « voisin incommode et fort exigeant », comme l'appelle le général de Courcy. Alors quelle n'eût pas été notre situation en Annam, lorsqu'on nous eût vu battre en retraite devant la Chine ? Notre prestige eût-il résisté à un pareil amoindrissement ? Pour maintenir sous le joug une population toujours prête à se soulever à la voix des chefs du parti national ou à l'instigation des Chinois auprès desquels elle eût toujours trouvé les ressources nécessaires pour la lutte, une force permanente considérable eût été nécessaire et nos troupes, surmenées par de continuelles alarmes, n'eussent pu résister longtemps sous ce climat à

de pareilles fatigues. L'évacuation de l'Annam n'eût donc été, elle aussi, à son tour, qu'une affaire de temps.

« Tous les arguments invoqués par le général de Courcy, en faveur de sa thèse, sont empreints d'exagérations voulues, je ne m'y appesantirai donc pas plus longuement. J'arrive à la dépêche du 2 août, dans laquelle le général cherche à faire valoir de nouveaux arguments aussi peu sérieux que les précédents, à l'appui de ses projets :

*« A rouloir conquérir et occuper solidement, avec nos propres troupes, les points excentriques du Tong-kin, Lang-son, That-ké, Cao-bang, Tuyen-quang, etc., nous avons jeté des sommes énormes, prodigué le sang français et compromis gravement la santé de nos soldats. Continuer ce système, l'étendre à Lao-kaï, sous prétexte de nous ouvrir cette trop fameuse voie de pénétration par laquelle rien n'a jamais passé et ne passera jamais, serait commettre une faute monstrueuse, d'autant plus grossière et impardonnable que les terribles leçons d'une expérience récente sont là pour nous en détourner.*

*« Les régions véritablement productives du Tong-kin s'arrêtent précisément aux points extrêmes de navigabilité des rivières pour nos canonnières à faible tirant d'eau. Au delà, c'est le vide, car je ne m'arrête pas aux richesses minières qui n'existent, je le crains, que dans l'imagination trop féconde de certains explorateurs ; c'est l'insalubrité redoutée par le Tonkinois aussi bien que par le Chinois ; c'est un enchevêtrement de torrents, tantôt à sec, tantôt impétueux et de montagnes inextricables....»*

« Ici le général de Courcy prend l'effet pour la cause. L'occupation des frontières du Tong-kin était au contraire une idée fort judicieuse pour la réalisation de laquelle on pouvait ne pas dépenser des sommes énormes ni prodiguer le sang français. Il ne s'agissait pour cela que de connaître la question, de suivre les événements et de les diriger. Il est facile de démontrer, le *Livre Jaune*

en mains, que si notre diplomatie à Paris et à Pékin s'était montrée plus vigilante et plus habile, jamais l'intervention armée de la Chine ne se serait produite au Tong-kin.

« Le général de Courcy parle, on sait en quels termes, de « cette trop fameuse voie de pénétration *par laquelle rien n'a jamais passé et ne passera jamais* ». C'est là une affirmation bien téméraire et qui témoigne de sa part une bien grande ignorance de la question, à moins qu'il n'ait la prétention de vouloir supprimer mon expédition de l'histoire. Eh ! mon Dieu, tout est possible, puisqu'il s'est trouvé des gens de l'administration à Saïgon, en 1874, pour soutenir que jamais mon expédition n'avait monté ni descendu le Fleuve Rouge !

« Dans ma communication faite à la Société de Géographie, le 7 février 1877, j'ai déterminé les conditions de navigabilité de ce cours d'eau et lorsque j'ai avancé qu'il était navigable aux plus basses eaux pour des steamers à fond plat, calant 0<sup>m</sup>,70 de tirant d'eau, je n'ai pu affirmer, comme certaines gens se plaisent à le dire, qu'il était utilisable à la grande navigation. Il suffit que ce fleuve réponde à un besoin qui est de servir de canal d'échange entre le Yûn-Nân et la mer, comme étant la voie la plus courte, la plus économique et la plus facile existant dans ces parages et que dans ce but il puisse être utilisé.

« Si on a construit des canonnières qui n'ont pu rendre de grands services sur le Fleuve Rouge, qu'est-ce que cela prouve, sinon qu'il n'a pas été tenu compte des conditions de navigabilité du fleuve telles que je les avais indiquées, ou bien que l'expérience nécessaire dans ces sortes de construction nous a manqué et que nous pourrions bien avoir encore des leçons à prendre auprès des constructeurs des chantiers de la Clyde ?

« Qu'une ligne ferrée devienne, à un moment donné,

nécessaire dans la vallée du Fleuve Rouge, je ne le nie pas, mais seulement quand le mouvement des échanges sera devenu assez important pour rémunérer cette entreprise. Jusque-là, je persiste à croire que ce cours d'eau peut rendre de grands services au commerce, à la condition toutefois d'améliorer par certains travaux urgents et par un bon balisage les conditions de sa navigabilité. Cela fait, les steamers ne seront plus exposés, en suivant le chenal, à s'échouer dans les bancs ou à se défoncer contre les roches; les inconvénients signalés avec tant de complaisance par le général de Courcy disparaîtront, et les relations entre le Yùn-Nân et le Tong-kin, que celui-ci n'a pas su apprécier à leur valeur, s'établiront naturellement pour le plus grand profit de nos établissements.

« Les renseignements fournis par le général sur la situation géographique du Tong-kin sont tout aussi erronés que ceux qu'il donne sur la navigabilité du Fleuve Rouge. Qu'est-ce, en effet, que ce « vide » qui existerait « au delà » des régions productives du Tong-kin, lesquelles, d'après lui, s'arrêteraient *précisément* aux points extrêmes de navigabilité des rivières pour nos canonnières? Cette appréciation a sans doute la même valeur que celle qu'il porte sur les richesses minières.

« Le « vide » qui existe au-delà de Phu-Lang, dans la direction de Lang-son, est loin d'être général. Produit par le passage des bandes chinoises ou annamites, qui pendant longtemps ont ravagé cette région, il disparaîtra progressivement avec la sécurité. Partout ailleurs, le pays est productif et habité et sa richesse a provoqué plus d'une fois l'admiration des colonnes qui le parcouraient. On était parti de là, autrefois, pour établir également une distinction entre le « Tong-kin où l'on mange et celui où l'on ne mange pas », dont les conséquences pouvaient être des plus funestes à notre domination.

« Quela région frontière soit séparée du Delta par quelque étendue de terres privées d'habitants et de toute culture, il n'en résulte pas qu'il n'y ait pour nous une grande importance à l'occuper, en tant que cette prise de possession assure la sécurité de nos établissements et qu'elle facilite nos relations commerciales avec les provinces chinoises par un contact plus direct. Il était même, pour nous, d'une importance capitale au point de vue commercial, d'asseoir notre domination et notre influence dans la vallée du Song-ki-cung, dont les eaux, selon toute prévision, sont tributaires de la rivière de Canton.

« Le 8 août, le général de Courcy télégraphiait au ministre de la guerre :

*« Veuillez dire gouvernement que sacrifices faits maintenant peuvent faire réaliser son vœu le plus cher qui est celui du pays; envoyer en France au printemps moitié effectif troupes françaises; m'en porte volontiers garant, n'ayant pas à faire opérations excentriques Lao-kaï, Cao-bang, Lang-son; occuper ces points par milices tonkinoises soutenues par postes intermédiaires tirailleurs tonkinois; troupes françaises établies sur ligne Son-tay, Bac-ninh, Phu-lang, Thuan-an, Than-hoa aussi fortement occupés... »*

« On a vu par les dépêches qui précèdent combien étaient grandes, dans l'esprit du général de Courcy, les difficultés qu'il croyait rencontrer aux frontières, et ce sont les milices tongkinoises qu'il veut charger tout particulièrement de cette opération ! On ne peut avouer plus franchement son peu de confiance dans le succès de l'entreprise. Tout l'état-major, sans exception, était d'ailleurs dans cette disposition d'esprit et on peut dire que ce n'est que sur une pression de l'opinion publique et des Chambres, résultant de la nécessité d'en finir à tout prix, même par une évacuation, que l'occupation des frontières fut décidée et résolue. Ce jour-là, la cause de

la pacification au Tong-kin avait fait un grand pas. Il avait suffi de vouloir.

« La nomination de M. Paul Bert à la direction de notre protectorat en Annam fit, dès ce moment, entrer la question dans une nouvelle phase.

« A peine étais-je de retour du voyage entrepris au Tong-kin, pendant les mois de novembre et décembre 1885, qu'il me fallut songer à repartir. Le but de ce nouveau voyage était de rallier les populations tongkinoises à la politique de M. Paul Bert, conforme sur beaucoup de points à celle que j'avais toujours préconisée. Lors de mon dernier voyage, j'avais trouvé ces populations si découragées, que parvenues à ce degré de lassitude, elles nous auraient alors vu partir avec plaisir. Méconnues par nous, persécutées par les mandarins dévoués à la cour de Hué, nos ennemis communs, victimes de leurs sympathies comme de leur neutralité, elles avaient fini, en présence d'une situation qui leur paraissait inextricable, par désespérer de la France et il faut reconnaître que la direction imprimée aux événements par le général de Courcy, la disposition d'esprit de l'opinion publique et du Parlement qui en était résultée, n'étaient pas faits pour rassurer ces populations et leur inspirer confiance.

« Embarqué le 28 février 1886, à Marseille, j'atteignis Haï-phong, le 6 avril suivant.

« Le résident général devait s'attendre à une certaine opposition de la part de l'administration déjà établie au Tong-kin. Il devait également rencontrer quelque animosité de la part de certains chefs de service de notre corps d'occupation militaire. Beaucoup ne se cachaient pas, avant l'arrivée du résident, pour dire à haute voix qu'ils allaient lui mettre des « bâtons dans les roues » pour paralyser son action. Tout le monde semblait con-

vaincu que le résident serait promptement dégoûté et qu'il abandonnerait la partie.

« La raison de cette animosité était qu'on s'attendait à voir arriver un homme absolu dans sa manière d'apprécier et autoritaire dans ses actes. On voyait en M. Paul Bert une sorte d'ancien représentant du peuple en mission aux armées de la République. La surprise fut grande quand on vit dans quels sentiments le résident arrivait pour prendre possession de son poste et qu'au lieu d'un homme intraitable on avait affaire à un chef bienveillant et disposé à faire appel au concours de toutes les bonnes volontés.

« Malgré cela, il se produisit des faits d'hostilité et des mécontentements dont le résident ne parut pas s'émouvoir. Pour ceux qui connaissaient le caractère de M. Paul Bert, on se doute de ce qu'il dut lui en coûter de fermer les yeux sur certains faits sans grande importance en eux-mêmes, mais bien regrettables eu égard au représentant de la France. Il faut rendre justice au tact du résident d'avoir procédé comme il l'a fait et d'avoir adopté les moyens les plus conciliants. Après un mois, leur effet se faisait déjà sentir et un revirement complet commençait à se produire en faveur du résident.

« On sait quel prestige exercent sur les peuples de l'Extrême-Orient, les hommes de science, les lettrés ; M. Paul Bert était fort heureusement précédé au Tong-kin de la réputation qu'il a acquise par ses travaux scientifiques. Il venait pour pacifier et son arrivée devait marquer le commencement d'une ère de tranquillité pour ce malheureux pays qui venait de traverser une période de troubles et de guerre. Aussi fut-il accueilli avec joie par les populations tongkinoises qui commençaient enfin à respirer, grâce au système des petits postes auquel avait eu recours en dernier lieu le général Warnet.

« Je fus fort surpris, en arrivant, de constater combien

la pacification avait fait des progrès dans le pays, surtout en considérant la situation du Tong-kin, au moment où je l'avais quitté le 10 décembre dernier, pendant le commandement du général de Courcy. Lao-kaï avait été occupé sans incident, comme je l'avais prévu, et nous étions en possession de tout le pays, comme il était convenu par le traité de Tien-tsin, à l'exception de la province de Cao-bang. Les Pavillons-Noirs s'étaient dispersés. Quant aux bandes de Thuyet, il avait suffi au général Warnet d'établir un peu partout de petits postes militaires pour rétablir l'ordre dans tout le Delta et rendre confiance aux populations. Le général Warnet avait également tiré un excellent profit des journées de corvées dues par la population, suivant la coutume du pays, pour restaurer les routes, en construire de nouvelles et réparer les digues.

« C'est à la fidèle exécution par les Chinois des conventions passées que nous devons surtout la pacification du pays; partout ils retirèrent leurs troupes et forcèrent les Pavillons-Noirs à rétrograder. Mais ce n'est que par une pression énergique que les Chinois purent faire évacuer Lao-kaï à ces derniers qui ne voulaient pas tout d'abord accepter les propositions qui leur avaient été faites par la Chine et refusaient d'abandonner la place. Ce n'est que sur la mesure du vice-roi Tchèn<sup>1</sup>, de les exterminer tous, qu'un arrangement devint possible. On évalue à deux mille environ le nombre des Pavillons-Noirs qui furent enrôlés dans l'armée chinoise de la frontière, armée formée, comme on sait, des troupes du Kouang-si et du Kouang-tong qui ont fait la campagne au service du Yûn-Nân. On a eu recours en cette circonstance aux *yongs*, troupes mobiles des provinces, qui peuvent être détachées partout où il y a nécessité.

(1) *Tchèn* est la prononciation de Pé-kin, *Tsèn* celle du Yûn-Nân, et *Sam* la prononciation cantonnaise.

« Du restant de la bande, un millier de Pavillons-Noirs environ sont partis de Lao-kaï, par petits groupes de cinquante hommes, sous le commandement de petits chefs, dans la direction de la Rivière Noire et l'ont même franchie. Ils marchent à l'aventure vers le nord-ouest dans la direction de Mang-hao, cherchant à atteindre le bassin du Mé-kong. Aux dernières nouvelles, ils étaient chez les Lo-tcha, après avoir traversé la région habitée par les Miao-tsé, les Pô-tao, les Hong-miao et les Pé-miao. Un autre groupe de quatre à cinq cents Pavillons-Noirs, ayant femmes et enfants, ne pouvant en raison de leurs charges domestiques suivre les autres à l'aventure, ont cherché à se créer des moyens d'existence chez les montagnards du haut Tong-kin entre le Fleuve Rouge et la Rivière Claire et à établir des colonies agricoles au milieu de ces derniers avec le peu d'argent que les autorités chinoises leur avaient donné.

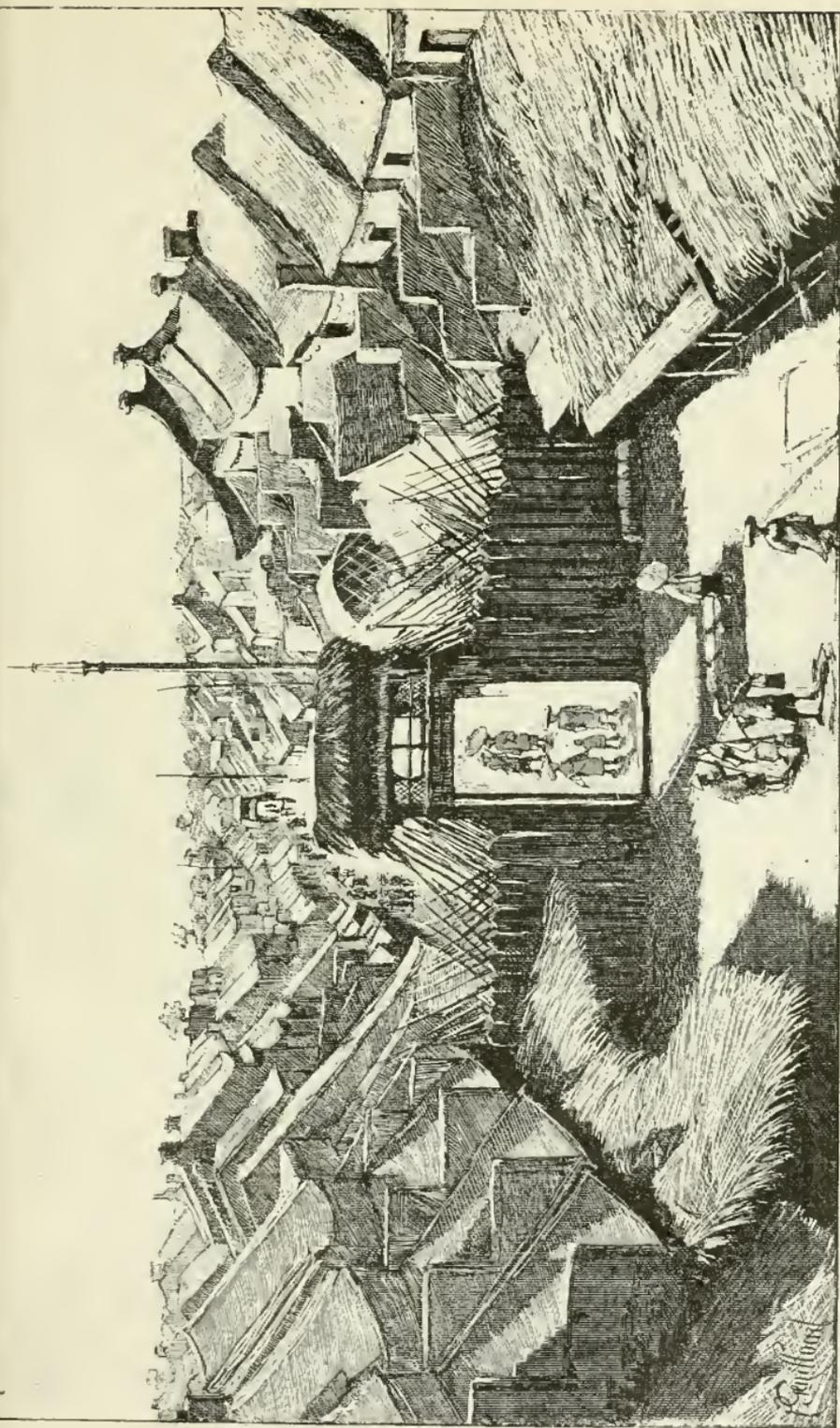
« Il existe d'autres bandes de pillards, déjà affamées et traquées, qu'il serait très facile de faire disparaître. Leur repaire est situé à Hoa-loc-Xa, dans le canton de Thucson au nord-est de Bac-lé, dans une région très accidentée. Ces bandes sont sous la direction d'un principal chef du nom de Huyinh-daih-kinh qui a été nommé huyen (sous-préfet) par Thuyet. On estime que ces différentes bandes forment un contingent de deux mille hommes tant Chinois qu'Annamites. Qu'on assure à tous ces hommes des moyens d'existence, la nourriture et le travail, et on fera disparaître de la contrée toute cause de troubles. Il ne manque pas de terres à défricher, de routes à établir; ce n'est donc là qu'une pure affaire de négociations. Parmi eux beaucoup de montagnards enrôlés de force ne demanderont pas mieux que de les abandonner. La première chose à faire est de fermer tous les passages pour empêcher le riz et le sel de leur parvenir et de les surveiller pour que personne ne puisse aller les

alimenter. Il se trouve encore beaucoup de paysans qui ont peur des mandarins nommés par Thuyet et sur lesquels ceux-ci prélèvent le riz nécessaire, comme impôt en nature, pour subvenir aux besoins des bandes rebelles. Dans la province de Son-tay et de Hong-hoa, il existe aussi quelques groupes de perturbateurs, mais sans grande consistance.

« La capture de Thuyet et du roi est une condition essentielle de la pacification complète du Tong-kin. Tant que ces représentants de l'ancien régime auront la liberté d'agir, il y aura toujours de l'opposition. Il faut trouver des mécontents qui, par haine personnelle, se chargeront de leur capture, car beaucoup ne se prêteraient pas à cette combinaison même pour une forte somme d'argent.

« En Annam, la situation est assez tendue. Le projet du général de Courcy était d'en faire la conquête; il aurait fallu pour cela entreprendre une nouvelle campagne. Ce n'est certainement pas l'idée de M. Paul Bert. Du reste l'opinion publique serait opposée à un pareil projet, en ce moment. Toujours est-il que le pays est profondément troublé. Pendant que le jeune roi Dong-Khanh, neveu de Tu-Duc, et son premier ministre Nguyen-Huu-dô acceptent franchement à Hué le protectorat français, l'ancien régent Thuyet, qui s'est enfui avec le roi Ham-ghi et le trésor royal, lève des troupes et maintient l'Annam en état d'insurrection. Si l'on ajoute à cela des chefs indépendants qui parcourent le pays et le pillent pour leur propre compte, on aura l'idée d'une situation qui appelle une prompte solution.

« Dans les circonstances actuelles, le résident général serait tout disposé, je crois, dès que le trône du jeune roi serait quelque peu affermi, à rendre à l'Annam son autonomie administrative et nous ne conserverions plus que certains droits de protectorat et des postes militaires d'observation. Les ports de l'Annam resteraient ouverts



Rue et porte Dupuis à Hà-Noï. (D'après une photographie).

à notre commerce et la cour de Hué renoncerait à toute intervention dans les affaires du Tong-kin qui seraient administrées par nous au nom d'un commissaire annamite, sorte de vice-roi qui nous serait tout dévoué.

« A peine débarqué à Hâ-Noï, dès le 8 avril, je fis prévenir les principaux Chinois et quelques notables Annamites de mon arrivée au Tong-kin. Les gens d'Hâ-Noï arrivèrent immédiatement et la nouvelle s'étant répandue de proche en proche, ce ne fut bientôt chez moi qu'une procession continuelle de notables et de lettrés tongkinois envoyés par leurs concitoyens pour savoir ce qu'il fallait penser du nouveau résident général et de la politique qu'il allait inaugurer. En me voyant revenir aussi promptement au Tong-kin, ces braves gens avaient eu le pressentiment que je venais leur apporter de bonnes nouvelles, car en les quittant en décembre dernier j'avais fait tous mes efforts pour les convaincre que bientôt allait commencer une ère nouvelle de justice et de liberté qui leur ferait complètement oublier les souffrances qu'ils avaient endurées et ramènerait le calme et par suite la prospérité dans leur pays. Cette fois-ci je pouvais en toute confiance les rassurer sur la politique du résident général et sur la volonté bien arrêtée du gouvernement.

« Lors de mon départ du Tong-kin je pus constater que la grande majorité du peuple avait désormais une confiance absolue dans la France et était pénétrée de l'importance de l'œuvre qu'elle poursuivait dans ce pays ; cependant, je ne dois pas cacher que je trouvai encore beaucoup d'hésitation chez quelques-uns de mes meilleurs amis. « Nous avons été si souvent déçus de nos espérances, me dirent-ils, abandonnés à nos ennemis de Hué, que nous désirons attendre encore avant d'accepter des fonctions publiques ; mais tous nos vœux sont en faveur des résultats que vous nous annoncez et pour

qu'ils se produisent vite. Comme hommes privés, nous servirons la cause de la pacification par tous les moyens en notre pouvoir. »

« Ce que les Tongkinois redoutent le plus, ce sont les interprètes indigènes de Saïgon qu'ils considèrent comme leurs pires ennemis et les ennemis des Français eux-mêmes. Ceux-ci s'entendent en effet avec les plus mauvais mandarins de Hué, les mettent au courant de nos affaires et de nos projets, étant en fait plus leurs serviteurs que les nôtres. Ils arrivent ainsi à voler, à pressurer les populations qu'ils terrorisent de concert avec ces mêmes mandarins, ce qui éloigne les populations de nous. Il faut espérer que M. Paul Bert apportera un remède efficace à un état de choses si préjudiciable à la cause française.

« Ayant eu l'occasion d'entretenir mes amis tongkinois de la création d'un conseil formé de notables indigènes, ceux-ci me donnèrent à penser que cette institution était encore prématurée. Les mandarins ne sont pas encore ralliés entièrement et sans arrière-pensée au régime du protectorat, et les Tongkinois qui ont des motifs de craindre quelque revirement politique dont le passé leur offre de nombreux exemples, ne sont pas encore assez sûrs de nous, ni assez indépendants pour oser présenter leurs candidats en concurrence avec les candidats patronnés par l'administration.

Lors de mon séjour à Hà-Noï, j'eus la visite de l'un des fils du prince Hoang-Ké-Vien (Huynh-Ke-Vim, en annamite.) Il se nomme *Tam*, qui veut dire huitième. Ils sont cinq enfants du côté de sa mère, savoir : un frère aîné qui est avec son père et trois sœurs qui sont mariées à des mandarins. Son père, le prince Hoang, a eu vingt femmes, il lui en reste huit actuellement. J'apprends par Tam que le prince s'est retiré à Quang-binh, désirant se désintéresser des événements et garder la plus entière

neutralité. Quang-binh est le pays de la famille et Tam y est né. Son père n'a pas voulu l'emmener parce que sa conduite laisse à désirer et qu'il fume l'opium. Le prince Hoang est très sévère et quelque peu austère. Il est très populaire, ne passe pas pour un homme d'argent et est très considéré autant qu'il est craint par le peuple. On le dit très riche et sa fortune aurait pour origine l'exploitation des mines d'or. Le roi l'ayant blâmé de s'être livré à l'exploitation de semblables mines, le prince aurait répondu qu'il n'avait eu d'autre but en les exploitant que de défricher le sol et de créer des rizières dans l'intérêt du gouvernement afin de donner du travail au peuple qui mourait de faim. Il autorisait ainsi les Muongs à exploiter les mines d'or moyennant une redevance qui s'élevait jusqu'à vingt barres d'or par trimestre; une barre était évaluée à mille francs. Dans les moments où la chance favorisait peu les chercheurs, la redevance descendait jusqu'à deux barres par trimestre. Le prince Hoang avait établi une forteresse à Dong-Vang (forteresse de l'or), à proximité des mines mêmes qu'il faisait exploiter. Il existe là une plaine magnifique où il a fait faire des défrichements considérables pour établir des rizières et des routes. Tam a exploité des mines d'or, d'accord avec son père, à deux journées de Son-Tay, au village de Mong-hoa.

« J'ai eu également une conversation des plus intéressantes avec un Chinois et deux patrons de barque paï-ys dont l'un est originaire de Long-pô et l'autre de Pa-tchakaï. Ils ont mis neuf jours pour descendre le fleuve, de Lao-kaï à Hâ-Noï. Suivant eux, il y a cinq à six postes de Kouen-ce à Lao-kaï et la route est sûre. Les Chinois auraient cinq à six mille hommes pour garder la frontière, sur la rive droite du Nan-si hô et sur les deux rives du petit affluent Pa-tchi qui continue la séparation. Ils auraient également des camps sur les bords du Fleuve Rouge

jusqu'à hauteur du Long-pô. Ces soldats appartiennent aux troupes du Kouang-si et du Kouang-tong dans lesquelles se sont fondus une grande partie des Pavillons-Noirs. Il n'existe pas, à la frontière même, de troupes du Yûn-nân; celles-ci redoutant le *Tchang-ki* (mauvais air), ne sont descendues des plateaux dans la vallée de la Rivière Claire, durant la campagne, que pendant l'hiver et sont remontées au printemps; elles comptaient alors vingt à trente mille hommes.

« Le village de Nan-si, qui donne son nom à la rivière, se trouve situé sur la rive gauche à 90 lis de Lao-kaï. Il compte une cinquantaine de maisons et la rivière est navigable jusque-là pour des jonques. Au-dessus de ce point, on ne peut remonter qu'avec de petits sampans. De Nan-si à Kaï-hoa-fou, il y a trois cents lis et cinq jours de marche.

« De Ho-yang, sur la Rivière Claire, à soixante lis dans la direction de l'est, se trouve le centre de Mong-hoa qui pouvait avoir de cinq à six mille habitants avant la guerre. C'est dans ce district que réside le fameux chef qui prétend descendre des anciens rois de toutes ces montagnes et dont on m'avait si souvent parlé dans le Yûn-nân. Le chef, qui est mort il y a environ douze ans, a été remplacé par son fils aîné. Il porte en chinois le nom de Cheun-tien-chû (ou kiu), c'est-à-dire *exécuteur des ordres du maître du ciel*, et en annamite celui de Thuan-thien-chua qui a la même signification.

« La frontière de Chine est à une journée de Ho-yang, en remontant la Rivière Claire. Il existe à cette frontière une douane chinoise qui fait payer un franc par chaque charge de cheval. On peut remonter la Rivière Claire en sampan pendant une journée encore au delà de Ho-yang, mais cela n'est guère pratique.

« Grâce à un de mes anciens matelots, un Chinois nommé Ly-y qui était au service du *Mang-hao*, j'ai pu obtenir

des renseignements sur le sort réservé à une partie des hommes qui composaient le camp que j'avais établi lors de mon expédition de 1872-1873, sur les bords du fleuve, au-dessous du premier rapide. Sur les cent six hommes qui composaient ce camp, qui fut assiégé par les Pavillons-Noirs et les Annamites, après la mort de Francis Garnier, vingt-sept, échappant à la mort, parvinrent à se sauver et se réfugièrent chez les Muong-hou où ils se livrent à la culture et à l'exploitation des sables aurifères de Muong-thang-tang. Ils s'y trouvent avec des Pavillons-Jaunes qui sont là au nombre de six cents environ. Il faut dix-sept jours de Hong-hoa pour y parvenir.

« Après la prise d'Hâ-Noï, les Pavillons-Noirs soutenus par la Chine et l'Annam, devenus plus puissants que les Pavillons-Jaunes leurs rivaux, s'aventurèrent sur la Rivière Noire et refoulèrent devant eux ces derniers qui jusque-là y avaient dominé. Ils pénétrèrent aussi au milieu des tribus muong, massacrant, détruisant, pillant tout. A la suite de cette invasion, un grand nombre de tribus dont les biens ont été saccagés, ont émigré à l'intérieur, faisant ainsi le vide autour des Pavillons-Noirs; ils n'attendent probablement pour revenir que le retour de l'ordre et la sécurité.

« Avant de quitter le Tong-kin, j'ai écrit un grand nombre de lettres, plus de trente, à tous mes amis chinois et montagnards, pour leur annoncer la nouvelle politique, c'est-à-dire la pacification du pays, le retour de la paix et les intentions du nouveau résident général et du gouvernement français. J'ai écrit particulièrement à mon vieil ami Tchên, vice-roi du Yûn-nân, à Yang-ming, chef paï-y de Sin-kaï et à Cheun-tien-chû.

« Je donne ici la traduction de ma lettre au vice-roi Tchên, qui donnera une idée du style imagé employé dans la correspondance officielle chinoise et de l'intérêt que nous avons à nous attacher ce puissant personnage.

« Le 20<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> mois annamite (avril 1886).

« A SON EXCELLENCE TCHÈN-KONG-PAO, VICE-ROI DU YUN-NAN  
ET DU KOUËÏ-TCHÉOU

« Depuis l'année QUI-POU, époque à laquelle vous m'avez confié plusieurs missions dans votre pays, je n'ai pas eu le bonheur de vous voir, cependant je ne vous ai jamais oublié et mon plus ardent désir serait de pouvoir encore, comme autrefois, me pénétrer de votre science et de votre raison.

« Il y a treize ans que je vous ai quitté; depuis ce temps je n'ai cessé de vous voir de cœur, je serais heureux de vous voir avec les yeux.

« A mon arrivée en Annam, j'ai appris que vous aviez été élevé à la haute dignité de Tong-chè de Nan-qui, je m'en réjouis et j'espère que votre gloire brillera comme les constellations au ciel et que vous-même serez l'étoile du bonheur qui projette partout sa lumière bienfaisante.

« Vous améliorerez les lois afin que la rénovation atteigne les Cent Choses, votre bienfaisance sera la pluie douce qui rafraîchit tout le monde et votre mérite semblera être le soleil éclatant.

« Le peuple et l'armée seront dans la joie.

« Pour moi, je suis un vieil arbre secoué par tous les orages, mais que la protection de Nhàn-Tông a retenu au sol; avec la foi dans l'avenir, je reprends la rigueur de la jeunesse et je suis joyeux comme l'oiseau Tu'oc mo'c au printemps.

« Je rends grâce à mon bienfaiteur, et confiant dans la paix entre l'Annam et la France, je vais employer mes efforts à rassurer tous mes amis afin que les relations d'affaires puissent reprendre et se développer en paix.

« *La proclamation de M. Paul Bert aux Tongkinois que je vous envoie avec la présente missive vous prouvera que mon espoir n'a rien de chimérique. Des rivages de la vaste mer aux frontières des Deux-Kouang, du Yün-Nân, du Laos, les peuples l'ont acclamée comme le gage de l'harmonie qui doit régner à jamais entre nous.*

« *J'écris aussi au roi des Montagnards, le représentant de l'antique et illustre lignée des Chuen-Tien-Kiu, dont je m'honore également d'être le frère cadet.* »

« Au moment de quitter Hâ-Noï, les Tongkinois me ménageaient une surprise. Comme je me rendais à bord du *Jean-Luro* stationné en face de la douane, je me vis tout à coup entouré de députations qui, ignorant l'heure de mon départ, m'attendaient depuis longtemps déjà pour me saluer, me souhaiter bon voyage et prompt retour. Le Kinh-luoc lui-même, Nguyen-trong-hop, lequel remplit les fonctions de vice-roi du Tong-kin par intérim, en remplacement de Nguyen-huu-dô, nommé régent à Hué et à qui je n'avais pas fait de visite, n'ayant pas eu des indigènes de très bons renseignements sur lui, apprenant mon départ, avait voulu me voir aussi. Nous ne pouvions causer sur le quai, au milieu de la foule, nous entrâmes dans la douane. Il me paraissait désireux de connaître mon opinion sur le résident général; je le satisfis de mon mieux sur ce point. Comme nous sortions, toutes les mains se tendirent vers moi. Il y avait bien là de deux cents à deux cent cinquante notables et lettrés tongkinois et autant de curieux qui, en signe de réjouissance, brûlèrent force pétards.

« Il est certain qu'un mois auparavant, les Tongkinois n'auraient pas osé faire une pareille manifestation, aussi dus-je croire qu'elle s'adressait à la politique inaugurée par le nouveau résident général plutôt qu'à moi personnellement. On dit cependant que c'est un peuple qu'il faut mener à coups de bâton, qui manque complètement

---

de sens moral et qui n'est pas susceptible de reconnaissance !

« En résumé, bien que la pacification ait fait un grand pas et se soit trouvée à mon arrivée plus avancée que je n'osais l'espérer lors de mon départ de France, ma manière de voir n'a pas changé au sujet de l'épuration à faire, de la nécessité de sévir rigoureusement contre nos ennemis, avoués ou cachés, et de celle non moins grande de nous entourer, dans toutes les branches de l'administration, de nos vrais amis, les notables et lettrés indigènes partisans dévoués de notre politique. »

« Nous arrêterons là l'histoire de Jean Dupuis et nous terminerons en exprimant le vœu qu'une prompte et bonne justice soit enfin rendue à cet héroïque patriote.

---



## TABLE DES GRAVURES

---

1	Jean Dupuis (d'après une photographie).....	2
2	Colombier tongkinois près d'Haï-Phong (d'après une photographie) .....	19
3	Villages du Yûn-Nân sur les bords du lac de Yûn-Nân-Sèn....	23
4	Ferme tongkinoise près d'Haï-Phong.....	33
5	Jonque chinoise de l'expédition Dupuis (d'après une photographie).....	45
6	Habitants de Yûn-Nân ....	55
7	Pavillons-Noirs .....	68
8	Pavillons-Jaunes .....	74
9	Femme Muong (d'après une photographie) .....	76
10	Village tongkinois sur les bords de la Rivière Noire (d'après une photographie).....	79
11	Barques tongkinoises .....	84
12	La flottille de l'expédition Dupuis (d'après une photographie).	90
13	Georges Vlavecans, ancien capitaine du <i>Hong-Kiang</i> et commandant des Pavillons-Jaunes. — Pavillons-Jaunes. — Pavillon-Noir pris à l'ennemi, par les Pavillons-Jaunes et portant ces mots en caractères chinois : Fidélité, honneur au maître (d'après une photographie) .....	93
14	Famille de bourgeois d'Hà-Noï (d'après une photographie)....	99
15	Femmes du peuple — costume de pluie (d'après une photographie).....	104
16	Vue du Fleuve Rouge (d'après une photographie) .....	107
17	Le maréchal Nguyen-Tri-Phuong, commissaire royal de l'Annam au Tong-Kin (d'après une photographie).....	111
18	E. Millot, second de Jean Dupuis (d'après une photographie)..	124
19	Soldats du Yûn-Nân .....	132
20	Palais du gouvernement à Saïgon (d'après une photographie)..	141
21	Francis Garnier .....	145

---

22	Partie méridionale de la citadelle d'Hâ-noï (d'après une photographie).....	154
23	Le gouverneur d'Hâ-noï, sa mère et leurs domestiques (d'après une photographie).....	159
24	Embuscade de Pavillons-Noirs.....	165
25	Vue de Haï-Phong (d'après une photographie).....	179
26	Le commandant Henri Rivière.....	221
27	Rue et porte Dupuis à Hâ-Noï (d'après une photographie).....	237
28	Carte des possessions françaises en Indo-Chine.....	39

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

Lettre préface de Jean Dupuis. 5

## CHAPITRE 1<sup>er</sup>

Jeunesse de Jean Dupuis. — Ses premiers voyages. — L'isthme de Suez. — La guerre de Chine. — Premiers succès commerciaux et premiers échecs..... 7

## CHAPITRE II

Jean Dupuis a, le premier, signalé la voie du Fleuve Rouge. — Lettre de M. Doudart de Larée. — Refutation.— M. Simon.— M. Romanet du Caillaud. — Bulletin de la Société de Géographie de Paris.. 13

## CHAPITRE III

Commencement du voyage de découvertes. — L'insurrection. — Appui des mandarins. — Le lac de Yün-Nân-Sèn. — Kouen-Yang-Tchéou. — Les Lo-Ios. — Ngan-Lin. — Une population croisée. — Les eaux thermales d'Hô-Long-ce. — La plaine et la ville de Sin-Shin. — La vallée de Tong-Chân. — La ville de Shi-ngo-hien. — Un mariage chez les sauvages. — Le camp du maréchal Mâ. — Siège de Tong-Kéou. — Une résistance héroïque. — Origine de la guerre civile. — Horribles massacres. — La-Kiâ-in..... 20

## CHAPITRE IV

Tong-haï. — Le commandant Hoù. — Liang-ce-meï. — Kouang-y. — Les libertés communales en Chine. — La ville de Ning-Tchéou. Jean Dupuis obtient une escorte. — Une alerte et une escarmouche. — Hoà-si. — Les produits de la vallée de Laly-Kaï. — Le village de Pou-tza. — Les femmes Paï-y. — La plaine et le district de Hâ-mi-tchéou. — Les musulmans de Ta-Tchouang. — Une splendide réception. — La ville de Mon-tze. — Commerce et métaux. — La citadelle de Sin-ngan-Séou. — Les montagnards Pou-là. — Arrivée au Fleuve Rouge..... 43

## CHAPITRE V

Mang-Hao. — Les mines d'argent de Laô-tong-Pin. — Mines d'or, de plomb, de zinc, d'étain, de charbon. — La navigation du Fleuve Rouge supérieur. — Le Yûn-Nân et ses richesses. — Les populations et leur origine. — Laô-Kaï et son histoire. — Ouâ-tsong et ses deux lieutenants. — Pavillons-Noirs et Pavillons-Jaunes. — La douane de Laô-Kaï. — La région des forêts chez les peuples indépendants. — De Laô-Kaï à Kouen-ce. — Les tribus sauvages. — Faune de cette région: l'éléphant, le chevalours, le tigre royal, la panthère et le léopard, le cerf, le chevreuil, le daim, etc. — Mines de cuivre de Touen-hia. — Les muong. — La Rivière Noire et la Rivière Claire. — Kouen-ce, Hung-hoa et le Fleuve Rouge. — Navigation du Mang-haô jusqu'à Long-pô. — Retour à Han-Kéou. — Voyage en France. — *Dupuis le grand homme*. — La mission confiée à Dupuis par le Yûn-Nân..... 63

## CHAPITRE VI

Retour de France. — Le *Bourayne* et le commandant Senez. — La flotte et l'équipage de Jean Dupuis. — Départ pour Quang-Yen. — Le commissaire Ly. — Duplicité annamite. — Le Thaï-Binh. — Le cua-loc. — Obstacles suscités par les mandarins. — Hà-Noï. — Son premier séjour d'après M. Romanet du Caillaud. — Mgr. Puginier. — Voyage de M. Dupuis en amont d'Hà-Noï. — Récit de Dupuis. — Les Tong-kinois. — Produits du Tong-kin. — Véhicules et constructions. — L'armée. — Difficultés opposées

au voyage de Dupuis par les Annamites. — Navigabilité du fleuve définitivement démontrée. — Efforts de Dupuis pour l'utilisation de la voie du Fleuve Rouge. — Contrat avec les mandarins du Yûn-Nân. — Retour au Tong-kin. — Le prince royal et l'évêque Puginier. — Vexations et perfidies. — Comment Jean Dupuis combattit ces mauvais vouloirs. — Etat politique du Tong-kin. — Séjour de M. Millot à Hà-Noï..... 88

## CHAPITRE VII

Préparatifs de retour à Saïgon. — Un hôtel de ville converti en vacherie. — Arrivée de Jean Dupuis et de son escorte chinoise. — Lettre du vice-roi de Canton. — Arrestation du préfet de police. — Soumission des Pavillons-Jaunes. — Lettre du prince Hoang. Lettre du commissaire royal Lê-Tuan. — Mission de M. Millot auprès de l'amiral Dupré. — Son voyage sur le *Laô-Kaï*. — Le père Chagot missionnaire français. — Diplomatie. — Offres d'appui des étrangers établis à Hong-Kong. — Départ pour Canton. — Le consul de France Chappedelaine. — Arrivée à Saïgon. — Visite au gouverneur. — Une avance à Jean Dupuis de 30,000 piastres. — Retour de M. Millot à Hong-Kong. — Francis Garnier. — Confidences de celui-ci. — Plan de campagne. — M. Ducos de la Haille. — Nouvelles vexations des Annamites. — La mission du commandant Senez. — Celle de Francis Garnier. — Pleins pouvoirs. — Débuts malheureux. — Histoire des événements racontée par M. Barbou. — Insolence du gouverneur d'Hà-Noï. — Proclamation de F. Garnier. — Réponse du gouverneur. — Lettre de Garnier à son frère..... 128

## CHAPITRE VIII

Nouvelles négociations. — Ultimatum du 19 novembre 1873. — Plan d'attaque. — Prise de la citadelle d'Hà-Noï. — Rôle de Jean Dupuis. — Soumission des autorités locales. — Politique de Garnier. — Achat des vapeurs de Dupuis. — MM. Balny, Trentinian, Hautefeuille, Bain. — Le prince Houang à Son-tay. — L'ambassade de Hué. — Attaque des Pavillons-Noirs. — Imprudence et mort de Garnier. — Mort de Balny. — Arrivée du *Scorpion* et de M. Esmez. — Accord avec les ambassadeurs annamites. — Ordre de suspendre toute opération. — Rôle de M. Philastre. — Massacre de nos partisans. — Les responsabilités devant l'histoire. — Traité du 15 mars 1874..... 153

## CHAPITRE IX

Rôle de Dupuis vis-à-vis de Philastre. — Séquestration de son expédition. — Désarmement et confiscation. — Pillage des caisses; vente des navires. — Retour en France. — Une singulière dépêche. — Pétition de Jean Dupuis à la Chambre des Députés. — Fragments du mémoire à l'appui de la pétition de Jean Dupuis et du rapport de la deuxième commission des pétitions .....	177
---	-----

## CHAPITRE X

Jean Dupuis devant l'Académie. — Impressions de Jean Dupuis pendant son dernier voyage au Tong-kin.....	213
Table des gravures.....	247

---

---

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE ALCIDE PICARD ET KAN. — 72504.

---

35F

30

ax)



University of California  
SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY  
405 Hilgard Avenue, Los Angeles, CA 90024-1388  
Return this material to the library  
from which it was borrowed.

DEC 08 1992

Law Library Rec'd.

JAN 29 1993

55 551 11071

UC Southern Regional Library Facility



**A** 000 523 489



Uni  
S